Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE ★

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – Nº 14752 – 7 F

VENDREDI 3 JUILLET 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Paris, Washington et Sarajevo

M. François Mitterrand, après son expédition-surprise à Sarajevo, sera en meilleure position dimanche 5 juillet à Munich pour s'entretenir avec le président George Bush, à la veille du sommet des sept pays les plus industrialisés. La crise dans l'ex-Fédération yougoslave n'a certes rien à voir avec ce qui, depuis de longs mois, fait l'objet de l'un des contentieux franco-américains : les subventions à l'agriculture et les négociations commerciales du GATT. Elle a à voir en revanche avec l'autre grand thème de querelle entre les deux pays : la sécurité en Europe et le rôle des Etats-Unis dans la définition de la future « architecture » du continent, un thème sous-jacent dans les discussions qui auront lieu au sommet durant toute la semaine prochaine : à Munich, entre les Sept, puis les 9 et 10 juillet à Helsinki, entre une cinquantaine de dirigeants des pays membres de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE).

SUR tous les aspects de cette question – qui vont de l'aide à fournir à la Russie et aux autres Républiques anciennement soviétiques, jusqu'aux dispositifs diplomatiques, humanitaires et militaires à mettre sur pied pour prévenir les conflits, gérer les crises et rétablir la paix – Paris reproche en substance à Washington de parler fort mais de faire peu. L'attitude des Etats-Unis face à la crise en Bosnie apporte de l'eau au moulin français.

L'administration américaine a, à plusieurs reprises, par la voix du secrétaire d'Etat James Baker, tancé les Européens pour leur impuissance en Yougoslavie et donné l'impression qu'elle était l'indispensable aiguillon pour une action collective. Ce fut le cas en particulier au moment de l'adoption par l'ONU de la résolution 758 sur l'embargo contre la Serbie, pour laquelle les Etats-Unis ont incontestablement secoué la torpeur générale. Mais, dans le même temps, les Américains reculent devant tout ce qui risquerait de les entraîner à s'engager militairement dans cette crise et, même lorsqu'il n'est question que de fournir une protection à des opérations humanitaires ou de participer à ces opérations humanitaires, ils restent extrêmement prudents. Plusieurs responsables, dont M. George Bush, ont ainsi précisé ces jours derniers les limites de la disponibilité américaine : aucun engagement à terre, appui aérien et naval aux opérations humanitaires éventuellement, si l'ONU le demande, mais en espérant qu'il ne sera pas nécessaire. Quant aux appareils mis à la disposition des Nations unies pour acheminer les secours à Sarajevo, les conditions n'étaient toujours pas réunies, selon Washington, pour qu'ils décollent jeudi.

LA façon dont l'administration américaine s'abrite derrière les Nations unies en même temps qu'elle incite leur secrétaire général à la prudence contraste avec la manière forte dont elle avait usé l'année dernière envers le Conseil de sécurité pour se prévaloir de sa caution dans la guerre contre l'Irak. Elle contraste aussi avec le forcing auquel vient de se livrer la France (le président de la République, puis les Transall) pour ouvrir le pont humanitaire vers Sarajevo sans attendre le feu vert de l'ONU.

M. Mitterrand a incontestablement marqué un point dans la lutte d'influence qui, sur bien des sujets, oppose la France aux Etats-Unis lorsqu'elle se prétend le catalyseur d'aspirations européennes à davantage d'autonomie ; des aspirations dont il faut bien reconnaître qu'elles ne sont encore, parmi les Douze, que virtuelles.

Lire nos informations page 6

M 0147 - 0703 0 - 7,00 F



Un entretien avec le président de la République tchécoslovaque

M. Vaclav Havel : « L'Occident doit contribuer à la stabilité du monde postcommuniste »

Le premier tour de l'élection présidentielle tchécoslovaque devait avoir lieu vendredi 3 juillet au Parlement de Prague. A la veille de ce scrutin, qu'il a peu de chances de remporter en raison de l'opposition des députés slovaques, le président sortant, M. Vaclav Havel, a accordé, mercredi 1er juillet, au cours d'une journée passée à Bratislava, capitale de la Slovaquie, un entretien au « Monde » dans lequel il a notamment déclaré que « l'Occident doit agir pour la stabilité du monde post-communiste ». M. Havel a annoncé mercredi la composition du nouveau gouvernement fédéral, qui sera dirigé par l'économiste tchèque Jan Strasky.

BRATISLAVA

de nos envoyés spéciaux

« Vous avez toujours dit que vous ne présideriez pas la liquidation de la Tchécoslovaquie. Pourtant, vous maintenez votre candidature à l'élection présidentielle alors que la Fédération paraît condamnée sous peu. Pourquoi ?

– Tout d'abord, pour que l'on parle de liquidation, il faudrait qu'il y ait eu une décision et des organes pour la mettre en œuvre. En ce qui me concerne, je préfère créer du nouveau plutôt que de liquider de l'ancien. Pour l'instant, les organes fédéraux existent encore : une assemblée fédérale qui vient d'être élue, un gouvernement fédéral sur lequel nous nous sommes mis d'accord aujourd'hui. Il faut aussi un président fédéral. A la demande de plusieurs partis, j'ai accepté d'être candidat. Le jour où la fédération cessera d'exister et où la fonction présidentielle sera assimilable à celle d'un liquidateur, je pourrai toujours démissionner.

– Accepteriez-vous alors d'être le président de la seule République tchèque ?

– Pour cela, il faudrait d'abord que la République tchèque ait sa propre Constitution, que cette constitution prévoie un président et définisse ses compétences. Bien des partis politiques me demandent d'être candidat. A ce moment, je réfléchirai et éventuellement j'accepterai... Pour l'heure, la République tchèque fait partie de la Tchécoslovaquie, et je suis candidat au poste de président fédéral.

Propos recueillis par
SYLVIE KAUFMANN
et **JEAN-PIERRE LANGELLIER**

Lire la suite et nos informations page 6

L'application du permis à points

Le gouvernement a fait une concession aux routiers

Tout en maintenant l'application du permis à points et en menaçant de sanctionner les routiers qui barrent les grands axes de circulation, le gouvernement a fait une concession aux protestataires. Pendant une période dont le terme n'a pas été fixé, les chronotachygraphes, disques de contrôle de vitesse, ne seront pas utilisés comme moyen de prouver les infractions. Un barrage sur l'autoroute A-6 a été levé jeudi matin.

Le « tout-camion » menacé

par Alain Faujas

En prenant en otage non seulement les vacanciers de juillet, mais aussi l'économie nationale, pour s'opposer à la création du permis de conduire à points, les chauffeurs routiers sont en train de scier la branche sur laquelle ils croissent depuis vingt ans.

Car le développement considérable du trafic des poids lourds sur les routes – le double de celui des voitures individuelles – ne s'explique pas seulement par la spécialisation croissante des outils de production ou la suppression des frontières intra-européennes qui exigent et facilitent les échanges de marchandises. Cette explosion s'explique également par la mise en application depuis une vingtaine d'années de la théorie des « flux tendus », censés minimiser les frais de stocks.

Lire la suite et les articles de CHRISTOPHE DE CHENAY, MARTINE LARONCHE, GÉRARD BUÉTAS et ROBERT MARMOZ, page 10

En quête d'un référendum tranquille

M. Mitterrand ne veut pas faire de la ratification du traité de Maastricht un enjeu de politique intérieure

par Thomas Ferenczi

En adoptant un « profil bas » dans sa brève allocution télévisée du 1er juillet, M. Mitterrand a voulu, à l'évidence, répondre par avance à ceux qui le soupçonnent de chercher à transformer, le 20 septembre, à six mois des élections législatives, une éventuelle victoire du « oui » au référendum en un succès de politique intérieure. La tentation était grande, en effet, de profiter de la consultation sur l'Europe pour appeler ensuite les Français à confirmer en mars 1993 leur vote en faveur du président de la République ou pour les inciter à faire entrer alors à l'Assemblée nationale une nouvelle majorité, « recomposée » autour de l'approbation du traité. M. Mitterrand avait déjà annoncé qu'il se garderait de tout amalgame et qu'il s'astreindrait à distinguer soigneusement les deux questions. Il a tenu parole, la solennité de la circonstance donnant plus de poids encore à sa promesse. Si, comme l'a assuré le chef de l'Etat, il n'y a pas, à l'issue du scrutin, *« un camp vainqueur face à un camp vaincu »*, cela voudra dire qu'en cas de succès du « oui » les vainqueurs – en l'occurrence les socialistes et l'UDF – ne se rassembleront pas derrière le même étendard pour se préparer à gouverner ensemble. Il était important que M. Mitterrand donne cette assurance à ceux qui, dans l'opposition, sont favorables au traité de Maastricht et n'entendent pas pour autant faire un « cadeau » au président de la République.

Lire la suite et nos informations page 8



PDG en l'état

Dans le renouvellement des patrons des entreprises nationalisées, le pouvoir a choisi la logique économique

par Michel Noblecourt

Onze ans après l'arrivée au pouvoir de M. François Mitterrand, les mauvais génies qui, au congrès du PS à Valence en 1981, réclamaient que des « têtes » tombent n'ont décidément plus le vent en poupe.

Sur la petite quarantaine de renouvellements de PDG des entreprises nationalisées, d'importance inégale, qui ont déjà eu lieu, la continuité l'a emporté sur le changement, puisqu'on compte vingt-quatre reconductions pour onze départs et quatre permutations.

Si le petit jeu des luttes d'influence et des batailles de coteries n'a pas été absent des palais ministériels, jusqu'à l'arbitrage final rendu par M. Pierre Bérégovoy ou même souvent par le chef de l'Etat, la logique économique semble bien avoir été plus forte que la logique politique. Que l'Etat ait ainsi renoncé à abuser de ses prérogatives en évitant le grand chambardement à la tête des grandes entreprises industrielles et financières est en fait conforme aux engagements de ses dirigeants.

Dès 1988, dans sa *Lettre à tous les Français*, M. Mitterrand s'était déclaré résolu à éliminer *« les mauvaises mœurs de la chasse aux sorcières »*. Et plus récemment, M. Bérégovoy avait affirmé : *« Nous garderons les meilleurs et les changements seront peu nombreux. »* On se retrouve ainsi dans un scénario proche de celui du précédent renouvellement de 1989, où une trentaine de PDG d'entreprises nationalisées avaient été reconduits sur les quarante-trois mandats qui arrivaient à expiration. Le mimétisme est tel que, comme il y a trois ans, on ne compte aucune femme dans la cuvée 1992.

Lire la suite page 17

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

Europe

Les deux tâches de la Russie postcommuniste

par Alain Touraine

Le gouvernement russe a invité un groupe d'experts internationaux à discuter avec lui les aspects sociaux et politiques de sa politique. A la suite de rencontres avec MM. Bourboulis secrétaire d'Etat, Gaïdar, qui fait fonction de premier ministre et Chokhine, vice-premier ministre, Alain Touraine, membre de ce groupe avec M. Castells (Espagne), F.H. Cardoso (Brésil), S. Cohen et M. Carnoy (USA), donne ici son analyse de la situation russe.

LA Russie, comme les autres pays entrés dans le postcommunisme, doit faire face aujourd'hui à deux problèmes distincts : détruire l'ancien régime et construire un nouveau type de société en même temps qu'un nouvel Etat. Or ces deux tâches ne sont pas parallèles ; elles imposent même des logiques d'action opposées.

La première tâche est de détruire *le contrôle de toutes les activités* sociales par le Parti communiste et la nomenklatura qui en exécutait les *décisions*. Pour prendre le langage de Louis Dumont, il s'agit de sortir d'une société holiste et de donner de l'indépendance à chaque domaine d'activité particulier. Or la seule manière de détruire la régulation générale de la société par le pouvoir politique est de créer, par une réforme brutale, par une révolution d'en haut, une économie de marché. Il ne s'agit pas ici de créer un nouveau type de société ; le rôle du marché, même quand il existe sous des formes gravement insuffisantes ou perverties, est de briser le pouvoir de la nomenklatura. Aucun gouvernement ne peut éviter cette première phase de destruction, quel qu'en soit le coût social. Les Polonais ont été les premiers à le comprendre. Boris Eltsine est arrivé au pouvoir parce qu'il a saisi qu'il n'y a pas de démocratie possible si l'on ne brise pas le pouvoir du parti, ce qui est le sens le plus réel du démantèlement en cours qu'on appelle par convention de langage passage au marché. Ceux qui n'ont pas voulu détruire le parti et son appareil, et par conséquent qui ont hésité à passer à l'économie de *marché, ont été entraînés vers un* régime autoritaire. C'est ce qu'a démontré l'année 1991 : la nomen*klatura, pour se transformer d'une* élite politico-administrative en classe dirigeante, a besoin d'un régime autoritaire. Au contraire, ce sont les « forces de gauche » qui ont été partout le plus favorables au développement d'un secteur privé.

Ces derniers jours, le Parlement russe et en particulier son président, *Khasboulatov, ont combattu la politique* du gouvernement russe. Il est tentant de leur donner raison tant *sont dramatiques les conséquences* de la réforme économique déclenchée le 2 janvier 1992. Mais ce serait une *erreur grave de jugement, au nom de* l'idée fondamentale que la Russie est placée devant deux tâches différentes *et que, pour l'instant, il faut d'abord* détruire l'ancien système. La phase actuelle ne peut pas être appelée une *réforme économique* ; il s'agit encore des implications directes de la destruction du Parti communiste.

Le contrôle politique et social de l'économie

Les Polonais, qui ont deux ans d'avance sur les Russes, osent déjà entrer dans un débat sur la reconstruction de leur société, mais ils ont la sagesse de maintenir le cap et de ne pas céder à la tentation populiste, car où peut mener l'abandon de l'économie de marché dans un pays où l'appareil de contrôle politique central a été détruit, sinon au chaos ? Ajoutons qu'il serait faux d'imputer à la réforme en cours l'entière responsabilité de l'augmentation des prix et de la pénurie. Ceux-ci s'étaient développés au cours des dernières années de la perestroïka. On a heureusement de bonnes raisons de penser que l'équipe au pouvoir l'emportera, non seulement parce que l'opinion publique n'appuie pas un Parlement élu avant la suppression du Parti communiste tandis qu'elle soutient Eltsine, mais surtout parce qu'elle ne veut pas d'un retour en arrière. C'est seulement quand on se place de manière irréversible à l'intérieur de la *nouvelle situation créée par la* destruction du Parti communiste, et donc du contrôle politique de l'éco*nomie, qu'on peut porter un jugement* sur les objectifs qui doivent être ceux du gouvernement russe.

Le risque principal est ici encore de confondre les deux étapes à parcourir et de croire que la création d'une économie de marché doit être le but positif principal du nouveau régime. Ce que nous nommons le développement, dans n'importe quelle partie du monde, a toujours comporté deux opérations contraires mais complémentaires : *libérer l'économie* de tout contrôle politique, religieux, familial ou autre, et, en second *lieu, établir un contrôle social de l'activité* économique afin que la concentration des investissements reste associée à *la distribution* des produits de la croissance, puisque c'est l'association des deux qui constitue *le développement*.

En Occident, comme l'a montré le grand livre de K. Polanyi, nous avons vécu une longue période de capitalisme brutal avant de commencer à rétablir, à partir de la fin du dix-neuvième siècle, un contrôle social de l'économie. Encore faut-il ajouter aussitôt que la création de l'économie de marché dans nos pays avait été précédée par des siècles de constitution d'un ordre politique et juridique stable et que notre culture comportait de forts systèmes de contrôle moral et même de culpabilisation à l'égard de l'argent. Ce qui a limité d'un côté au moins la sauvagerie du capitalisme. E. Gaïdar nous a demandé : comment pouvons-nous créer une vraie bourgeoisie ? La réponse de l'Histoire occidentale est : par des lois impersonnelles et respectées, par un pouvoir d'Etat fort et par l'ascétisme dans le monde dont parle Max Weber, à quoi s'ajoutent le développement de la pensée scientifique et le goût des aventures en haute mer. Notre capitalisme a été encadré par en haut, ce qui lui a permis de créer une classe dirigeante ; il a *fallu* au contraire de longues luttes pour protéger les travailleurs prolétarisés.

La Russie d'aujourd'hui n'a ni Etat fort, ni lois respectées, ni morale chrétienne, ni syndicats. Le risque majeur pour elle est de créer non pas une économie capitaliste mais une foire d'empoigne où la spéculation, le marché noir, la création délictueuse de monopoles mettront à sac le pays tandis que la production continuera à *diminuer. Un jugement s'impose* donc : la Russie est forcée de tout faire à la fois, c'est-à-dire de créer *des règles juridiques et un Etat* central fort, d'organiser un système poli*tique de représentation des intérêts et de favoriser la formation d'acteurs* sociaux capables d'action organisée et à long terme, en même temps que *d'organiser l'économie de marché.*

Clientélisme et corruption

Ce serait une erreur dramatique de croire qu'aujourd'hui l'économie est la locomotive qui tire le train de la *société. L'économie de marché*, ou plus précisément le développement économique, ne peut pas se mettre *en place si n'est pas créé en premier* lieu un système juridique précisant le droit de propriété, les obligations et les garanties des contractants, etc. Elle ne peut pas fonctionner si n'existe pas une forte capacité centrale de décision, car aujourd'hui, si l'Etat est omniprésent, il est partout impuissant, dissous dans la nomenklatura et le clientélisme, et, depuis peu, dans une corruption généralisée. Enfin, et c'est le point le plus évident, il ne peut pas y avoir de projet à long terme en l'absence d'une stabilisation économique. L'exemple de l'Argentine vient de le prouver une nouvelle fois : le succès depuis six mois du plan Cavallo a permis le redressement de la production, tandis que commencent à rentrer les capitaux qui s'étaient évadés et que la politique de privatisation attire les capitaux étrangers. Mais ce succès a reposé sur la volonté de diminuer brutalement le déficit budgétaire et d'en finir avec une économie de *subventions* et de rentes.

Ensuite, le plus vite possible, il faut recréer un système politique. Eltsine et ses ministres élaborent un projet de Constitution, et de nouvelles élections seront nécessaires. Certains pensent que les partisans d'Eltsine doivent former un parti qui serait majoritaire ; d'autres préfèrent qu'Eltsine reste au-dessus des partis, comme le fait Walesa en Pologne. Il me semble personnellement que la situation est assez fragile pour rendre la première formule mieux adaptée, mais de telles décisions ne sont prises qu'en fonction de la situation au moment où un choix doit être fait. C'est seulement après la stabilisation économique et juridique, et après la reconstitution du système politique, que pourront se former des acteurs sociaux, une bourgeoisie industrielle, des syndicats et des intellectuels en particulier. Encore le processus a-t-il besoin d'une réforme profonde de l'éducation qui diffuse des valeurs non autoritaires, qui encourage l'initiative, la liberté de jugement, la volonté de changement. La Russie a besoin de donner priorité à la capacité de décision, de gestion et de négociation sur l'association de compétence, de respect des directives et de débrouillardise qui a fait fonctionner l'ancien système.

Ce processus de reconstruction politique et culturelle sera difficile à réaliser, car les pays postcommunistes réagissent avec une grande violence contre la logocratie du régime antérieur, contre le règne de la politique et de l'idéologie, et se jettent à corps perdu dans ce qui en est le plus loin : l'argent et l'imitation du monde extérieur. De là ce qui frappe le plus l'observateur : l'absence d'idées, de débats, de participation active. L'Occident a été bouleversé pendant sa période industrielle par le soulèvement de la volonté et de l'idéologie contre l'argent ; en Russie, c'est l'argent qui se soulève contre le règne du volontarisme et de l'idéologie. *Jamais l'économie n'a semblé* à ce point commander la politique et la vie culturelle. Au point que le *capitalisme pourrait être plus sauvage* dans la Russie de demain que dans l'Occident d'hier, où il était encadré entre une *modernité juridique et* politique et des protestations sociales.

Le passage de la première phase à la seconde, qui impose un renversement de politique, est le moment le plus difficile de cette révolution contre la révolution, celui où la société peut se briser. Le risque est d'autant plus grand en Russie qu'existe en même temps un autre risque de rupture, atteignant une société nationale qui se dégage difficilement de l'URSS qu'elle dominait et qui est menacée par des séparatismes internes. Si la République fédérative de Russie se disloquait, la création d'une société nouvelle serait impossible, et le chaos l'emporterait. C'est pourquoi le gouvernement russe a traité avec tant de prudence les problèmes tchétchène et tartare.

On comprend que le gouvernement russe pare au plus pressé : poursuivre *la réforme économique* et stabiliser le rouble, empêcher la désagrégation de la Russie. Mais il est aussi urgent de construire un *Etat* central efficace, un système politique représentatif et d'assurer la formation culturelle d'acteurs sociaux autonomes et responsables, car, sans ces éléments politiques, juridiques et culturels, l'économie de marché ne pourrait pas se transformer en développement économique et en gestion des tensions sociales liées à des mutations dramatiques. Bien que l'expression puisse choquer ceux qui se dégagent à peine du pouvoir totalitaire du Parti communiste, il faut dire aujourd'hui aux Russes : politique d'abord ! Mais n'est-ce pas parce qu'il l'a compris le premier et parce qu'il a eu le courage de défendre ses choix que Boris Eltsine est aujourd'hui au pouvoir, où il représente la seule protection contre le chaos et un autoritarisme brutal ?

Le Monde

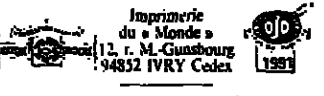
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.



Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Identité et littérature

La France en mal de fiction

par Olivier Mongin

LA *fiction contemporaine* éclaire-t-elle le malaise français ? La création romanesque parvient-*elle à traduire la crise d'identité* historique que traverse la société française ? Rien n'est moins sûr. Aujour*d'hui, les récits dits de fiction se* confondent trop souvent avec une biographie déguisée quand ils ne *racontent pas un épisode de l'histoire* de France. Ils rassurent dans les deux cas, glorifiant l'Individu ou l'Histoire.

Si l'on en juge par la pléthore d'ouvrages qui se contentent de déguiser les faits et gestes quotidiens de leur auteur, on a la fâcheuse impression que la rédaction d'un journal intime est l'unique médecine susceptible de sauver le romancier impuissant. A défaut d'un récit, d'une histoire simple à la Flaubert, on badigeonne d'un « coup de plume » sa vie privée afin qu'elle ne soit pas trop reconnaissable, ou bien on la présente dans toute sa nudité dans ce qu'il faut bien appeler un roman-journal (jamais loin du roman-photo au demeurant). Alors que Flaubert accompagnait ses romans ou contes par l'écriture d'un journal où il crachait son venin, éructait contre lui-même et les autres, se plaignait des douleurs de la création, le roman-journal tient lieu désormais de fiction accomplie. Mais le « journal romancé » relève-t-il encore du journal intime, ces récits dits de création sont-ils encore des « baromètres de l'âme » (1) ?

A la différence d'une tradition littéraire dont Montaigne, Amiel et Michel Leiris demeurent les symboles, le « journalier » s'autoglorifie et dispose de son Moi avec une telle passion narcissique qu'il en devient grossier et ridicule. Plutôt que de se confronter à ce qui trouble et affaiblit un Moi repu, le journalier d'aujourd'hui contemple sa « vie exemplaire ». Il ne connaît d'autre héros que lui-même : aucun trouble, *déballage des sentiments. Le reality show* a donc fait son entrée en littérature grâce au travestissement de la *vieille tradition du journal intime*, ce qui consacre l'apothéose de l'individualisme en littérature.

Si le journal romanesque traduit le narcissisme de l'Individu, le roman historique souligne pour sa part la relation que la fiction entretient avec l'Histoire. Les romans historiques à succès de Jeanne Bourin, par exemple, tirent leur trame de l'histoire de France, ou bien de la fascination que des personnages historiques continuent à exercer sur les contemporains. A côté du roman-journal qui raconte des petites histoires, le roman historique épouse la cause de la grande Histoire.

Oscillant entre l'autosatisfaction individualiste et la nostalgie de l'Histoire, la fiction française soustrait l'imagination à l'histoire présente. Y avons-nous renoncé à l'heure où la France ne vibre plus de ses accents universalistes d'hier ? Ce n'est pas sûr. Le succès populaire que représente *Un si long dimanche de fiançailles* de Sébastien Japrisot concerne un livre où Verdun n'est pas le simple décor d'une histoire d'amour fou. Ce livre parle à sa manière de la France, et d'un sentiment de défaite qui n'est pas sans lien avec la crise historique actuelle.

N'y aurait-il pas dans cette description de la littérature française un mauvais procès d'intention ? Le roman n'est-il pas mort comme on l'a décrété, purement et simplement ? Le croire serait pourtant faire peu de cas de la vitalité actuelle du roman anglo-saxon, et plus encore de la littérature dite d'immigration de langue anglaise.

Alors que la littérature française issue de l'immigration demeure une peau de chagrin, les écrivains les plus novateurs de langue anglaise sont des immigrés qui se battent avec deux *se séparent, et celui de la liberté*, dont ils découvrent les masques. Alors que le Français se laisse séduire *par les illusions du Moi ou par* l'assurance-vie que représente la tradition historique, l'histoire réside chez *ces écrivains de langue anglaise dans* une relation polémique entre « leurs » deux cultures.

Avec *le Bouddha de banlieue*, un roman d'éducation sentimentale aux accents rabelaisiens, Hanif Kureishi n'épargne personne et ne se plie à la loi d'aucune communauté. Sont ainsi mis au pilori par le jeune Karim aussi bien l'avant-garde théâtrale ou politique londonienne, la bourgeoisie émancipée que le milieu de l'immigration pakistanaise dont il est issu. Dans un autre registre, Kazuo Ishiguro décrit dans *les Vestiges du jour* le personnage d'un majordome qui, comme lui, regarde avec d'autant plus d'inquiétude la liberté des modernes qu'il a observé silencieusement les mensonges et les ambiguïtés du lord « conservateur » dont il a été *longtemps* le serviteur.

Laïcité outrancière

Chez tous *ces auteurs l'individu ne* vit pas dans l'illusion d'avoir « totalement » rompu avec sa culture d'origine, d'être parfaitement *émancipé*, il s'expose à deux mondes dont il connaît la part d'aliénation respective. Voulant cependant devenir libre, il s'invente comme un individu dont l'histoire ne se résume pas dans le passage brutal d'une culture à l'autre (2). Echappant à l'oscillation hexagonale entre l'Histoire et un individu sans histoire, le roman britannique issu de l'immigration raconte une histoire qui prend corps au confluent de deux cultures.

Avec ce contre-exemple, il apparait que la fiction est peut-être victime en France d'une conception outrancière *Ayant été neutralisées au niveau* de l'Etat qui doit rester froid, neutre, elles ne peuvent se dire que dans les niches *privées où leur destin est de* s'embraser ou de s'évaporer.

Entre le neutralisme laïc et l'opinion privée, la France ne sait pas mettre en scène les convictions des individus, elle n'offre pas un espace pour accueillir, calmer, apaiser la violence naturelle des convictions en permettant *« l'échange de nos douleurs mutuelles »* (Rushdie). La *« chair du social »* trouve d'autant moins l'occasion d'être *traduite dans des* récits que l'intolérance des convictions doit se retrancher dans la vie *privée ou se taire, à défaut de se* métamorphoser au contact des autres.

Dans un rapport remis au Commissariat du Plan, le sociologue Didier Lapeyronnie a montré que les politiques d'immigration française et britannique, opposées le plus souvent comme assimilationniste et communautariste, avaient tendance à se rapprocher. Si les convergences ont des chances de prendre le dessus sur les différences, une opposition de taille perdure cependant : l'esprit de la laïcité – légitime tant qu'il affecte la sphère de l'Etat – pèse si lourdement sur la société que l'échange des cultures et des expériences ne parvient plus à dynamiser une histoire. Subsiste alors une entreprise de glorification historique qui laisse croire que la France est encore le dépositaire de l'universel ou bien le miroir que des individus vidés de tout sentiment d'appartenance historique – et vivant de l'illusion d'une émancipation parfaite – se tendent à eux-mêmes.

Si la France a tant de mal à exprimer ses inquiétudes, son désarroi historique, c'est que le *« malaise de la représentation »* est à la fois politique et esthétique.

PHILIPPINES : l'accession de M. Ramos à la présidence

Le bilan de Mme Cory Aquino est un catalogue de frustrations

Le nouveau chef de l'Etat, M. Fidel Ramos, a annoncé à ses compatriotes une ère de « lourds sacrifices » pour remédier aux « maux endémiques » dont souffrent les Philippines. Si, en effet, Mme Cory Aquino a eu le mérite de préserver, dans des conditions difficiles, la démocratie dont son accession à la présidence avait marqué le retour, son bilan économique et social est beaucoup moins brillant.

Le nom de Mme Corazon Aquino reste lié à un moment magique de l'histoire des Philippines : un moment d'espoir et d'unanimisme d'un peuple en quête de confiance en lui, un moment où il a cru être maître de son destin. «Cory» a éveillé chez ses compatriotes un sentiment oublié : le sens de la dignité. De cela, ils lui sauront toujours gré. Veuve de Benigno «Ninoy» Aquino, qui incarna la résistance à la dictature, Mme Aquino restera celle qui a su unir les Philippins contre Marcos puis, en février 1986, abattre son régime. Mais elle ne sut jamais muer l'utopie dont elle était porteuse en imagination politique.

Pour se démarquer de la dictature, Mme Cory Aquino voulut rétablir la démocratie, plaquant sur une société en lambeaux et un pays ruiné un système politique «à l'américaine». Mais elle négligea de donner un début de solution au drame d'une nation dont 70 % de la population vit sous le seuil de pauvreté. Son autorité morale lui aurait alors tout permis. Mais, par inexpérience, ou atavisme de classe, elle gaspilla ce capital. La présidente demeura longtemps populaire, car nul n'est prêt à renier ses rêves! Mais la volée d'espérances cristallisée par une femme qui avait avec elle Dieu et un peuple assoiffé d'espoir, s'évanouit comme se distendait ce lien quasi mythique avec ceux qui avaient cru se reconnaître en cette victime de l'arrogance du pouvoir des Marcos.

La saga de «Cory» débuta comme une épopée. C'est moins un programme que sa personnalité qui conquit les Philippins. Rien ne désignait la fille de l'une des plus riches familles de l'archipel, élevée chez les sœurs et mariée au brillant fils d'une autre grande famille, de politiciens cette fois, Ninoy Aquino, pour connaître une destinée autre que celle d'une épouse effacée. *« Jusqu'au 23 août 1983* [jour de l'assassinat de son mari]*c'est Ninoy qui décidait. Lorsqu'il a été emprisonné, j'ai commencé à apprendre à résister, à être forte »*, nous disait-elle en février 1986.

Son milieu et son éducation avaient formé Mme Aquino à être à l'aise avec le pouvoir. Elle fit campagne contre Marcos sans se départir de ce naturel, de cette spontanéité à la fois chaleureuse et retenue, propres aux femmes de la haute société philippine. En privé, elle se laissait encore aller aux doutes devant ceux qu'elle avait connus autrefois – pour se reprendre inopinément et dire, droit dans les yeux : *« Vous n'écrivez pas cela, n'est-ce pas ? »*. *« Je me présente pour la mémoire de Ninoy mais aussi pour moi-même*, nous expliquait-elle alors. *« J'ai cinquante-deux ans. J'ai cinq enfants. J'ai été heureuse, j'ai vécu des drames : ma vie est faite. Je n'ai rien à prouver. Mais j'ai pensé que je ne serai jamais en paix avec moi-même si je refusais de faire campagne contre Marcos. »*

L'antithèse des Marcos

On ne pouvait rêver meilleur symbole à opposer au dictateur. Ceux qui poussèrent «Cory» à se présenter pensaient qu'il serait toujours temps, si elle était élue, de pallier son inexpérience. C'était *«un pari»*, convient sa belle-sœur Mme Kashiwahara, cinéaste, qui « forgea » la figure de la candidate, jouant de ses maladresses pour les muer en un gage de spontanéité et de sincérité. Ainsi naquit Cory super-star.

Peu de chose séparait Ferdinand Marcos et Ninoy Aquino. Ils étaient brillants, intelligents, charismatiques et manœuvriers l'un et l'autre. Ils différaient sur un point : leur femme. Imelda compensait dans la flamboyance et des rêves jamais assouvis de richesse une enfance pauvre, aiguillonnant l'ambition de Ferdinand. «Cory», elle, avait, dans son effacement apparent, la sérénité des privilégiés et prêchait la modération au bouillant Ninoy. Cette femme à la silhouette frêle, toujours vêtue d'une simple robe jaune – couleur qui devint le symbole de sa lutte, – au maquillage discret et aux grosses lunettes, allait, de sa petite voix au ton acidulé et chantant, mobiliser tant les classes moyennes que les humiliés. *« Co-ry ! Co-ry ! Co-ry ! »*, répondait la foule : le *people's power* était né.

Dans ce pays du verbe et du mysticisme, Mme Aquino mua en emblème politique sa douleur de veuve et sa dévotion. Candidate de Dieu, soutenue par l'Eglise catholique – une force dans un pays dont la grande majorité de la population est chrétienne – et finalement catapultée par la révolte des jeunes officiers, du général Fidel Ramos et de M. Juan Ponce Enrile (alors ministre de la défense), elle parvint au pouvoir à la suite d'élections qui avaient discrédité Ferdinand Marcos.

«Sainte Cory» disposait d'une immense force morale, mais son inexpérience et son indécision ne tardèrent pas à se faire sentir. Soucieuse de se démarquer de Marcos, elle fit élaborer une nouvelle Constitution qui entra en vigueur en 1987. Elle poursuivit par ailleurs une politique de réconciliation nationale et d'ouverture vers les communistes, qui se traduisit par un cessez-le-feu de courte durée mais qui lui aliéna son armée. Très vite, la présidente tendit à devenir l'otage du haut commandement militaire – d'autant que commençait la saison des putschs des jeunes officiers du Mouvement de réforme des forces armées (RAM) qui avaient porté l'estocade à Marcos : six coups de force eurent lieu entre 1986 et 1989. Mme Aquino en sortit chaque fois plus affaiblie.

Seule, au pouvoir

Au pouvoir, elle s'était retrouvée seule. Elle avait ses convictions, ses principes et son courage. Mais elle hésita à user de sa puissance pour remédier aux maux du pays. Et commença la dérive! Tous ses conseillers furent loin d'être à la hauteur. Parce qu'elle avait aussi besoin pour elle-même de s'affirmer, elle tendit à écarter les proches de Ninoy – ceux qui l'avaient connue passant les petits fours et vis-à-vis desquels elle se sentait en infériorité. Si elle conserva longtemps son aura dans l'imagination populaire, elle le dut à son image de victime manipulée. Mais peu à peu il fallut se rendre à l'évidence : Cory ne gouvernait pas.

L'enlisement des réformes (notamment la réforme agraire, votée par un Parlement bourré de propriétaires terriens) accrédita la conviction que la « révolution » de février n'était qu'une restauration. Le retour de cette grande bourgeoisie bien-pensante – non dénuée d'allure comparée aux parvenus dont s'entoura Marcos – se matérialisa dans la redistribution aux anciens possédants des richesses dont le dictateur les avaient spoliés. Le moralisme de la campagne électorale avait tourné : l'étendue de la corruption n'avait rien à envier à celle du régime défunt; simplement, elle était moins monopolisée. La présidente, elle-même inattaquable, ferma les yeux sur les « indélicatesses » de son entourage, et en particulier de son propre frère, «Peiping» Cojuangco.

Le peuple philippin ne nourrit pas assez d'illusions sur les puissants pour en avoir pris ombrage. Mais il tardait à sentir les retombées de la « révolution ». *« Cory Aquino s'est préoccupée de ce qu'elle connaissait, de ce dont elle avait souffert* [absence de liberté]; *mais la pauvreté, elle a toujours ignoré ce que c'est. »* Terrible commentaire d'un jésuite qui fut l'un de ses conseillers. La dégradation des conditions de vie, la corruption conjuguée à l'arbitraire et la répression, tout ceci engendra désillusion et rancœur. Le *people's power* se fanait, sur les T-shirts et dans les cœurs.

Confortées par la communauté internationale et épaulées par les Etats-Unis et le Japon qui injectèrent des milliards dans l'économie, les Philippines quittèrent un peu l'ornière. Mais ce décollage ne profitait qu'à une minorité. Fin 1989, une grave crise des services publics, conjuguée à l'inflation et au chômage, élargit le fossé entre les nantis et la majorité. Les catastrophes naturelles des deux dernières années et la récession mondiale ont aggravé la situation.

Mme Aquino paraissait assiégée. Grâce à l'intervention américaine, elle avait échappé de peu au putsch de 1989. Ce coup de force révéla le vide du pouvoir : la présidente ne pouvait plus compter sur son armée, et elle avait perdu ce rapport quasi mystique avec les Philippins qui avaient attendu d'elle qu'elle gouverne. Même si l'Eglise continuait à la soutenir, Cory avait perdu le *« mandat du ciel »*. Simplement peut-on prédire qu'elle rejoindra la galerie des héros mythiques de son pays, dont la saga, déformée et magnifiée par l'imagination, finit par l'emporter sur l'histoire tout court.

PHILIPPE PONS

□ **Découverte de charniers.** – Des centaines de personnes enlevées par la guérilla communiste philippine (NPA) dans les dernières années pourraient avoir été enterrées dans des charniers récemment découverts dans plusieurs provinces, a affirmé mercredi 1er juillet un porte-parole de l'armée. Le général Romeo Padiernos a déclaré que les forces de l'ordre venaient de trouver de tels charniers dans quatre provinces du nord et du centre du pays. De telles découvertes avaient été faites pour la première fois en 1986 dans l'île de Mindanao, dans le sud de l'archipel. Des dizaines de maquisards et de villageois auraient été exécutés par la NPA, qui les soupçonnait d'être des espions. – *(AFP.)*

MONGOLIE : menace de crise

Les anciens communistes sont gênés par l'ampleur de leur victoire électorale

La trop belle victoire des communistes « réformés » aux élections du 28 juin (ils ont, officieusement, recueilli plus de 70 sièges sur 76) fait planer la menace d'une crise sur la Mongolie, premier pays d'Asie à avoir rejeté, en 1990, le marxisme pour la démocratie.

OULAN-BATOR

de notre envoyé spécial

Qui, de l'opposition, du pouvoir ou de la population, est le plus désemparé en Mongolie après la trop belle victoire de l'ex-PC le 28 juin ? L'objectif inavoué du Parti révolutionnaire populaire mongol (PRPM) était de conserver le pouvoir tout en laissant un espace significatif à une opposition «faire-valoir». C'est manqué! Les quelques sièges dont les partis démocratiques disposeront au Grand Khoural ne refléteront pas le vote du pays : selon l'opposition, en effet, ses candidats ont eu 45 % des voix.

« Les gens sont déçus. On a l'impression d'avoir fait une élection pour rien », confiait un responsable de l'opposition à l'annonce de résultats officieux que le PRPM se refusait à confirmer. Cette situation paradoxale résulte d'une loi électorale que les anciens communistes – divisés entre modernistes responsables de la démocratisation introduite depuis deux ans et une aile encore très stalinienne – avaient pris soin de tailler sur mesure.

Les partis de l'extérieur

Le scrutin majoritaire à un tour laissait peu de chances à une opposition qui se présentait dispersée. Mais pour être, selon une image très mongole, «passés de l'autre côté du cheval», le PRPM, qui se réclame aujourd'hui d'une *« doctrine du juste milieu »*, mêlant de façon floue progrès social, unité nationale et *« philosophie orientale »*, en sont réduits aller à quêter des opposants.

Les partis démocratiques (quatre formations réparties en deux camps distincts) ont rejeté les offres faites en sous-main de négocier le retrait discret de quelques députés du PRPM en vue de renforcer leurs rangs au parlement. Leurs chefs, dont certains participaient depuis deux ans au pouvoir, n'ont en général pas contesté la validité du scrutin. Ils ont affirmé vouloir créer une formation d'opposition unifiée.

Ces partis, qui ne cachent en rien l'assistance qu'ils ont reçue des Etats-unis et de d'Allemagne, entre autres, doivent aussi se déterminer face au «danger» que certains d'entre eux désignent désormais publiquement : une main mise économique de la Chine populaire sur le pays, par le biais de l'ex-parti communiste. *« Pendant deux cent cinquante ans, nous avons subi la domination des Mandchous »* [alors occupants du trône chinois], a souligné l'un de leurs leaders, représentant de l'embryon de classe moyenne né des réformes. *Puis, pendant soixante-dix ans, le PRPM a mené une politique pro-soviétique. Il y a deux ans seulement que la Mongolie a pu se donner les moyens d'une politique réellement indépendante. Cette politique est aujourd'hui menacée »*, a-t-il ajouté par allusion à la complicité notoire de Pékin dans la victoire du PRPM.

L'aile réformiste de ce parti est cependant consciente du risque. Un fort sentiment de méfiance envers Pékin s'y fait jour à présent que le «bouclier» soviétique s'est évanoui. Dès lors, il pourrait désormais se produire une cassure au sein de l'ex-parti communiste. La statue de Vladimir Illitch Oulianov, qui trône toujours près de la place centrale d'Oulan-Bator, va peut-être elle aussi disparaître à son tour, après celle de Staline, abattue en 1990 dans l'euphorie de la «révolution douce» mongole.

FRANCIS DERON

□ **SRI-LANKA : plus de 200 morts dans les combats entre l'armée et les rebelles tamouls.** – D'intenses combats ont eu lieu mardi 30 juin autour d'une tête de pont établie par l'armée srilankaise à l'orée de la péninsule de Jaffna. Ils ont provoqué la mort de 19 soldats et d'au moins 200 rebelles du LTTE tamoul, selon un porte-parole militaire. Ces affrontements portent à 293 tués le bilan de l'offensive lancée le 28 juin en vue de couper une nouvelle fois la route reliant la péninsule, aux mains des «Tigres» indépendantistes, au reste de l'île. Le LTTE a pris les armes en 1983 pour créer un Etat séparé, l'Eelam, pour les quelque 2 millions de Tamouls vivant dans le nord-est de Sri-Lanka. Les affrontements ont fait plus de 20 000 morts. – *(AFP.)*

JAPON : un rappel à l'ordre du gouvernement

Les manuels scolaires doivent mentionner le droit du pays à posséder une armée

Les manuels qui seront utilisés l'an prochain par les écoliers japonais ont été révisés à la demande du ministère de l'éducation, afin que soit mentionné le droit du Japon à posséder une armée à des fins d'autodéfense, rapporte la presse du mercredi 1er juillet. Sept éditeurs, qui avaient omis une mention explicite, ont été rappelés à l'ordre. Le ministère leur a ordonné d'inclure plusieurs notions dans leurs manuels d'éducation civique destinés aux collégiens : que chaque pays a le droit de se défendre et fait en effet des efforts pour sa propre autodéfense; et une présentation de l'objectif et des tâches assignées aux forces d'auto-défense, appellation de l'armée japonaise créée en 1954. Le sujet est très sensible. Les retouches ou omissions imposées naguère par les autorités dans les manuels ont suscité des polémiques, sans parler des vives réactions de plusieurs pays asiatiques, dont la Chine et la Corée, victimes du militarisme japonais avant et pendant la deuxième guerre. – *(AFP.)*

A TRAVERS LE MONDE

AFGHANISTAN

Reprise des combats à Kaboul

Des combats ont eu lieu mercredi 1er juillet à Kaboul entre miliciens ouzbeks et fondamentalistes sunnites. La bataille, qui a fait 15 morts et une quarantaine de blessés, a repris lorsque les hommes du général Rashid Dostom ont voulu arrêter un char du groupe Ittehad (dissident du Hezb).

Commencés près du vieux bazar, les affrontements, à la mitraillette et à la grenade, ont vite gagné de nombreux quartiers de la capitale, avant d'être mieux circonscrits. Le calme avait régné depuis la désignation, le 28 juin, de M. Burhanuddin Rabbani à la tête de l'Etat.

La prochaine installation comme premier ministre de M. Abdul Fareed, un ingénieur membre du parti de M. Gulbuddin Hekmatyar, suscite l'inquiétude dans la capitale : un porte-parole de cette faction fondamentaliste a en effet annoncé que M. Fareed entrerait dans la ville accompagné de mille hommes armés. La milice ouzbèke a plus de 20 000 combattants à Kaboul. – *(AFP.)*

AFRIQUE DU SUD

Les syndicats annoncent une grève générale « sans précédent » en août

Une grève générale *« de proportions sans précédent »* sera lancée, à partir du 3 août, si le gouvernement ne s'est pas engagé, d'ici là, à la mise en place rapide d'un *« gouvernement transitoire non racial pour superviser la transition vers la démocratie »*, a annoncé, mercredi 1er juillet, à Johannesburg, la COSATU, la plus importante des confédérations syndicales, qui revendique 1,3 million d'adhérents. La durée de cette grève sera fixée en concertation avec le Congrès national africain (ANC) et le SACP (Parti communiste), a précisé le secrétaire général de la COSATU, M. Jay Naidoo.

Dès ce mois-ci, des *« actions de masse »* devraient débuter, avec l'occupation de bâtiments gouvernementaux et municipaux, dont ceux de la radio et télévision d'Etat – où les employés noirs sont en grève depuis six semaines. La COSATU prévoit aussi de lancer, début août, une grève des impôts sur le revenu, dont le montant serait versé à un *« fonds pour une Afrique du Sud démocratique »*, utilisable par un futur *« gouvernement démocratique »*. – *(AFP, Reuter.)*

ALGÉRIE : selon l'agence officielle de presse APS

L'assassin de Mohamed Boudiaf, un officier du contre-espionnage aurait agi par conviction religieuse

On estime à plus de cent mille le nombre de personnes descendues dans les rues d'Alger pour assister, mercredi 1er juillet, aux obsèques nationales du président Mohamed Boudiaf. M. Slimane Amirat, soixante-trois ans, président du Mouvement démocratique pour le renouveau algérien (MDRA) a succombé, mercredi, à une crise cardiaque après avoir été pris d'un malaise en se recueillant devant la dépouille mortelle de Mohamed Boudiaf. Compagnon de Krim Belkacem, l'un des chefs historiques du FLN assassiné en exil à Francfort en 1970, M. Slimane Amirat avait été un farouche opposant au régime du colonel Boumediène en créant le MDRA. En janvier dernier, il avait salué l'arrivée au pouvoir de Mohamed Boudiaf à la tête du Haut Comité d'Etat comme *« l'apparition d'un authentique patriote »*.

La veuve de Mohamed Boudiaf a, pour sa part, renouvelé l'appel lancé, mardi 30 juin, par son fils aux autorités pour que celles-ci révèlent la vérité sur l'assassinat de son époux (*le Monde* du 2 juillet). *« Moi, son épouse, et ses enfants exigeons que toute la lumière soit faite et que justice soit rendue. Qui a tué Mohamed Boudiaf ? Quels en sont les commanditaires ? »* Mme Fathia Boudiaf, qui estime qu'en tuant son mari *« on a voulu assassiner l'espoir »*, a souligné que *« malgré le peu de temps passé à la tête de notre pays,* [Mohamed Boudiaf] *est déjà le symbole de cette Algérie nouvelle, comme il a été le symbole de notre indépendance »*.

Selon l'agence officielle de presse APS citant *« une source autorisée »*, l'assassin de Mohamed Boudiaf, *qui a été arrêté*, serait un sous-lieutenant du contre-espionnage algérien affecté à la garde rapprochée du président. Selon les informations d'APS qui n'ont pas été officiellement confirmées, cet officier aurait déclaré aux enquêteurs avoir agi par conviction religieuse. Aucune indication sur son appartenance éventuelle à la mouvance islamique ou sur l'identité d'autres commanditaires n'a pu être obtenue.

Des obsèques sous le signe de l'émotion et de la colère

ALGER

de notre envoyé spécial

Ils vociféraient et tendaient le poing, gens de toutes conditions sociales, jeunes et vieux, postés sur les hauteurs d'Alger, aux abords de la présidence. En attendant que démarre le cortège funèbre qui allait conduire la dépouille de Mohamed Boudiaf à la Grande Mosquée pour une ultime cérémonie religieuse, ils donnaient libre cours à leur exaspération plus qu'à leur chagrin. *« On nous a tellement menti que l'on veut maintenant savoir qui est derrière ce crime*, lançait une femme en pleurs. *On réclame justice. »*

Quarante huit heures après l'assassinat du président du Haut Comité d'Etat (HCE), beaucoup d'Algériens se sont fait une opinion : il y a eu bel et bien complot mais les islamistes n'y sont pour rien. Qu'on ne leur raconte pas d'histoires, que l'on n'évoque pas, comme M. Aboubakr Belkaid, ministre de la communication et de la culture, *« des mobiles immatériels »* qui auraient guidé la main des tueurs ou plutôt celle de leurs commanditaires.

« Le crime était signé : Mafia », titrait à la une, mercredi, le quotidien *la Nation* qui passe pour refléter les vues d'un FLN nouvelle manière. Mais, personne ne sait, au juste, ce qui se cache derrière ce mot mystérieux de Mafia, introduit, dans la terminologie politique du pays, par M. Mouloud Hamrouche, alors premier ministre, puis repris par M. Sid Ahmed Ghozali, son successeur, et enfin par Mohamed Boudiaf lui-même.

Comme s'ils n'avaient rien d'autre à se mettre sous la dent, beaucoup, le long des trottoirs d'Alger, allaient au plus facile et criaient : *« Chadli, assassin »*. Sur le nom de l'ancien chef de l'Etat, ils rassemblaient ainsi toute leur haine d'un passé difficile à gommer. Et, du coup, oubliant les reproches d'immobilisme qu'ils adressaient, très récemment encore, à celui que l'on portait en terre, ils découvraient que s'il n'avait pas dérangé quelqu'un, quelque part, il n'aurait pas été si lâchement assassiné. *« Il aimait le peuple et c'est pour ça qu'ils l'ont tué »*, remarquait un groupe de jeunes qui agitait une banderole avec ce serment : « Par la vie et par le sang, nous sommes avec toi, Boudiaf ».

Ses obsèques sans faste, suivies par quelques dizaines de milliers de ses compatriotes, ne donnèrent lieu à aucun vrai débordement comme l'on en avait connu, au mois de décembre 1978, lors des funérailles nationales d'un prédécesseur, Houari Boumediène. De la retenue certes, mais de l'émotion aussi pour saluer un homme de bonne volonté qui aura passé 168 jours seulement au pouvoir, victime d'un « système pervers » dont il maîtrisait mal les rouages.

Point de non-retour ?

Cette ville avec laquelle il n'avait pas encore eu le temps de se familiariser, trop occupé qu'il était à lever les inconnues d'un pouvoir dont, a priori, il ne voulait pas *« si cela devait faire des histoires »*, il la traversait pour la dernière fois. Dans un beau désordre, des milliers de gens faisaient, en courant, escorte à sa dépouille qui avait été placée à bord d'un simple camion militaire. Les administrations et les entreprises avaient donné congé, pour quelques heures, à leur personnel. Gendarmes en tenue de combat et policiers gourdin à la main, assistés de civils en armes recrutés Dieu sait dans quels bas-fonds, suffirent à assurer la bonne marche des choses, tandis que l'armée demeurait invisible.

Place des Martyrs, au pied de la Casbah, fief intégriste s'il en est, la foule mêlait aux cris des slogans, et aux invocations religieuses, des chants patriotiques. Le président de la Chambre nationale de commerce, ancien officier de wilaya pendant la guerre de libération, livrait, sur la chaussée, son sentiment sur la suite des événements. *« Ce ne sera pas un accouchement sans douleur*, estimait-il, *mais l'Algérie peut encore produire d'autres Boudiaf. »* Et de conclure son propos sur un ton résolument optimiste : *« Nous avons atteint un point de non-retour sur le chemin de la liberté »*.

A l'heure de la première prière de l'après-midi, comme le veut la tradition, le cercueil de Mohamed Boudiaf était déposé sur le seuil de la Grande Mosquée où l'imam du lieu confiait le sort de *« l'Absent »* à la miséricorde d'Allah. Puis, pour des raisons de sécurité, le convoi mortuaire longeait de nouveau le port plutôt que de traverser le centre-ville, pour gagner le cimetière de Dar-El-Alia, aux portes de la capitale. Les sirènes des bateaux à quai se mirent alors à mugir. La mer était calme et sans rides. Contraste saisissant avec l'Algérie, fiévreuse et agitée.

A l'entrée du cimetière, des voix s'élevaient de la foule pour conspuer l'ancien parti unique : *« A bas le FLN »*, d'autres, beaucoup plus audacieuses, pour rappeler les visées de l'ex-FIS : *« Pour l'islam, nous combattrons jusqu'à la mort »*. Parvenue au carré des Martyrs de la révolution, où sa dépouille devait être inhumée aux côtés de l'émir Abd-El-Kader, le héros national algérien, et de Houari Boumediène qu'il ne portait pourtant pas dans son cœur, Mohamed Boudiaf reçut l'hommage officiel des siens.

Il y avait là, autour de sa famille et notamment de son fils Nacer – dont les dires tendraient à conclure que son père avait été victime d'une confiance excessive dans son entourage, – les quatre membres restants du HCE, dont l'énigmatique général Khaled Nezzar, ministre de la défense, en civil et s'aidant d'une canne pour marcher. Il y avait aussi le dernier carré des *« chefs historiques »* et, parmi eux, MM. Hocine Aït Ahmed, secrétaire général du Front des forces socialistes (FFS), et Ahmed Ben Bella, le premier chef de l'Etat algérien, avec lesquels Mohamed Boudiaf n'était plus sur la même longueur d'onde politique.

M. Roland Dumas représentait la France, et le président mauritanien – seul chef d'Etat présent à la cérémonie – une Union du Maghreb arabe (UMA) bien mal en point. Hassan II, qui, à la requête des autorités algériennes, alors mal disposées à son endroit, avait dû s'abstenir d'envoyer une délégation officielle aux obsèques de Boumediène, avait expédié son ministre des relations avec le Parlement aux funérailles de celui qui, pendant son long exil, avait élu domicile au Maroc. Eternel pèlerin, M. Yasser Arafat, chef de l'OLP, était aussi de la partie : il fut le premier à jeter une poignée de terre sur le cercueil, après la sonnerie aux morts et la salve d'honneur.

Il revint à M. Sassi Lamouri, ministre des affaires religieuses, et l'un des représentants de l'aile modérée de la mouvance islamique, de prononcer l'éloge funèbre du défunt dont il compara, d'emblée, le sort à celui de Mme Indira Gandhi, victime, elle aussi, de la confiance qu'elle avait placée dans ses gardes du corps. *« Les grands hommes sont toujours éliminés par des médiocres*, fit-il remarquer sur un ton déclamatoire qui convenait aux circonstances. *Combien de lions, au cours de l'histoire, ont-ils été tués par des chacals ! »*

Au même endroit, le 29 décembre 1978, M. Abdelaziz Bouteflika, alors ministre des affaires étrangères, avait pris à témoin les mânes de Boumediène que *« la Révolution socialiste allait continuer sous l'égide du FLN... »* Des promesses qui, aujourd'hui, résonnent dans le vide. C'est justement son souci de liquider cet héritage, de rompre avec le passé, qui a peut-être valu à Mohamed Boudiaf de mourir de mort violente. Les Martyrs de Dar-El-Alia ne seraient-ils pas tous ceux d'une seule cause ?

JACQUES DE BARRIN

PROCHE-ORIENT

IRAK : l'arsenal militaire avant la guerre du Golfe

M. Bush affirme que les Etats-Unis n'ont pas aidé Bagdad à se doter d'armement

Les quatre cents « bérets bleus » et quelque sept cents fonctionnaires de l'ONU chargés de l'aide humanitaire aux populations irakiennes ont entamé, mercredi 1er juillet, leur deuxième année d'activité en Irak, alors que les négociations pour le renouvellement de l'accord régissant leur présence dans ce pays – et venu à expiration mardi – n'ont pas encore abouti. Le secrétaire général de l'ONU, M. Boutros Boutros-Ghali, s'attend néanmoins *« très prochainement à une réponse positive »* à ce sujet de la part des autorités irakiennes. Par ailleurs, dans un entretien à la chaîne de télévision CBS, le président George Bush a démenti que son administration ait aidé l'Irak à se doter d'armes de destruction massive.

NEW-YORK

de notre correspondant

Répondant à *« ces révisionnistes qui étaient contre nous lors de l'opération « Tempête du désert » et qui tentent maintenant d'apparaître sous un jour favorable à l'approche des élections »*, M. Bush a accusé ses rivaux politiques de répandre *« de fausses accusations »*. *« Nous ne sommes pas allés renforcer les capacités nucléaires, biologiques ou chimiques irakiennes. Nous n'avons pas fait cela. Vous répétez ce qui est faux »*, a répondu M. Bush au présentateur.

Ce dernier l'interrogeait sur les garanties de crédit accordées à l'Irak pour l'achat de denrées agricoles et dont le produit avait été détourné par Bagdad pour financer notamment son programme nucléaire, selon le témoignage fourni la semaine dernière devant la commission judiciaire de la Chambre des représentants par M. Frank Lemay. Ce haut fonctionnaire du département d'Etat avait indiqué aux parlementaires qu'il avait informé ses supérieurs de ses constatations. En vain.

Plusieurs commissions du Congrès ont entrepris une enquête pour déterminer si les administrations Reagan, puis Bush, ont volontairement ignoré la menace que constituait le développement du complexe militaro-industriel irakien, réalisé en partie grâce aux quelque 5,5 milliards de dollars de garanties d'emprunts (sur lesquelles 1,3 milliard n'ont pas été remboursés), obtenues des Etats-Unis par le président Saddam Hussein entre 1983 et 1990.

Washington avait justifié cette aide comme étant le seul moyen de contrer la montée en puissance de l'Iran.

SERGE MARTI

La succession du président du Haut Comité d'Etat

Pour le pouvoir à nouveau le même dilemme

Pour la deuxième fois en moins de six mois, l'Algérie vit la même situation : celle de la succession du chef de l'Etat. L'épisode d'aujourd'hui est certes plus tragique que celui de janvier dernier, lorsqu'il ne s'agissait que de pourvoir au remplacement d'un président démissionnaire. Mais, à cette différence près, le scénario est identique : le pouvoir politique paraît désemparé devant la difficulté de définir ce qu'il convient de faire.

En janvier dernier, la coalition des militaires, des ministres et des représentants de la société civile, qui avaient poussé le président Chadli à la démission, avait dû improviser lorsque M. Benhabiles, président du Conseil constitutionnel, pressenti pour prendre la succession du chef de l'Etat, avait prudemment décliné l'offre. Il avait fallu plusieurs jours d'intenses négociations pour que, finalement, Mohamed Boudiaf, qui ne demandait rien, accepte de prendre le relais et se laisse propulser à la tête d'une structure collégiale inédite. Tout le monde avait le sentiment, alors, que le nouveau chef de l'Etat était la dernière chance d'un système dont les gérants, profondément divisés, n'étaient d'accord que sur un seul point : débarrasser le pays de l'hypothèque islamiste.

Deux solutions s'offraient alors à Mohamed Boudiaf : soit tenter de briser les reins des « barbus » en assumant une répression sans concessions, soit privilégier une thérapeutique douce, faite de répression sélective et d'intégration politique, y compris en suscitant la formation d'un gouvernement d'union nationale, où l'aile « modérée » du Front islamique du salut (FIS) aurait eu sa place. D'une certaine façon, Mohamed Boudiaf est mort pour n'avoir pas pu, ou voulu, choisir entre ces deux options. Dépendant d'une armée qui voulait en découdre, trop isolé pour faire passer dans les faits ses déclarations d'ouverture, il a fait du *« rétablissement de l'autorité de l'Etat »* l'axe presque unique de sa politique, alors que la pression internationale, comme ses propres convictions, lui interdisaient de mener ce processus à son terme. Au même moment, le gouvernement de M. Sid Ahmed Ghozali, trop marqué par ses origines, se révélait incapable d'offrir aux Algériens des perspectives politiques nouvelles, susceptibles de les détourner du mirage islamiste. Très rapidement, Mohamed Boudiaf, malgré son intégrité et ses discours sur le « changement radical », est apparu prisonnier d'un système qui l'avait « digéré », quasi incapable d'agir sur les événements.

Les pouvoirs de l'armée

Son successeur devra affronter le même dilemme. Quelle que soit la solution que retiendra le Haut comité d'Etat (HCE) pour remplacer Mohamed Boudiaf – désignation à la tête du HCE d'une nouvelle personnalité civile ou militaire, voire d'un triumvirat, – le mutisme actuel des dirigeants montre assez bien la difficulté de la tâche. Cependant, dans les conditions dramatiques d'aujourd'hui, la ligne « dure » a plus de chances que d'autres de prévaloir. Ce qui pose avec acuité la question de l'armée.

« Les autres pays ont une armée, l'armée algérienne, elle, a un pays », estimait un historien, M. Mohamed Harbi. De fait, peu d'institutions algériennes ont, autant de pouvoir que l'armée. Bien qu'elle ait toujours pris un soin jaloux à ne pas apparaître à l'avant-scène, dissimulant soigneusement les repères qui permettraient d'évaluer son influence et sa puissance – le budget militaire n'est pas rendu public, – nul ne doute de son rôle éminent.

Organisme quasi autogéré, l'armée algérienne ne rend de comptes qu'à elle-même, décide de ses promotions internes, de sa doctrine d'emploi et des moyens qu'elle met en œuvre. Depuis l'indépendance, aucun président n'a été installé à la tête de l'Etat, sans qu'elle ait joué un rôle décisif dans sa nomination, justifiant sa réputation de seul parti réellement organisé sur l'ensemble du territoire.

Pour autant, l'armée, malgré les mystères dont elle s'entoure, est moins homogène qu'il n'y paraît. L'inculpation de l'ancien chef d'état-major, le général Mostefa Belloucif, a ainsi laissé entrevoir où pouvaient mener les discours du défunt président sur la corruption, pour peu que les actes suivent les paroles. En accusant, sans les nommer, plusieurs de ses pairs de spéculation immobilière ou de prélèvement de commissions occultes, le général Belloucif a clairement fait comprendre qu'il n'était pas disposé à faire seul les frais des vertueuses déclarations du pouvoir. Fondées ou non, ces accusations sont venues renforcer les convictions de la majorité des Algériens quant à la moralité de leurs dirigeants, fussent-ils généraux. Si les poursuites engagées contre le général Belloucif devaient être menées à leur terme, voire s'étendre à d'autres dignitaires, il est probable que plusieurs militaires de haut rang seraient rapidement éclaboussés, ce qui fragiliserait d'autant une institution qui ne paraît pas au meilleur de sa forme.

La pression islamiste

Car, autant que l'on puisse en juger à partir d'indiscrétions parcellaires, la cohésion politique de l'armée paraît avoir été quelque peu entamée par les arbitrages qu'elle a été obligée de rendre entre les différentes factions du pouvoir civil, comme par les conséquences, dans ses rangs, de la situation politique. En avril dernier, déjà, un hebdomadaire algérien s'était ainsi attiré les foudres des responsables militaires, en révélant que plusieurs centaines de gendarmes avaient préféré ne pas renouveler leur engagement.

Plusieurs journalistes ont par ailleurs été inquiétés pour avoir évoqué son rôle dans la répression des islamistes. Traditionnelle dans un pays où toute information sur l'armée, si banale soit-elle, est vécue comme attentatoire à la sécurité nationale, cette susceptibilité s'explique aussi par les contraintes économiques du moment. Corps longtemps privilégié, l'armée est désormais touchée par le manque de moyens dont pâtit l'Algérie, et qui l'oblige à reconsidérer les rythmes de sa modernisation et la masse de ses effectifs, non sans susciter inquiétudes et interrogations chez nombre de ses cadres.

Enfin l'ANP, armée de conscription, n'échappe pas à la pression islamiste qui agit sur toute la société. Bien que les responsables militaires nient farouchement toute forme de contagion, plusieurs éléments permettent de penser que la réalité est autrement plus contrastée. Les circonstances mêmes de l'assassinat du président Boudiaf ne laissent pas d'inquiéter. S'il s'avérait que les islamistes en sont les auteurs, on ne pourrait que constater que les tueurs, qui étaient bien renseignés, ont pu pénétrer sans difficultés le dispositif de protection présidentiel, bénéficiant à l'évidence de complicités qui ne s'expliquent que par une conviction commune.

Plusieurs signes laissaient d'ailleurs deviner la profondeur du mal. Il y a quelques semaines, une bombe artisanale avait déjà explosé à la grande mosquée d'Alger, quelques heures à peine avant que le président Boudiaf et le premier ministre ne viennent s'y recueillir pour la fête de l'Aïd. En mai dernier, c'était un tribunal militaire qui condamnait à mort deux sous-officiers d'active pour leur participation à l'attaque menée contre l'Amirauté, à Alger. Plus récemment, enfin, le ministre de l'intérieur, M. Larbi Belkheir, lui-même ancien général, devait démentir les rumeurs de *« désertions massives »* qui auraient touché la troupe, tout en étant obligé de reconnaître, pour la première fois, qu'un *« petit groupe »* de militaires, désormais *« neutralisés »*, avaient bien pris le maquis dans la région de Lakhdaria, à 70 kilomètres à l'est d'Alger.

Au dire de plusieurs spécialistes, l'épidémie est donc bien plus sérieuse que ne le reconnaissent les services officiels, provoquant de réelles inquiétudes parmi nombre de responsables anciens ou actuels. *« Dans ce pays*, estimait, avant l'assassinat de Mohamed Boudiaf, M. Cherif Belkacem, l'un des plus importants ministres du président Boumediène, *l'unité de l'armée a toujours été la garantie de la pérennité du pouvoir. Or le risque de son éclatement n'a jamais été aussi grand. »* Ce sombre pronostic revient à douter des moyens politiques dont disposerait une hiérarchie militaire qui se laisserait tenter par un durcissement du régime.

Pour autant, une solution d'ouverture politique en direction des islamistes ne paraît guère plus envisageable. Il faudrait pour cela que ceux qui ont encore en charge les affaires de l'Etat acceptent, hypothèse bien improbable dans les circonstances actuelles, de changer leur fusil d'épaule, quitte à payer ce revirement de leur départ du pouvoir.

A qui pourraient-ils même céder la place alors que les derniers mois ont montré le peu d'emprise qu'ont sur les événements les quelques partis qui prônent une politique de réconciliation nationale, ainsi que la vanité qu'il y a à construire, *ex nihilo*, ce « Rassemblement patriotique national » que le président Boudiaf appelait de ses vœux pour redistribuer les cartes ?

Surtout, les islamistes seraient-ils disposés, aujourd'hui, à accepter une hypothétique politique de la main tendue ? Ce qui semblait encore possible en janvier dernier, au lendemain de la démission du président Chadli, paraît désormais bien incertain. C'est tout le tragique paradoxe d'une situation lourde de menaces : malgré sa dissolution, ses emprisonnés et ses morts, le parti de M. Madani tient toujours dans ses mains le destin de l'Algérie.

GEORGES MARION

AFRIQUE

La fin du sommet de Dakar

L'OUA diffère l'adoption du projet sur « un mécanisme de prévention et de règlement des conflits »

Au cours du vingt-huitième sommet de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), qui s'est clos mercredi 1er juillet à Dakar, les chefs d'Etat africains ont appelé le Conseil de sécurité des Nations unies à se réunir sur le thème de la violence en Afrique du Sud et ont pris leurs distances à l'égard du gouvernement de Pretoria. Le projet de création d'un organisme pour la prévention et le règlement des conflits (*le Monde* du 30 juin) a été longuement débattu, mais aucune décision n'a été prise.

DAKAR

de notre envoyée spéciale

L'OUA a l'utilité *« d'une cour de village où tout se négocie et où tout se règle par la palabre »*, annonçait la brochure officielle préparée par le pays hôte, le Sénégal. Il fallut effectivement de longues palabres pour que les vingt-sept chefs d'Etat fassent leur l'idée, chère au secrétaire général de l'Organisation, de créer *« un mécanisme de prévention, de gestion et de règlement des conflits en Afrique »*.

Un mécanisme pourtant guère contraignant. M. Salim Ahmed Salim, qui a créé une division administrative chargée des conflits au secrétariat général, souhaite simplement que cette division soit prise en charge, au niveau politique, par le bureau du sommet (composé du président et des vice-présidents). La constitution d'une force chargée du maintien de la paix, à partir d'unités qui resteraient au sein des armées nationales, sous-tend le projet. Mais il n'en fut pas question à Dakar, le principe même de la création du mécanisme fut finalement adopté, mais seulement du bout des lèvres : le secrétaire général a été chargé d'*« entreprendre une étude approfondie »* de la question, laquelle ne fera l'objet d'une décision que dans un an, lors du prochain sommet.

Autocrates contre « progressistes »

La *« cour de village »*, que constituent les chefs d'Etat africains, est de plus en plus composite. Pour preuve, la dichotomie entre les détracteurs du projet – soucieux avant tout de régler sans ingérence leurs conflits internes – et les « progressistes ». A classer dans cette catégorie : le chef de la délégation togolaise, M. Aboudou Touré Cheaka, ministre des affaires étrangères, pour lequel *« l'instauration d'une vraie démocratie pluraliste »* est finalement le meilleur moyen de prévenir les conflits. *« S'il est donné à chaque catégorie sociale de la population de participer librement au débat national et à la gestion démocratique des affaires nationales, le recours à la force devient inutile »*, notait-il, au grand dam des autocrates.

L'un des plus récents membres de la *« cour »* fut encore plus direct. Dans un discours remarqué, le nouveau président – élu – de la Zambie, M. Frédéric Chiluba, a souligné qu' *« il y a quelque chose qui ne va pas sur le continent » (...) ; sinon comment peut-on expliquer la misère et la destruction qui ont pris place et qui continuent de prendre place en Afrique ? »*. Et d'ajouter : *« Nous avons glorifié nos gouvernements, nos partis politiques, nos drapeaux nationaux, l'Etat, mais balayé la seule garantie pour une nation de réaliser pleinement son potentiel : les droits de l'homme et les libertés. »*

Plus d'un des chefs d'Etat présents a pu se sentir interpellé par ce discours. C'eut été le cas du président malgache, M. Didier Ratsiraka, s'il n'avait disparu juste après l'ouverture du sommet, conformément à l'arrangement négocié avec le premier vice-premier ministre de l'île, M. Francisque Ravony. M. Ratsiraka, qui a perdu ses prérogatives de chef de l'Etat tout en gardant le titre, a en effet tenu à venir rencontrer ses anciens collègues à Dakar, alors que le gouvernement malgache avait dépêché M. Ravony. Il fallut trouver une Cadillac supplémentaire et rajouter un fauteuil pour le président, en mal de *« crédibilité vis-à-vis des autres chefs d'Etat »*, selon le chef de la délégation malgache officielle.

« Précipitation indécente »

M. Sassou N'Guesso, qui vit au Congo la même situation précaire que M. Ratsiraka, avait fait, lui aussi, le voyage. Le général togolais Gnassingbe Eyadema, touché également par le syndrome de la Conférence nationale fatale aux chefs d'Etat, y avait en revanche renoncé. C'est d'ailleurs à Lomé que devait initialement se tenir ce vingt-huitième sommet, avant que la situation intérieure au Togo n'oblige à un transfert à Dakar. Ce qui vaut au président sénégalais, Abdou Diouf la présidence de l'OUA pour un an, avant que ses homologues égyptien, puis peut-être tunisien, ne prennent le relais (le Caire se propose d'accueillir le sommet de 1993, Tunis celui de 1994).

Au banc des accusés, après les autocrates dénoncés par les « progressistes », figurèrent ceux qui se sont empressés de faire des avances au gouvernement sud-africain de M. Frerederik De Klerk. En parlant à la tribune de, *« précipitation indécente »*, M. Nelson Mandela, chef de la délégation du Congrès national africain (ANC), visait plusieurs pays africains, à commencer par la Côte-d'Ivoire, qui vient d'établir des relations diplomatiques avec l'Afrique du Sud (*le Monde* du 9 avril). Le ministre ivoirien des affaires étrangères eut, paraît-il, à s'en expliquer devant l'Assemblée réunie à huis clos.

Sans être nommés, le Nigéria, le Sénégal et le Maroc (même s'il n'est pas membre de l'OUA) étaient également dans la ligne de mire, du fait de leurs contacts avec le gouvernement de Pretoria. Alors que la course semblait engagée entre pays africains, soucieux d'être parmi les premiers à nouer des relations avec l'Afrique du Sud, le massacre de Boipatong – qui a entraîné la suspension du dialogue entre l'ANC et le pouvoir – a obligé les uns et les autres à freiner leurs ardeurs.

Collectivement du moins, engagement est pris d'attendre et de voir. *« Il nous faut rester vigilants »*, a répété le président Abdou Diouf, pour lequel ce sommet de Dakar fut *« celui de la fidélité à des principes »*.

MARIE-PIERRE SUBTIL

EN BREF

□ **AFRIQUE DU SUD : l'ANC et les Jeux olympiques de Barcelone.** – Les athlètes sud-africains pourront revenir sur la scène olympique, dont ils étaient exclus depuis 1960, mais ils devront s'y faire les porte-parole de la *« paix et de la démocratie »* en Afrique du Sud, a annoncé, mercredi 1er juillet, à Johannesburg, le Congrès national africain (ANC), donnant ainsi un feu vert conditionnel pour une participation aux Jeux olympiques de Barcelone. – *(AFP.)*

□ **BURKINA : des militaires en expédition punitive.** – Des militaires, *« armés de ceinturons et de chaînes »*, ont mené, la semaine dernière, une expédition punitive contre les habitants de Fada-N'Gourma, à 200 kilomètres d'Ouagadougou, blessant quatre-vingt-trois personnes, a indiqué, mercredi 1er juillet, le Mouvement burkinabé des droits de l'homme et des peuples (MBDHP). Cette opération aurait été menée en représailles après une altercation entre un militaire et un civil. – *(AFP.)*

□ **MAURITANIE : arrestation de maquisards touaregs.** – Plus d'une dizaine de maquisards du Front islamique arabe de l'Azawad (FIAA, mouvement d'origine malienne) ont été arrêtés, cette semaine, à Nouakchott, a-t-on appris, mercredi 1er juillet, de source informée. Parmi eux figure, selon l'ordre national des avocats mauritaniens, Me Malainine Ould Bady, secrétaire général du FIAA, qui fut l'un des artisans du « pacte national » signé le 11 avril avec le gouvernement malien. – *(AFP.)*

□ **TCHAD : libération de prisonniers.** – Soixante-deux maquisards du Mouvement pour la démocratie et le développement (MDD) ont été relâchés, mercredi 1er juillet, a annoncé la radio nationale. Ces prisonniers avaient été arrêtés lors des combats de décembre 1991, dans la région du lac Tchad. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

SALVADOR

L'« adieu aux armes » des guérilleros

SAN-JOSÉ (Costa-Rica)

de notre correspondant

Contrastant avec la Colombie, où les négociations entre le gouvernement et la guérilla sont de nouveau dans l'impasse, le Salvador a fait un pas décisif vers la consolidation de la paix avec la démobilisation, mardi 30 juin, d'un premier contingent de rebelles. Quelque 20 % des effectifs du Front Farabundo Marti pour la libération nationale (FMLN), soit 1 681 combattants sur un total d'environ 8 000, ont remis leurs armes au cours de cérémonies organisées simultanément dans plusieurs régions du pays, en présence des observateurs de la mission des Nations unies pour le Salvador, l'ONUSAL.

Cet « adieu aux armes », selon l'expression utilisée sur les ondes de Radio-Venceremos, la station des rebelles désormais installée en plein cœur de la capitale, aurait dû commencer le 1er mai, conformément au calendrier établi lors de la signature des accords de paix le 16 janvier à Mexico. Des divergences sur l'interprétation des textes et la méfiance entre les deux parties – bien compréhensibles après douze années de guerre civile – avaient retardé jusqu'à la semaine dernière le regroupement des forces du FMLN dans quinze campements et la concentration des troupes de l'armée sur 62 positions (*le Monde* du 6 mai).

Le désarmement des guérilleros se poursuivra au rythme de 20 % des effectifs par mois jusqu'à la démobilisation totale du FMLN le 31 octobre. Les armes entreposées dans des conteneurs (fusils d'assaut américains M-16, kalachnikovs soviétiques, lance-roquettes, pièces d'artillerie) resteront sous la surveillance des insurgés et des représentants de l'ONUSAL. Elles seront détruites entre le 15 et le 31 octobre pour être *« transformées en monuments dédiés à la paix »*, selon le FMLN.

Les effectifs de l'armée réduits de 50 %

En contrepartie, les autorités ont dissous les deux forces paramilitaires – la police fiscale et la garde nationale – que le président Alfredo Cristiani avait tenté de réintégrer dans un nouveau corps. Le FMLN avait estimé qu'il s'agissait d'une *« violation flagrante »* des accords de Mexico. Au cours des prochains mois, les effectifs de l'armée seront réduits de 50 %, de 63 000 hommes à 31 000. Les cinq bataillons de lutte contre-insurrectionnels devront être dissous au rythme de un par mois à partir du 15 juillet. Les rebelles démobilisés auront le choix entre trois options : poursuivre leur activité politique dans le cadre d'un parti que le FMLN s'apprête à créer ; retourner à l'agriculture, d'où viennent la plupart d'entre eux ; passer les épreuves pour devenir membres de la nouvelle police nationale civile.

Dans une allocution prononcée à Perquin (200 kilomètres au sud-est de la capitale), qui fut longtemps un bastion de la guérilla, le principal dirigeant du FMLN, le « commandant » Joaquin Villalobos, s'est félicité de voir le Salvador se diriger enfin vers une *« vraie démocratie »*. Il a cependant tenu à rappeler qu'il y avait *« encore beaucoup à faire pour permettre la réinsertion des combattants dans la société, en particulier par la distribution de terres »*. En guise d'avertissement aux secteurs minoritaires d'extrême droite qui continuent de s'opposer aux accords, il a souligné que les rebelles encore en armes représentaient une *« garantie »* jusqu'à la fin du processus en cours.

BERTRAND DE LA GRANGE

ÉTATS-UNIS : selon une commission d'enquête

M. Bush n'a pas intrigué pour retarder la libération des otages américains de Téhéran en 1980

M. George Bush, alors candidat à la vice-présidence, n'a pas participé à une réunion qui se serait tenue à Paris en octobre 1980 entre des membres de l'équipe de campagne de M. Reagan et des représentants iraniens pour retarder la libération des otages de l'ambassade américaine de Téhéran, selon une commission d'enquête de la Chambre des représentants.

Mais le président de la commission, M. Lee Hamilton, un démocrate de l'Indiana, a souligné que l'enquête se poursuivait pour déterminer si l'équipe de campagne de M. Ronald Reagan avait conspiré avec l'Iran pour retarder la libération des otages afin de compromettre la réélection du président Jimmy Carter.

« Toutes les preuves crédibles conduisent à la conclusion que le M. Bush était aux Etats-Unis, entre le 18 et le 22 octobre 1980 et qu'il n'a assisté à aucune réunion secrète à Paris », a déclaré mercredi 2 juillet M. Hamilton au cours d'une conférence de presse. La commission a été mise en place en février pour enquêter sur cette affaire.

Les cinquante-deux otages de l'ambassade américaine de Téhéran avaient été libérés le 20 janvier 1981, quelques minutes après que M. Reagan eut prêté serment. Très peu de temps après, l'Iran avait commencé à recevoir des armes en provenance d'Israël. Ces faits avaient suscité des interrogations sur un éventuel accord entre l'équipe de M. Reagan et l'Iran, aux termes duquel l'Iran se serait engagé à libérer les otages pour favoriser les chances électorales de M. Reagan. – *(AFP, Reuter.)*

□ **ÉTATS-UNIS : nouveaux témoignages de viols émanant de femmes de l'armée américaine.** – Mme Barbara Franco, une ancienne militaire, a affirmé mardi 30 juin, devant la commission des affaires étrangères du Sénat, avoir été violée par deux hommes en 1975 à Fort-Hood (Texas) mais ne pas avoir signalé l'affaire à ses supérieurs parce qu'on lui avait fait croire à l'époque qu'elle ne pouvait avoir aucun recours. Mme Franco et deux autres anciennes combattantes, dont une réserviste affirmant avoir été sodomisée de force par son sergent durant la guerre du Golfe, ont affirmé à cette commission qu'elles s'étaient vu rabrouées par l'administration des anciens combattants lorsqu'elles avaient recherché un soutien psychologique. Ces témoignages interviennent après un autre scandale sexuel qui a secoué les forces armées et qui a provoqué la démission du secrétaire à la marine, M. Lawrence Garrett, le 26 juin. – *(AFP, AP.)*

DIPLOMATIE

Le coup d'envoi de la présidence britannique de la Communauté

M. Major et M. Delors affirment vouloir travailler « côte à côte »

Le premier ministre britannique, M. John Major, et le président de la Commission européenne, M. Jacques Delors, ont donné, mercredi 1er juillet, à Londres, le coup d'envoi de la présidence britannique de la CEE. Ils ont affiché leur intention de travailler *« côte à côte »*. Au cours de leur conférence de presse conjointe, a été dressée la liste des principaux sujets qui seront à l'ordre du jour des six prochains mois communautaires : mise en place du marché unique, financement futur de la CEE, préparation des négociations en vue de l'élargissement, suite du processus de ratification du traité de Maastricht, et définition du principe de subsidiarité limitant les pouvoirs de Bruxelles.

M. Major a affirmé son souhait que le concept de « subsidiarité » (qui veut que le communautaire n'intervienne que là où les Etats ne peuvent le faire avec plus d'efficacité) soit défini avec précision. M. Delors a ajouté qu'il n'était pas toujours très simple de *« trouver la limite entre ce qui est mieux fait à un niveau communautaire et à un niveau national »*.

Les Danois soulagés

D'autre part, M. Major a rejeté à nouveau l'idée d'une mise en quarantaine du Danemark. Il a affirmé que ce pays prendrait bien le relais de la Grande-Bretagne pour la présidence de la CEE, le 1er janvier 1993. En revanche, il n'a pas exclu que le Parlement britannique ne puisse pas ratifier le traité de Maastricht avant la date-butoir de la fin de l'année 1992. Dans un entretien au *Figaro*, publié jeudi 2 juillet, le ministre britannique des affaires étrangères, M. Douglas Hurd, a précisé pour sa part que, si le Danemark maintenait son « non », le traité de Maastricht ne pourrait pas entrer en vigueur : *« Autant dire que la responsabilité du Danemark est considérable »*.

Le gouvernement de Copenhague a enregistré, non sans un certain soulagement, la prise de position britannique sur la prochaine présidence semestrielle de la CEE, rapporte notre correspondante à Copenhague, Camille Olsen. Après les résultats du référendum négatif du 2 juin dernier, les autorités danoises craignaient de voir cette présidence tournante leur échapper.

Les optimistes du royaume de Margrethe II voient dans cette mesure « conservatoire » un bon signe, et ce d'autant plus qu'avant même le déroulement du référendum le bruit avait couru que M. Delors et son équipe envisageaient – même si les accords de Maastricht étaient ratifiés sans aucune difficulté – de priver les *« petits pays »* membres, après un éventuel élargissement, de la possibilité d'accueillir chez eux les sommets de la CEE aussi régulièrement que les *« grandes nations »*. Le président de la Commission européenne avait, quant à lui, démenti ces *« rumeurs »* qui auraient eu une certaine influence sur le « non » danois.

□ **L'Assemblée du Conseil de l'Europe souhaite la création d'un tribunal pour juger les crimes de guerre.** – Réunie en session d'été à Budapest, l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (« Europe des 27 ») s'est prononcée, mercredi 1er juillet, pour la création d'un tribunal international permanent pour juger les crimes de guerre, crimes contre la paix et crimes contre l'humanité, y compris le crime de génocide. Cette juridiction pourrait être saisie par tout Etat ou organisation internationale ou nongouvernementale. – *(AFP.)*

EUROPE

TCHÉCOSLOVAQUIE : un mois après les élections législatives

Le président Havel a formé un gouvernement fédéral de transition

Le président tchécoslovaque Vaclav Havel a annoncé, mercredi 1er juillet à Bratislava, où il effectuait sa première visite depuis les élections législatives des 5 et 6 juin, la formation du nouveau gouvernement fédéral. Il est composé de dix membres, sept de moins que dans le précédent, désignés paritairement par le Parti démocrate civique (ODS) de M. Vaclav Klaus et le mouvement pour une Slovaquie démocratique (HZDS) de M. Vladimir Meciar.

PRAGUE

correspondance

Le mandat du gouvernement dirigé par M. Jan Strasky (ODS) doit venir à échéance le 30 septembre, date à laquelle devra être décidée la partition éventuelle de la Tchécoslovaquie en deux Etats indépendants, selon les termes de l'accord politique passé entre les partis aux commandes dans les deux Républiques. M. Strasky (cinquante et un ans), économiste libéral proche de M. Klaus, était premier vice-premier ministre chargé de la réforme économique dans le gouvernement tchèque sortant. Il sera secondé par un représentant du HZDS, M. Rudolf Filkus, qui devient premier vice-premier ministre de ce gouvernement de transition chargé de la réforme économique. M. Filkus, économiste plus libéral que ses collègues du HZDS de tendance social-démocrate, était ministre de l'économie dans le premier gouvernement de M. Meciar, de juin 1990 à avril 1991.

Les ministères des affaires étrangères et de la défense, postes qui ont été l'objet de tractations serrées en raison des conditions posées par M. Havel, chef des armées et inspirateur de la politique extérieure du pays, ont été attribués à des candidats du premier ministre slovaque. Le chef de la diplomatie tchécoslovaque, actuel président de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), sera M. Jozef Moravcik, un juriste de quarante-sept ans, membre du conseil législatif du gouvernement fédéral sortant. Le ministre de la défense sera le général Imrich Andrejcak, ex-commandant de la région militaire Est (Slovaquie sous le régime communiste) et vice-ministre de la défense dans le gouvernement sortant. Le président Havel, qui aurait préféré un civil à ce poste, a toutefois affirmé, lors d'une conférence de presse donnée à l'issue de ses entretiens avec MM. Klaus et Meciar à Bratislava, qu'il *«fera un bon ministre»*.

Le chef de l'Etat «satisfait»

Le HZDS a reçu encore deux autres portefeuilles : celui de vice-premier ministre chargé des questions législatives revient à l'académicien Milan Cic (soixante ans), ex-ministre communiste de la justice et premier ministre slovaque de janvier à juin 1990. Le ministère de l'économie a été confié à M. Jaroslav Kubecka, vice-ministre de l'économie du gouvernement slovaque sortant.

Les deux derniers postes de vice-premier ministre sont revenus à M. Miroslav Macek (ODS, quarante ans), chargé de la liquidation du ministère fédéral des affaires sociales et du travail ainsi que de la commission pour l'environnement, et à M. Antonin Baudys (quarante-six ans), président de l'union chrétienne-démocrate (KDU), allié de l'ODS, qui devra préparer la dissolution des ministères des postes et des transports. Les ministères de l'intérieur et des finances seront également entre les mains de la droite tchèque, avec à leur tête M. Petr Cermak (trente-neuf ans, vice-président de l'ODS) et M. Jan Klak, adjoint de M. Klaus aux finances dans le gouvernement sortant.

M. Havel s'est déclaré *«satisfait»* de ce gouvernement dont il attend qu'il *«remplisse toutes ses fonctions constitutionnelles»* et a refusé de le considérer comme de *«second ordre»*. Selon les premières réactions politiques à l'annonce de la composition de ce gouvernement, on estime, au contraire, que ce cabinet fédéral jouera un rôle moins important que les gouvernements slovaque, formé la semaine dernière, et tchèque, dont la nomination était attendue jeudi, dirigés respectivement par MM. Meciar et Klaus.

MARTIN PLICHTA

BOSNIE-HERZÉGOVINE : alors que l'aide humanitaire commence à être distribuée dans Sarajevo

Le président Bush est réticent à l'envoi de soldats américains

Le président George Bush, tout en se déclarant *«épouvanté»* par la situation à Sarajevo, a clairement exprimé, mercredi 1er juillet, une très grande réticence à utiliser des forces américaines dans l'ex-Yougoslavie en année électorale américaine. Rappelant que les Etats-Unis disposaient actuellement de deux groupes navals croisant en Méditerranée et dans l'Adriatique, le président Bush a indiqué qu'il *«n'envisageait pas pour le moment»* d'utiliser ces forces et a exprimé l'espoir que la situation puisse s'améliorer *«sans que les forces américaines aient à intervenir»*. Ces propos interviennent, rapporte notre correspondant à New-York Serge Marti, après l'annonce mardi par le secrétaire à la défense, M. Dick Cheney, que les Etats-Unis se contenteraient de fournir, sous les auspices des Nations unies, un appui aérien et naval pour protéger l'acheminement des convois humanitaires vers Sarajevo. De son côté, le secrétaire d'Etat, M. James Baker, a indiqué, le 1er juillet, que deux avions militaire C-130 avaient été mis à la disposition de l'ONU, à la demande de celle-ci, pour transporter les vivres destinées à la Bosnie-Herzégovine.

Les déclarations américaines ont été sévèrement critiquées à Belgrade. Même si le Pentagone a souligné qu'aucun soldat ne serait déployé en Yougoslavie, l'agence officielle Tanjug estime qu'*«il est probable que Washington attend l'occasion d'intervenir»* et que *«ce n'est un secret pour personne que les Américains veulent la chute du gouvernement serbe»*. En revanche, il semble que le gouvernement de Belgrade cherche à apaiser ses relations avec Washington avec la nomination, mercredi, de M. Milan Panic au poste de premier ministre de la Yougoslavie, désormais réduite à la Serbie et au Monténégro. M. Panic, un homme d'affaires californien possédant la double nationalité américaine et yougoslave, aurait, selon certaines sources gouvernementales, repoussé une première offre à la mi-juin en attendant que les autorités américaines l'assurent qu'il pourrait conserver sa double nationalité.

80 000 manifestants à Belgrade

Quatre pays de la CEE (la Grèce, l'Italie, l'Espagne et la Grande-Bretagne) ont par ailleurs proposé de nouveaux avions pour participer au pont aérien de la Communauté européenne entre la capitale croate, Zagreb, et Sarajevo, a annoncé, mercredi, un porte-parole de la Commission européenne. Pour le moment, six avions (cinq français et un britannique) sont prévus pour participer au pont aérien en faveur des habitants de la capitale bosniaque, qui commencera jeudi si les conditions d'accès à l'aéroport le permettent.

A Sarajevo même, une trentaine de tonnes d'aide humanitaire française, la première à être parvenue dans la ville par avion, ont commencé à être distribuées mercredi à la population, assiégée depuis près de trois mois. Les vivres ont été acheminés par camion de l'aéroport à quatre entrepôts répartis dans le centre-ville et confiés aux associations caritatives locales. Il s'agit encore de quantités modestes, puisque les besoins de base quotidiens des 400 000 habitants sont évalués à environ 250 tonnes par jour.

Le premier convoi canadien de mille «casques bleus» de l'ONU est arrivé jeudi matin à Sarajevo pour assurer la sécurité de l'aéroport, après avoir été retardé en raison de petits accrochages au nord de la ville. Les premiers éléments d'un régiment d'infanterie de marine dépêché par la France ont d'autre part atterri mercredi à Sarajevo pour aider à la mise en place du pont aérien humanitaire. Ces soldats, qui font partie d'une unité qui a activement participé à la guerre du Golfe, vont prêter main forte aux «casques bleus» déjà sur place, dont le travail est sérieusement entravé par les champs de mines et la poursuite des combats entre factions rivales. Leur tâche prioritaire est d'assurer la sécurité du couloir humanitaire reliant l'aéroport à la ville. Malgré ces difficultés, M. Roland Dumas, le ministre français des affaires étrangères, s'est félicité de l'amélioration de la situation, estimant que *«le bilan est là»* après le voyage du président Mitterrand à Sarajevo.

Le président serbe, M. Slobodan Milosevic, rendu responsable par une grande partie de la communauté internationale pour la détérioration du conflit en Bosnie-Herzégovine, continue de subir la pression de l'opposition à Belgrade. Mercredi soir, environ 80 000 personnes ont défilé dans le centre de la capitale à l'appel du Mouvement démocratique de Serbie (DEPOS), qui manifeste depuis dimanche pour réclamer la démission de M. Milosevic. Un porte-parole du DEPOS a informé la foule qu'il avait été décidé de mettre jeudi un terme à ce mouvement continu de protestation. – *(AFP., Reuter, AP.)*

□ **HONGRIE : le président de la République refuse de signer le décret de limogeage des présidents de la télévision et de la radio.** – Le président de la République, M. Arpad Göncz, a refusé de signer le décret gouvernemental entraînant le limogeage des présidents de la radio et de la télévision, MM. Csaba Gombar et Elemer Hankiss, a annoncé, mercredi 1er juillet, la radio hongroise. Dans une lettre au premier ministre conservateur, M. Jozsef Antall, qui demandait ce limogeage, M. Göncz estime que la personnalité proposée pour succéder à M. Hankiss, à savoir le vice-président de la télévision, M. Gabor Nahlik, ne serait pas en mesure d'assurer l'indépendance de l'information. Depuis plusieurs semaines, le chef de l'Etat hongrois, qui appartient au principal parti de l'opposition libérale, est engagé dans une épreuve de force avec son premier ministre à propos du sort des présidents de l'audiovisuel public *(le Monde* du 13 juin). – *(AFP.)*

□ **TURQUIE : guérilla et contre-guérilla.** – Après les informations de source officielle turque faisant état du massacre de dix villageois à la sortie d'une mosquée par des membres de la guérilla kurde, (*le Monde* daté 28-29 juin), le Front de libération nationale du Kurdistan affirme dans un communiqué en date du 29 juin qu'il s'agissait d'une attaque contre *«une maison où s'entraînait un groupe de contre-guérilla (...) auteur de nombreux assassinats dans la région»*.

□ **ITALIE : remise en liberté d'un ancien terroriste des Brigades rouges.** – Alberto Franceschini, ancien membre des Brigades rouges, âgé de quarante-quatre ans, emprisonné depuis 1974, a été libéré, mercredi 1er juillet, conformément à une décision prise la veille par la cour d'appel de Cagliari, en Sardaigne. Les juges ont suivi la thèse des défenseurs, selon lesquels leur client a renoncé en prison à la «révolution armée».

Stabiliser le monde post-communiste

Suite de la première page

» Ce n'est pas à moi de dire si je tiens au pouvoir comme-pardonnez-moi cette expression tchèque-la merde à la chemise. Mais je peux dire que je ne succombe pas aux tentations du pouvoir. Exercer le pouvoir procure certains avantages mais, à mes yeux, bien plus d'inconvénients. En acceptant cette fonction, j'y voyais en quelque sorte la poursuite de ma dissidence au service de la société. Vivre toute la journée entouré de gardes du corps sauf dans sa salle de bains, ce n'est pas vraiment un plaisir magnifique. D'autant que j'ai déjà vécu ça quand j'étais dissident. Garder le sourire et la cravate, devoir répondre aux questions des journalistes, tout cela n'est pas spécialement gratifiant.

– Vous êtes, semble-t-il, l'un des rares hommes politiques tchèques à comprendre les aspirations des Slovaques. Pourquoi, dans ces conditions, refusez-vous leur souhait d'une Confédération?

– Il nous faut décider si l'on veut un Etat commun fédéral avec toutes ses institutions, ou bien deux Etats souverains, qui peuvent négocier entre eux un lien confédéral sur une base contractuelle. Mais les deux choses sont différentes. On ne peut pas les mélanger. Le problème n'est pas l'opposition entre mon point de vue et celui des Slovaques. Le problème, c'est que j'aimerais bien qu'on y voie clair. Or, certains partis slovaques avancent des idées confuses.

» Exemple : ils voudraient que la Slovaquie soit un sujet de droit international à part entière, qu'elle mène sa propre diplomatie. En même temps, ils souhaiteraient que la défense relève du pouvoir fédéral. Pour moi, c'est incompréhensible. La défense et la politique étrangère, c'est la même chose. Imaginez-vous deux Etats avec deux politiques étrangères et une défense? Et je pourrais citer d'autres exemples.

– Mais n'assiste-t-on pas déjà à la mise en place de structures confédérales?

– C'est vrai, à première vue, le danger existe que les deux Républiques amorcent leur existence indépendante et qu'ensuite le processus se fige dans un état hybride. Cela me paraîtrait très dangereux car cela créerait des difficultés sans fin. On se retrouverait avec un Etat commun qui aurait deux monnaies, deux banques centrales, deux systèmes fiscaux, et pas de douane.

– Vous êtes pourtant favorable à l'autodétermination des Slovaques. Accepteriez-vous qu'ils exercent seuls ce droit par référendum?

– Oui, bien sûr. Mais vous devriez poser aussi la question aux députés slovaques.

«Un danger pour l'Occident»

– N'avez-vous pas contribué à aggraver vos relations avec le dirigeant slovaque, Vladimir Meciar en lançant avant le scrutin du 5 juin de sévères mises en garde aux électeurs?

– Je crois que l'aversion de M. Meciar à mon égard a des causes plus profondes. Mais je ne pense pas avoir commis d'erreur, car j'ai pour habitude de dire ce que je pense. Ce n'est pas parce que je suis au-dessus des partis que je suis un rouage sans âme et sans opinion.

» Je ne me suis identifié à aucun parti. Je n'ai pas donné de consignes de vote, mais je crois en certaines valeurs et je le dis, qu'il y ait campagne électorale ou pas.

– Certaines déclarations de M. Meciar ont choqué les Tchèques, Par exemple, la menace de supprimer les émissions fédérales. Cela vous inquiète-t-il aussi?

– Oui, cela m'inquiète vraiment. Tant que la Fédération existe, la télévision fédérale doit exister. On l'a vu en Yougoslavie, la suppression des chaînes de télévision communes a précédé les événements dramatiques. De même, cela m'inquiète que le parti vainqueur des élections en Slovaquie s'estime en droit d'influer sur la nomination du président de la Cour suprême.

– Avant l'éclatement de la Yougoslavie, l'Europe comptait trente-trois Etats pour une cinquantaine de peuples. Certains de ceux-ci veulent s'émanciper. Comment jugez-vous ce processus?

– Je ne suis pas l'ami de l'Etat-nation. Je ne suis pas non plus partisan d'un Etat qui se définisse par l'idéologie ou par la religion, car il met au-dessus de tout le reste une seule dimension humaine. Chacun de nous est membre d'une nation, a des convictions religieuses, politiques. Mais lorsqu'une de ces dimensions est érigée en principe d'Etat, c'est la démocratie qui est menacée. Quant à la désintégration de l'Europe, je l'avais prévue, notamment en Union soviétique, lors d'un voyage que j'avais effectué à travers plusieurs de ses Républiques, il y a vingt-sept ou vingt-huit ans. J'avais réalisé clairement qu'il s'agissait du dernier empire colonial, qui, tôt ou tard, devrait s'effondrer, qu'il ne pouvait échapper au processus général de libération des nations. Il est vrai que ce processus d'émancipation a revêtu un caractère beaucoup plus dramatique que prévu. Il a surpris le monde entier et d'abord les démocraties d'Europe occidentale.



» C'est une espèce de défi qui leur est lancé. L'Occident doit combattre les dangers d'une telle situation, et surtout prendre des initiatives pour contribuer à la stabilité du monde post-communiste, et lui permettre de s'insérer dans la communauté démocratique. Ces nations ont un retard historique. Il faut les aider à le rattraper le plus vite possible. Il ne faut pas se contenter de les observer de loin en attendant la suite des événements. Cela représenterait même un danger pour l'Occident, car il s'agit d'un processus infectieux.

» Actuellement, l'Europe est surprise par les événements de Tchécoslovaquie. Certains craignent qu'il n'y ait là les germes d'une nouvelle Yougoslavie, d'un nouveau Karabakh. Mais nous avons ici des traditions différentes. Si vous me permettez une comparaison dans un domaine qui m'est cher – le théâtre, – ce qui, ailleurs, en Russie, dans les Balkans, prend la forme d'une tragédie antique, chez nous relève plutot du théâtre de l'absurde, d'une comédie de boulevard, voire d'une farce. Ce qui est tout de même mieux.

– Vos amis anciens dissidents viennent d'essuyer un échec électoral cuisant. Le temps des intellectuels en politique est-il révolu?

– En effet, on dit beaucoup chez nous que c'est la fin des dissidents, qu'ils vont tomber dans les oubliettes de l'Histoire. Je ne suis pas du tout sûr, je me demande même si ce n'est pas maintenant qu'ils vont jouer leur rôle. Plus tard, j'écrirai longuement pourquoi je le crois.

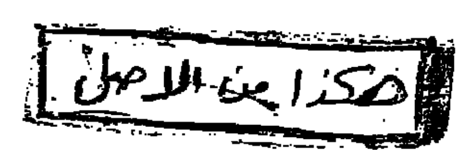
– Tout de même, cela ne vous agace-t-il pas que ceux qui réussissent en politique minimisent le rôle historique des dissidents?

– Je le prends comme ça vient. La vie m'a appris à n'être surpris de rien ni à me laisser déprimer par ce genre de choses.

– Après les récentes bavures à propos de l'«épuration» des collaborateurs de l'ancien régime, pensez-vous encore possible de régler ce problème de manière juste?

– Tout espoir n'est pas perdu d'avoir une approche un peu plus noble, plus civilisée de ce problème. Je vais vous raconter une histoire : j'ai reçu récemment une lettre d'une jeune femme médecin qui me racontait le drame de sa mère. Celle-ci, dans les années 50, alors qu'elle était enceinte, avait été soumise à un chantage de la part de la StB (la police politique communiste), qui la força à signer un engagement de collaboration. Il y a quelques semaines, cette femme a découvert son nom sur une liste des prétendus collaborateurs depuis 1948, publiée par un journal qui se vendait dans le métro. Elle a voulu se suicider. Il se trouve que dans l'émission que je fais chaque dimanche à la radio j'ai condamné cette publication et j'ai dénoncé les dangers de telles pratiques. Après m'avoir entendu, elle a changé d'avis et a renoncé à se tuer. Dans la lettre qu'elle m'envoie, sa fille me remercie d'avoir sauvé la vie de cette dame. Cette histoire – il est vrai microscopique – illustre bien le caractère dangereux et amoral de ces méthodes. Elle montre aussi qu'il est toujours possible et utile de faire front.»

Propos recueillis par
SYLVIE KAUFMANN
et JEAN-PIERRE LANGELLIER



POINT / LES GUERRES EN EUROPE

Nationalismes postcommunistes

L'effondrement du communisme a fait exploser la chape de plomb sous laquelle couvaient depuis des décennies tensions et conflits entre voisins et donné libre cours aux revendications à caractère national. Le Caucase a été le premier à s'embraser : avant même la chute du régime, sous le règne de M. Gorbatchev, Arméniens et Azerbaïdjanais ont commencé dès 1988 à s'affronter au Haut-Karabakh. Quatre ans après, c'est une guerre qui continue dans la région et qui a déjà coûté la vie à plus de deux mille personnes. Dans l'ex-URSS, deux autres conflits armés tuent quasi quotidiennement : la guerre entre Ossètes et Géorgiens, toujours dans le Caucase, et celle qui met aux prises les forces de la République moldave, limitrophe de la Roumanie, et les séparatistes russophones (essentiellement russes et ukrainiens) de l'est du Dniestr. En Moldavie et en Ossétie, la pression sur la Russie s'accentue, et le président Eltsine y tente des règlements négociés.

En Europe du Sud-Est, c'est la Yougoslavie qui a explosé la première. La Serbie n'a pas toléré la proclamation d'indépendance de la Slovénie et de la Croatie, où la guerre a été déclenchée en 1991. Elle s'est étendue cette année à la Bosnie-Herzégovine et, à moins d'intervention extérieure ou de retournement de la situation à Belgrade, les craintes sont grandes qu'elle n'atteigne aussi le Kosovo et la Macédoine, avec un risque d'embrasement de tous les Balkans.

CROATIE
Un cessez-le-feu illusoire

Le 15 janvier 1992, l'acte de décès de la Yougoslavie, fondée en 1918, était officialisé avec la reconnaissance internationale de la Croatie ainsi que de la Slovénie, qui avaient unilatéralement proclamé leur indépendance le 25 juin 1991. La Serbie, s'appuyant sur l'appareil militaro-communiste de l'ex-fédération, n'avait pas attendu cette date pour mettre tout en œuvre afin de mater ce que Belgrade considérait comme une *« rébellion fasciste »* des Croates.

Dès juin, arguant d'une mission d' « interposition », l'armée fédérale – l'une des plus puissantes d'Europe centrale – intervenait pour, officiellement, empêcher la poursuite des heurts entre communautés croate et serbe (cette dernière forme quelque 12 % de la population de Croatie). En fait, jamais les militaires « fédéraux » ne s'en sont pris à des Serbes, tandis qu'ils n'ont pas hésité à ouvrir le feu sur les Croates. En août, l'armée, dont l'encadrement était majoritairement serbo-monténégrin, a profité d'un déséquilibre flagrant des forces pour pousser son avantage et occuper toutes les régions croates à forte minorité ou à majorité serbe (Slavonie et Krajina) afin de les soustraire à l'autorité de Zagreb et, à terme, les réunir à la Serbie. A l'automne, plus d'un tiers de la Croatie était aux mains de l'armée et des irréguliers serbes, qui ont eu recours à des bombardements massifs sur des villes (comme Vukovar, dans l'est de la République, qu'ils ont rasée).

Aujourd'hui, malgré un « cessez-le-feu » resté purement formel et le déploiement de quelque 14 000 « casques bleus », la guerre en Croatie est loin d'être terminée, les Serbes continuant leurs bombardements – notamment sur des objectifs civils – et les Croates ayant juré de reprendre toutes les régions conquises par les Serbes. Zagreb chiffre à près de 4 000 le nombre de personnes tuées depuis près d'un an (dont 1 773 civils). Ce bilan est toutefois largement inférieur à la réalité, les presses serbe et croate fixant ce bilan à plus de 20 000 morts dans les deux camps.

MOLDAVIE
Roumains contre russophones

La Moldavie soviétique est essentiellement un territoire pris à la Roumanie en 1944 par l'URSS, qui en a donné les franges du nord et du sud à l'Ukraine et qui lui a, par contre, ajouté la zone est du Dniestr, peuplée de Slaves. Profitant de la perestroïka, la Moldavie soviétique proclame sa souveraineté en juin 1990, avec comme unique langue d'Etat le moldave, c'est-à-dire le roumain. Deux mois après, à l'est du Dniestr, la majorité russophone (25 % de Russes et 28 % d'Ukrainiens, contre 40 % de Moldaves) proclame sa propre souveraineté. Au sud, les 150 000 Gagaouzes (Turcs christianisés) commencent à s'organiser. Les trois premiers morts du conflit tombent le 2 novembre 1990, à Doubossary (Dniestr), lors d'une intervention de volontaires moldaves.

Après l'échec du putsch d'août 1991 à Moscou, la Moldavie proclame son indépendance, immédiatement reconnue par la Roumanie. La Transnistrie vote alors son indépendance de la Moldavie et sa « garde » russophone, soutenue par la XIVe armée soviétique, prend le contrôle de ses « frontières ». En mars 1992, la police moldave est pratiquement boutée hors de Transnistrie, où elle ne reste qu'enterrée dans quelques tranchées. Le 17 avril, une commission de conciliation (Russie, Ukraine, Moldavie, Roumanie) décrète un cessez-le-feu, mais, le 19 juin, de très meurtriers combats reprennent à Bendery, seule ville russophone sur la rive ouest du Dniestr.

Réunis à Istanbul le 25 juin, les présidents russe, ukrainien, moldave et roumain conviennent d'un nouveau cessez-le-feu – qui n'est pas respecté – ainsi que de nouvelles négociations sur le statut du Dniestr, auquel les autorités moldaves refusent le droit à la sécession en cas de réunification avec la Roumanie. Mais les russophones, qui ont reçu entre-temps l'appui ouvert de l'Ukraine, réclament aujourd'hui *« l'indépendance totale »*.

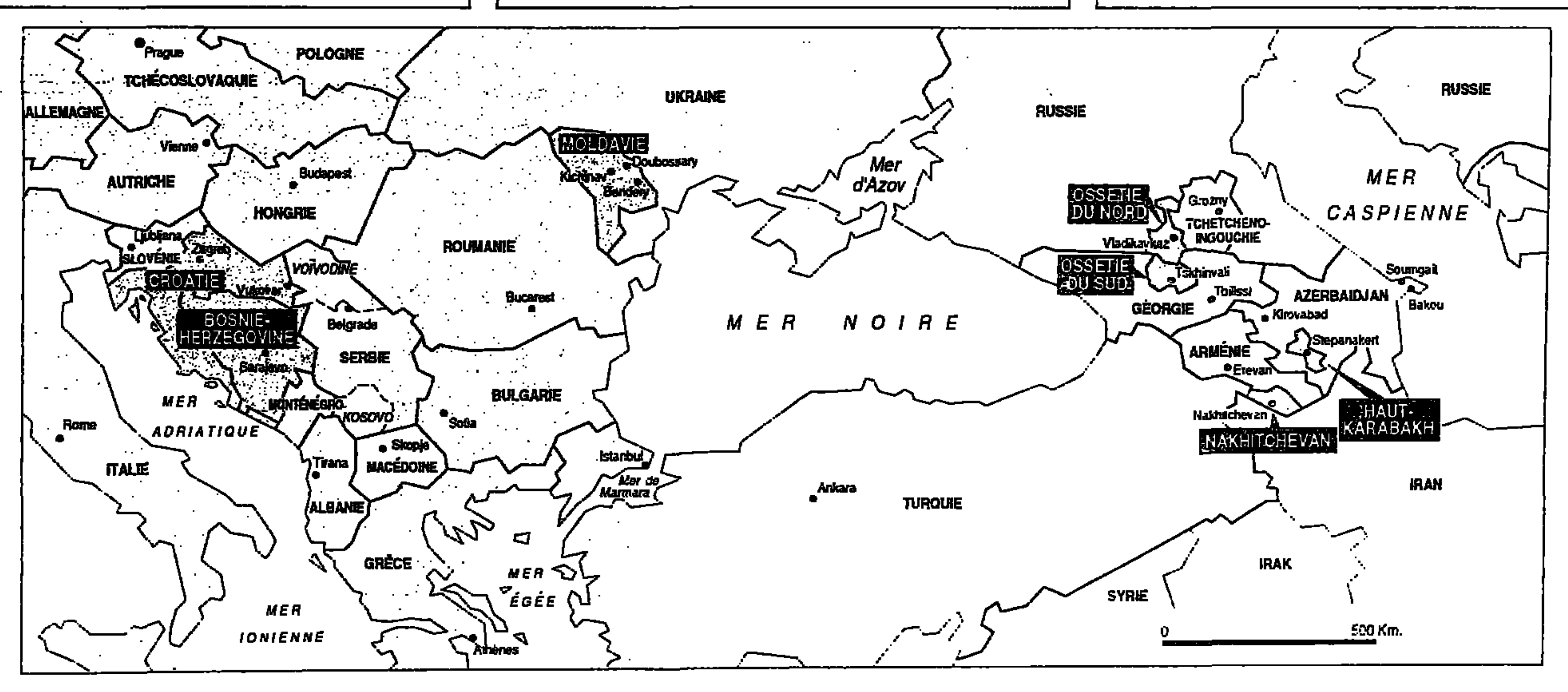
OSSÉTIE
L'imbroglio caucasien

Descendants des Alains et des Scythes de l'Antiquité, partiellement islamisés mais en majorité chrétiens, les Ossètes ont fait alliance avec la Russie dès le dix-huitième siècle. Divisé en Ossétie du Nord (600 000 habitants), intégrée à la Fédération de Russie, et en Ossétie du Sud (100 000 habitants), partie de la Géorgie, ce peuple du Caucase a, dès 1925, demandé son unification, que Staline lui a refusée. Pour remercier les Ossètes de leur loyauté pendant la seconde guerre mondiale, Staline a agrandi le territoire de l'Ossétie du Nord en 1944 en lui attribuant Vladikavkaz, que les Ingouches, peuple caucasien voisin, considèrent comme leur terre sacrée, ce qui achève de compliquer la situation.

Les difficultés actuelles ont commencé en 1989, quand les Ossètes du Sud se sont insurgés contre la vague montante du nationalisme géorgien. En septembre 1990, ils ont élu leur propre Parlement ; les autorités géorgiennes ont réagi en annulant le statut de « République autonome » dont jouissait l'Ossétie du Sud au sein de la Géorgie. La proclamation unilatérale d'une « République indépendante » d'Ossétie du Sud, en décembre 1991, a consacré la rupture.

Depuis 1990, la guerre est quasi quotidienne. Du seul côté ossète, les victimes se chiffrent à quelque 700 tués, 1 500 blessés et plus de 100 000 réfugiés en Ossétie du Nord. Tskhinvali, la capitale de l'Ossétie du Sud, est constamment sous le feu des Géorgiens. L'arrivée au pouvoir à Tbilissi de M. Chevardnadze n'a rien arrangé. L'ex-armée soviétique a évacué la zone, n'y laissant qu'une petite garnison, alors que la pression ossète en faveur d'une intervention de la Russie s'accroît.

Le président russe, M. Boris Eltsine, et le numéro un géorgien, M. Edouard Chevardnadze, ont signé le 24 juin un accord jetant les bases d'un cessez-le-feu en Ossétie, où la situation reste extrêmement fragile.



BOSNIE-HERZÉGOVINE
Quarante mille morts ?

Un temps citée comme un exemple de cohabitation pacifique entre diverses communautés ailleurs hostiles, la Bosnie-Herzégovine a finalement connu le sort de la Yougoslavie, dont elle était un concentré : un mélange de peuples vivant imbriqués les uns dans les autres.

Les Musulmans (des Slaves islamisés lors de l'occupation ottomane et représentant près de 44 % de la population) ont, ainsi, vécu pendant des dizaines d'années en bonne intelligence avec Serbes (31,5 %) et Croates (18 %).

Mais, lorsque la Fédération yougoslave a commencé à craquer, la Bosnie a subi les mêmes influences centrifuges, malgré les tentatives désespérées d'une grande partie de la population d'éviter le sort que voulaient lui réserver certains dirigeants nationalistes, au premier rang desquels les Serbes.

Devant la volonté des musulmans (majoritaires au Parlement) d'ériger la Bosnie-Herzégovine en Etat souverain, les Serbes – soutenus, comme en Croatie, par Belgrade et l'armée « fédérale » – ont décidé de faire sécession, refusant de vivre sous ce qu'ils désignent comme un *« joug Musulman »*. Ils ont, pour ce faire, dessiné à coups de canons les contours de leurs « régions autonomes », vidant ces zones des populations non serbes.

De leur côté, les Croates (qui bénéficient, dans le sud-ouest et le nord, de régions « homogènes », contrairement aux Serbes et aux Musulmans) ont accepté l'idée d'un Etat bosniaque indépendant à condition qu'il soit découpé en cantons. Tout en menaçant de recourir au partage si cette « cantonisation » ne réussissait pas, les Croates se sont alliés aux Musulmans contre les Serbes.

Précédée de heurts localisés, la guerre a pris son tour le plus violent après le référendum de fin février, par lequel l'écrasante majorité des Musulmans et des Croates s'est prononcée pour l'indépendance. Réclamée par l'Europe et boycottée par les Serbes, la consultation a été considérée par ces derniers comme une véritable déclaration de guerre.

Une guerre accompagnée de massacres et marquée notamment par le dramatique siège de Sarajevo, dont le bilan est difficile à établir, le dernier chiffre cité par les autorités bosniaques étant de quelque 40 000 morts. De plus, des centaines de milliers de personnes ont été jetées sur les routes.

NAKHITCHEVAN
L'enclave

Peuplée au siècle dernier en majorité d'Arméniens, l'enclave du Nakhitchevan, République autonome azerbaïdjanaise depuis 1923, n'en comptait plus un seul en 1989. Un couloir pourrait relier cette enclave à l'Azerbaïdjan, en échange d'une acceptation par Bakou du corridor ouvert par la force entre l'Arménie et le Haut-Karabakh. Mais Erevan n'en veut pas, car cela couperait l'Arménie de sa fenêtre sur l'Iran.

La Turquie se considère garante du statut du Nakhitchevan depuis le traité de Kars signé avec Staline. C'est pourquoi le chef des forces unifiées de la CEI, le maréchal Chapochnikov, a mis en garde, lors de la reprise en mai 1992 des affrontements arméno-azéris autour du Nakhitchevan, contre *« les risques de troisième guerre mondiale »* partant de cette région, où les mondes turco-islamique et arméno-russo-chrétien sont directement en contact.

HAUT-KARABAKH
Pogroms et exodes croisés

Le conflit qui oppose Azerbaïdjanais et Arméniens pour le contrôle de l'enclave du Haut-Karabakh, « région autonome » rattachée à l'Azerbaïdjan en 1923, a fait, depuis 1988, plus de 2 000 morts, dont la moitié sans doute au cours des seuls six derniers mois. Les 120 000 Arméniens qui vivaient aux côtés de 40 000 Azéris sur ce territoire de la taille d'un petit département français ont réclamé en janvier 1988 leur rattachement à l'Arménie. Des manifestations et affrontements locaux ont été suivis par le pogrom anti-arménien de Somgaït, en Azerbaïdjan (32 morts), où le KGB semble avoir joué un rôle. Ce fut le signal d'un exode croisé entre les quelque 250 000 Azéris d'Arménie et les 500 000 Arméniens d'Azerbaïdjan, Haut-Karabakh compris. Il fut ponctué par d'autres pogroms anti-arméniens (le dernier à Bakou, suivi par l'entrée sanglante de l'armée soviétique en janvier 1990), ainsi qu'anti-azéris : lors de l'expulsion des derniers Azéris d'Arménie en décembre 1989, plus de 200 Azéris sont morts, selon Bakou.

L'armée soviétique, voulant favoriser l'Azerbaïdjan toujours aux mains des communistes (alors que l'Arménie avait inauguré le processus des indépendances en URSS), dépeuple au printemps 1991 des dizaines de villages arméniens, dans et autour du Haut-Karabakh. Puis les Arméniens, à la faveur de la victoire des « démocrates » à Moscou et de complicités dans l'armée qui commence à se retirer de la région, se procurent des armes lourdes et reprennent ces villages. Ils achèvent en mai 1992 l'expulsion de tous les Azéris du Haut-Karabakh et ouvrent un corridor, par Choucha et Latchine, vers l'Arménie. Les forces de Bakou ont cependant repris en juin la région de Chaoumian, tentent de récupérer des villages azéris du Haut-Karabakh et réclament la restitution de Latchine et Choucha. Les efforts de médiation de la CSCE marquent le pas.

POLITIQUE

L'intervention du président de la République à la radio et à la télévision

Dans son adresse télévisée aux Français, mercredi soir 1er juillet, *M. François Mitterrand a pris la* précaution de dissocier complètement le référendum du 20 septembre sur la ratification du traité de Maastricht des considérations de politique intérieure. La question posée aux électeurs portera strictement sur le projet de ratification adopté mercredi par le conseil des ministres. Le gouvernement va proposer que tous les mouvements politiques, y compris ceux qui ne sont pas représentés au Parlement, bénéficient d'un temps de parole lors de la campagne officielle à la radio et à la télévision qui sera ouverte le 5 septembre. Le ministre de l'intérieur, M. Paul Quilès, qui était jeudi matin l'invité de France Inter, a également précisé que les jeunes qui ont eu dix-huit ans depuis les élections régionales et cantonales de mars dernier pourraient s'inscrire dès à présent et jusqu'au 10 septembre pour voter au référendum du 20 septembre.

L'UDF se félicite que M. Mitterrand n'ait pas engagé sa responsabilité sur le référendum

Le premier ministre, M. Pierre Bérégovoy, s'était déclaré *« convaincu »*, mercredi, au cours d'une réception au Sénat, que le référendum sur la ratification du traité de Maastricht se traduira par *« une victoire qui ne sera pas sans effet sur la suite »*. *« C'est ma conviction profonde »*, a-t-il précisé, ajoutant : *« Le temps nous est compté. Il faut bien l'utiliser. »* Jeudi matin, sur Europe 1, le premier ministre a souligné, à la suite du président de la République : *« Nous ne souhaitons pas que la politique intérieure soit mêlée à ce qui est un grand enjeu pour l'avenir des Français, qu'ils soient de gauche ou qu'ils soient de droite. »* Il a précisé qu'il allait s'engager lui-même *« résolument »* dans *« une campagne d'explication »* qui sera, a-t-il dit, *« dépassionnée par rapport aux problèmes de politique intérieure »*. Le PS sera *« au premier rang »* de la campagne pour le « oui », a indiqué pour sa part M. Jean-Jack Queyranne, porte-parole du PS, parce que, selon lui, *« l'avenir de la France ne peut pas se concevoir sans l'Europe »*.

« Des arguments trop négatifs »

Du côté de l'UDF, la volonté affichée par M. Mitterrand de dissocier le débat européen des considérations de politique intérieure a été bien accueillie. M. Gérard Longuet, président du Parti républicain, s'est *« réjoui »*, sur RTL, que le chef de l'Etat se soit *« retiré derrière l'enjeu »* et n'ait *« pas dramatisé »*. *« Il n'a certainement pas engagé sa responsabilité et son mandat sur cette affaire »*, a-t-il assuré. M. Jacques Barrot, président du groupe UDC à l'Assemblée nationale, a estimé que, *« en dégageant le référendum des enjeux de politique intérieure, le président de la République s'est efforcé de prévenir le mélange des genres et la dérive plébiscitaire »*. *« Le président a clairement laissé entendre qu'il ne liait pas son sort au résultat du référendum »*, a commenté M. Bernard Stasi, député centriste de la Marne, pour qui *« ceux qui auront voté « non » pour le faire partir en seront pour leurs frais »*. *« Les arguments utilisés par le président pour susciter le vote favorable sont trop négatifs »*, a toutefois regretté M. Stasi. *« Il demande aux Français de voter « oui » à l'Europe, nous aussi »*, a affirmé M. Pierre Méhaignerie, président du CDS, qui a ajouté : *« Nous sommes persuadés que la sanction contre sa politique, celle de son gouvernement et du Parti socialiste, arrivera à son heure, celle des élections législatives. »*

« Double manipulation » selon M. de Villiers

Du côté des « anti-Maastricht », M. Philippe de Villiers, député PR de la Vendée, a dénoncé *« la double manipulation »* de M. Mitterrand qui *« fait croire que tous ceux qui sont contre Maastricht sont contre l'Europe »* et a déploré qu'*« un grand débat démocratique* [ait] *lieu cet été alors que les Français sont en vacances »*. Estimant, lui aussi, que M. Mitterrand *« a eu tendance par avance à caricaturer les positions des adversaires du traité de Maastricht »*, M. Philippe Séguin, député RPR des Vosges, a regretté que le référendum *« ait lieu si tôt »* parce que *« cela laisse peu de temps pour la campagne d'explication »*.

Pour sa part, M. André Lajoinie, président du groupe communiste à l'Assemblée nationale, a affirmé : *« Si l'on veut que les Français puissent se déterminer librement, en toute connaissance de cause, il faut qu'ils soient pleinement informés sur les graves dangers de Maastricht. »*

M. Carl Lang, secrétaire général du Front national, a dénoncé dans l'intervention présidentielle une *« tentative de passage en force »* qui, selon lui, *« révèle l'inquiétude croissante du pouvoir devant la prise de conscience des Français et la montée en puissance du non »*.

Le texte de la déclaration

« Laissons maintenant la démocratie s'exprimer »

M. François Mitterrand, qui s'exprimait en direct du palais de l'Elysée, mercredi 1er juillet à 20 heures, à la télévision et à la radio, a déclaré :

« Mes chers compatriotes,

» J'ai signé ce matin le décret qui soumet à vos suffrages le traité d'Union européenne ou traité de Maastricht, et j'ai fixé au dimanche 20 septembre prochain la date de ce référendum.

» Pourquoi un référendum ? J'aurais pu me contenter de l'approbation du Parlement, où il existe, cela vient d'être démontré, une forte *majorité favorable au traité*, mais j'ai pensé que sur un tel sujet, qui engage comme rarement dans notre histoire l'avenir de la France, je devais m'adresser directement à vous.

» Le 20 *septembre*, vous mesurerez, j'en suis sûr, l'importance de votre choix. En disant « oui » à la question très simple, dégagée de tout esprit partisan, qui vous sera posée, vous déciderez de mener à bien la construction européenne, commencée au lendemain de la deuxième guerre mondiale, il y a plus de quarante ans, et poursuivie depuis lors, chacun à sa manière, par tous ceux qui ont la charge du pays. Mais, si vous votez « non », vous refuserez à l'Europe le moyen de se faire.

» Vous connaissez ma propre conviction. L'Union européenne *représente à mes yeux un* immense projet, l'un des plus ambitieux que nous ayons connus.

» Elle réunit de grandes, de vieilles nations, qui se sont longtemps combattues jusqu'au jour où elles ont compris qu'elles sacrifiaient en vain leurs enfants, et donc leur espoir. Elle rend toute guerre impossible entre ceux qui la constituent.

» Comment ne pas songer à cela au moment où se réveillent à l'est de l'Europe tant de rivalités sanglantes, de haines ancestrales ?

» D'un côté, l'Europe qui s'unit, de l'autre, celle qui se déchire dans d'atroces convulsions. On comprend pourquoi, partout sur *notre continent*, il *n*'est pas de peuple qui ne rêve de nous rejoindre et d'appartenir le plus tôt possible à notre Communauté.

» Mais il est d'autres raisons qui nous invitent à préférer l'Europe au repli sur soi.

» Je ne les énumérerai pas ce soir.

» Près de trois mois vont s'écouler pendant lesquels vous pourrez réfléchir, débattre, et choisir, où tous les arguments vous seront exposés. Laissons maintenant la démocratie s'exprimer.

» Je remarquerai seulement qu'une Europe unie, comme vous le propose le traité que je vous demande d'adopter, sera seule en mesure, avec une monnaie, une banque centrale et un marché unique, de faire front devant la puissance économique que représentent des pays extérieurs à notre continent, comme les Etats-Unis d'Amérique et le Japon.

» De plus, se développera avec le temps, dans tous les peuples de la Communauté, le sentiment d'être citoyens de l'Europe, comme ils sont déjà citoyens de leur propre patrie.

» Bien entendu, rien ne sera acquis pour autant. Il faudra continuer de lutter pour plus de justice et de prospérité, comme dans toute société humaine.

» Lors du référendum du 20 septembre, il n'y aura pas un camp vainqueur face à un camp vaincu. Il n'y aura pas de bons et de mauvais Français, mais simplement des femmes et des hommes libres, maîtres de leur destin.

» Vive la République !

» Vive la France ! »

Une affaire simple

par Alain Rollat

EN quatre minutes quatre secondes, tout était dit. La parole donnée au peuple souverain parce que l'enjeu sera historique pour le destin de la France. L'appel à dire « oui » à l'Europe de l'espérance, loin de l'enfer de Sarajevo. L'invitation au rassemblement des forces face au double défi américain et japonais. L'exaltation de la citoyenneté européenne, vouée à transcender les sentiments patriotiques. Et, *surtout, la nécessité primordiale*, la condition *sine qua non* du succès, l'impératif de préserver le référendum du 20 septembre de toute altération de politique intérieure.

En ce mercredi soir 1er juillet, premier jour des grandes vacances, fallait-il en dire davantage ? François Mitterrand n'a pas jugé opportun de recourir aux grandes orgues. Il n'a sans doute pas eu tort compte tenu des aléas de l'actualité qui allaient donner de la France, quelques instants plus tard, à la télévision, sur les routes, l'image d'un pays livré aux humeurs irresponsables de quelques grosses caisses. La *« formidable explication »* aura lieu à la rentrée. L'essentiel, dans l'immédiat, était de donner le ton. M. Mitterrand l'a fait en privilégiant la clarté et la sobriété. Au risque de paraître un peu terne à tous ceux qui l'avaient vu si lyrique les semaines précédentes. Mais son option était réfléchie. Affermi dans la conviction de sa réussite par le vote du Congrès et par les sondages mais naturellement porté à la vigilance, il tenait à circonscrire le débat dans les strictes limites de la question limpide qui sera posée aux Français et qui consistera à dire, sans ambiguïté, « oui » ou « non » au traité sur l'Union européenne signé à Maastricht le 7 février dernier.

On l'attendait au tournant et il le savait pour avoir utilisé lui-même, *par le passé, toutes les ficelles du* métier d'opposant politique. Il l'avait dit le 5 juin aux étudiants de l'Institut d'études politiques de Paris : *« Il ne faut pas mélanger les affaires. Georges Pompidou avait commis une imprudence que je ne commettrai pas... »* Il s'est bien gardé de prêter le flanc à ceux de ses adversaires qui veulent l'accuser de dévoiement plébiscitaire.

Une approche préventive

On n'a pas vu le président de la République dramatiser en mettant en garde contre le *« chemin du malheur »* – comme Georges Pompidou *l'avait fait en 1972, avant le référendum* sur l'entrée de la Grande-Bretagne dans le marché commun – ou affirmer – comme celui-ci – qu'une approbation *« massive »* du traité de Maastricht le mettrait *« en mesure de faire prévaloir »* sa politique intérieure dans ses orientations européennes.

On ne l'a pas entendu dire que chaque « oui » équivaudra à une adhésion à sa personne et à sa politique comme Charles de Gaulle l'avait dit à la veille du référendum de 1962 sur l'élection du chef de l'Etat au suffrage universel : *« Chaque « oui » de chacune de celles, de chacun de ceux qui me l'aura donné, me sera la preuve directe de sa confiance et de son encouragement. »*

M. Mitterrand a cherché, au contraire, à dégager la consultation de toute interférence de politique intérieure. Au soir du 20 septembre 1992, *« il n'y aura pas un camp vainqueur face à un camp vaincu ; il n'y aura pas de bons et de mauvais Français »*. Et comme la Ve République n'est plus bipolaire, cette approche préventive n'a pas été aussitôt récusée. On a même vu des centristes et des giscardiens s'en réjouir.

Ses prédécesseurs étaient naturellement conduits par le jeu des institutions à transformer le recours au référendum en affaire personnelle. Si M. Mitterrand, après s'être moulé dans leurs habits, réussissait à réduire cette pratique en affaire simple, qui s'en plaindrait ?

En quête d'un référendum tranquille

Suite de la première page

Ceux-ci en ont aussitôt pris acte en se félicitant, comme M. Jacques Barrot, président du groupe centriste de l'Assemblée nationale, que le chef de l'Etat ait refusé de *« mélanger les genres »*.

Pour M. Mitterrand, il est vrai, le risque était réel, s'il avait agi autrement, de détourner du « oui » des électeurs « pro-européens » mais peu soucieux de renforcer par leur suffrage la position des socialistes. Son intérêt, autant que ses principes, lui commandait donc de marquer nettement la séparation des enjeux. A la *différence du général de Gaulle*, dont l'engagement personnel avait pour effet d'augmenter les chances du « oui », sauf en 1969 où il eut l'effet contraire, M. Mitterrand est aujourd'hui dans une situation telle qu'en liant son sort à celui du référendum *il aurait plutôt* accru que diminué les risques d'un échec. Certes, une fois la consultation passée, il sera libre d'en exploiter le résultat à sa guise, mais, sauf à se déjuger, on voit mal comment il pourrait « récupérer » ouvertement à son avantage personnel le vote des Français.

A l'inverse, il va de soi que, si le « non » l'emportait, le président de la République ne serait pas tenu de renoncer à sa fonction. Se privant d'un atout incertain, il s'en donnne *ainsi un autre*, *qui n'est pas sans* valeur. Paradoxalement, la bataille du référendum apparaît donc comme une parenthèse avant celle des législatives, pour laquelle chaque « camp » fourbit avec application ses armes. Elle en est en même temps le prélude. *Car, si M. Mitterrand a de* bonnes raisons pour ne pas monter en première ligne, il n'entend pas pour autant laisser M. Giscard d'Estaing, l'un des plus actifs propagandistes du « oui », occuper tout le terrain, comme il sait le faire avec un professionnalisme accompli.

A droite, en effet, l'embarras de M. Chirac, les malheurs de M. Léotard, la faiblesse des dirigeants centristes et le silence de M. Le Pen offrent à l'ancien président de la République un vaste champ, dont il ne manque pas d'user. Chef de file incontesté des partisans de Maastricht dans l'opposition, il aspire à être reconnu comme le principal porte-parole des « pro-européens » en France. Il apparaît désormais comme un des candidats les plus plausibles au poste de premier ministre en cas de cohabitation. Son ambition est d'autant plus légitime que l'UDF compte quelques députés de plus que le RPR et pourrait accroître son avance en 1993. La campagne du référendum aura peut-être ainsi pour conséquence indirecte, si ce nouveau rapport de forces se confirme, de modifier le visage de la droite, en réduisant en son sein, d'une manière qui pourrait être décisive trente-cinq ans après la naissance de la Ve République, l'influence des gaullistes.

Le visage de la gauche est appelé, lui aussi, à changer. La répartition des rôles entre M. Mitterrand, M. Bérégovoy, M. Fabius, voire M. Delors et M. Rocard, dans la campagne du référendum ne sera pas sans conséquences sur l'avenir du PS. *Le premier ministre* a indiqué, jeudi matin, qu'il allait s'engager « résolument » dans « une campagne d'explication » qu'il veut *« dépassionnée par rapport aux problèmes de politique intérieure »*. Le premier secrétaire du PS va rassembler son parti à Bordeaux, du 10 au 12 juillet, avant de le lancer dans la bataille. Le président de la commission des Communautés européennes et le candidat « virtuel » du PS à la présidence de la République ne resteront pas non plus inactifs.

Quel que soit le vainqueur de cette compétition, les idées qui vont émerger de la campagne, au lendemain du congrès de *« rénovation »* du PS, favoriseront tout de même, le moment venu, sinon la naissance d'*« une sorte de camp de l'Europe »*, comme le suggère imprudemment M. Jean-Pierre Soisson en contredisant le chef de l'Etat, au moins un rapprochement entre ceux qui vont faire campagne pour le « oui ».

L'éditorialiste de *Synthèse flash*, le bulletin des amis de M. Jean Poperen, n'a pas tort de souligner que, du débat sur la revision constitutionnelle au report de la réforme de la taxe d'habitation, en passant par la *« fin de la guerre scolaire »*, les socialistes ont accompli à l'égard de l'UDF *« des gestes de concession »* plus que *« des actes de compromis »*. On n'en est pas encore aux alliances, mais, estime-t-il, *« la nouvelle politique est là : elle est déjà dans les actes »*. De sorte qu'aujourd'hui la question n'est sans doute plus de savoir si la « recomposition » aura lieu en 1995, sinon en 1993, *mais* au bénéfice de quel « camp » elle se fera.

THOMAS FERENCZI

Le traité de Maastricht sera diffusé dans les mairies

« Le gouvernement entend répondre aux souhaits d'information de nos compatriotes », a expliqué M. Martin Malvy, secrétaire d'Etat aux relations avec le Parlement en rendant compte des travaux du conseil des ministres du mercredi 1er juillet. Il a donc décidé un premier tirage d'un million d'exemplaires du texte du traité de Maastricht ; il sera dès le 6 juillet diffusé dans les mairies, accompagné d'une notice explicative de huit pages. Un deuxième tirage va permettre rapidement, d'après M. Malvy, de renforcer cette distribution dans les lieux de villégiature. Bien entendu, tous les électeurs recevront aussi à domicile ce texte du traité au début de la campagne officielle précédant le référendum.

Mais le gouvernement étant conscient de la difficulté du texte lui-même, *il a fait réaliser par le* service d'information et de diffusion du premier ministre une brochure intitulée *Comprendre le traité de Maastricht-La France au cœur de l'Europe*. Celle-ci sera mise en vente chez les marchands de journaux au prix de 10 francs.

La question posée

Le texte de la question qui sera posée le 20 septembre aux Français est précisé dans un décret du président de la République publié jeudi 2 juillet au Journal officiel *et dont les trois articles sont les suivants :*

« **Article 1er** : le projet de loi annexé au présent décret, délibéré en conseil des ministres après avis du Conseil d'Etat, sera soumis au référendum le 20 septembre 1992, conformément aux dispositions de l'article 11 de la Constitution.

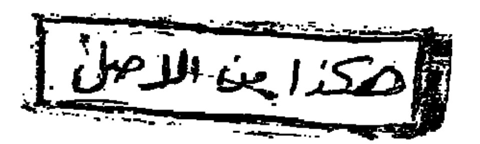
Article 2 : les électeurs auront à répondre par « oui » ou par « non » à la question suivante : « Approuvez-vous le projet de loi soumis au peuple français par le président de la République autorisant la ratification du traité sur l'Union européenne ? »

Article 3 : le présent décret sera publié au *Journal officiel* de la République française. »

Le texte du projet de loi annexé au décret présidentiel après avoir été adopté, mercredi 1er juillet, par le conseil des ministres, sur proposition du premier ministre au nom du gouvernement, comporte un article unique ainsi libellé : « Est autorisée la ratification du traité sur l'Union européenne conclu entre le Royaume de Belgique, le Royaume du Danemark, la République fédérale allemande, la République hellénique, le *Royaume d'Espagne, la Républi*que française, la République d'Irlande, la République italienne, le Grand Duché du Luxembourg, la République du Portugal, le Royaume des Pays-Bas et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, signé à Maastricht le 7 février 1992 et dont le texte est annexé à la présente loi. »

□ ***La Décennie Mitterrand*, meilleur livre politique de l'année.** – Le prix Espaces 89 du meilleur livre politique 1991-1992 a été attribué, mardi 30 juin, à MM. Pierre Favier et Michel Martin-Roland, journalistes à l'AFP, pour leur ouvrage *la Décennie Mitterrand* (Le Seuil), dont les deux premiers tomes, *les Ruptures* et *les Epreuves*, ont déjà paru. Un troisième est attendu dans les prochains mois. D'autre part, le jury, composé de journalistes, a attribué un prix spécial à M. Yves Mény, professeur de sciences politiques, pour son livre *la Corruption de la République* (Fayard).

□ ***Démission du maire de Vézelay.*** – M. André Ginisty (div. d.), âgé de soixante-dix-huit ans, s'est démis de son mandat de maire de Vézelay (Yonne), qu'il détenait depuis quinze ans. M. Ginisty était de plus en plus contesté au sein de l'équipe municipale et il avait été mis en minorité sur une proposition de cautionnement d'un emprunt, par la commune, pour le financement d'un terrain de golf. Les Vézeliens devront élire deux conseillers puisque M. Marc Meneau, le célèbre restaurateur de Saint-Père, adjoint au maire, a quitté le conseil municipal début juin. – *(Intérim.)*



POLITIQUE

Pionnier de l'« ouverture »

M. Soisson estime que le débat sur Maastricht « peut contribuer à la recomposition politique »

M. Jean-Pierre Soisson estime que le débat sur la ratification du traité de Maastricht *« crée, en France, une sorte de « camp de l'Europe »*. Pour le secrétaire général de France unie, cette nouvelle donne *« peut contribuer à la recomposition politique »* qu'il appelle de ses vœux.

Lors d'une conférence de presse réunie mercredi 1er juillet, l'ancien ministre a expliqué que le choix essentiel du deuxième septennat de M. François Mitterrand *« sera le choix de l'Europe »*, ajoutant que c'est sur celui-ci que le président *« sera jugé »*. Le président du conseil régional de Bourgogne assure que *« Europe et ouverture ont cause liée »*, mais, ajoute-t-il, l'ambition de l' « ouverture », telle qu'elle a été pratiquée depuis 1988, *« ne consiste pas seulement à modifier les limites de la majorité et à faire que le Parti socialiste puisse s'ouvrir au centre »*. Il considère, en effet, qu'elle répond *« à un besoin de changement plus profond »*, devant permettre *« l'émergence d'un nouveau paysage politique »*.

Le secrétaire général de France unie n'a pas écarté la perspective d'un changement d'organisation et d'intitulé de la structure qu'il avait mise en place, il y a deux ans, pour rassembler les non-socialistes de la majorité présidentielle. Cette éventualité résulte, en partie, de l'attitude du MRG. Toutefois, M. Soisson veut continuer à travailler pour l'*« affirmation »* d'un *« pôle réformiste »* au centre gauche. Il souhaite que l'Europe permette, *« au-delà des mots d'ordre des partis »*, de faire, *« ensemble, un bout de chemin »*. A ce titre, il se réjouit de l'initiative de M. Brice Lalonde, qui vient de lancer le mouvement Génération Europe pour le « oui » au référendum.

A. Ch.

Dans la perspective des élections législatives de mars 1993

M. Fabius entend rajeunir l'équipe dirigeante du PS

Le bureau exécutif du PS, réuni mercredi 1er juillet, a décidé que le congrès extraordinaire des 10 au 12 juillet, à Bordeaux, sera suivi le 15 juillet d'une session du comité directeur, qui devra ratifier les candidatures aux élections sénatoriales et approuver la refonte du secrétariat national. Le premier secrétaire, M. Laurent Fabius, souhaite resserrer et rajeunir le secrétariat dans la perspective des élections législatives de mars 1993.

Quant aux élections sénatoriales, les dirigeants du PS sont attentifs à éviter que trop de députés ne profitent de cette occasion pour quitter le Palais-Bourbon, mettant ainsi le gouvernement à la merci d'une motion de censure. Seuls MM. Pierre Mauroy (Nord) et Roland Huguet (Pas-de-Calais), pour le moment, ont fait connaître leur ferme intention d'émigrer vers le palais du Luxembourg en septembre prochain.

Le porte-parole du PS, M. Jean-Jack Queyranne, a indiqué d'autre part, après la réunion du bureau exécutif, que dix-huit fédérations départementales avaient déjà voté sur les textes en discussion pour le congrès de Bordeaux, la participation moyenne au scrutin étant de 40 % des adhérents. Le projet de programme de la direction a recueilli environ 85 % des suffrages, celui de la Gauche socialiste, 5 %, et il y a eu environ 10 % de votes « contre » (position prônée par Socialisme et république). La réforme des statuts, qui bénéficie d'un accord général, a recueilli 95 % de votes favorables.

P. J.

A l'occasion de l'accord entre l'Etat et l'enseignement catholique

La majorité sénatoriale vote l'abrogation de la loi Falloux

Les sénateurs ont adopté, mercredi 2 juillet, le projet de loi relatif à la validation d'acquis professionnels pour la délivrance de diplômes et portant diverses dispositions relatives à l'éducation nationale, présenté par M. Jean Glavany, secrétaire d'Etat à l'enseignement technique. La majorité sénatoriale a profité de l'examen de ce texte, qui contient les dispositions découlant du protocole d'accord conclu le 13 juin dernier entre l'Etat et l'enseignement catholique, pour abroger la loi Falloux, contre l'avis du gouvernement, du PC et du PS.

Fidèle soutien de l'enseignement privé, dont il a épousé la cause depuis belle lurette, le Sénat ne pouvait se contenter de prendre simplement acte, mercredi, de l'accord intervenu entre l'éducation nationale et l'enseignement catholique à propos du contentieux relatif au forfait d'externat. L'opposition, qui y est majoritaire, s'est montrée insensible à l'argumentation de M. Glavany, *demandant instamment* aux parlementaires de ne pas rouvrir *« une guerre scolaire où les enfants pourraient être les victimes de balles perdues »*.

La majorité UDF-RPR s'est fait un devoir, au contraire, de voter un amendement permettant aux *« collectivités territoriales, dans le cadre de leurs compétences respectives,* [de] *concourir, par tout moyen de leur choix, au financement des dépenses d'investissement des établissements privés sous contrat du premier ou du second degré, implantés sur leur territoire »*. Dans la foulée, cette même majorité a étendu *« aux maîtres contractuels ou agréés qui assurent la direction d'une école privée »* les avantages financiers et les décharges de services liées à la direction d'une école publique.

Cette nouvelle tentative d'abrogation, par le Sénat, de la loi Falloux, qui régit strictement, depuis près d'un siècle et demi, le financement de l'enseignement privé, a donné l'occasion aux socialistes de prendre nettement position contre un projet de loi que M. François Autain (PS, Loire-Atlantique) a alors jugé totalement *« déséquilibré »*, mais qui avait déjà suscité, dans sa version initiale, une certaine grogne dans leurs rangs. *M. Jack Lang*, ministre de l'éducation nationale et de la culture, avait même dû venir devant le groupe, en début d'après-midi, pour tenter de convaincre les sénateurs du bien-fondé de l'accord intervenu avec l'enseignement catholique.

Les sénateurs ne se sont cependant pas contentés de bien mériter de l'enseignement privé. Ils ont décidé, aussi, de porter à cinq ans la durée du statut dérogatoire à la loi de 1984 des universités nouvelles et ils ont supprimé un article autorisant le ministre chargé de l'enseignement supérieur à déléguer, essentiellement aux présidents d'universités, ses pouvoirs en matière de recrutement et de gestion des personnels enseignants et non enseignants relevant de son autorité.

GILLES PARIS

Reçus par M. Bérégovoy et par les chefs de certaines formations politiques

Les Verts et Génération écologie privilégient le dialogue « de fond » avec les autres partis

Quelque peu éclipsés, au printemps, du grand débat sur la ratification du traité de Maastricht, en raison de leur absence du Parlement, les écologistes ont refait surface avec la reconnaissance *de facto* de leur poids politique, concrétisé par la décision du premier ministre, le 29 juin, de suspendre le redémarrage de Superphénix (*le Monde* du 1er juillet).

Oublieux de ses foucades de la fin mars, lorsqu'il avait présenté son départ du gouvernement de Mme Edith Cresson comme une rupture avec les socialistes, le président de Génération Ecologie, M. Brice Lalonde, a été le premier à lancer officiellement, mardi 30 juin, quelques heures après un petit déjeuner avec M. Pierre Bérégovoy, un comité national pour le « oui », sous le label Générations Europe (1). Le même jour, c'est avec un semblable sentiment de satisfaction que M. Antoine Waechter s'est vu raccompagner au bas du grand escalier de l'hôtel Matignon, devant les caméras de télévision, par un premier ministre visiblement tout aussi satisfait de s'afficher en compagnie du porte-parole des Verts.

Pendant deux jours, mardi et mercredi, les principaux responsables des Verts ont en effet rencontré, outre le premier ministre lui-même – pour la première fois depuis trois ans, – une délégation du Mouvement des radicaux de gauche, des dirigeants du CDS (MM. Bernard Bosson et Pierre Méhaignerie) et le premier secrétaire du Parti socialiste, M. Laurent Fabius. Deux autres rencontres sont programmées la semaine prochaine, l'une avec M. Valéry Giscard d'Estaing à Strasbourg, l'autre avec M. André Lajoinie, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale. De son côté, M. Lalonde, de retour d'une conférence internationale en Ecosse sur la protection des baleines, en tant que représentant officiel de la France, doit s'entretenir à son tour avec M. Fabius le 3 juillet.

Après sa rencontre avec le premier secrétaire du PS, M. Waechter s'est plu à souligner combien *« un dialogue de fond peut profiter à la vie politique »*. Insidieusement, il a relevé que ses interlocuteurs du PS et du CDS avaient accepté d'engager la discussion sur la base du programme des Verts et souligné combien les interrogations des uns et des autres se rejoignent. *« Nous cherchons à identifier les gens qui sont les plus proches de nous, ce qui nous permet, aussi, d'évaluer nos propres faiblesses. Nous vérifions, du même coup, si le scénario d'une éventuelle alliance « verts-roses-bleus », déjà énoncé par M. Lalonde, est le plus pertinent »*, a encore affirmé l'ancien candidat à l'élection présidentielle.

La discussion entre *« les naïfs en politique »* et le parti au pouvoir n'a pas encore débouché, semble-t-il, sur le type d'accord électoral (circonscriptions réservées, accord de désistement au second tour) à mettre en œuvre pour les prochaines échéances. Il est vrai que, pour une grande part, cela résultera de la capacité des écologistes à s'entendre, d'abord, entre eux. La quatrième rencontre entre les amis de M. Waechter et ceux de M. Lalonde est prévue le 7 juillet. Alors que M. Guy Cambot, secrétaire national des Verts, indiquait, après la rencontre entre M. Fabius et M. Waechter, que les socialistes lui semblaient pressés d'aboutir, les écologistes sont convaincus d'avoir le temps pour eux.

A Génération Ecologie comme chez les Verts, on enregistre avec satisfaction des évolutions profondes, à l'image de ce récent appel à la *« constitution d'un comité national contre le redémarrage du surgénérateur Superphénix »* lancé par M. Julien Dray, député (PS) de l'Essonne, et signé par des socialistes, *des écologistes et des communistes critiques*, en rupture, sur ce sujet là aussi, avec la position de leur parti. L'un de ces derniers, M. Jean-Pierre Brard, député de la Seine-Saint-Denis, explique par exemple qu'*« on ne peut pas avoir la même position aujourd'hui sur le nucléaire qu'avant Tchernobyl »*.

M. Waechter attend un signe de l'Élysée

D'autres auront pu relever l'empressement gourmand de M. Fabius à certifier que *« les convergences sont nettement plus nombreuses que les divergences »* entre les socialistes et les écologistes, ou encore cet engagement du premier ministre selon lequel la commission Vedel, chargée de proposer un nouveau mode de scrutin, entendra *« largement »* les écologistes.

En dépit de leur envie commune de ne plus rester exclus du jeu, MM. Lalonde et Waechter n'ont pas encore fait le choix entre les deux échéances – les législatives de 1993 et la présidentielle de 1995 – susceptibles de favoriser une recomposition. C'est là leur carte maîtresse. C'est aussi le signe de leur fragilité. L'ancien ministre de l'environnement doit d'abord vérifier que la génération spontanée d'électeurs apparue lors des élections régionales est durablement favorable aux « générations » écologie, fraternité, Europe, auxquelles M. Lalonde a voulu, successivement, donner naissance.

M. Waechter, qui semble avoir gagné, aujourd'hui, la préférence du PS, doit préalablement franchir l'épreuve du référendum de ratification des accords de Maastricht. Le porte-parole des Verts, profondément européen et qui, à titre personnel, ne cache pas sa sympathie pour M. Jacques Delors, doit convaincre son propre mouvement, d'ici au 20 septembre, de ne pas se laisser enfermer dans le camp des anti-Maastricht. Il compte pour cela sur rien de moins qu'une prochaine rencontre avec M. François Mitterrand et sur un signe venu de l'Élysée.

JEAN-LOUIS SAUX

(1) Ce comité vient de lancer un appel aux *« personnalités de la société civile »* et aux *« forces vives de notre pays »* afin qu'ils constituent *« la force de résistance au cartel des « non » qui, en jouant sur la peur et l'instinct de repli sur soi, ne peut que nuire à notre pays »*. Parmi les premiers signataires, on relève les noms de Mmes Benoîte Groult, Ariane Mnouchkine, Gabrielle Lazure, Rika Zaraï et de MM. Pedro Almodovar, Yann Queffélec, Alain Touraine, Jean Vautrin, Jorge Semprun, Pierre Cardin.

Après son élection à la présidence du MRG

M. Hory veut installer des comités pour l'Europe

Confiant dans la *« spontanéité »* européenne des radicaux de gauche, M. Jean-François Hory, élu président du Mouvement des radicaux de gauche le 14 juin dernier (*le Monde* du 16 juin), compte sur le débat référendaire pour permettre le rapprochement, sur le terrain, des radicaux avec des écologistes, des militants du Mouvement européen, des représentants de la société civile et des catégories socioprofessionnelles.

La construction européenne est, aux yeux de M. Hory, qui siège également à l'Assemblée de Strasbourg, un moyen pour le MRG de *« renouer avec ce qu'il pense et ce en quoi il croit »*. Les critiques faites au mouvement France unie de M. Jean-Pierre Soisson tenaient à une action jugée par les radicaux trop parisienne et trop politicienne. Les débats du congrès de Lyon, les 13 et 14 juin dernier, avaient signifié que le MRG ne se sentait plus partie prenante du mouvement du président de la région Bourgogne.

Ces comités pour l'Europe qui s'installeront au niveau départemental ou régional auront pour première tâche de faire de la pédagogie sur le traité de Maastricht, mais rien n'interdira à ces comités de perdurer après le référendum du 20 septembre, *« l'Europe étant un sujet qui restera un thème d'actualité pour les années à venir »*.

Parallèlement à cette initiative, M. Hory a tiré les leçons des aspirations des militants à une réaffirmation de l'identité radicale. Il souhaite *« s'occuper »* du Parti dans son fonctionnement interne, en tentant de substituer à une organisation pyramidale un système de réseaux privilégiant les phénomènes *« d'influence »* plutôt que ceux d'adhésion dans la préparation d'un « projet » radical et dans celle des prochaines échéances électorales. Ce dernier sujet devait être évoqué, jeudi 2 juillet, avec M. Laurent Fabius. Il devrait l'être aussi prochainement avec M. Pierre Bérégovoy.

Si la question de la *« protection »* des neuf députés MRG sortants ne doit faire, estime-t-il, l'objet d'aucune discussion, le président du Mouvement souhaite que vingt-cinq à trente des siens bénéficient de l'investiture du PS ou du label de la majorité gouvernementale dans des circonscriptions *« gagnables »*. Observant que le Parti socialiste ne tire aucun profit de « l'effet Bérégovoy », ni de *« l'image technique, sage et modérée »* du gouvernement, M. Hory s'intéresse à la centaine de circonscriptions où M. François Mitterrand avait dépassé la barre des 50 % au second tour de la présidentielle de 1988 et qui avaient élu des candidats de l'opposition aux législatives de juin 1988. Il estime que, dans l'ensemble, soit investitures, soit « primaires » organisées, il devrait y avoir quelque deux cents candidats « réformistes » lors du prochain scrutin.

ANNE CHAUSSEBOURG

La nouvelle direction

Le comité directeur du MRG a procédé, mardi 30 juin, à l'installation des instances dirigeantes, dont le renouvellement est consécutif à l'élection à la présidence de M. Jean-François Hory. Comme il l'avait annoncé, M. Hory a constitué un directoire composé de ses six prédécesseurs à la tête du mouvement : MM. Jean-Michel Baylet, Yvon Collin, Michel Crépeau, François Doubin, Roger-Gérard Schwartzenberg et Emile Zuccarelli. Ce directoire sera consulté sur les questions d'alliance et de stratégie.

M. Collin est en outre président délégué et porte-parole. En plus de M. Jean-Pierre Defontaine, député du Pas-de-Calais, choisi comme vice-président représentant les députés, six vice-présidents ont été élus à bulletin secret. Il s'agit de MM. Michel Dary, Dominique Saint-Pierre, Michel Scarbonchi, Mme Claudette Brunet-Lécheneult, MM. François Gayet et Jean-François Dauriac, qui sont respectivement chargés de l'administration du mouvement, des élections, du projet radical, de la communication, de l'Europe et des réseaux extérieurs. MM. Alain Dutoya et Henri de Lassus, vice-présidents sortants, et François Huwart, qui s'étaient portés candidats, n'ont pas été élus. M. Bernard Charles, député du Lot, n'a pas sollicité le renouvellement de son mandat.

Les vingt-huit membres du bureau national, auxquels s'ajoutent trois représentants des Jeunes Radicaux de gauche, ont été élus à main levée. M. Hory a également procédé au renouvellement du secrétariat national.

La mort de Pierre Billotte

Au service du gaullisme

Le général Pierre Billotte, ancien ministre, est décédé lundi 29 juin à l'hôpital Ambroise-Paré de Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine), à l'âge de quatre-vingt-six ans.

L'armée et la politique, mais au service d'une seule fidélité, le gaullisme : le général Pierre Billotte a conduit successivement une carrière militaire et un engagement militant dans l'orbite constante du général de Gaulle. Sorti de Saint-Cyr à vingt ans en 1926, ce fils de général, né à Paris le 8 mars 1906, le deviendra lui-même après avoir débarqué en Normandie à la tête de la brigade blindée de la division Leclerc. Il servait dans cette unité en 1944 après avoir été chef d'état-major du général de Gaulle et secrétaire du comité de défense nationale à Londres. Pendant la « drôle de guerre », il avait réussi, dans les Ardennes, à retarder l'avance des panzers allemands. Fait prisonnier, il s'évade et gagne l'Union soviétique, mais il est aussitôt interné jusqu'à ce que, Hitler envahissant la Russie, il devienne le représentant officiel de la France *libre auprès de Staline.*

Un tempérament impétueux

Avec les chars de la colonne Leclerc, il participe à la libération de Paris et il fait prisonnier le général Von Scholtitz, gouverneur allemand de la capitale. D'un tempérament *impétueux, bien* qu'il ait atteint les plus hautes fonctions militaires et représenté la France à l'ONU, il entre en désaccord avec les conceptions atlantistes des premiers gouvernements de la IVe République, et donne en 1950 sa démission de l'armée, en signe de protestation contre le « système » et son alignement excessif sur les positions américaines.

Pierre Billotte entame alors une seconde carrière en adhérant au RPF que de Gaulle vient de fonder et en conquérant, de haute lutte, un mandat de député de la Côte-d'Or, le 17 juin 1951. Ayant cependant voté l'investiture du gouvernement Pinay, il rejoint à l'Assemblée nationale le groupe des dissidents gaullistes de l'Action républicaine et sociale. Spécialiste des questions de stratégie, il présente aux députés les accords de Londres et de Paris qui, en 1954, remplacent le projet mort-né de Communauté européenne de défense, qu'il avait ardemment combattu. M. Edgar Faure en fait son ministre de la défense nationale pour quelques semaines, car, aux élections du 2 janvier 1956, il perd son siège. Pendant la guerre d'Algérie, il dénonce l'emploi de la torture dans un retentissant article au *Monde* du 6 octobre 1957. Dès le retour de de Gaulle au pouvoir, il rejoint les fondateurs de l'Union démocratique du travail, un petit groupe de gaullistes de gauche, n'hésitant pas à se comporter en compagnon exigeant, mais parfois grognon. En 1962, de Gaulle décide de le nommer haut-commissaire en Algérie, tandis que se déroulent les négociations d'Évian. Mais le président de la République y renonce très vite, trouvant les projets de Pierre Billotte politiquement trop audacieux et ne convenant pas au premier ministre, M. Michel Debré. Il lui préfère M. Paul Delouvrier. La même année, Pierre Billotte revient au Palais-Bourbon comme député de la quatrième circonscription de la Seine, puis est élu en 1965 maire de Créteil, et enfin, en janvier 1966, de Gaulle le nomme ministre des DOM-TOM dans le gouvernement Pompidou.

Pendant deux ans, il développe outre-mer des mesures d'assimilation combinées avec une certaine autonomie interne. Toujours gaulliste de gauche, cofondateur et président du Mouvement pour le socialisme par la participation, qui regroupe, en 1971, plusieurs mouvements soutenant à la fois MM. Georges Pompidou et Jacques Chaban-Delmas, il ne quitte sa mairie qu'en 1977, après avoir jeté *les fondements d'une vaste ville nouvelle*, et l'Assemblée nationale en 1978, où il était inscrit au groupe RPR. Son gaullisme ombrageux et parfois capricieux ne l'a pas empêché de demeurer toujours proche des successeurs du général de Gaulle, qu'il soutenait avec constance contre les communistes et les socialistes. Il a ainsi apporté le soutien du MSP à M. Jacques Chirac dès 1974, avant d'en faire un « mouvement associé » au RPR en 1976. Ce soldat valeureux avait fondé un Haut Comité français pour la défense civile, et dans *le Monde* du 9 octobre 1984 il avait lancé un cri d'alarme devant la prolifération terrifiante des armements à travers le monde.

Grand officier de la Légion d'honneur et compagnon de la Libération, Pierre Billotte avait publié plusieurs ouvrages de Mémoires sur le gaullisme et sur la géopolitique.

ANDRÉ PASSERON

SOCIÉTÉ

Les manifestations des chauffeurs routiers contre le permis à points

Le gouvernement suspend les contrôles rétroactifs de vitesse

Le gouvernement a cédé, du *moins provisoirement, sur la* revendication principale des chauffeurs routiers sur le permis à points. M. Jean-Louis Bianco, ministre de l'équipement et des transports, qui recevait dans la soirée du mercredi 1er juillet l'Union nationale des transporteurs routiers automobiles (UNOSTRA), a annoncé que *« les contrôles rétroactifs de vitesse, au vu des disques de chronotachygraphe seraient suspendus jusqu'à ce que la commission de suivi du permis à points examine la pertinence de ce mécanisme au regard de l'équité »*. En clair, les contrôles de vitesse sur disque en entreprises ne donneront *pas lieu, jusqu'à nouvel ordre,* à des suppressions de points.

Il y aura toujours des contrôles sur les routes par chronotachygraphe mais l'excès de vitesse sera retenu uniquement pour un flagrant délit, comme le réclamaient les routiers, et non pas sur un examen des disques *a posteriori*. C'est une victoire pour les routiers. Un barrage a été levé dans la matinée de jeudi aux environs de Nemours sur l'A6.

« J'ai bon espoir à la suite des discussions qui ont eu lieu tout au long de la nuit entre les préfets et les routiers qui sont sur les différents barrages dans les différentes régions de France que ces négociations aboutissent ce matin », déclarait M. Quilès, ministre de l'intérieur, jeudi matin sur France Inter. *Il est normal que les routiers soient traités comme les particuliers, qui, c'est vrai, n'ont pas de disque de contrôle »*, a-t-il précisé. La Fédération nationale des transporteurs routiers (FNTR) et l'Union nationale des organisations syndicales des transporteurs routiers automo*biles (UNOSTRA) avaient déposé* un recours en annulation du permis à points devant le Conseil d'Etat, en invoquant le principe constitutionnel de l'égalité de traitement devant la loi (*le Monde* du 2 juillet).

Une commission de « suivi »

Une commission de « suivi », qui devait être installée officiellement jeudi 2 juillet, permettra de faire un constat dans six mois et de réfléchir aux modalités d'application du permis à points. Ainsi, le ministre des transports a annoncé des négociations avec les organisations professionnelles afin d'éviter la rupture du contrat de travail des salariés qui auraient perdu leurs six points et ne seraient donc pas autorisés à repasser leur permis avant six mois. Chaque année, entre 20 000 et 30 000 permis sont annulés par décision de justice et le permis à points pourra constituer un progrès si une solution est trouvée pour le contrat de travail, a estimé en substance M. Georges Sarre, secrétaire d'Etat aux transports.

Un projet de décret, approuvé, mardi 30 juin par le Conseil d'Etat, permettra d'établir la responsabilité du donneur d'ordre quand les instructions données ont incité le conducteur à commettre l'infraction, a rappelé M. Sarre. *« Il s'agit d'une petite révolution,* a-t-il souligné. *Celui qui impose la transgression sera coresponsable et le tribunal pourra le condamner et, le cas échéant, relaxer le conducteur. »*

MARTINE LARONCHE

Les conséquences du blocus

Chômage technique dans la construction automobile

Outre la distribution des carburants dans la région lyonnaise (lire ci-dessous), à Toulouse, à Reims et dans la région parisienne où le dépôt de Gennevilliers (Mobil et Elf) est également bloqué par les routiers, les barrages ont affecté la construction automobile. Les répercussions sont relativement faibles chez Renault. L'usine de Maubeuge (R19 et les petites véhicules utilitaires Express), fermée mercredi, fonctionnait à nouveau ce jeudi. *En revanche, l'usine de Douai* (R19) était toujours arrêtée tandis que toutes les autres usines Renault fonctionnent. Chez Peugeot, l'usine de Sochaux (405 et 605) est arrêtée, ce jeudi, faute de planches de bord en provenance de la région Rhône-Alpes. La production devrait redémarrer, grâce à un autre fournisseur et à la mise en place d'un système d'acheminement par rail. Poissy (309, 205, ZX), bloqué mardi, fonctionne à nouveau.

Chez Citroën, à Rennes, les jours de chômage technique prévus à la fin du mois sont avancés aux 2 et 3 juillet. La production d'Aulnay (AX et ZX), arrêtée mercredi soir, sera récupérée samedi 25 juillet. Ce n'est pas seulement le manque de pièces mais aussi les difficultés d'acheminement du personnel qui ont provoqué cet arrêt.

Dans la grande distribution, il n'y a *« pas du tout de répercussions »*, mais l'approvisionnement en produits frais risque d'être problématique à l'approche du week-end, une période de gros achats. Dans les centres Leclerc, des problèmes se posent à Toulouse où des ruptures sont constatées sur des produits en provenance du Gers, des Hautes-Pyrénées et du Lot-et-Garonne.

Début de pénurie d'essence dans l'agglomération lyonnaise

LYON

de notre bureau régional

L'amas métallique de poids lourds alignés, comme à la parade, sur l'autoroute A 6, à l'entrée sud de la métropole lyonnaise, n'a fait que croître et embellir, depuis le 30 juin, au point de commencer à entraver singulièrement l'activité économique. *« C'est le moment de se montrer raisonnables »*, a lancé le « patron des patrons » lyonnais, M. Michel Mottard, mercredi après-midi, à l'intention des chauffeurs routiers en colère.

Au bout de trois jours de blocus routier, des risques de chômage partiel étaient de plus en plus manifestes, dans certaines usines approvisionnées en flux tendus, comme le constructeur lyonnais de lave-linge Ciapem ou l'établissement de Saint-Fons de Rhône-Poulenc, dont 52,43 % du trafic total est assuré par la route. Le marché d'intérêt national, le « ventre de Lyon », commence à sonner le creux. Le centre de tri postal de Lyon-Montrochet est bloqué.

Plus grave et plus urgent, la pharmacie centrale des Hospices civils de Lyon connaît quelques difficultés d'approvisionnement, au point que le maire de Lyon, M. Michel Noir, a demandé aux pouvoirs publics de garantir la sécurité civile et les conditions nécessaires à la santé publique. La raffinerie pétrolière de Feyzin est encerclée et une pénurie de carburant surgit dans les stations-service lyonnaises. Deux sur trois n'ont plus d'essence et l'accès à la troisième oblige à de longues attentes.

Certaines grandes surfaces, celles-là même que les routiers vouent aux gémonies en raison de *la rigidité de leurs horaires de* déchargement, se plaignent d'une baisse d'activité de 20 %, mais sans angoisse immédiate à propos des stocks alimentaires. Les camionneurs ne sont pas à l'abri des conséquences de leur propre mouvement : environ cinquante d'entre eux, risquant de perdre des cargaisons de produits frais, ont effectué des déclarations auprès du tribunal de commerce,

La métropole régionale a bien été obligée de comprendre, durant cette démonstration par l'absurde, l'importance du rôle des transporteurs routiers pour l'économie générale : dans Rhône-Alpes, la profession compte 20 650 véhicules de plus de 3 tonnes et emploie 45 366 salariés, répartis dans 5 484 entreprises.

« Nous ne condamnons pas les revendications des professionnels du transport, déclare M. Mottard. *Leurs préoccupations n'ont pas été assez prises en compte quant à la non-rétroactivité des contrôles par chronotachygraphes. L'échelle des sanctions prévues en cas d'infraction contient moins d'éléments brutaux dans certains pays voisins. »*

GÉRARD BUÉTAS et ROBERT MARMOZ

Les durs de Senlis

SENLIS (OISE)

de notre envoyé spécial

La plupart sont sales car l'eau est rare. Certains n'ont plus d'argent pour acheter la nourriture. Mais au troisième jour de leur mouvement ils se disent prêts à aller jusqu'au bout et à ne céder que si *« le gouvernement accepte* [leurs] *revendications pour modifier l'application du permis à points »*. Ce sont les durs de Senlis. En première ligne du plus important barrage sur l'autoroute A1, à 5 kilomètres de la barrière de Chamant, dans l'Oise, ils retiennent derrière eux des centaines de poids lourds : une file quasiininterrompue sur 7 kilomètres vers Paris, sur 5 kilomètres vers Lille.

« Rien n'était concerté », disent-ils. Dans les premières heures de la matinée du lundi 29 juin, ils se sont retrouvés à quelques uns *« qui ne se connaissaient pas »* à rouler de front pour une opération escargot. Mais après quelques kilomètres, ils ont voulu devancer les mots d'ordre d'arrêt du trafic, le 1er juillet, qui circulaient de bouche à oreille depuis plusieurs semaines. En croisant d'autres camions qui roulaient de front vers le nord, ils ont pilé sous un pont qui enjambe l'autoroute près de Thiais. *« Le ras-le-bol »*, disent-ils. Deux jours avant que n'entre en vigueur une réglementation qui va selon eux rapidement les priver de travail. Ils ont décidé de tout arrêter.

« Pas très bien accueillis »

Ils veulent tout d'abord qu'on dise que, dans les premières heures qui ont suivi leur barrage, ils se sont préoccupés du sort des enfants qui se trouvaient dans les voitures bloquées derrière eux. *« Je leur ai distribué toute ma réserve d'eau »*, raconte Jean, qui avait quitté Dunkerque à 5 heures du matin. Par une température qui dépasse rapidement les 30 degrés, les gendarmes et les CRS en charge de cette portion d'autoroute ont pu procéder en quelques heures à l'évacuation des vingt mille véhicules pris dans la nasse.

Les routiers les ont laissé filer à travers les bois qui entourent l'autoroute par les accès de service ouverts à la hâte. Et la direction de la SANEF (Société d'autoroute du nord et de l'est de la France) a finalement décidé, lundi à 15 heures, de fermer l'autoroute A1 dans sa totalité. Elle avait fait intervenir les pompiers et distribué des milliers de bouteilles d'eau pour venir en aide aux automobilistes incommodés par la canicule. En quelques heures, le péage le plus fréquenté de France, avec 40 000 à 70 000 véhicules, et 19 000 poids lourds, est devenu désert. Depuis, la SANEF *a dévié le trafic vers le sud de la France par* Reims, Châlons, Troyes et Dijon. Deux PC de crise, à Lille et Senlis, tentent de gérer un trafic, en provenance en grande partie de Grande-Bretagne, qui va régulièrement buter contre des barrages dressés à la hâte par les routiers dans toute la région.

Alors que les petites routes de campagne connaissent d'inhabituels cortèges de voitures et de caravanes, la vie s'est organisée sur l'autoroute. Les tracteurs, détachés des semi-remorques, vont chercher du ravitaillement dans les communes voisines. *« On ne peut pas dire que nous sommes très bien accueillis »*, raconte Jean-Michel, surpris par cette hostilité.

« Maintenant, la loi est votée »

Le premier soir excepté, durant lequel les bouteilles d'alcool ont beaucoup circulé, l'atmosphère a rarement été tendue entre les *« meneurs »* et ceux qui n'ont pu faire demi-tour avec leurs convois de 15 à 18 mètres.

Pourtant, le rejet sans condition du permis à points est loin de faire l'unanimité. Ainsi Camille, qui s'est fait coincer avec son 40 tonnes alors qu'il allait chercher une car*gaison de viande à Roissy, approuve le prin*cipe de la nouvelle réglementation : *« Il fallait quelque chose pour mettre un terme à l'état d'esprit qui règne chez les routiers français. Par exemple, dans une même entreprise, il arrive que des chauffeurs se lancent des défis sur une longue distance. Nous avons la responsabilité de respecter le code de la route, et de faire en sorte que le patron ne nous impose pas des horaires illégaux et dangereux. Il faut les obliger à inscrire notre temps réel de travail sur nos feuilles de paie. »*

D'autres ne comprennent pas que le mouvement ait été lancé si tard. *« Il fallait manifester pendant le débat au Parlement. Maintenant, la loi est votée et nous ne pouvons demander que des aménagements. »* Quand le sous-préfet de Senlis a fait savoir, mardi 30 juin dans l'après-midi, qu'il souhaitait rencontrer une délégation, il n'a pas été facile de désigner des représentants. Seul, un membre du syndicat FO de la Fédération nationale des transporteurs routiers a trouvé sa place dans l'équipe de sept chauffeurs qui s'est rendue à la sous-préfecture. Il n'a pas été simple non plus de mettre au point le texte qui a été présenté au sous-préfet, M. Georges Bérard.

« Jamais d'ordres écrits »

Il y en a un ou deux pour crier : *« Jamais le permis à points ! »* Mais le propos est plus nuancé lorsque le porte-parole désigné égrenne les revendications : *« Pas de points à retirer pour franchissement de ligne blanche dans certains cas (dépassement d'un cycliste) ; récupération des points au bout de moins d'un an sans infraction au lieu des trois ans prévus par la loi ; points supplémentaires accordés aux professionnels routiers ; possibilités de conduire un autre véhicule en cas de suspension du permis poids lourds ; impossibilité de dresser une contravention pour une infraction, relevée sur le chronotachygraphe, commise avant le jour du contrôle ; relèvement des vitesses maximum autorisées ; droit au chômage en cas d'annulation de permis de conduire. »*

Mardi en fin de soirée, ce catalogue avait reçu l'approbation de la majorité des chauffeurs réunis sous le pont de l'autoroute, autour de plateaux-repas qu'ils s'étaient fait livrer par un traiteur local. Mercredi 1er juillet, les chauffeurs belges, allemands et hollandais, bloqués en grand nombre derrière les barrages, cherchaient toujours à comprendre les raisons du mouvement. Ainsi, Michael, qui devait relier Munich à Madrid, explique dans les bureaux de la gendarmerie du péage de Senlis, en quémandant de l'eau et en attendant une attestation pour son employeur : *« En Allemagne, si nous prouvons que c'est notre patron qui nous a poussés à commettre des infractions, c'est lui et pas nous qui sommes sanctionnés. Il faut plus de discipline en France. Chez nous, tout le monde s'intéresse à la sécurité. »*

L'annonce de la prochaine publication en France du décret impliquant la responsabilité du « donneur d'ordres » ne rassure pas. *« Ici, les patrons ne donnent jamais d'ordres écrits pour exiger des livraisons de plus en plus rapides. »* Rares sont ceux qui pensent pouvoir échapper à l'annulation rapide de leur permis : *« Certains d'entre nous sont verbalisés plusieurs fois par semaine. Dans peu de temps, ils auront perdu leur permis et leur travail. N'oubliez pas que nous parcourons en un mois le kilométrage moyen annuel des autres usagers. »*

Si les plus « extrémistes » parlent de tenir les barrages jusqu'au renoncement des pouvoirs publics, la plupart des chauffeurs envisagent la fin du mouvement, *« à condition de ne pas perdre la face »* : *« Il suffirait de quelques aménagements du permis à points pour que nous levions les barrages. »* D'ailleurs, mercredi après-midi, les plus durs ont laissé un groupe de chauffeurs néerlandais démonter les glissières de sécurité, puis faire demi-tour vers le nord de l'Europe... où le permis à points existe depuis de longues années.

CHRISTOPHE DE CHENAY

Le « tout-camion » menacé

Suite de la première page

Dans ce système, les entrepreneurs soucieux de réductions de coûts passent des contrats draconiens à long terme avec des transporteurs routiers pour que ceux-ci leur apportent en temps et en heure les pièces ou les matières premières dont ils ont besoin. Ils peuvent ainsi réduire leurs stocks qui se trouvent, de fait, transférés chez leurs fournisseurs, voire chez les transporteurs.

Qui approvisionne les constructeurs automobiles en pare-brise de voitures au rythme de la production ? Qui apporte les ingrédients nécessaires aux complexes sidérurgiques et chimiques ? Qui achemine jusqu'aux marchés les pêches de la vallée du Rhône *cueillies le matin* même ? Des norias de camions.

Un dispositif fragile

Les autres modes de transports sont concernés par cette technique : les péniches *sont utilisées* pour stocker et acheminer de la bière ; les pétroliers pratiquent de même avec leurs super-tankers. Mais c'est le camion, plus souple d'utilisation, plus adapté aux variations des volumes à transporter, peu cher en raison de la surcapacité d'un secteur dominé par un artisanat mal formé et mal rémunéré, qui a profité de la généralisation de ces flux tendus.

En s'efforçant de paralyser la vie économique pour faire pression sur le gouvernement, les routiers mettent une fois de plus en lumière la fragilité du dispositif. *Les acteurs économiques sont* en train de prendre conscience que le « tout camion » est extrêmement dangereux, car les professionnels de la route n'en finissent pas de barrer les routes : contre les délais de paiement et les bas prix pratiqués à l'automne 1991 ; contre le permis *à points menaçant, selon eux,* de leur retirer leur outil de travail aujourd'hui. Demain contre la concurrence de la SNCF, de la péniche ou de leurs confrères espagnols ou néerlandais plus performants ?

Les routiers n'étaient plus « sympas » depuis les années 80, tant les automobilistes avaient pu constater leurs manquements répétés et croissants aux limitations de vitesse. Ils étaient montrés du doigt par les écologistes qui dénoncaient leurs exigences en matière de créations d'autoroutes. Voici qu'ils usent de façon irresponsable du poids qu'ils ont acquis. Nul doute que les responsables économiques en tireront les leçons et qu'ils chercheront à s'affranchir du camion. Ce qui ne serait pas un mal non plus pour la collectivité puisque l'on annonce une croissance de quelque 80 % du trafic poids lourds dans les dix ans à venir : de belles *thromboses* en perspective.

ALAIN FAUJAS

REPÈRES

EDUCATION

M. Lang favorable aux distributeurs de préservatifs dans les lycées

M. Jack Lang, ministre de l'éducation nationale, souhaite que l'installation de distributeurs de préservatifs, expérimentée dans quelques établissements, soit généralisée à l'ensemble des lycées. Pour agir contre l'extension du sida, souligne M. Lang dans une note adressée aux recteurs, il convient de *« prendre des mesures pour informer les adolescents sur les risques qu'ils encourent et sur les moyens de se prémunir »*. Les proviseurs des lycées doivent rechercher *« un accord entre tous les interlocuteurs concernés »* et solliciter l'avis du conseil d'administration de l'établissement. *« L'installation de distributeurs de préservatifs,* poursuit le ministre, *doit contribuer à sensibiliser les jeunes à la prévention des risques, à la conservation de leur santé, à leur responsabilité à l'égard de la santé d'autrui et à l'hygiène en général. »*

FAITS DIVERS

Incidents à Etampes (Essonne) après le meurtre d'un jeune homme

Treize personnes ont été interpellées à la suite d'incidents qui se sont produits au centre d'Etampes (Essonne), dans la soirée de mercredi 1er juillet. Une trentaine de jeunes armés de cocktails Molotov et transportés à bord d'un camion avaient endommagé deux voitures et huit magasins, *dont l'un a été* détruit par le feu. Ces incidents sont survenus à la suite d'une bagarre au cours de laquelle, en début d'après-midi, un jeune homme de vingt et un ans, Mohamed Lordjane, a été mortellement poignardé dans une cave du quartier HLM de Guinette. L'auteur présumé des coups mortels, Aimé-Séraphin Ntsika, a été interpellé un peu plus tard au centre-ville, alors qu'il menaçait un commerçant d'un couteau de cuisine.

FAUSSES FACTURES

Le dossier du juge Jean-Pierre sur ABCE transmis à la Cour de cassation

Le dossier instruit par le juge manceau Thierry Jean-Pierre dans une affaire de fausses factures mettant en cause l'entreprise de construction Heulin et le « bureau d'études » ABCE a été transmis lundi 29 juin à la chambre criminelle de la Cour de cassation, après l'apparition des noms de cinq élus de gauche. L'enquête avait conduit le juge Jean-Pierre à perquisitionner, la semaine dernière, au siège de ABCE (Auvergne Bourgogne Centre Etudes) à Montluçon (Allier). ABCE est une filiale du groupe d'intérêt économique GIFCO, proche du PCF, dont le président M. Jacques Grosman a été inculpé le 5 juin par le juge rennais Renaud Van Ruymbeke dans le cadre du dossier sur le financement du PS et du PCF dans la Sarthe. Le PDG d'ABCE, M. Jean-Michel Moreau, et l'un de ses adjoints, M. Claude Tournier, ont été inculpés lundi de trafic d'influence et abus de biens sociaux. M. Moreau a été écroué. (*le Monde* du 29 juin).

□ **Drogue : le maire de Zurich lance un appel au secours.** – M. Josef Estermann, maire de Zurich, a lancé, mercredi 1er juillet, un appel au secours aux autorités suisses. *« La ville ne peut résoudre le problème de la drogue pour tout le canton et encore moins pour la moitié de la Suisse. Elle a besoin d'une aide »*, écrit le maire dans le quotidien zurichois *Tages Anzeiger*.

SOCIÉTÉ

JUSTICE

Le procès des responsables de la transfusion sanguine au tribunal de Paris

L'étrange destin du docteur Jean-Pierre Allain

Les quatre mille hémophiles français ont-ils été correctement informés, en 1983, des risques que leur faisait courir le virus du sida? La question a dominé, mercredi 1er juillet, l'audience de la 16e chambre correctionnelle du tribunal de Paris.

Insensiblement, tout le poids du procès a glissé sur ses épaules. Il n'était que l'ombre du docteur Garretta, le voilà projeté en première ligne. Il n'était là que pour mémoire, le voici traqué.

Quelques feuillets à la main, le docteur Jean-Pierre Allain s'est soudain levé comme un zombi : *« On m'accuse de choses avec lesquelles je ne veux pas continuer à vivre. J'ai l'impression de ne pas me faire comprendre, dans cette salle où je suis seul. Je n'imaginais pas que des juristes pourraient venir nous donner des cours de biologie alors que nous nous sommes arraché les cheveux sous une tempête d'informations contradictoires durant des années. »*

L'ami et le thérapeute

Les traits creusés, l'ancien collaborateur du docteur Garretta, le spécialiste incontesté de l'hémophilie, devenu professeur à Cambridge, craque à sa manière, froidement, vaguement lunaire. Menaçant aussi : *« Même s'il faut, pour ma dignité de médecin, que je renonce à ma dignité d'homme, je vais être obligé de rappeler pour me défendre mon rôle hiérarchique bien modeste et le nom de ceux qui me dirigeaient et qui étaient toujours présents quand ces questions étaient abordées, sauf dans cette salle d'audience. »*

Une solitude bien réelle, à la mesure de son étrange destinée. Car, à quarante-trois ans, le docteur Allain a connu successivement le respect et le mépris de ses malades. L'attachement et le dégoût. Une volte-face inimaginable dans les années 70 alors qu'il dirigeait le centre de La Queue-les-Yvelines destiné aux jeunes hémophiles.

Nul ne peut contester son rôle de pionnier et son dévouement. Il fut le médecin et l'ami, le confident et le thérapeute, apprenant patiemment aux adolescents à détecter les signes précurseurs de leurs hémorragies internes, à s'autoperfuser grâce aux nouveaux concentrés sanguins. Il fut ce « grand sorcier » adulé et incontesté, expliquant que l'on pouvait se soigner en collaborant étroitement avec son médecin traitant.

Tout était possible. *« L'hémophile était investi de son destin,* explique-t-il. *C'est lui qui pose l'indication de son traitement. Il y a un partage de la responsabilité thérapeutique entre le médecin et son patient. »* Le président Mazières l'arrête : *« Responsabiliser l'hémophile ne signifie pas déresponsabiliser le médecin... Sommes-nous d'accord ? » « Oui »*, répond-il, marquant le coup.

Epoque bénie d'avant le sida. Car, dans les années 80, le docteur Allain va vivre en direct l'effondrement de ce grand rêve de libération des hémophiles. Nommé directeur de la recherche et du développement des dérivés sanguins au Centre national de transfusion sanguine (CNTS), il se retrouve aux avant-postes et ne saura ni détecter l'étendue du danger ni alerter cette communauté dont il était l'un des éclaireurs.

Un terrible soupçon

Que savait-il ? Rien de tangible, plaide-t-il. Mais n'était-ce pas déjà assez ? *« Le rapport présenté le 9 juin 1983 fait apparaître que sur six hémophiles suspects d'être infectés par le sida, trois ont été traités avec des produits français,* relève le président. *Cela pouvait-il avoir un sens pour vous ? – Ce sont des éléments anecdotiques,* rétorque l'inculpé. *Nous n'avons pas l'habitude, au niveau scientifique, de nous fonder sur des anecdotes. On ne tire pas de conclusions à partir de six cas. »*

Mais garde-t-on le silence ? Jean-Pierre Allain s'en défend. Il *assure avoir livré toutes les* informations en sa possession devant l'Assocation française des hémophiles en 1983. Pourquoi ne l'a-t-on pas entendu ? *« Parce que l'engouement de l'Association pour les concentrés était tel qu'elle ne voulait à aucun prix entendre parler d'un pas en arrière,* ripostent Mes Olivier Schnerb et Pierre-Olivier Sur, ses avocats. *Parce que l'objectif était de permettre à tous les hémophiles de gravir le mont Blanc. »*

Il n'empêche. Souvent maladroit, parfois cassant, le docteur Allain est l'objet d'un terrible soupçon : au fait, par sa fonction et ses connaissances, de toutes les hypothèses concernant la propagation du sida par voie sanguine, a-t-il délibérément ou inconsciemment tu les risques de contamination des concentrés sanguins utilisés par les hémophiles ? Le bon docteur se serait-il effacé derrière le chercheur, et le chercheur derrière le fonctionnaire ?

Derrière lui, la pression des parties civiles ne se relâche plus. Durant deux heures, les avocats cherchent, en vain, à lui faire reconnaître qu'il sélectionna, pour les besoins d'une étude comparative sur les effets respectifs des produits concentrés importés des Eats-Unis et des concentrés français, des cobayes. Cinq fois, dix fois, on le somme de répéter ses réponses. On l'imagine mal, du coup, confiant au tribunal ce qu'il avait déclaré au juge d'instruction : *« Sur le plan de l'éthique médicale, j'étais libre de faire ce que j'estimais, mais sur le plan professionnel, j'étais tenu à une obligation de réserve vis-à-vis du CNTS. »*

LAURENT GREILSAMER

SPORTS

TENNIS : les championnats de Wimbledon

Service aller... et retour

Vainqueur du Suédois Stefan Edberg, tête de série no 2 du tournoi, Goran Ivanisevic s'est qualifié, mercredi 1er juillet, pour les demi-finales des championnats de Wimbledon. Le Croate rencontrera l'Américain Pete Sampras, tombeur de l'Allemand Michael Stich, tête de série no 3 et tenant du titre. La pluie a perturbé les deux derniers quarts de finale, interrompus alors que les Américains André Agassi et John McEnroe menaient respectivement contre l'Allemand Boris Becker (4-6, 6-2, 6-2, 3-4) et le Français Guy Forget (6-2, 5-5).

LONDRES

de notre envoyée spéciale

« Trente-trois aces dans un match, ce n'est pas si terrible, j'ai déjà fait bien mieux. » Depuis le début du tournoi de Wimbledon, le service de Goran Ivanisevic sème la terreur sur le gazon de Wimbledon. En cinq rencontres, le bras gauche du Croate a décoché cent trente-trois aces, record absolu *dans un tournoi*, sans compter les services gagnants que ses adversaires ont effleuré du bout de leur raquette. Dernière victime : le Suédois Stefan Edberg, incapable mercredi de contenir cette pluie d'aces. *« Je ne suis pas un cogneur,* se défend Ivanisevic. *Je suis un serveur habile. »* Son service, c'est un peu comme un corner au football qui rentrerait directement *dans* les buts, imparable et somptueux. Son secret : une préparation et un geste rapide, une balle fouettée plutôt que frappée, par un joueur qui mesure 1,93 mètre.

Bien sûr, le gazon a toujours privilégié les bons serveurs et les attaquants. Jamais, pourtant, on n'aura autant parlé de l'importance du service. A Wimbledon, depuis un an, les amateurs de statistiques peuvent apprécier les records de vitesse pulvérisés, jour après jour, par les joueurs. Pour l'heure, la palme revient à Guy Forget. Le numéro un français dégaine sa balle à plus de 210 km-h... Et les championnats de Grande-Bretagne ponctuent cette année six mois de débats autour du service. En février, Goran Ivanisevic remporte le tournoi de Stuttgart. En cinq matches, le Croate a servi cent cinq aces : le monde du tennis s'émeut. Le jeu va être assommé par la puissance du service et le spectacle va en pâtir.

Victoire de l'intelligence

Un mois plus tard, pendant le tournoi de Key-Biscayne, l'Association des joueurs professionnels (ATP) invite à Miami des protagonistes du tennis mondial à débattre sur la vitesse du jeu : joueurs, fabricants de courts ou de raquettes, dirigeants de tournoi. Il y sera question de tout et de n'importe quoi : d'empêcher le joueur de sauter, de relever le filet, de réduire le carré de service ou d'accorder une seule balle de mise en jeu. Autant de bonnes résolutions qui risquent de rester lettre morte pendant quelques décennies.

Le service a pris une importance considérable dans le tennis. Les joueurs sont plus grands. Si l'on excepte Michael Chang qui mesure 1,73 mètre, la taille moyenne des dix premiers mondiaux avoisine 1,90 mètre. Hommes ou femmes, la plupart des athlètes apprennent à se servir de la fameuse raquette profilée, qui accentue encore la vitesse de la balle. *Seule la taille* du tamis est limitée quand tous les matériaux (fibre de carbone ou de verre, par exemple) peuvent être utilisés pour alléger la raquette, et améliorer ses performances. L'ATP étudie actuellement différentes balles adaptées aux différentes surfaces : ciment, revêtement synthétique ou terre battue. Cette année, le feutre de la balle officielle de Wimbledon ralentit sensiblement sa rapidité sur l'herbe.

Certains jugent inutiles les alarmes des instances supérieures. Ils sont nombreux qui estiment que chaque nouvelle performance permet au tennis d'évoluer. Ainsi, l'Américain Pete Sampras, vainqueur mercredi de Michael Stich. Prenant les mises en jeu de ce serveur d'envergure très tôt derrière le rebond, l'Américain lui a renvoyé tout ses coups de boulet dans les pieds, sur lui ou sous son nez. *« J'ai bien servi, mais j'ai surtout bachoté sur mon retour de service,* explique Sampras. *C'est le seul moyen, désormais, de neutraliser un adversaire. Ainsi, j'ai abrégé mon geste en coup droit et en revers pour avoir plus de chances de remettre le service dans le court. »*

A Wimbledon, le meilleur devrait être cette année celui qui sera plus intelligent que le serveur le plus habile.

BÉNÉDICTE MATHIEU

LES RÉSULTATS

Quarts de finale

SIMPLE MESSIEURS. – P. Sampras (EU, n° 5) b. M. Stich (All., n° 3) 6-3, 6-2, 6-4; G. Ivanisevic (Cro., n° 8) b. S. Edberg (Suè., n° 2) 6-7, 7-5, 6-1, 3-6, 6-3.

SIMPLE DAMES. G. Sabatini (Arg., n° 3) b. J. Capriati (EU, n° 6) 6-1, 3-6, 6-3.

□ **FOOTBALL : démission du président du SC Bastia.** – Le comité directeur du Sporting Club de Bastia (division 2) a finalement accepté, mercredi 1er juillet, la démission de Jean-François Filippi, inculpé d'homicides involontaires et de coups et blessures involontaires et écroué *dans le cadre* de l'enquête sur la castastrophe du stade de Furiani (15 morts et 1 650 blessés le 5 mai). M. Yvon Petroni, qui occupait jusqu'à présent les fonctions de trésorier, a été désigné comme président par intérim. Il aura pour mission de préparer le dossier que le club bastiais doit présenter le 10 juillet aux instances nationales du football pour plaider son engagement dans le prochain championnat.

DÉFENSE

Soumise au Parlement à l'automne prochain

La programmation alloue 308 milliards de francs à l'équipement militaire entre 1992 et 1994

La loi de programmation militaire, approuvée par le conseil des ministres du mercredi 1er juillet prévoit de consacrer à l'équipement nucléaire et classique des armées un total de *307 967 millions de francs d'ici* à 1994. Cette somme comprend un engagement aléatoire de 3 milliards de francs, qui résulterait des cessions domaniales que les armées seraient amenées à faire dans le cadre de leur réorganisation.

Exprimé en francs 1992, *le montant* global de ces crédits militaires marque, en réalité, une diminution du pouvoir d'achat de la défense, puisqu'il est la simple reconduction sur trois ans des ressources allouées dès cette année. A l'exception des programmes dont l'abandon définitif a déjà été annoncé, comme les missiles nucléaires S.45 et Hadès, les bâtiments antimines océaniques (BAMO) ou les véhicules de l'avant blindés (VAB), les autres systèmes d'armes sont ou retardés ou réduits, plus rarement confirmés selon le calendrier initial.

Le ministre de la défense, M. Pierre Joxe, a précisé que *« cette loi de trois ans assurera la transition entre une défense constituée pour l'affrontement Est-Ouest et l'outil militaire dont la France a besoin à la fin du siècle »*.

Comprenant un exposé des motifs et cinq articles, cette loi rappelle que *le* budget d'équipement pour 1992 est de 102 934 millions de francs et qu'il devrait être en 1993 et en 1994 de, respectivement, 102 033 millions de francs et 103 milliards de francs (y compris 2 milliards, puis 1 milliard de francs de produits de cessions en provenance des immeubles ou des terrains militaires vendus par les Domaines). Dans ce projet de loi, il est, d'autre part, indiqué que le gouvernement soumettra en 1994 au Parlement un autre texte qui couvrira les années 1995-1997.

Pour 1992-1994, les engagements principaux sont les suivants par grands secteurs d'activités.

● **Espace et renseignement.** – Outre les satellites Syracuse (transmissions) et Hélios (reconnaissance optique), il est prévu de lancer les projets de satellites Osiris (observation par radar) et Zenon (écoute électronique), le programme Sarigue (un avion de *guerre* électronique) et l'hélicoptère porte-radar Horizon de surveillance du champ de bataille.

● **Terre.** – Avec des effectifs ramenés à 225 000 hommes (soit une diminution de 20 %) en 1997 et répartis entre 72 800 cadres (officiers et sous-officiers), 37 200 engagés et 115 000 recrues, l'armée de terre doit confirmer les programmes Tigre-Gerfaut d'hélicoptères de combat et le char AMX-Leclerc (réduit à 800 exemplaires, au lieu des 1 200 envisagés), et devra lancer le projet NH-90 d'un hélicoptère logistique.

● **Air.** – De 450 avions de combat en ligne, l'armée de l'air passera à 375, parmi lesquels le Mirage-2000 (dont le programme est révisé en baisse) et le Rafale (qui, s'il est confirmé, sera rééchelonné dans le temps). Il faudra attendre l'après-1994 pour savoir si un nouvel avion de transport – le successeur du Transall ou tout autre – est finalement retenu.

● **Marine.** – *Le nombre* des bâtiments classiques chutera de 110 à 105. Les projets d'avions Atlantique pour la surveillance maritime et de torpilles MU-90 seront révisés à la baisse. De même, le nombre des sous-marins nucléaires d'attaque sera limité à six. Le porte-avions nucléaire *Charles-de-Gaulle* figure, avec le *Rafale embarqué, parmi* les programmes confirmés, mais éventuellement rééchelonnés. Enfin, le projet d'un second porte-avions nucléaire devra être lancé après 1997, à moins qu'il ne soit supprimé, comme c'est aussi le cas du missile antinavires supersonique avec l'Allemagne.

● **Nucléaire.** – Seul est maintenu le programme M.5 d'un missile mer-sol embarqué à bord des sous-marins nucléaires dits de nouvelle génération, comme le premier de la série, baptisé *le Triomphant*. Le nombre de ces sous-marins – on compte aujourd'hui cinq sous-marins de la classe l'Inflexible – n'est pas précisé. M. Joxe a indiqué que le missile M.5 pouvait avoir une version sol-sol, à l'étude, qui serait vouée à succéder aux missiles S.3D enfouis en silos sur le plateau d'Albion. Mais aucune décision n'a été arrêtée en ce sens.

Au total, de l'aveu même du ministre de la défense, il a été procédé à la révision à la baisse d'une vingtaine de programmes nucléaires et classiques en cours de réalisation et au report d'une quinzaine d'autres projets encore à l'étude.

« Un difficile processus de restructuration »

A l'exception de la gendarmerie, dont les effectifs seront en croissance en raison de ses responsabilités en matière de sécurité publique, l'ensemble des trois armées françaises et de leurs services communs subissent une réduction de leur format.

« Cette évolution, a expliqué M. Joxe, qui a été entendu le jour même par les deux commissions de la défense à l'Assemblée et au Sénat, *se traduira par une importante diminution du nombre des appelés et par une baisse plus limitée des effectifs de cadres. »* Le nombre des engagés dans l'armée de terre sera accru pour professionnaliser davantage les unités d'action extérieure. Les agents civils seront en diminution.

« L'adaptation du format des armées et la rationalisation de leur implantation territoriale imposent la poursuite d'un vigoureux et difficile processus de restructuration, a reconnu le ministre de la défense. *La diminution du rythme de la commande publique aura une forte incidence sur le plan de charge et l'emploi dans les entreprises* (...). *Il faudra encourager notre industrie à s'adapter aux nouvelles conditions de son environnement, en favorisant, d'une part, les exportations et, d'autre part, les restructurations et les reconversions. »* Cette mission est plus spécialement du ressort de M. Jacques Mellick, secrétaire d'Etat à la défense.

□ **M. Fillon (RPR) : un simple plan de gestion à la baisse.** – Délégué général du RPR pour la défense, M. François Fillon estime que la programmation militaire est *« un simple plan de gestion à la baisse ». « Nulle réforme en profondeur, nulle perspective stratégique. Le plus grave est de voir la distorsion de plus en plus flagrante entre les engagements de notre politique étrangère à l'égard de l'Europe et la réalité des moyens militaires supposés servir ces engagements »*, affirme le député de la Sarthe, qui conclut : *« C'est le statut de la France en Europe qui est ici malheureusement en cause. »*

Grâce aux commandes de Taïwan

La France a maintenu en 1991 le niveau de ses exportations d'armes

Selon la délégation générale pour l'armement (DGA), *le montant* des prises de commandes d'armes françaises à l'exportation en 1991 s'est élevé à 34,2 milliards de francs, en augmentation de 2,4 % sur le niveau (soit 33,4 milliards) atteint en 1990. Ce secteur occupe environ 246 000 salariés. A la différence des années passées, la DGA ne détaille son évaluation ni par région, ni par *catégories d'armement. Si ces résultats* marquent l'aptitude de la France à avoir maintenu globalement ses exportations militaires d'une année sur l'autre, en dépit d'un marché mondial en récession (*le Monde* du 30 juin), il n'en demeure pas moins que la tendance sur une décennie est à un déclin de cette activité si on la rapporte, par exemple, aux montants atteints en 1982 (soit 41,6 milliards de francs) ou en 1984 (soit 61,8 milliards).

Pour 1991, la France a conservé ses résultats grâce, en particulier, à la commande par la marine de Taïwan de six frégates. Ce contrat a la particularité d'être officiellement une transaction à la fois d'ordre privé, entre chantiers et entreprises concernés dans les deux pays, et de nature civile, puisque ces bâtiments ont été présentés comme de simples coques désarmées et assemblées en « kit » sur place par Taïpeh.

□ **Une « mission » gouvernementale attribuée à M. Henri Martre.** – Elu président d'honneur du groupe Aérospatiale (*le Monde* du 30 juin) et élevé à la dignité de grand officier de la Légion d'honneur par le conseil des ministres du mercredi 1er juillet, M. Henri Martre a été chargé par le ministre de la défense, M. Pierre Joxe, d'animer un groupe de travail sur la coopération en matière d'armements. M. Martre étudiera l'application du traité de Maastricht à ce domaine, en particulier la mise en place d'une Agence européenne des armements.

Une loi en trompe-l'œil

par Jacques Isnard

POUR sa huitième édition depuis le début des années 60, quand le général de Gaulle eut l'idée de planifier l'effort de défense en France pour le rendre plus ou moins irréversible, la nouvelle programmation militaire innove. D'abord, elle se contente d'être triennale, alors que la durée des précédentes a varié entre cinq et six ans, du moins lorsqu'elles ont été conduites – sinon appliquées – jusqu'à leur terme. Ensuite, elle présente cette curiosité d'inclure le budget de 1992, déjà approuvé par le Parlement à la fin de l'année dernière, ouvrant ainsi droit à un engagement financier sur les seuls vingt-quatre mois prochains.

Attendue de longue date, au point qu'elle fut surnommée *l'Arlésienne* en référence à cette héroïne de Georges Bizet et Alphonse Daudet dont on parle sans cesse sans jamais la voir, cette programmation n'en est pas moins un objet original.

Deux ans de répit

C'est incontestablement une loi en trompe-l'œil, moins par l'absence de précisions chiffrées sur les programmes d'armement dont elle porte la trace que par son refus d'arbitrer entre des projets à long terme qui, en réalité, vont se cumuler au fil des ans au risque de constituer, pour les successeurs de M. Joxe, une addition incompressible et hors de portée des finances publiques. Ce qu'on a reproché aux programmations antérieures, à savoir d'être irréalistes dès leur conception, constitue probablement le défaut majeur de l'actuel projet de loi. Il n'existe aucune garantie que celui-là soit davantage exécuté que les textes précédents.

On voit bien pourtant vers quoi le gouvernement s'achemine. Ce serait excessif de dire qu'il s'agit pour lui de substituer à une dissuasion nucléaire, qui n'est plus à la mode, une autre forme de défense – qui ferait appel à l'espace – censée donner à la France et à l'Europe, si elle souhaitait ne plus dépendre des seuls Etats-Unis, un droit de regard sur ce qui se passe dans le monde. Mais il y a un peu de ça. De ce point de vue, le dessein gouvernemental est clair et cohérent.

Ce qui l'est moins, c'est d'avoir cherché à édifier une construction aussi ambitieuse en l'ébauchant à l'occasion d'un plan de deux ans. Les états-majors et les industriels qui sont invités à prendre leur part d'un tel effort collectif et multinational ont besoin de davantage de « lisibilité » ou de perspective sur le long terme et, donc, c'est de la crédibilité de la programmation elle-même qu'il est question.

Par son entêtement méritoire à obtenir un projet de loi malgré tous les obstacles dressés sur sa route, M. Joxe n'a réussi qu'à assurer deux ans de répit à la défense. Deux années de financement que l'administration du budget peut, à chaque instant et en catimini, lui reprendre ou lui rogner par le « gel » inopiné de ses crédits, comme c'est le cas dès 1992.



RELIGIONS

Un jugement en appel du tribunal de la Rote

Le premier mariage de Caroline de Monaco est déclaré nul par l'Eglise catholique

Jugeant en appel, le tribunal de la Rote a confirmé, le 20 juin au Vatican, la décision de nullité du mariage de la princesse Caroline de Monaco et de M. Philippe Junot, célébré le 29 juin 1978. La nouvelle a été rendue publique au Vatican mercredi 1er juillet. La première sentence avait été rendue le 27 février et connue le 23 mars (*le Monde* du 25 mars).

Cette déclaration de nullité du premier mariage de Caroline de Monaco, qui, pour être définitive, a fait l'objet de deux jugements successifs, est l'épilogue d'un feuilleton cléricalo-judiciaire. L'affaire a duré pas moins de dix ans. La princesse, qui s'était mariée à vingt-deux ans, le 29 juin 1978, avec M. Philippe Junot, et avait divorce civilement le 9 octobre 1980, s'était adressée, dès 1982, au Vatican pour demander la nullité de son mariage.

Cette démarche était conforme à l'ancien code de droit canon (article 1557) de 1917 qui, pour éviter les pressions politiques locales, soumettait directement au tribunal central de l'Eglise (la Rote) la cause des princes, des rois, des gouvernants et de leurs enfants. Dans le nouveau code de droit canon, qui date de 1983, ces causes sont plaidées localement dans les officialités diocésaines (ce qui est le droit commun), sauf en cas de volonté contraire du souverain.

La «commission spéciale» du Vatican, composée de trois juges de la Rote et d'un *«défenseur du lien conjugal»* (une sorte de «procureur» de l'Eglise), jugeant en tribunal de premier degré, n'a rendu son verdict de nullité que le 27 février dernier. Après un premier avis estimant, au bout de deux ans d'enquête, qu'il n'y avait pas lieu d'examiner le dossier, en raison d'éléments insuffisants, la procédure avait été gelée jusqu'en 1990, date à laquelle la princesse Caroline avait décidé de relancer la justice ecclésiastique. Entre-temps, le 29 décembre 1983, elle avait épousé civilement, en secondes noces, Stefano Casiraghi, qui allait mourir dans un accident de bateau offshore le 3 octobre 1990.

Dans un délai beaucoup plus court, une deuxième «commission» élargie, composée de cinq juges de la Rote, a confirmé, le 20 juin le premier verdict.

Les motifs exacts de la demande de nullité n'ont pas été rendus publics. Selon M. Joaquim Navarro-Valls, porte-parole du Vatican, ils seraient probablement, comme dans la plupart des procès de ce genre, l'*«immaturité affective»* des conjoints au moment du mariage et l'*«insuffisance de consentement»*.

« Selon que vous serez puissant... »

par Henri Tincq

CELUI qui ignore la procédure complexe de nullité de mariage, la relative modicité de son coût et le grand nombre de demandes acceptées (près d'une sur deux) sera sans doute choqué par la sentence touchant Caroline de Grimaldi, qu'il prendra au mieux pour une entorse, au pire pour un privilège princier. Après le fabuliste, il pensera que devant le tribunal de Dieu, comme devant celui des hommes, *«selon que vous serez puissant ou misérable, le jugement de cour vous fera blanc ou noir»*.

La demande de nullité de mariage d'une princesse aussi populaire que celle de Monaco était un piège pour l'Eglise: ou bien son verdict est positif et elle semble céder à la pression d'une famille de souverains; ou bien, au risque de créer une autre injustice, elle fait le choix de l'intransigeance pour ne pas paraître servile. C'est la première solution que Rome a choisie.

L'acharnement mis par la princesse à obtenir gain de cause n'a eu d'égal que l'embarras manifesté par l'Eglise qui a mis dix ans avant de rendre son jugement. Mais si scandale il y a aujourd'hui, il est moins dans un jugement tardif touchant une princesse qui, quoi qu'on en dise, n'est pas une justiciable comme les autres, que dans le silence dont on entoure généralement les procédures de nullité. Craint-on d'encombrer les officialités ou veut-on faire chuter les statistiques?

Il est dans la contradiction entre l'engagement régulier du pape contre le *«laxisme»* des tribunaux et la faible résistance somme toute opposée à Caroline. Il est enfin dans cette relative indulgence dont l'Eglise se prévaut aujourd'hui pour dire que le cas de Caroline n'est pas une exception, comparée à l'intransigeance manifestée, par exemple, à l'égard de couples de divorcés remariés et croyants, qui restent interdits de tout sacrement.

70 000 demandes par an

Selon la discipline de l'Eglise catholique, il n'est pas possible de revenir sur un mariage publiquement célébré – entre deux personnes baptisées – et consommé. En revanche, après procès, l'Eglise peut déclarer qu'il n'y a jamais eu mariage. Trois séries de causes peuvent intervenir :

– Des défauts dans le consentement : absence de liberté d'un conjoint, refus *a priori* des objectifs du mariage (fidélité, fécondité), immaturité grave.

– Des vices de forme : union célébrée avec une personne qui ne peut se marier (car déjà mariée avec un conjoint vivant ou entrée dans les ordres et n'ayant pas obtenu de dispense);

– Impossibilité majeure à vivre le mariage : ce cas concerne surtout l'impuissance à accomplir l'acte conjugal (mariage non consommé).

Si un baptisé pense que son mariage est nul, il s'adresse à l'«officialité» de son diocèse qui instruit la cause . L'official, assisté de deux autres juges, prononce le verdict. Le demandeur se fait assister d'un avocat ecclésiastique. Chaque évêché dépend d'une seconde instance qui juge en appel. Rome n'intervient qu'en troisième position, si les deux jugements précédents ne concordent pas.

Environ 70 000 demandes (300 en France) sont introduites chaque année, dont approximativement 50 % sont reconnues fondées.

INSTITUT

□ **M. Thierry de Montbrial à l'Académie des sciences morales et politiques.** – L'Académie des sciences morales et politiques a élu, le lundi 29 juin, dans la section générale, M. Thierry de Montbrial, en remplacement de Louis Joxe, décédé le 6 avril 1991.

[Né en 1943, M. Thierry de Monbrial est ancien élève de l'Ecole polytechnique et de l'Ecole des mines. Il a passé son doctorat de philosophie à l'université de Berkeley. Il a été notamment Commissaire général au plan, de 1970 à 1973. Il est professeur à l'Ecole polytechnique et à l'Institut d'études politiques de Paris. Il est fondateur et directeur de l'Institut français de relations internationales et directeur de *la Revue de politique étrangère*. Il est également inspecteur général des Mines.]

AGENDA

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, mercredi 1er juillet, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme des délibérations, le communiqué suivant a été diffusé :

● **Traité sur l'Union européenne**

(Lire page 8.)

● **Programmation militaire et accompagnement social des restructurations**

(Lire page 11 nos informations et l'article de Jacques Isnard.)

● **Charte de la déconcentration**

(Lire page 24.)

● **Relèvement du SMIC**

(Le Monde des 1er et 2 juillet et lire page 24.)

● **Lutte contre les feux de forêt**

Le ministre de l'intérieur et de la sécurité publique a présenté une communication sur la lutte contre les feux de forêt.

1) Le dispositif de mobilisation préventive permet, grâce à une transmission rapide des alertes, d'attaquer les feux le plus tôt possible après leur départ.

Il repose sur les centres de secours, responsables en particulier du guet et de l'alerte. Des personnels vacataires ont été recrutés avec l'aide de l'Etat. Des patrouilles de surveillance sont organisées dans les massifs forestiers à haut risque. Pendant toute la durée de la campagne, jusqu'à la fin septembre, vingt-sept mille cinq cents sapeurs-pompiers professionnels et volontaires seront ainsi mobilisés.

2) Pour renforcer les moyens disponibles sur place, mille cinq cents hommes des unités d'instruction et d'intervention de la sécurité civile, équipés de nouveaux matériels, sont déjà en place dans les zones à risque; en outre, des moyens militaires terrestres pouvant aller jusqu'à deux mille cinq cents hommes, notamment du génie, pourront être mobilisés.

La flotte aérienne se compose de vingt-huit avions bombardiers d'eau et de vingt-sept hélicoptères, dont dix-neuf hélicoptères bombardiers d'eau. En cas de besoin, huit hélicoptères militaires pourront être utilisés.

Compte tenu des responsabilités qui lui reviennent en matière de moyens lourds, l'Etat a décidé d'acquérir, pour un coût total de près de 2 milliards de francs, douze avions Canadair de la nouvelle génération dont les premiers exemplaires seront livrés en 1994.

L'effort de prévention des feux de forêt, dont sont en particulier responsables le ministère de l'agriculture et les collectivités locales, s'est poursuivi cette année.

Les actions de débroussaillement ont été fortement amplifiées. Les pistes aménagées atteignent aujourd'hui 12 000 kilomètres. Le nombre des points d'eau a été porté à six mille. Des aires d'atterrissage d'hélicoptères ont été créées.

Des schémas départementaux d'aménagement de la forêt contre l'incendie sont progressivement établis sous l'autorité des préfets. Les communes sont incitées à définir des plans intercommunaux.

● **Nominations**

Sur proposition du garde des sceaux, ministre de la justice, M. Philippe Marchand est nommé conseiller d'Etat en service ordinaire.

CARNET DU Monde

Naissances

– Brigitte BERNARD-LUNEAU, Alexis LASSEUR et Antonia

sont heureux d'annoncer la naissance de

Marine,

le 1er juillet 1992.

Précision

– Dans l'avis de naissance de

Léo, Kaj CABANNES

(*le Monde* du 1er juillet), une erreur d'orthographe s'est glissée dans le nom de Mme Nynke Melsama.

Décès

– Valérie et Frédéric Barnole, font part du décès de

François BARNOLE,
journaliste.

L'inhumation a eu lieu au cimetière du Montparnasse, le 1er juillet 1992, dans l'intimité.

3, rue Alfred-de-Vigny,
92400 Courbevoie.

– Madeleine Ferraud,
Laurence Couinaud,
ses nièces,
Les familles Couinaud et Sabine,
Tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Geneviève COUINAUD,

survenu le 30 juin 1992, dans sa soixante-treizième année.

Les obsèques religieuses auront lieu le vendredi 3 juillet, à 14 h 30, en l'église Saint-Jean, à Flers (Orne).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Caramptran Habère-Lullin,
74420 Boëge.
Erry,
74440 Taninges.

– Mlle Micheline Grolleau,
M. Marcel Grolleau,
ses enfants,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

Mme Philibert GROLLEAU,
née Irène Griffaud,

survenu le 30 juin 1992, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu le jeudi 2 juillet, à 15 heures, en l'église de Moulins (Deux-Sèvres).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Le Clos fleuri,
2, rue de la Boitauderie,
Moulins,
79700 Mauléon.

– Françoise et Michel Grosmann,
ses parents,
Sylvie et Daniel, et Annick,
ses sœurs et beau-frère,
Jacques Richard et ses enfants,
Les familles Lerue, Wenger et Felder,
Et tous ses proches,
ont l'immense douleur de faire part du décès de leur fils, frère, neveu et ami bien-aimé

Jacques GROSMANN,
né le 30 juin 1967,

survenu par accident de voiture, à Strasbourg, le lundi 29 juin 1992.

Il était âgé de vingt-cinq ans.

La cérémonie aura lieu le vendredi 3 juillet, à 8 h 30, à la chapelle du cimetière nord de la Robertsau (Strasbourg).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Grosmann,
16, boulevard Leblois,
67000 Strasbourg.

– Les docteurs Jacqueline et Jean-Loup Accard,
M. et Mme Annie et Onick Ohanessian et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jean GUILLEMAIN,

survenu le 23 juin 1992, à l'âge de quatre-vingt-quinze ans.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité, le 26 juin, à Bouffémont (Val-d'Oise).

9, avenue Constant-Coquelin,
75007 Paris.
8, résidence «Les Fonds Fanettes»,
91190 Gif-sur-Yvette.

– Ses amis du Centre Saint-Germain-Pierre-Nicole
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Karin HOLDSNYDER,

survenu à Paris le 26 juin 1992.

Centre Saint-Germain-Pierre-Nicole,
Croix-Rouge française,
Paris.

– Les présidents,
Les membres,
Et le personnel de la Cour de justice et du tribunal de première instance des Communautés européennes,
ont appris avec une profonde douleur le décès accidentel de leur collègue,

Mme Chantal KOELBL,

et de sa petite fille

Stéphanie,

survenu à Fontenay-Trésigny (Seine-et-Marne, France) le 29 juin 1992.

– Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Ses arrière-petits-enfants,
ont le chagrin d'annoncer la mort de

Mme Suzanne PLOUX,
née Valentin,
maire honoraire de Saint-Ségal
et Pont-de-Buis-lès-Quimerc'h,
conseiller général honoraire
du Finistère,
ancien député du Finistère
et membre honoraire du Parlement,
ancien membre du Conseil de l'Europe,
ancien ministre,
chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur des Palmes académiques,
croix du combattant volontaire
de la Résistance,

le 28 juin 1992, et vous prient d'associer à son souvenir la mémoire de son mari,

Marc PLOUX,
ingénieur général de l'armement,

décédé le 30 novembre 1988.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, selon sa volonté.

Lestrevet,
29550 Plomodiern.

[Née le 2 mars 1908 à Rochefort (Charente-Maritime), Suzanne Ploux, qui avait appartenu au réseau Johnny dans la Résistance, avait été maire de Pont-de-Buis de 1945 à octobre 1974, date à laquelle elle s'était démise de son mandat pour des raisons familiales. Député UNR puis UDR du Finistère depuis 1962, après avoir été candidate sans succès en 1958, elle avait été secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, chargée notamment de l'enseignement préscolaire et de l'enfance inadaptée dans les gouvernements de Pierre Messmer d'avril 1973 à février 1974. Conseiller général du canton du Faou de 1955 à 1976, date à laquelle elle n'avait pas sollicité le renouvellement de son mandat, Suzanne Ploux avait siégé de 1965 à 1968 au Haut Comité d'étude et d'information sur l'alcoolisme.]

– Mme Renée Rochefort,
M. et Mme Gérard Rochefort et leurs enfants,
font part du décès, à l'âge de soixante-dix-neuf ans, de

M. André ROCHEFORT,
agrégé de l'Université,
évadé de guerre.

La cérémonie religieuse a été célébrée le mercredi 1er juillet 1992, à Saint-Malo.

3, rue des Planches,
35400 Saint-Malo.
Rue du Général-Leclerc,
61400 Mortagne-au-Perche.

– Mme Jean-François Seznec, née Christine Cloître, et son fils Benjamin,
Mme Francis Seznec,
sa mère,
Mme René Cloître,
sa belle-mère,
Michel Seznec et Cécile,
Anne et Pascal Ponnier,
Catherine et Ali Majid,
Marie et Jacques Martinez,
Marine et Mamal Nassir,
Patrick et Barbara Cloître,
son frère, ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs,
Céline et Jérémy,
Agathe et Florence,
Nicolas et Anna,
ses neveux et nièces,
Les familles Merlet, Dorval, Galès, Fabre, Ameilhaud, Besnard, Canet,
ses oncles et tantes,
ses cousins et cousines,
Et ses amis,
ont l'immense douleur de faire part du décès accidentel de

M. Jean-François SEZNEC,
architecte DPLG.

La cérémonie religieuse a eu lieu le jeudi 2 juillet 1992 en l'église Saint-Eustache, 2, rue du Jour, Paris-2e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

1, rue Martel,
75010 Paris.
37, avenue de l'Odet,
29950 Bénodet.
Villa Leun Héol,
Le Chemin-Creux,
29170 Beg-Meil.

Anniversaires

– **Georges LESÈVRE.**

Absent depuis le 3 juillet 1989, reste toujours présent dans notre cœur et dans notre mémoire.

Elisabeth et ses amis.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5815

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III			■	■					
IV				■			■		
V						■			
VI				■					■
VII			■				■		
VIII					■				
IX					■				
X				■				■	
XI					■				

HORIZONTALEMENT

I. Tranche toujours un peu sur le reste de l'humanité. – II. Il est des périodes où elle ne s'arrête pas de croquer la pomme. – III. Participe. Tiennent le haut de l'affiche. – IV. Déesse. La moitié de l'Asie. En toile. – V. Eléments d'appréciation. Ville étrangère. – VI. Sur la rose des vents. Pas encore lavé. – VII. Il en faut plus d'un pour marcher droit. Souverain. Terme musical. – VIII. Monta la Garde. Se manifester d'une certaine manière. – IX. Circonstance biblique. Ville étrangère. – X. En fin de carrière. Corps sans membres. – XI. Dans l'Orne. Permet un épanouissement végétal.

VERTICALEMENT

1. Donnent lieu à des comptes d'apothicaires. – 2. Est remplie d'innocents. – 3. En France. Avant Clothilde. Ses aventures sont portées à la connaissance de bien des potaches. – 4. Suite alphabétique. Boisson. – 5. Bien établies. – 6. Chef de corps. Ne disent mot. – 7. Lettre. Symbole. Un état voué à la couleur de l'espérance. – 8. Petites outres. – 9. Se pilot peut-être. Champ de courses.

Solution du problème n° 5814

Horizontalement

I. Imitables. – II. Note. Râle. – III. Odon. Im. – IV. Pente. Lei. – V. El. Amours. – VI. Restes. – VII. Air. Ers. – VIII. Norois. EA. – IX. Té. Arcs. – X. Il. Suées. – XI. Clientèle.

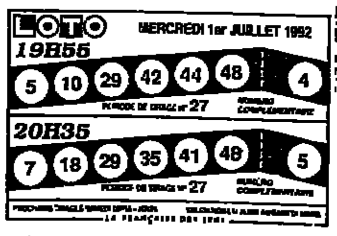
Verticalement

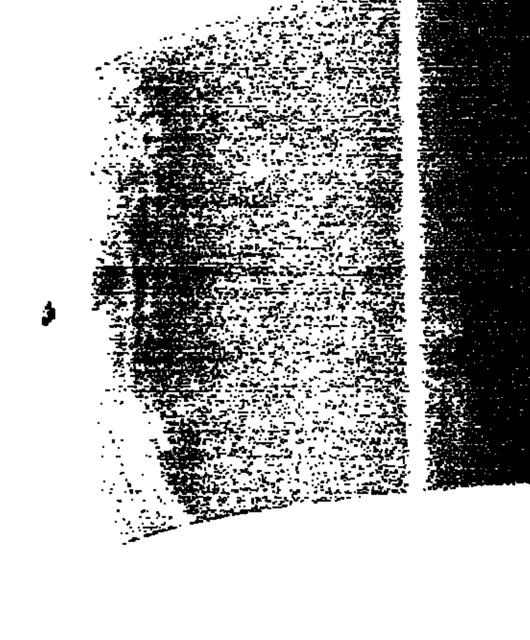
1. Inopérant. – 2. Modèle. Œil. – 3. Iton. SAR. Li. – 4. Tentation. – 5. Emeri. Sn. – 6. Bru. Os. Saut. – 7. Là. Lu. Rée. – 8. Elier (changer un vin de tonneau). Recel. – 9. Semis. Sasse.

GUY BROUTY

□ **Recherche historique.** – La Société des amis des Archives de France organise pour les chercheurs amateurs des cours d'initiation à la recherche historique d'octobre à juin. Les cours auront lieu, aux Archives nationales, une fois par mois le jeudi de 17 h 30 à 19 heures. Inscriptions à partir du 15 septembre : 60, rue des Francs-Bourgeois tous les jours sauf le dimanche de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures. Les frais d'inscription s'élèvent à 500 F.

□ **Allocations familiales.** – Les services d'accueil des trois centres de gestion de la caisse d'allocations familiales de Paris sont fermés actuellement au public le samedi. Ils réouvriront à partir du samedi 12 septembre.





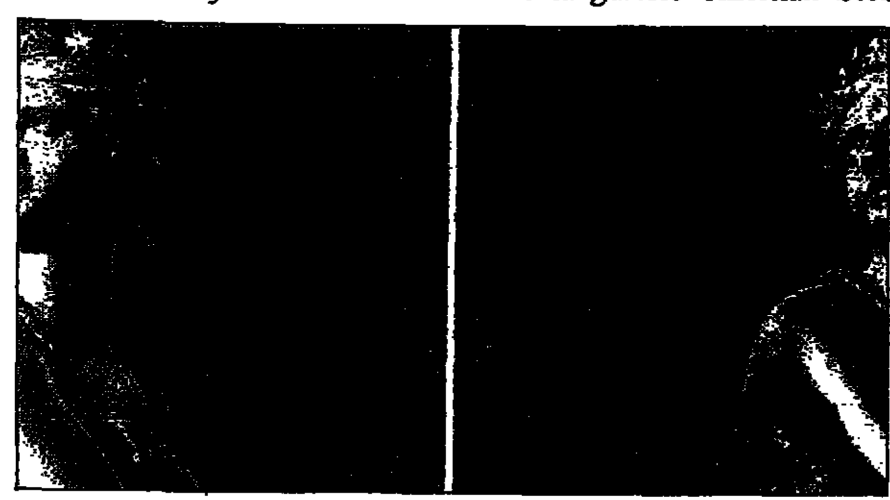
CULTURE

L'Été festival

ARTS

L'Arte Povera à l'école

Villeurbanne reçoit au Nouveau Musée la galerie Christian Stein



Giulio Paolini, étude pour *Intervallo*, 1986.

VILLEURBANNE

de notre envoyée spéciale

Lorsque Mme Christian Stein, décida, en 1966, d'ouvrir une galerie d'art contemporain à Turin, les artistes qu'elle choisit d'exposer ne se vendaient pas bien. Ils s'appelaient Fontana, Manzoni, Lo Savio, Boetti, Paolini, Schifano, Merz ou Kounellis. Le critique Germano Celant n'avait pas encore, ou tout juste, entrepris de regrouper les plus jeunes d'entre eux sous l'étiquette d'Arte Povera, que Mme Stein, une sorte de Sonnabend d'Italie, aimait, soutenait, quitte à *rogner sur sa fortune personnelle* pour leur acheter parfois toute une exposition (celle de Boetti, par exemple, en 1967). Elle leur est restée fidèle, et s'il lui est arrivé, en trente ans, d'exposer et d'acquérir aussi Warhol, Twombly ou Serra, la promotion des Italiens a toujours été au centre de ses préoccupations. Sur les deux cent cinquante œuvres de la collection Stein, cent quarante sont italiennes, dont quatre-vingts sont exposées à Villeurbanne pour la réouverture du Nouveau Musée.

On peut aimer Arte Povera, qui n'est d'ailleurs pas pauvre du tout, pour son *originalité et son poids* d'idées plastiques. Trouver que la collection Stein, dont beaucoup d'œuvres datent de la fin des années 60 et du début des années 70, est tout particulièrement représentative du mouvement, et même des individualités qui, bon gré, mal gré, l'ont composée. Y reconnaître des pièces de tout premier ordre et quelques raretés. Comme *l'Imperméable*, traversé de néons de Merz, les cartes d'Italie de Gilberto Zorio, les pierres levées de Giovanni Anselmo, et plusieurs «traités» de peinture, ou de sculpture, de Giu*lio Paolini*, *l'enfant* chéri de notre collectionneuse. Ou encore découvrir quelques exemples du travail, tout en finesse, du grand Fausto Melotti (1901-1986), dont la sculpture élevée dans l'esprit de l'art *construit des années 30 s'est débri*dée sur le tard.

Enfin, on peut estimer qu'il est juste de rendre hommage à des galeristes qui ont pris des risques en montrant les œuvres qu'en connaisseurs ils ont gardées pour eux. Pourtant, si événement il y a à Villeurbanne, c'est plus encore la réouverture du musée, après travaux, que son contenu provisoire, lequel est désormais bien connu en France, où de nombreux musées ont montré, ces dernières années, des œuvres, il est vrai souvent récentes, de Merz, Kounellis, Penone, Paolini ou Zorio.

800 mètres carrés gagnés

Le Nouveau Musée, qui était fermé depuis deux ans, a en effet pris une bonne tournure. L'ancienne école de filles et de garçons de la rue du Docteur-Dolard, dans laquelle Jean-Louis Maubant avait réussi à l'installer en 1983, avec la bénédiction du maire de Villeurbanne, Charles Hernu, est toujours là, mais enveloppée : la façade est prise sous une verrière (un peu lourde) qui a permis d'agrandir l'espace d'accueil. Les anciennes cours et les préaux ont été couverts, et les murs sont restés en place, de façon à respecter l'ancienne symétrie. Il gagne, enfin, 800 mètres carrés (pour les réserves, les ateliers pédagogiques, une salle de conférences) grâce à l'annexion d'une ancienne halle industrielle qui jouxtait l'école et qui a fait l'objet d'une donation de l'entreprise GFT.

La rénovation simple, efficace et sans excès due au cabinet d'archi*tecture* J.L.J. Bertin, a coûté 18 millions de francs (1), avec l'aménagement des bureaux, de la bibliothèque et des archives, qui seront ouvertes aux chercheurs. Le Nouveau Musée entend se faire reconnaître comme institut d'art contemporain, lieu de débats et de publications en relation avec l'Université.

GENEVIÈVE BREERETTE

► Collection Christian Stein : un regard sur l'art italien. Jusqu'à fin octobre. Le Nouveau Musée, 11, rue du Docteur-Dolard, Villeurbanne. Tél. : 78-03-47-00.

(1) Etat, région et ville à parts égales.

La peinture à la plage

Il y a cent ans, Paul Signac fixait les lumières de Saint-Tropez

SAINT-TROPEZ

de notre envoyé spécial

«C'est là une de ces charmantes et simples filles de la mer, une de ces bonnes petites villes modestes, poussées dans l'eau comme un coquillage.» Ainsi, Guy de Maupassant définit-il Saint-Tropez en 1887. Son yacht le *Bel Ami* mouillait souvent dans le port où *«le peuple boiteux et paralysé des vieux marins (...) se chauffe au soleil»*. Dans cette bonne petite ville modeste séjournait alors Henri-Edmond Cross, néo-impressionniste et intime ami de Paul Signac. Ce dernier avait un bateau lui aussi, un petit voilier appelé *l'Olympia*. Cross lui déconseilla Saint-Tropez, trop peuplé d'*«officiers de marine en retraite»* mais Signac y trouva *néanmoins un cabanon* meublé pour 55 francs par mois, une plage en dessous et un bon mouillage pour *l'Olympia*. L'anecdote date de mai 1892.

La plage est ornée désormais d'un restaurant de style néotahitien. Pour construire des villas et creuser des piscines dans la pierre, il a fallu couper les pins et tailler la colline. *L'Olympia* ferait aujourd'hui pâle figure, à l'ancre entre deux yachts de 30 mètres. Mais l'admirable atelier de Signac demeure ouvert sur le golfe et les *«silhouettes des Maures et de l'Esterel»*; le Musée de l'Annonciade rend hommage au peintre-navigateur *qui, le premier, fit de Saint-Tropez* un lieu de villégiature. Il y invita ses amis, Cross, Van Rysselberghe, Luce et jusqu'à Matisse en 1904.

Ils allaient là-bas parce que Signac *ne détestait pas jouer au mécène* et au maître à penser mais ils y allaient aussi parce que leur hôte s'est révélé un remarquable paysagiste et un peintre extrêmement adroit et élégant. Bien plus que le pittoresque tropézien, *il fixe des effets de lumière et* d'heure au moyen de compositions fortement géométriques. Obliques des quais et des voiles, verticales des mâts et des maisons, horizontales de la mer et des jetées se croisent et découpent la surface de la toile en trapèzes et en triangles. Mais on les voit à peine, et le tableau ne paraît jamais ni raide ni plat parce que les touches colorées ne cessent de palpiter.

Quoique disciple de Seurat et adepte du divisionnisme, Signac n'applique la théorie néoimpressionniste qu'assez lâchement, sans dogmatisme ni scientisme. La loi des contrastes simultanés, la décomposition du cercle chromatique, il les connaît assurément, il lui arrive de les professer et cependant il s'en défie. A l'enseignement de Seurat, il additionne des souvenirs de Van Gogh et des réminiscences plus anciennes, de Claude Lorrain à Delacroix et à Monet. Œuvres secrètes, les aquarelles et les esquisses sont exécutées sans divisionnisme ni touche séparée, construites *par larges coulées et irisations*. Signac note avec promptitude des atmosphères et des couchants, des reflets sur l'eau et des coups de vent.

Dès 1892, les huiles trahissent ce *penchant natif pour la liberté*. Pourquoi une lumière rougeoyante en haut d'une voile? Pourquoi des irisations orange et bleu sur la pierre du parapet? Parce que la peinture l'exige, et non l'optique : parce que l'harmonie et *l'ampleur sont à ce prix et que* Signac le sent. Ses marines sont des variations orchestrées sur un thème de nature et non point des descriptions attentives. L'une, *l'Orage*, est en bleu majeur, un bleu varié et indéfi*nissable, un peu ardoise, un peu* indigo. *Voiles et pins* est en rouge et jaune, écarlate et or autrement dit, le tout avivé par des points de vert cru magnifiquement audacieux. Matisse a retenu cette leçon.

Le chef-d'œuvre de l'exposition surprend plus encore, vue du port à dominante blanche, d'un blanc tantôt pur tantôt suggéré par des gris, des roses éteints et des verts pâles. André Chastel disait jadis de cette toile de 1902 qu'elle était *«méditée comme un Poussin»*. Méditée en effet, réfléchie longuement sans doute et exécutée sans que la réflexion étouffe la volupté, sans que le calcul amoindrisse le plaisir. Admirable en somme.

PHILIPPE DAGEN

► Musée de l'Annonciade, 83990 Saint-Tropez. Jusqu'au 6 octobre. Tél. : 94-97-04-01.

CULTURE

L'Été festival

MUSIQUES

Délivre-nous du passé

Trois pères fondateurs du rock'n'roll tentent de remonter le temps

BO DIDDLEY, JERRY LEE LEWIS, CHUCK BERRY
à Bercy

Interdit samedi 27 juin, à l'île Saint-Germain d'Issy, pour des raisons de sécurité, le concert «Rock'n'roll» du Winston Legend Festival s'est retrouvé, le 1er juillet, à Bercy. Entre-temps Little Richard avait dû regagner les Etats-Unis. Du programme initial, restaient donc, par ordre d'entrée en scène, Bo Diddley, Jerry Lee Lewis et Chuck Berry.

C'est ce dernier qui a écrit, dans *School Days*, les deux vers immortels *«Hail, hail, rock'n'roll/ Deliver me from the days of old»* («Salut, salut rock'n'roll/Délivre-moi du passé»). Et ces trois-là étaient à l'avant-garde de la légion qui, entre 1956 et 1960, a délivré du passé la jeunesse occidentale. A Bercy, les gens qui ont aujourd'hui vingt ans s'étaient déplacés en masse pour essayer de comprendre le séisme qui a secoué leur arbre généalogique, il y a plus de trente ans. Ce qu'ils ont pu voir, deviner, recréer à partir des vestiges présents, c'est ce qu'il reste de la naissance du rock'n'roll.

Dans ce vieux Big Bang, Bo Diddley ne fut qu'une particule parmi d'autres. On ne le crédite que d'une invention, ce *beat* insistant frappé sur les toms de la batterie, un rythme de jungle urbaine, celui de *The Story of Bo Diddley* ou de *Mona*. Des titres qui, comme tous ceux de Diddley se résument à ce beat. Malheureusement, ce soir là, le batteur qui accompagne Diddley ne sait pas (ne veut pas?) le jouer, ce fameux *jungle beat*. C'est d'autant plus ennuyeux que Diddley fait un peu n'importe quoi. Un moment il est brillant, il rappe sur une ballade des années 50. L'instant d'après, il lui prend la fantaisie de laisser sa guitare à caisse rectangulaire pour une de ces petites batteries synthétiques qui tiennent dans la paume de la main. Bo Diddley la tapote de l'index, de loin on dirait qu'il est en train de faire ses comptes sur une calculettes, et ça lui prend beaucoup de temps. L'homme au chapeau noir, à la redingote et aux grosses lunettes emballe *Who Do You Love* en trois coups de cuiller à pot et s'en va. Le public est frustré.

Jerry Lee Lewis monte sur scène et c'est déjà un miracle. L'homme a infligé à son organisme tant d'excès qu'il devrait être mort depuis longtemps. La plupart du temps, il est assis les yeux fermés derrière son piano. Il chante la première mesure d'un titre, démarre l'accompagnement sur la seconde. A la troisième, les musiciens (dont le guitariste James Burton, qui accompagnait Elvis Presley) ont eu le temps de deviner de quelle chanson il s'agissait. Il arrive aussi qu'au détour d'un changement d'accord, *Whole Lotta Shaking Going On* devienne *Good Rocking Tonight*. Ça aussi, il faut que les musiciens le devinent, qu'ils suivent Jerry Lee dans son monologue intérieur, dans sa libre association de souvenirs. Il chante *Jailhouse Rock*, et l'on devine sa fierté d'avoir survécu à Elvis Presley. Sa voix est presque intacte, il tire toujour des choses étonnantes de son piano, des grondements de basse, des trilles affolantes. Et, juste au moment où tout le monde commence à s'amuser, il s'en va.

Chuck Berry n'est pas très sympathique. Peut-être parce qu'il n'a pas eu une vie facile, parce qu'on l'a souvent envoyé en prison pour des raisons plus ou moins intéressantes. Quand il joue de la guitare, si mal, si faux, on dirait qu'il se venge, sur son public, sur ses musiciens (dont le pianiste Johnnie Johnson, le seul a voir vraiment joué de la musique, ce soir-là), sur ses chansons, d'on ne sait quel outrage . Quand il arrête de jouer parce qu'il croit avoir vu une caméra vidéo dans le public, on le hue, et, pendant que le service d'ordre entame une fouille vaine, Chuck Berry se remet à jouer une version instrumentale de *Let It Rock*, et pour une fois il joue juste, au moins, méchamment, agressivement. Deux titres plus tard, l'artiste est calmé et redevient inepte. Il chante *Carol* sans les solos de guitare, sabote les interventions de Johnnie Johnson.

Au rappel, Bo Diddley et Jerry Lee Lewis rejoignent Chuck Berry sur scène pour une version chaotique de *Johnny B Goode*. Ils sortent de scène en se soutenant mutuellement, comme si, à trois, le passé pouvait peser moins lourd.

THOMAS SOTINEL

Du son dans le gazon

Les «Parcours sonores» de La Villette invitent à écouter l'espace

Les compositeurs Luc Ferrari, René Farabet, Nicolas Frize, Cécile Le Prado et le sculpteur Raoul de Pesters ont réalisé la troisième édition des *Parcours sonores* du parc de La Villette : habituellement lieu de passage et aire de loisirs, le parc devient pour l'occasion un immense terrain d'expérimentation parsemé d'installations acoustiques. Les passants non avertis lèvent les yeux, cherchent à identifier les sources d'émission, s'inquiètent et souvent préfèrent ne pas pousser plus loin leurs investigations.

Dans le jardin de la Treille, pour *le Passeur*, Cécile Le Prado a habilement camouflé les haut-parleurs dans les plantations. Les bruits naturels, voix, bruissements des végétaux... se confondent avec les sons élaborés. Leur intervention joue, le mot est lancé, à *reconstruire un espace sonore*. On pense à Louis Dandrel (qui a par ailleurs réalisé la *Clepsydre* au pied de la Géode) et à ses *Space Operas* de Hongkong ou d'Osaka.

L'auditeur est mis dans une position active, à la manière d'un jeu de piste, il doit arpenter les 35 hectares du parc de la Villette selon un plan volontairement imprécis. Il lui faut surtout tendre l'oreille, qui est constamment sollicitée, et induite en erreur par les bruits émanant de la cité ; ce que vous pensiez pouvoir être l'œuvre d'un artiste n'est que le bruit d'un enfant tapant sur une barrière ; ce que vous aviez identifié comme le vrombissement d'une machine de chantier se révèle être émis par une petite enceinte cachée sous le toit de la Grande Halle par Nicolas Frize.

Le vent chef d'orchestre

Son installation musicale, nommée *Une histoire de pigeons et de tourterelles*, fonctionne à partir de micros qui prélèvent les sons de l'intérieur de la Grande Halle pour les diffuser vers l'extérieur, après un traitement par des modulateurs de forme. On entend de façon cyclique des vagues de bruits : des voix, de la musique, etc. jamais identiques car toujours renouvelées selon les activités du ventre de la bâtisse.

Le vent, chef d'orchestre imprévisible, anime certaines sculptures sonores de Raoul de Pesters, d'autres doivent être actionnées par des cordes ou réagissent à la lumière. Les matériaux (tiges en fer ou aluminium, boîtes de conserves...) qui composent ces grands ou petits mobiles aux qualités plastiques indéniables s'entrechoquent et produisent des «musiques» aléatoires. Les sculptures prolongent les *Folies*, ces bâtiments rouges réalisés par Bernard Tschumi et disséminés dans tout le parc. Dans la lignée de l'Art cinétique et de l'Op art, leurs formes, en perpétuel mouvement, mettent l'œil en éveil.

Travaillant comme des architectes, les musiciens ont refabriqué l'espace sonore ; l'acte créateur consiste dans l'interaction des bruits naturels et des sons composés. Ces constructions immatérielles ont le mérite de nous faire prendre conscience de notre engourdissement auditif. Nous sommes trop souvent réduits à entendre. Il s'agit, pour un moment, d'écouter.

CHRISTOPHE MONTAUCIEUX

► Parc de la Villette, jusqu'au 31 octobre. Tél. : 42-40-76-10.

□ **Alain Lombard remplacé dans *Otello*, à Bordeaux.** – Souffrant d'une tendinite, Alain Lombard ne dirigera pas l'*Otello* de Verdi qu'il avait programmé dans le cadre du premier Festival d'été de Bordeaux. L'Américain John Fiore le remplacera donc à la tête de l'Orchestre national Bordeaux-Aquitaine les 22, 25, 28 et 31 juillet. Comme prévu, le chef américain ouvrira le festival par une production de *Rigoletto* qu'il dirigera les 9, 12, 14, 17, 19 et 21 juillet. Renseignements, tél. : 56-48-58-54.

Donner du sens aux gares

Les Chemins de fer français viennent de se doter d'une identité sonore qui avait toujours fait défaut à leur réseau. Réorchestré sous la direction artistique d'Eric Lipmann façon hard-rock, berceuse enfantine, jazz cool, l'inusable *Deuxième Concerto Brandebourgeois* de Jean-Sébastien Bach servira dorénavant d'unique logo musical. Louis Dandrel – ex-directeur de France-Musique, cofondateur du *Monde de la musique* et actuellement directeur de Diasonic, un bureau de design sonore – a été chargé par la SNCF de la conception et de la réalisation des messages sonores qui seront diffusés dans les gares et les trains. Ce «musicien-designer» s'est fixé comme objectif d'*«élaborer des signaux qui soient à la fois audibles en toute circonstance et les moins agressifs possible»*.

L'intégration des annonces dans un paysage aussi saturé de sons parasites établit des contraintes que Louis Dandrel s'est attelé à résoudre grâce à une simulation de l'espace sonore ferroviaire dans un appareil de son invention, l'«audiosphère», qui permet une diffusion du son de gauche à droite, d'avant en arrière et de bas en haut. Il travaille également sur la personnalisation des messages de billetteries automatiques et élabore un signal progressif qui devra préparer l'oreille à l'élévation du niveau de bruit provoqué par le passage en gare du TGV.

Ce travail découle d'un projet plus général issu d'une réflexion sur le rapport qu'entretient la gare avec ses usagers. Louis Dandrel a travaillé en étroite collaboration avec une entreprise de design lumineux. Selon Jean-Marie Duthilleul, architecte de formation et directeur adjoint de la direction de l'aménagement à la SNCF *«la gare est devenue un lieu dans lequel il est difficile de s'orienter. Qu'elle perde son identité et elle perdra sa lisibilité (...). Il faut donc instaurer une plus grande convivialité en redonnant du sens aux espaces par une cohérence sonore et lumineuse»*.

Ch. M.

PHOTOGRAPHIE

L'atelier dans la chambre noire

Une rétrospective et un livre à l'occasion de la donation de l'œuvre de Denise Colomb à l'Etat

DENISE COLOMB
au Palais de Tokyo

A regarder la rétrospective Denise Colomb au Palais de Tokyo, on comprend combien cette photographe – première femme à donner son œuvre à l'Etat (1) – est précieuse pour la Mission du patrimoine, qui ne cesse d'amasser, de restaurer et de montrer des images de ses collections. Sa photographie, des années 30 aux années 80, couvre des régions lointaines du globe (Antilles, Indochine, Norvège, Israël). Mais elle est riche, aussi, de reportages en France (notamment pour le magazine *Point de vue-Images du monde*), de recherches personnelles (surimpressions, solarisations) et, surtout, de ses portraits d'artistes. Cette «spécialité» de l'auteur occulte en grande partie le reste de son travail.

Mais disons-le tout net, sans ces fameux portraits, l'œuvre de Denise Colomb est assez pauvre. Grâce à eux, c'est Picasso, Calder, Ernst, Arp, Giacometti, Calder, Masson, Bram Van Velde, Soulages, Miro, Chagall, Duchamp, Braque, Dubuffet qui viennent enrichir le patrimoine de l'Etat, tant la valeur documentaire de l'œuvre de Colomb est importante.

Le personnage également a de l'allure, digne, élégant tel qu'il apparaît dans une vidéo lumineuse au Palais de Tokyo. Née en 1902 à Paris, Denise Colomb apprend le violoncelle au conservatoire, mais, paralysée par le trac, renonce à passer le concours de sortie et à jouer en public. Elle prend ses premières images en 1935, lors d'un voyage au Cambodge, *«quand toutes les autres dames jouaient au bridge»*, et accompagne ses notes écrites de clichés.

Très tôt, elle baigne dans le milieu artistique. Joan Miro venait déjeuner chez sa mère. Son frère, Pierre Loeb, a ouvert sa première galerie en 1924 où il expose Riopelle, Zao Wou-Ki, Mathieu, Vieira da Silva. Après la guerre, son frère la présente au Tout-Paris de la peinture et de la sculpture. Le premier portrait, qu'elle juge *«d'une folle indécence»*, est celui – réussi – d'*Antonin Artaud*.

Elle connaît l'œuvre de ceux qu'elle portraiture, chez eux, dans leur cadre, et improvise en s'appuyant sur l'environnement : l'atelier, les toiles, les mains et le regard de l'artiste. *«J'ai toujours poursuivi les peintres, c'était le leitmotiv de ma carrière»*, affirme-t-elle dans le film du Palais de Tokyo, où elle explique sa séance avec Picasso, son goût du flash *«pour adoucir une ombre»*, comment elle a dû s'y reprendre à deux fois avant de «sortir» son sublime Nicolas de Staël. Elle raconte ses *«méditations dans le laboratoire»*, ses rencontres avec Artaud et Man Ray. *«Combien de temps il faut pour devenir photographe?»*, demande-t-elle à ce dernier. *«Deux mois ou jamais»*, répond-il. Elle poursuit : *«Comment faire les solarisations?»* – *«J'ai mis quatre ans à les mettre au point, si vous croyez que je vais vous le dire...»*

L'exposition et le livre témoignent de l'éclectisme de Denise Colomb et de l'ampleur de sa donation. Le genre a ses limites, tant il oblige à montrer des images faibles qui parasitent les perles. Beaucoup de photographies, en effet, mièvres ou aux cadrages plats, auraient mérité de rester dans les tiroirs de la Mission, tels les cygnes sur la Seine (1981), les interminables clichés (dans tous les sens du terme) d'Asie, ou certains portraits d'Antillais.

A vouloir tout montrer, on risque de passer à côté des très beaux portraits frontaux et sobres (Prinner, vers 1950; Nicole, vers 1955) qui désorientent tant ils s'éloignent du réalisme poétique qui se dégage de ses reportages des années 50 (le quartier des Halles). Car même ses portraits d'artistes sont inégaux. L'exposition abuse du grand format pour masquer la faiblesse de la composition (Hartung, Calder, Matta, Etienne-Martin...). D'autres ne tiennent pas la comparaison avec ceux d'Arnold Newman (Riopelle, Soulages, Dubuffet, Arp). Là encore, la surabondance dessert quelques images fulgurantes, celle de Nicolas de Staël bien sûr, celles où elle saisit le regard dense de Max Ernst sur fond de toits cubistes, Bram Van Velde ascétique, Alberto Giacometti déglingué comme un pantin désarticulé, Jean Bazaine dramatiquement tendu. Bref celles où l'on sent une fracture dans le regard, une conviction dans la pause. Denise Colomb a finalement trop respecté les peintres pour oser s'aventurer au-delà de la ligne qui sépare le portrait documentaire de l'œuvre aboutie.

MICHEL GUERRIN

► Mission du patrimoine photographique. Palais de Tokyo. 13, avenue du Président Wilson, 75016, Paris. Jusqu'au 23 août. Catalogue La Manufacture, 256 pages, 395 F.

(1) 51 600 négatifs, 2 600 tirages, des diapositives couleurs et cinq albums de voyage constituent cette donation, effectuée en 1991, qui s'ajoute à celles de Jacques-Henri Lartigue, André Kertész, Willy Ronis, François Kollar, René-Jacques, Marcel Bovis et Daniel Boudinet.

Expulsion d'artistes squatters

Les temps sont difficiles pour les artistes parisiens en mal d'espace où exercer leur art. Quatorze personnes, en majorité d'origine russe, ont été expulsées d'une ancienne petite usine, rue Juliette-Dodu (10e), qu'elles avaient transformée en atelier depuis plus de deux ans. Un grand nombre de toiles de tous formats et des sculptures ont été temporairement confiées à un garde-meuble, choisi par la préfecture.

Les artistes ont de plus en plus de mal à trouver des ateliers dans la capitale (*le Monde* du 6 février), malgré la politique d'aide mise en place. La délégation aux arts plastiques a attribué vingt-neuf ateliers-logements cette année, et, de son côté, la Ville de Paris, depuis juin de l'année dernière, n'a pu satisfaire que soixante des cinq cents demandes sélectionnées. D'après la direction des affaires culturelles de la mairie de Paris, le parc d'ateliers anciens est pourtant *«très important»*, mais *«la rotation des locataires est extrêmement faible»*. En conséquence, la Mairie envisage, pour éviter l'immobilisation du parc, de ne plus contruire d'atelier-logement, mais *«de livrer de simples espaces de travail et non plus des habitations»*.

EN BREF

□ **L'Odéon occupé par des manifestants.** – A la suite d'une manifestation dans les rues de Paris, les militants de la CGT-Spectacle, en lutte contre la réforme de leur régime ASSEDIC voulue par le CNPF, ont envahi le Théâtre de l'Europe, qui a son siège à l'Odéon, mercredi 1er juillet dans l'après-midi. La Fédération nationale des syndicats du spectacle, qui demande à être reçue par le premier ministre, a annoncé l'occupation illimitée du théâtre. Ce mouvement a entraîné la suppression de la dernière représentation du Théâtre de la Zarzuela de Madrid, dont les places seront remboursées. Dans la petite salle sera possible un report à une autre date ou le remboursement pour *Bufaplanetes* du Catalan Pep Bou.

□ **Le Prix du vingtième anniversaire d'Angoulême au dessinateur de BD Morris.** – Le «père» de Lucky Luke, le dessinateur belge Morris, a reçu le Prix du vingtième anniversaire du Salon de la bande dessinée d'Angoulême, dont la prochaine édition est prévue début 1993. Ce prix est décerné par une académie qui regroupe d'anciens grands prix d'Angoulême tels Fred, Margerin, Druillet. De son vrai nom Maurice de Bévère, Morris a dessiné plus de soixante albums consacrés au mythique cow-boy qui tire plus vite que son ombre. Le premier album avait été publié en 1949. La série, dont René Goscinny fut le scénariste de 1955 jusqu'en 1977, a été adaptée au cinéma et à la télévision.

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat directeur de la rédaction
Jacques Guiu directeur de la gestion
Manuel Lucbert secrétaire général

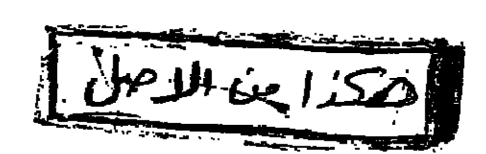
Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. (1) 40-65-25-25
Télécopieur 49-60-30-10



ARCHITECTURE

Construire à l'échelle de l'Europe

Le concours international Europan ouvre sa troisième session

Les villes d'Europe se préparent pour la troisième édition du grand bal de l'architecture, le concours Europan III. Vaste jeu de construction tendu de l'Atlantique à l'Oural, il est lancé le 3 juillet.

Pour jouer à Europan, il suffit de connaître ces quelques règles : onze pays d'Europe organisent chacun un concours d'architecture ouvert exclusivement aux jeunes architectes (moins de quarante ans) diplômés sur le Vieux Continent. Grande variété de sites, mais un seul thème, avec cinq lauréats et cinq mentionnés par pays au maximum. Le tout est arbitré par des architectes, des maîtres d'ouvrage et dus spécialistes du thème de la session en cours.

Après création d'une association type 1901, chaque pays finance son concours comme il l'entend (la France finance ainsi les deux tiers de son Europan grâce aux fonds publics, alors que l'Europan suisse repose à 80 % sur des capitaux privés). Les concours Europan sont ouverts à tous les pays d'Europe depuis 1988, qu'il fassent partie ou non de la CEE.

On distingue au sein d'Europan deux types de joueurs : les pays « organisateurs » (Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, France, Grèce, Italie, Pays-Bas, Suède, Suisse, Yougoslavie), qui ouvrent des sites et organisent chacun un concours national, et les pays « associés » (Bulgarie, CEI, Grande-Bretagne, Hongrie, Portugal, Tchécoslovaquie), qui, faute de moyens ou de volonté politique, n'ouvrent pas de sites et n'organisent pas de concours, mais peuvent néanmoins aligner leurs architectes au même titre que les organisateurs.

Esprit d'ouverture

Au commencement d'Europan était le Programme d'architecture nouvelle français, plus familier aux étudiants et aux professionnels sous le nom de PAN. C'était un concours national réservé aux architectes de moins de quarante ans et il aura représenté, avec les *Albums de la jeune architecture*, un des tremplins les plus efficaces pour le renouveau de la profession française. On ne compte plus les maîtres d'œuvre aujourd'hui célèbres qui seront passés par cette bienheureuse épreuve. Le PAN, qui était organisé par le ministère de l'équipement, avait une vocation de « *découvreur de talents* ». Une option conservée au sein d'Europan, et expliquée par son secrétaire général Didier Rebois : « *Avant, les jeunes découvraient leur identité en allant travailler quinze ans avec un grand architecte : aujourd'hui, ils ont plus d'autonomie. Nous sommes le reflet de cette tendance.* » .

Le PAN a fait ses preuves, l'Europan devait aller plus loin : « *Les lauréats du PAN*, explique Didier Rebois, *n'accédaient à la commande que deux ou trois ans plus tard. Nous avons voulu développer une liaison directe entre idée et réalisation.* » Résultat : quarante-cinq des quatre-vingt-huit projets primés à Europan I en 1989 sur le thème « Nouveaux Modes de vie et architecture du logement » ont déjà obtenu une réalisation de logements dans neuf pays européens, au grand dam de ceux qui ne voyaient dans Europan qu'un pénible protocole eurocrate dont les projets finiraient au placard.

L'intérêt d'Europan réside dans son ouverture. Rien n'empêche un Anglais de proposer un projet pour Rhodes, ni le bâtisseur italien de concourir pour les sites de Stockholm, Duisbourg ou Apeldoorn, ou son *homologue allemand de s'attaquer* à Bilbao, Padoue ou Florence. Pour Europan II, soixante et onze villes d'Europe avaient ouvert à l'imagination des architectes des sites urbains de 2 à 30 hectares sur le thème « Habiter la ville, requalification de sites urbains ». Quelque 6 000 architectes, regroupés en 4 100 équipes de tous les pays d'Europe, avaient présenté 1 422 projets. Plus d'un tiers des équipes primées étaient étrangères au pays où elles avaient concouru.

Catalogue des tendances actuelles

Ainsi, le jury allemand a retenu le projet de deux architectes soviétiques intitulé « Réflexion intellectuelle » à Berlin, et le projet d'un architecte croate pour Sète a été récompensé par le jury français. « *Deux équipes italiennes ont été lauréates en Suède*, souligne encore Didier Rebois, *l'une* [à Jönköping] *avec un projet dans la typologie urbaine italienne avec intégration du paysage. Une régularité jusque-là inconnue en Suède, dont la culture est beaucoup plus organique.* »

Le thème était aride, qui rassemblait *des friches industrielles*, des sites complexes en tissu ancien, des banlieues à repenser, des agglomérations à réunifier. La diversité des réponses a répondu à la complexité des questions. Et à cette diversité a répondu l'éclectisme de jurys qui permet de faire d'Europan un catalogue à peu près exhaustif des tendances actuelles, avec, peut-être, un zeste de sagesse en plus. Un zeste, guère plus. Mais c'est aussi cela, la condition du renouveau architectural, que de laisser parler à travers ce genre de concours toutes les formes de l'enthousiasme, débridé ou maîtrisé, modeste ou mégalo, schizophrène ou rassurant, homogène ou éclaté.

On s'en fait une idée précise grâce au volume qu'édite Europan avec la revue *Technique et architecture*, ou encore en poursuivant à travers l'Europe l'exposition qui célèbre nos nouveaux jeunes talents. Ainsi, les projets récompensés par les jurys d'Europan II sont actuellement exposés à Athènes. Ils seront montrés en octobre à Milan, avant d'être expédiés à Saragosse.

Pour sa nouvelle édition, Europan se tourne vers les quartiers d'habitation. « Chez soi en ville, *urbaniser les quartiers d'habitat* » sera le thème d'Europan III. Les pays souhaitant participer à cette troisième session s'engageront le 3 juillet à Strasbourg, et se retrouveront à Prague en février 1993 pour le lancement officiel des concours.

FRÉDÉRIC EDELMANN

► ***Europan II, résultats européens*, Ed. Europan et *Technique et Architecture*, 280 p., 280 F. Renseignements : Europan, secrétariat européen, Plan construction et architecture (P. Nord), 92055 Paris-la Défense Cedex 04. Tél. : 40-81-24-47.**

□ Les chantiers de Traverses. – Le siège social de l'association toulousaine Traverses qui organise comme *tous les ans* des chantiers-vacances sur des sites patrimoniaux en Midi-Pyrénées, a été ravagé par un incendie. Son fichier a été détruit. Pour reprendre contact avec elle, s'adresser au 14, boulevard de la Gare, 31500 Toulouse. Tél. : 61-34-90-79.

VENTES

Les malheurs de Pierrette

TOKYO

de notre correspondant

Reverra-t-on exposer les *Noces de Pierrette*, ce tableau de Picasso vendu en novembre 1989 pour 300 millions de francs à un *entrepreneur japonais, M. Tsurumaki? Pour* l'instant, le tableau est dans une remise, hypothéqué, et, selon l'hebdomadaire *Shukan Asahi*, il pourrait être saisi. A moins d'une entente, toujours difficile, entre les créanciers, il risque d'attendre longtemps avant de pouvoir être remis en vente. Les intérêts français ne sont pas lésés puisqu'il a été intégralement payé. Mais aujourd'hui c'est sa valeur marchande plus *qu'esthétique qui prime*.

L'achat des *Noces de Pierrette* par M. Tsurumaki avait fait grand bruit. Vendu aux enchères simultanément, *via* satellite, à la salle Drouot et à Tokyo (où se trouvait Me Jean-Claude Binoche commissaire-priseur), le tableau revenait à un acheteur qui d'entrée de jeu était décidé à l'emporter. M. Tsurumaki faisait monter les enchères par téléphone de la somptueuse réception qu'il donnait au même moment en l'honneur de trois mille invités dans un hôtel de Tokyo – manifestation organisée à dessein pour annoncer son acquisition. « *Nous n'avions pas fixé de plafond au enchères* », nous disait alors, M. Takeshi Inaba, directeur général de Nihon Autopolis, complexe touristique comportant un circuit automobile dans la préfecture d'Oita (Kyushu), *fleuron de affaires de M. Tsurumaki*, destiné à abriter le tableau.

« Folie » d'un amateur d'art? Pas vraiment. M. Tsurumaki fait partie de cette nouvelle vague d'entrepreneurs sauvages qui ont fleuri avec la flambée spéculative de la seconde moitié des années 80, parmi lesquels on retrouve des arnaqueurs de haute volée dont certains sont en prison.

Né dans une modeste famille de Fukushima, M. Tsurumaki « monta » à Tokyo pour y fonder une petite entreprise métallurgique. En 1978, il se lançait dans la promotion immobilière. Il était, en outre, en relation avec M. Yasumichi Morishita, figure trouble du monde des marchands d'art nippons qui fit fortune sur le marché des prêts parallèles à taux usuraire et fut l'un des grands manipulateurs des cours de la Bourse, *surnommé la « Vipère »*. *Servi par la* spéculation, évoluant dans les milieux interlopes comme dans le monde politique, M. Tsurumaki fit fortune et, dix ans plus tard, il créait Nihon Autopolis.

L'achat du tableau de Picasso n'était-il pas un peu lourd pour une entreprise à ses débuts? Selon le *Shukan Asahi*, M. Tsurumaki aurait déclaré : « *J'ai acheté ce tableau cher parce que c'est ainsi la meilleure hypothèque auprès des banques et j'ai pu ainsi obtenir des prêts pour la construction de Nihon Autopolis.* » Il ne prévoyait cependant, pas plus que d'autres, l'effondrement des marchés boursiers et fonciers.

Une œuvre hypothéquée mais non saisie

Achevé en octobre 1990, Autopolis est aujourd'hui prati*quement en vente*, et M. Tsurumaki criblé de dettes (selon l'agence d'investigations économiques, Teikoku Databank, la société mère de M. Tsurumaki, Nihon Tritrust, avait déjà un passif de 127 milliards de yens au 30 juin 1990). Les constructeurs Satogumi et Hazama ont entamé une procédure en saisie des équipements d'Autopolis.

Selon M. Mizuho Okada, directeur commercial de Nihon Autopolis, *interrogé par téléphone*, « les Noces de Pierrette *ont été exposées une fois lors de l'inauguration du circuit. Nous attendons que le ciment des nouveaux équipements soit sec pour l'exposer à nouveau. Le tableau est certes hypothéqué mais il n'a pas été saisi* ».

Dernière carte de M. Tsurumaki : organiser en 1993 une course de formule 1 sur son circuit. A quoi tient la destinée d'une œuvre d'art... Les *Tournesols* de Van Gogh sont-ils mieux lotis? Le tableau dort au siège d'une compagnie d'assurances.

PHILIPPE PONS

Enchères contrastées chez Christie

La vente de tableaux impressionnistes et modernes, qui s'est déroulée à Londres, lundi 29 et mardi 30 juin, a atteint un total de 9,5 millions de livres (environ 95 millions de francs). C'est une toile de Claude Monet – une vue de la Tamise peinte en 1903 – qui s'est vendue le plus cher : 2,145 millions de livres (21,4 millions de francs). Suivie par *la Grande Parade* de Chagall (1979), 1,012 million de livres (10 millions de francs) et des *Baigneuses* de Cézanne (entre 1902 et 1906), 792 000 livres (7,9 millions de francs).

Les toiles de deux autres artistes ont été acquises à des prix dépassant deux fois leur estimation. *Le Géant* de Magritte a atteint 102 000 livres (1 million de francs) et une peinture de Giorgio de Chirico, intitulée *Ego quoque in Arcadia Vixi*, 83 600 livres (830 000 francs). En revanche une œuvre de Van Gogh (*le Champ*) et une autre de Rodin (*le Penseur*) ont été retirées de la vente faute d'offre suffisamment élevée.

ÉCONOMIE

BILLET

SOS logement

Les politiques diront que les lobbies fonctionnent bien. Certains y verront une *« peau de banane »* destinée à les gêner. Les gardiens du temple de la rigueur économique, un nouvel épisode des traditionnelles discussions budgétaires. Bref, tous ceux que cela arrange resteront sourds, une fois encore, aux cris d'alarme qui se multiplient sur la situation du bâtiment et du logement en France.

Il y a un mois, c'étaient les HLM qui s'inquiétaient de la dégradation de leur situation : des files d'attente deux fois plus longues ; des occupants frappés d'immobilisme bouchent l'entrée de nouveaux arrivants ; la quasi-disparition de logements vacants ; une paupérisation des derniers venus... Dans une semaine, ils expliqueront qu'en matière de logement l'Ile-de-France est *« une région sinistrée »*. Une région atypique, rétorqueront leurs détracteurs... dans laquelle habitent quand même dix millions de personnes, soit presque un Français sur cinq !

Dans le secteur privé, la situation n'est pas meilleure : les charges explosent ; les loyers aussi : 7 % de hausse à Paris en 1991, 6,7 % en région parisienne, 5,1 % dans les grandes métropoles. Et celà, alors que le parc locatif se réduit inexorablement ! Et que dire des acheteurs qui doivent à la fois payer des prix vertigineux dans les zones urbaines et subir des taux d'intérêt réels sans pareil !

Quant aux circuits de financement de l'accession sociale à la propriété, ils sont en voie de décomposition, menacés par la défaveur des livrets A et la « dent » des fonctionnaires de Bercy contre les PAP (prêts accession à la propriété) ... La première épure du projet de loi de finances pour 1993 va même jusqu'à prévoir leur suppression pure et simple ! Ce qui est politiquement curieux pour un gouvernement de gauche.

La France a un problème avec son logement. La Fédération nationale du bâtiment l'a encore souligné. Elle rectifie à la baisse ses prévisions pour 1992 et table sur un taux de croissance négatif de – 0,5 %. L'avenir s'annonce sombre au vu des carnets de commandes, en baisse de 30 % ! Et que dire des vingt mille emplois menacés dans le bâtiment qui, il y a un an, faisait un effort pour revaloriser ses bas salaires ?

Il ne s'agit pas ici de voler au secours des banques et des grands promoteurs : le Français moyen se moque de leurs déboires. En revanche, il se demande où il va loger sa famille de trois enfants s'il a la malchance de vivre en région parisienne, combien d'heures de trajet il subira chaque jour pour aller travailler et combien de fins de mois difficiles il devra affronter. Des problèmes que l'on a un peu de mal à sentir sous les lambris dorés des ministères.

FRANÇOISE VAYSSE

Selon la note trimestrielle de conjoncture de l'INSEE

La croissance devrait atteindre 2,5 % en 1992

La note trimestrielle de conjoncture de l'INSEE, publiée jeudi 2 juillet, prévoit que le produit intérieur brut (PIB) marchand de la France augmentera de 2,5 % en moyenne cette année, contre 0,9 % en 1991. Ce regain de croissance n'empêchera pas cependant une nouvelle augmentation du taux de chômage.

Un taux de croissance de 2,5 % cette année en France contre 0,9 % en 1991 ; un solde commercial positif dans l'Hexagone pour la première fois depuis 1978 ; une hausse des prix toujours modérée (3 % cette année) ; une reprise de l'activité *« bien engagée »* dans la zone des pays industriels de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), où la croissance devrait atteindre en moyenne 1,8 % : l'étude trimestrielle de conjoncture, publiée jeudi 2 juillet par l'INSEE, ne manque pas de notes optimistes. Elle ne donne pourtant pas exactement l'image d'une économie renouant avec une période de croissance vigoureuse et rappelle que, malgré l'amélioration globale du climat économique, le chômage touchera 130 000 personnes de plus en décembre 1992 qu'une année plus tôt.

Le produit intérieur brut (PIB) marchand, donc, devrait progresser de 2,5 % cette année, largement grâce à la très bonne performance du premier trimestre ; la croissance du PIB marchand y a atteint 1,1 %, soit 4,4 % en rythme annuel. Mais les trois trimestres suivants marqueront une inflexion : + 0,4 % entre avril et juin, puis + 0,6 % respectivement aux troisième et quatrième trimestres.

La poursuite de la baisse de l'investissement productif (- 2 %, après - 3,5 % en 1991), la modestie de la demande des ménages (elle se maintient à + 2,5 % en rythme annuel depuis la mi-1991), pèsent toujours sur la capacité de rebond de l'économie française après le dur tournant de 1990-1991. Si la consommation de produits manufacturés et de services se redresse, celle de biens durables a baissé de 5,1 % l'an dernier et demeure *« particulièrement sensible aux anticipations de revenus, mais peut être aussi entravée par un moindre recours au crédit »*, souligne l'INSEE.

Le boom des exportations – principal pilier de la croissance depuis un an – est amené à se poursuivre, mais a peut-être déjà perdu un peu de sa vigueur. Les comptes trimestriels soulignent que les ventes à l'étranger de biens et de services marchands ont augmenté de 2,9 % au cours des trois premiers mois de l'année, et non de 4,3 % (précédemment estimés). L'INSEE explique qu'au deuxième semestre le calendrier de ventes d'Airbus sera moins chargé et qu'un nouveau dynamisme des exportateurs allemands est à attendre. Ce qui ne devrait pas empêcher la France d'enregistrer cette année son premier excédent commercial depuis 1978 (après celui, minime, de 1986). En moyenne, les exportations françaises devraient progresser de 7,2 % cette année, contre 4,2 % en 1991.

Dans sa note, l'INSEE se félicite des gains de parts de marché réalisés par les entreprises françaises à l'étranger, mais souligne que cette situation ne *« débouchera sur une réduction à terme du chômage que si la confiance des agents se redresse suffisamment pour permettre un redémarrage des achats de biens durables et de l'investissement productif »*. Aujourd'hui, comme il y a un an, les pouvoirs publics aimeraient voir les ménages consommer plus de biens durables et les entreprises investir davantage. L'INSEE rappelle que *« les bons résultats à l'exportation n'ont pas suffi à rétablir totalement la confiance des entreprises »*, qui reste suspendue à la reprise de l'économie américaine et aux conséquences financières de l'unification allemande.

F. L

Coté à moins de 5,10 francs

Le dollar est retombé à son cours le plus bas depuis six mois

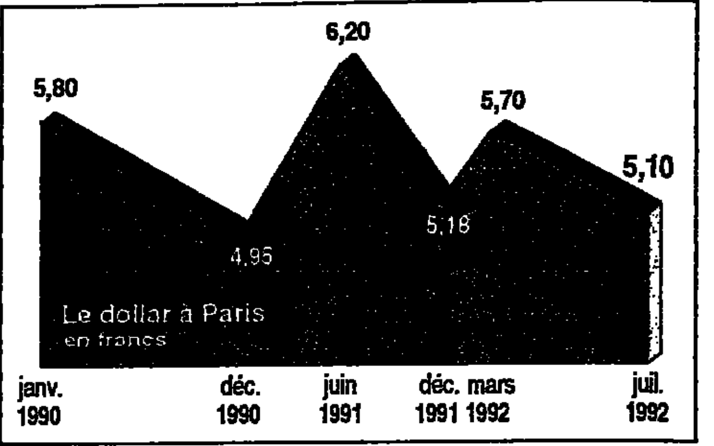
Les touristes français qui se rendent aux Etats-Unis en ce moment ne peuvent que se réjouir : à moins de 5,10 francs, le dollar est retombé à son plus bas cours depuis six mois et se rapproche même des 4,95 francs qu'il toucha vers le début de 1991, peu avant le déclenchement de la guerre du Golfe.

A l'origine de cette glissade du dollar, qui pourrait se poursuivre, on trouve deux explications. La première est d'ordre conjoncturel : la reprise de l'économie américaine tarde trop. La seconde est d'ordre technique : l'écart des taux d'intérêt entre les Etats-Unis et l'Allemagne est tel qu'il provoque d'irrésistibles mouvements de capitaux, aux dépens du dollar bien entendu.

Disons-le bien vite, la faiblesse actuelle de la devise américaine constitue une amère déception pour beaucoup d'analystes et d'opérateurs sur les marchés des changes, qui tablaient, en début d'année, sur un raffermissement rapide et inéluctable. La sortie de récession aux Etats-Unis s'annonçait certaine et de nature à doper le « billet vert » avec, en outre, la perspective de voir la Réserve fédérale de la banque centrale du pays commencer à relever, dès la fin 1992, les taux directeurs qu'elle avait abaissés à maintes reprises depuis deux ans afin de stimuler une économie languissante. Les premiers mois de 1992 furent marqués, effectivement, par une remontée du dollar qui, entre le 1er janvier et le 15 mars, s'éleva de 5,18 francs à 5,70 francs pour se stabiliser ensuite et retomber lourdement lorsque la sortie de récession s'avéra très lente et peu certaine.

Ce ne fut pas la première déconvenue. Déjà au second semestre 1990, l'éclatement de la crise du Golfe avait déprimé la devise américaine, les milieux financiers internationaux craignant une aggravation du déficit budgétaire des Etats-Unis pour financer l'effort militaire, sans oublier un nouveau coup de frein à l'économie.

Après la victoire des alliés au Koweït, l'espoir d'une reprise de l'expansion, dont quelques signes se manifestaient, dopa le dollar : en quelques mois, celui-ci remonta de 20 %, à 6,20 francs au seuil de l'été 1991, mais la reprise de l'expansion tourna court et ce fut le reflux du « billet vert » avant son raffermissement du début de cette année, toujours sur le même espoir, et avec la même déception. Sauf miracle, la croissance américaine ne devrait pas être très forte cette année, comme en témoignent les mauvais chiffres sur le chômage.



Une remontée incertaine

Voilà pour la conjoncture. Quant à la technique, son verdict est implacable. Comment les détenteurs de capitaux flottants pourraient-ils rester insensibles à une situation dans laquelle le marché financier allemand leur offre une rémunération de près de 10 % à trois mois contre un peu moins de 4 % sur le marché américain ou plutôt sur les placements en dollars, où qu'ils se trouvent dans le monde ?

Cet écart de six points, dû à la politique restrictive de la Banque fédérale d'Allemagne, si coûteuse pour la France, et à l'attitude inverse de la Réserve fédérale des Etats-Unis, pour les raisons indiquées précédemment, est meurtrier. D'autant que le président Bush, inquiet pour son élection, adjure ladite Réserve fédérale d'abaisser encore ses taux directeurs, déjà ramenés à 3,75 %.

Le plus curieux, dans cette affaire, est que le glissement du dollar ne suscite aucune imprécation ni reproche. Aux Etats-Unis, un dollar faible favorise les exportations et ne renchérit pas beaucoup les importations, comme semble l'indiquer le rythme très raisonnable de l'inflation. En Allemagne, la Banque fédérale ne souhaite qu'une chose, un mark fort vis-à-vis d'un dollar faible, ce qui permet de lutter contre l'inflation en abaissant le coût des importations, notamment des matières premières.

Sans doute, les exportateurs germaniques sont-ils pénalisés sur les marchés extérieurs, mais il en ont l'habitude et savent trouver les bons créneaux. En France, on trouve certes très désagréable la concurrence américaine mais, là encore, la diminution du coût des produits importés – matières premières et énergie – satisfait tout le monde, sauf, bien entendu, nos exportateurs, notamment dans l'agroalimentaire et les spiritueux.

La question qui se pose maintenant est de savoir si le dollar, notoirement sous-évalué d'au moins 20 %, continuera de glisser et de prévoir quand il remontera. La réponse est qu'à moins d'un assouplissement de la politique monétaire allemande, fort improbable dans l'immédiat, la devise américaine risque de rester faible encore un certain temps, surtout si la reprise de l'économie outre-Atlantique ne s'affirme pas plus nettement.

FRANÇOIS RENARD

Après la journée d'action des syndicats agricoles

La Coordination rurale veut nouer des contacts européens

LIMOGES

de notre correspondant

« Cette journée nationale d'action, c'est « notre » victoire. La FNSEA et le CNJA ont dû sauter vite fait dans le train pour ne pas rester sur le quai. » Ce militant périgourdin de la Coordination rurale se sent ragaillardi en regardant les actualités télévisées au soir du mardi 30 juin, à l'issue de la journée nationale d'action lancée par la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA) et le Centre national des jeunes agriculteurs (CNJA).

En Dordogne, les barrages de routes avaient commencé trois jours avant le mardi 30 juin sur l'axe Bordeaux-Clermont-Ferrand. Et il fallait se remonter le moral après *« l'échec »* (le mot est du militant périgourdin de la Coordination) du blocus de Paris. Les différences de « boutique », en fait, n'obsèdent pas outre mesure les agriculteurs. Ce n'est pas la première fois que des organisations, en principe opposées, se retrouvent, en fait, sur les mêmes barrages.

Les responsables locaux de la FNSEA et CNJA du Centre-Ouest ne se sentent ni mal à l'aise ni des « récupérateurs » sournois des actions engagées spontanément sur le terrain. *« Le problème ne se pose pas comme ça*, explique un manifestant berrichon, responsable syndical. *Nous avons les mêmes productions, les mêmes problèmes ; nous sommes dans les mêmes groupements. Dans des cantons où tout le monde se connaît, il n'est pas question un instant de ne pas être là. »*

La Coordination analyse les choses autrement. *« Nous n'avons pas les chefs, mais nous avons les troupes »*, dit, en parlant du syndicalisme officiel, M. Jacques Laigneau, l'un de ses pères fondateurs. Quant à l'opération « blocus de Paris », il refuse le terme d'échec : *« L'agressivité des forces policières était telle qu'il y aurait eu des morts. Les gars sur les tracteurs parlaient d'aller chercher les fusils. Nous avons voulu éviter le pire. »* Quant à M. Philippe Arnaud, l'autre responsable national de la coordination, il précise : *« Nous sommes plus déterminés que jamais »*. Un communiqué de la Coordination, mercredi 1er juillet, annonce d'ailleurs que *« les actions vont se poursuivre et s'intensifier »*.

Pourtant, la Coordination a décidé de se replier dans les zones où elle se sent influente. D'autant, dit M. Arnaud, que, *« de toute façon, nous avons gagné la bataille médiatique ; nous avons eu les télés du monde entier »*.

Quelles sont les perspectives ? Selon les dirigeants, il y en a trois : *« D'abord se structurer et porter l'action sur le terrain ; ensuite, entraîner un maximum d'agriculteurs et leurs organisations dans les manifestations »*. *« Je ne connais pas l'avenir de la Coordination*, note M. Arnaud, *mais je sais que désormais ce ne sera plus comme avant. »* Il s'agit, ajoute M. Laigneau, de *« remplacer la notion de cogestion de la politique agricole, chère à la FNSEA, par celle de contre-pouvoir actif »*. Dernière réflexion : *« Nous allons taquiner les parlementaires de nos départements ; ils viennent sur le terrain nous assurer de leur solidarité et ils montent à Paris voter les décisions qui nous condamnent. »* Enfin, concluent les dirigeants, *« dans tous les pays de la CEE, les agriculteurs sont hostiles à la réforme de la PAC. Nous allons prendre des contacts européens pour envisager la suite »*.

GEORGES CHATAIN

Selon la FNSEA

M. Mermaz a obtenu des avancées positives à Luxembourg

« L'objectif de la journée d'action que nous avions organisée le 30 juin a été atteint car tous les agriculteurs se sont mobilisés. La réforme de la politique agricole commune (PAC) concerne, en effet, directement ou indirectement, tous les agriculteurs et toutes les régions », a déclaré, mercredi 1er juillet, M. Luc Guyau, le nouveau président de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA).

M. Guyau a, d'autre part, estimé que l'accord sur la PAC auquel étaient parvenus les ministres des Douze (*le Monde* du 2 juillet) comportait des éléments *« positifs »* pour la paysannerie, notamment la possibilité de tenir compte du rendement national individuel dans le calcul des aides dans le secteur des grandes cultures, ainsi que la jachère agro-industrielle (fabrication de bio-carburants). En revanche, selon la FNSEA, au chapitre des primes aux oléagineux et au blé dur, ainsi que pour le soutien aux troupeaux de vaches laitières, la délégation française a subi des échecs totaux ou partiels.

La FNSEA veut *« continuer le combat vis-à-vis du gouvernement pour obtenir un plan de réparation des dégâts et redonner dignité et perspectives aux agriculteurs »*, a conclu M. Guyau.

ÉCONOMIE

PDG en l'état

Suite de la première page

On est donc bien loin de la vague rose de 1982 où, dans le secteur nationalisé, tous les présidents des grands groupes industriels – à l'exception de MM. Fauroux (Saint-Gobain) et Gandois (Rhône-Poulenc) – avaient été changés ainsi que la totalité des PDG des banques. La priorité était alors clairement de mettre en place des hommes nouveaux afin, comme on le *disait joliment..., de « trancher les adhérences »*. En juillet 1986 aussi, le couperet avait été assez rude puisque la moitié des postes de PDG des vingt-quatre groupes privatisables avaient changé de titulaires, MM. Gomez (Thomson) et Stern (Bull) restant cependant en place.

Cette volonté de continuité des pouvoirs publics, même si elle n'est pas exempte de quelques dérapages, illustre une certaine maturation idéologique du gouvernement socialiste, désormais plus soucieux de la bonne marche des entreprises que de la distribution de places à ses amis politiques. Elle confirme surtout une évolution de la perception du rôle de l'entreprise et de ses dirigeants – vus il y a onze ans comme autant de lieux de résistance à la volonté de changement , *jugés davantage aujourd'hui en raison de leur stratégie, de leur efficacité et de leur compétitivité.*

Transparence et cohérence

Au demeurant, si la logique économique a présidé, pour l'essentiel, aux choix du gouvernement, les critères de décision, faute de transparence, n'ont pas toujours été d'une très grande cohérence. Dans la « valse » de 1992, on peut ainsi faire plusieurs constats. Les plus anciens, ceux qui ont été nommés en 1982, ont tous été reconduits, qu'il s'agisse de MM. Alain Gomez (Thomson), Michel Albert (AGF) ou René Thomas (BNP). En revanche, M. Thomas, au terme d'hésitations qui ont traduit un *réel flottement des pouvoirs* publics, est le seul à avoir été confirmé parmi ceux dont on savait qu'en raison de leur âge ils *ne pourraient aller au bout d'un* nouveau mandat de trois ans (*le Monde* du 2 juillet). MM. Pierre Delaporte (EDF) et Henri Martre (Aérospatiale) ont ainsi été privés de sursis. Est-ce seulement pour « verrouiller » la direction de ces entreprises, hautement stratégiques, afin d'éviter de laisser un gouvernement de droite procéder à la relève ?

Sensibilités politiques et équilibre

D'autres nominations se veulent justement stratégiques. C'est au nom de la logique industrielle que M. Bernard Pache, expert en restructurations, a remplacé M. Francis Lorentz à la tête de Bull. Mais pourquoi M. Lorentz a-t-il ainsi payé ? Pour son endettement de 11 milliards de *francs ? Pour son* 1,5 milliard de pertes sur les six premiers mois de 1992 après deux exercices déficitaires ? Ou pour ses désaccords avec le précédent gouvernement de Mme Edith Cresson ? Le fait est que le plan de mutation mis en œuvre par M. Lorentz à la fin 1990 n'est pas achevé. M. Gomez, engagé lui aussi dans une difficile mutation, a-t-il été jugé sur les mêmes critères ? Si Thomson-CSF est le numéro deux mondial dans l'électronique de défense, en revanche Thomson Consumer Electronics perd de l'argent et supporte un endettement de 10 milliards de francs. Or l'un a été remercié, l'autre confirmé.

La logique industrielle est plus claire pour la reconduction de M. Francis Gutmann à la tête de Gaz de France, récompensé pour sa stratégie de développement international, ou pour la nomination de M. Louis Schweitzer chez Renault, alors même que M. Raymond Lévy l'avait préparé à sa succession. On peut en dire autant de la confirmation de M. Jean Gandois, loué tant pour son bilan que pour sa stratégie, qui sera ainsi encouragé dans son combat pour une plus grande ouverture du capital de Pechiney international.

Comme s'ils voulaient démontrer que seules l'efficacité et la compétence présidaient à leurs choix, MM. Mitterrand et Bérégovoy ont en apparence mis de côté les sensibilités politiques. Parmi les reconduits, on trouve certes des PDG dont le cœur penche visible*ment à gauche : MM. Loïk Le* Floch-Prigent (Elf-Aquitaine), ancien directeur de cabinet de M. Pierre Dreyfus à l'industrie en 1981, M. Jean Peyrelevade (UAP), ancien directeur adjoint de cabinet de M. Mauroy à Matignon, M. Gutmann, ancien secrétaire général du Quai d'Orsay de 1981 à 1985, M. Christian Blanc (RATP), rocardien en mission périlleuse en Nouvelle Calédonie en 1985 . Mais *l'équilibre* est assuré avec des hommes qui ont travaillé avec l'actuelle opposition quand elle était au pouvoir – MM. François Heilbronner (GAN), ancien directeur adjoint de cabinet de M. Jacques Chirac, Jean-Yves Haberer, ancien directeur du Trésor sous M. Raymond Barre – ou qui en sont proches, comme M. Jean-René Fourtou (Rhône-Poulenc) avec M. Giscard d'Estaing.

Toutefois, les vieux démons n'ont pas totalement disparu et certaines nominations peuvent encourir le reproche d'être plus politiques que stratégiques. Il en est ainsi surtout de celle de M. Gilles Ménage, ancien directeur de cabinet de M. Mitterrand, à la tête d'EDF, où *il* aura bien besoin de l'aide du directeur général, M. *Jean Bergougnoux, pour faire* son apprentissage et s'imposer. A un niveau moindre, et sans sous-estimer leurs compétences, d'autres nominations risquent d'être accueillies de la même façon. Il en est ainsi de celles de MM. Christian Tardivon (Banque régionale de l'Ain, groupe du GAN-CIC), ancien directeur de cabinet, aux sympathies socialistes bien connues, de M. Jean-Marie Rausch puis de M. Bernard Tapie, ou même de M. Jean Matouk, qui passe de la présidence de la Caisse nationale de l'énergie à celle de la Société marseillaise de crédit. Professeur d'économie, ayant appartenu au groupe d'experts autour du candidat socialiste en 1981, il a écrit en 1987 un livre sur *« le socialisme libéral »*, mais le monde bancaire ne lui est pas inconnu puisqu'il a été PDG de la banque Chaix. Quant à M. François-Xavier Bordeaux (Société bordelaise de crédit industriel et commercial), c'est un fidèle de M. Bérégovoy, dont il a été le conseiller jusqu'en 1989. Conseiller municipal socialiste, il était déjà cependant directeur général de la banque qu'il va présider.

Les anicroches à la continuité ne mettent pas en cause la prédominance de la logique économique dans ces renouvellements. Mais l'impression reste celle d'un travail inachevé. A l'heure où le gouvernement s'est résolu à des privatisations partielles, ce qui supposera de s'en remettre aussi au jugement des nouveaux actionnaires, où le Parti *socialiste évoque dans son* contrat de législature d'éventuelles nationalisations, mais surtout de vraies privatisations, le maintien de la règle du mandat de trois ans demeure anachronique.

Comme M. Fauroux en son temps, MM. Michel Sapin et Dominique Strauss-Kahn, respectivement ministre de l'économie et de l'industrie, s'étaient prononcés pour une extension à cinq ans de la durée des mandats des PDG des entreprises nationalisées. Mais la réforme n'a pas – encore – eu lieu. Comme si la conversion des socialistes nécessitait une nouvelle étape : le fait de reconnaître que les entreprises nationales, engagées dans des stratégies d'internationalisation croissante, ont besoin *d'avoir des directions stables*. A l'abri de la dictature du court terme.

MICHEL NOBLECOURT

Nominations dans les banques

Dans le groupe du Crédit industriel et commercial, ont été renouvelés dans leurs fonctions de président M. Jean Duramé au Crédit industriel de Normandie, M. Bernard Gaudillère à la Banque régionale de l'Ouest, M. Claude Lamotte à la Banque Scalbert-Dupont, M. Jean Weber au Crédit industriel d'Alsace et de Lorraine, tandis que M. Jean-Paul Escande quitte la présidence de la Marseillaise de Crédit pour prendre celle du Crédit industriel de l'Ouest, laissée vacante par le départ en retraite de M. Bernard Madinier.

A la Lyonnaise de Banque, M. Henri Moulard, directeur général depuis 1982 et président depuis 1987, a été remplacé par M. Denis Samuel-Lajeunesse, ancien élève de l'ENA, chef du service des affaires internationales à la direction du Trésor, et l'un des plus brillants hauts fonction*naires du ministère des finances.* Le départ de M. Moulard, dont le professionnalisme n'est pas en cause (il a, en vingt-huit mois, réussi à réduire de 25 %, sans licenciements, des effectifs excédentaires), est sévèrement jugé à Lyon, où l'on dénonce une *« agression »* de Paris. Il pourrait préluder, dit-on, à une amputation des guichets méridionaux de la Lyonnaise au profit de la Marseillaise de crédit.

Autre partant, M. Jean de la Chauvinière, proche du RPR, est remplacé à la Bordelaise du CIC par le directeur général, M. François-Xavier Bordeaux, ancien conseiller de M. Pierre Bérégovoy et conseiller municipal de Bordeaux. A la Banque régionale de l'Ain, M. Jean-Noël Reliquet, lui aussi proche du RPR, fait place à M. Christian Tardivon, ancien directeur du cabinet de M. Jean-Marie Rausch. Comme cela avait déjà été annoncé, M. Gilles Guitton, directeur général de la Compagnie financière du CIC, remplace, à la tête du CIC Ile-de-France, M. Jean-Pierre Aubert, désormais président de ladite Compagnie financière. Enfin, sans surprise, M. Jean-Michel Bloch-Lainé est renouvelé dans ses fonctions de président de la Banque Worms, filiale de l'UAP.

F. R.

A l'initiative du « Nouvel Observateur »

Quatorze patrons signent un manifeste pour l'emploi

A l'initiative de l'hebdomadaire *le Nouvel Observateur*, quatorze patrons (1) ont signé un *« manifeste pour l'emploi »*. Partant d'un constat – *« la croissance française ne créera pas suffisamment d'emplois »* –, ils en déduisent que, *« pour inverser cette tendance, il faut (...) une action solidaire de toute la société »*, l'emploi étant *« l'affaire de tous »*.

Reconnaissant la responsabilité de l'entreprise, ils considèrent que les réductions d'effectifs *« ne peuvent être tenues pour un instrument banal de gestion »*. D'autre part, ils s'engagent à *« la recherche incessante des nouveaux gisements d'emploi »*, parmi lesquels les *« innombrables services individuels et collectifs »*, et concluent que *« l'ultralibéralisme a montré ses limites dans plusieurs pays »* .

(1) MM. Philippe Franès, Antoine Riboud, Daniel Gœudevert, Michael Grunelius, Jacques Fournier, Jean-Daniel Lévi, Jérôme Monod, Philippe Reynier, Pierre Bergé, Robert Fitzpatrick, Pierre Dauzier, Jacques Maillot, Michel Albert et Michel-Edouard Leclerc.

Après le retrait de la loi sur les dépenses de santé

M. Chirac dénonce le comportement « autoritaire » des socialistes

Dans un entretien publié mercredi 1er juillet par *la Croix*, M. Jacques Chirac, président du RPR, accuse les socialistes de *« s'acharner à contrôler de manière autoritaire le volume de la consommation médicale, alors que les Français doivent être libres de dépenser le fruit de leurs efforts »*. La décision du gouvernement de retirer le projet de loi sur la maîtrise des dépenses de santé a été favorablement accueillie par la CGT, qui rappelle avoir *« constamment manifesté son désaccord »*, par la Coordination action santé qui salue *« le réalisme »* des pouvoirs publics et par la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF). En revanche, la CFDT dénonce une *« capitulation »*.

La Mutualité française regrette *« la victoire de la démagogie politique et des intérêts corporatistes sur l'intérêt général »*. La CFE-CGC fait état de sa *« consternation »* et le Parti socialiste critique les *« syndicats médicaux empêtrés dans leurs surenchères et la droite qui flatte tous les corporatismes »*.

ÉCONOMIE

Les pays riches et l'insaisissable reprise

IV. – *Italie : la « crise de confiance »*

A quelques jours du sommet des sept grands pays industrialisés, du 6 au 8 juillet à Munich, nous poursuivons la radioscopie de la situation économique des *pays riches (le Monde* des 30 juin, 1er et 2 juillet). Après le Japon, l'Allemagne et la Grande-Bretagne, nous évoquons les difficultés de l'Italie, qui connaît une véritable « crise de confiance ».

ROME

de notre correspondante

« Il n'y aura ni sang ni larmes, mais un travail de chaque jour : d'autres l'ont fait avant nous, nous pouvons et nous devons le faire. » Au lendemain de la signature du traité de Maastricht, l'optimisme résolument affiché par M. Guido Carli, le ministre du trésor, résonnait comme une profession de foi d'autant plus indispensable qu'à l'heure de la mise en chantier de la contraignante Union économique et monétaire européenne, l'Italie, désormais handicapée par un déficit énorme, une inflation non jugulée et une véritable dérive de ses finances publiques, fait chaque jour davantage figure de « mauvais élève ».

Le « miracle italien » du milieu des années 80, avec une croissance soutenue de 2 % par an, des PME conquérantes et des *condottieri* du néocapitalisme en embuscade sur les marchés européens, semble déjà bien lointain. L'admiration, sinon la confiance, se sont émoussées – la péninsule inquiète – et sa capacité à se régénérer, pour s'adapter aux exigences communautaires, fait douter. Conscients toutefois que l'Europe sans l'Italie n'aurait pas de sens, ses partenaires, las des atermoiements et des expédients des gouvernements qui se sont succédé à Rome, en viennent à miser plus sûrement sur les pressions extérieures et l'effet « correcteur » de Maastricht pour que l'Italie retrouve une croissance forte et durable. A preuve, si besoin était, de cette « crise de confiance », le mouvement de vente des titres d'Etat italiens par les investisseurs étrangers qui a suivi le « non » du référendum danois sur l'Europe, tandis que la lire et la Bourse de Milan accusaient immédiatement le coup.

Grèves – la dernière en date, celle des transports, a paralysé Rome une partie de la journée du mercredi 24 juin, – baisse de la production industrielle, scandales dans les milieux politico-financiers de l'ancienne place forte milanaise, menaces sur la lire, grognes et malaises en tous genres, le tout agité par une classe politique en pleine déliquescence qui a eu bien du mal à accoucher d'un gouvernement, après quatre mois de « vide » quasi absolu aux rênes de l'Etat : en surface au moins, la situation ne semble guère brillante.

Sur la lancée des belles années

Et pourtant, à y regarder de plus près, le bilan n'est peut-être pas aussi sombre. En tout cas est-il plus nuancé. *« N'exagérons pas ! »*, répond d'ailleurs invariablement M. Carlo Azeglio Ciampi, le gouverneur de l'omnipuissante Banque d'Italie, qui, bien au-delà des compétences des banques centrales, dicte ici de plus en plus souvent sa politique monétaire au pays, dès qu'on lui parle de l'éventualité d'une Italie « déclassée » jouant en série B dans la future grande partie européenne.

Il est vrai que, si le passé peut plaider pour l'avenir, la péninsule peut se targuer de vivre encore un peu sur la lancée de quelques belles années de « bonne santé », qui, entre 1984 et 1989, ont trouvé, entre autres, leur vigueur dans une forte demande intérieure (les dépenses de consommation des ménages dépassaient même la moyenne des pays de la CEE) et la compétitivité des produits italiens sur les marchés internationaux. Sans compter une certaine souplesse et une imagination d'autant moins contrariée qu'elle se nourrissait pratiquement du fonctionnement chaotique et des anémies de l'Etat. Eriger ses faiblesses en succès était la règle. Fusions, alliances, participations croisées et surtout joint-ventures à l'étranger, tout était bon pour jouer à se doter d'une politique industrielle ambitieuse, basée sur des petites et moyennes entreprises, dotées de critères de qualité particulièrement exigeants. Digital Equipment formait un joint-venture avec la Comau (machines-outils) ; Seiko et Canon s'alliaient avec Olivetti, et les Italiens – outre Fiat, pionnier des pionniers qui, il y a quelques semaines encore, a signé un important contrat pour la construction d'une usine de voitures en Pologne – n'étaient pas les derniers à regarder vers l'Est. Dans cette dynamique, l'Etat, en général décrié par les entrepreneurs pour ses lourdeurs et son inertie – au point que souvent les patrons regroupés dans la Confindustria cherchent à créer un front d'action commun avec les autres grandes fédérations, la Confagricoltura ou la Confartigianato – n'est pas toujours resté inactif. Ce fut le cas notamment lorsqu'il s'est agi de favoriser la transformation du secteur des machines-outils, point fort encore aujourd'hui de l'industrie italienne, où une batterie de lois réévaluées en 1987, a permis, par exemple, aux PME intéressées d'acheter en bénéficiant de dégrèvements fiscaux appréciables, tandis que des mesures de crédit réduit permettaient d'accorder des prêts subventionnés pour les extensions d'entreprise.

Même « innovation », si l'on peut dire, pour rendre créatif un énorme problème comme le travail au noir, le *« sommerso »*, « le travail submergé » comme on l'appelle par exemple du côté de Naples où il fait plus de miracles que San-Gennaro, le patron de la ville dont le sang coagulé se liquéfie deux fois par an. Selon certains calculs de l'institut de la statistique (Istat), le travail au noir représenterait jusqu'à 20 % à 25 % du produit intérieur brut (PIB), avec des pointes à 30 % dans le secteur tertiaire, et jusqu'à 65 % dans celui de l'hôtellerie. Une ressource inespérée, ou tout du moins un « petit appel d'air » unanimement toléré, pour jongler entre la lourdeur des charges sociales et les pesanteurs bureaucratiques, amortir le chômage (stabilisé autour de 10 % et déjà partiellement relativisé par cette espèce de « réserve » de main-d'œuvre surnuméraire qu'est la *cassa integrazione*, mécanisme interprofessionnel cautionné par l'Etat), voire l'immigration, et fournir ce « deuxième » emploi, si courant en Italie.

Inflation et dette publique

Et puis, en 1990, tout change : au milieu de l'année, le ralentissement amorcé est déjà très sensible (le taux de croissance du PIB n'atteindra plus que 1,4 % en 1991 alors que l'exportation des biens et services chutera de 0,8 %), et le virage semble bien difficile pour une Italie qui, dans un souci de rigueur, afin d'affirmer son attachement à la construction européenne, vient de décider en janvier de faire entrer la lire dans la bande étroite de fluctuation du système monétaire européen. Se privant par la même occasion du principal instrument qui lui avait jusqu'ici permis de corriger les déséquilibres macroéconomiques : la dévaluation, pratiquée pas moins de sept fois entre mars 1981 et janvier 1990. Logiquement, d'autres mesures auraient dû suivre dans le même sens, d'autant plus impératives, d'ailleurs, qu'apparaissaient clairement les déficiences du système. Elles se font toujours attendre.

Premier handicap auquel il convenait de s'attaquer : l'inflation, 6,1 % en 1990 pour une moyenne communautaire de 4,4 %, et 6,4 % en 1991 contre 5,1 %. Une inflation due largement aux tensions qui s'exercent dans le secteur théoriquement à l'abri de la concurrence internationale, c'est-à-dire celui des services et de la fonction publique, tandis que l'on observe parallèlement un décalage croissant entre l'augmentation des coûts salariaux et celle de la productivité. Selon une étude de l'OCDE, en dix ans, entre 1980 et 1990, la productivité aurait progressé de 47 % dans le secteur industriel et seulement de 2 % dans les services, pour une augmentation des prix à la production deux fois moindre dans l'industrie.

Deuxième objectif : redresser, bien sûr, la dette publique. Un monstre qui n'a cessé de s'enfler pour passer de 40 % du PIB en 1970 à 106 % en 1991, et qui se nourrit pour l'essentiel des emprunts à taux élevés auxquels l'Etat continue à recourir. Au point que le seul service de cette dette représente 95 % du déficit budgétaire. Une dérive qui plaide elle aussi en faveur d'une politique économique très restrictive.

Dire que rien n'a été fait toutefois serait excessif. En six ans, le déficit budgétaire est passé de 13,8 % du PIB en 1985 à 10,6 % en 1991. Mieux, le déficit primaire a été pratiquement éliminé (0,4 % du PIB en 1991 pour 4,8 % en 1981). Un progrès qui repose toutefois sur l'augmentation systématique du taux de prélèvement obligatoire qui, en dix ans, est passé de 33 % à 44,5 %. En revanche, l'effort sur les dépenses n'a pas suivi. Et pourtant le gouvernement sortant du démocrate-chrétien Giulio Andreotti avait, après bien des péripéties, réussi à faire adopter avant la fin de l'année dernière une loi de finances plutôt ambitieuse qui fixait à 62 000 milliards de lires (277 milliards de francs), soit 4 % du PIB, le nouvel effort à accomplir pour ramener le déficit public à 128 000 milliards de lires (environ 570 milliards de francs), soit encore 8,5 % du PIB. Un optimisme tout théorique qui, dans la pratique, a dû céder lui aussi à d'inévitables dérives.

Selon les dernières estimations officielles, le besoin de financement de l'Etat pourrait s'établir à plus de 160 000 milliards de lires (174 milliards de francs), soit 10,5 % du PIB, débordant ainsi d'environ 35 000 milliards le plafond fixé par le Parlement en décembre dernier. Besoin qui pourrait monter jusqu'à 225 000 milliards de lires en 1993 et 260 000 milliards en 1994 (soit 14,6 % du PIB) alors que le plan triennal d'assainissement proposé il y a moins d'un an par M. Carli, alors ministre du trésor, limitait respectivement le déficit des deux années à venir à 110 000 et 97 000 milliards de lires.

Les sommets de l'évasion fiscale

Ce nouveau dérapage prend sa source, estiment les experts, dans la surévaluation des rentrées fiscales attendues, du fait d'un taux de croissance espéré de 2,5 %, vite ramené ces derniers mois à 1,8 %, et surtout dans une sous-évaluation généralisée des dépenses, et notamment des dépenses de fonctionnement. Encore que là aussi quelques progrès aient été accomplis : le principe de la modification, pour ne pas dire l'abandon, du système de « l'échelle mobile » – la « scala mobile », – qui indexait les hausses des salaires sur celles des prix, semble enfin acquis : comme semble également accepté par des partenaires sociaux conscients des sacrifices à accomplir la volonté, exprimée dans le budget 1992, de limiter l'augmentation des rémunérations dans le secteur public à 4,5 %, soit à un niveau légèrement inférieur à l'inflation. Il était temps, la poussée sur les salaires, en dépit des grands principes mille fois agités par les gouvernements successifs qui ont voulu s'attaquer à ce problème, avait connu de grands moments : le taux de salaire horaire en un an (entre avril 1990 et avril 1991) avait augmenté de 8,6 % dans l'industrie et de 12,9 % dans l'administration.

Mais certaines des plus belles aberrations du système italien restent intouchées. Le système de santé par exemple, qui fonctionne sur un modèle anglais et se gère selon des critères régionaux résolument clientélistes, s'avère de plus en plus coûteux et inefficace, ou encore le système des retraites et des pensions. Cet autre gouffre où se conjuguent des cumuls de pensions abusifs, notamment d'invalidité. Pour ne rien dire d'une fonction publique pléthorique et peu responsable (d'après un bilan de l'Istat d'il y a cinq ans, 54 % des fonctionnaires ont un second emploi et près de 30 % se livrent à une forme de commerce sur leur lieu de travail), ou d'un débat sur les privatisations avorté sitôt qu'entamé. Sans parler non plus du laxisme généralisé qui permet à l'évasion fiscale d'atteindre des sommets : pour 1990, on a découvert un « trou » de 6 500 milliards de lires dans le recouvrement du seul impôt sur le revenu, pour un manque à gagner général dix, vingt ou trente fois supérieur. Personne ne sait exactement.

En attendant, tandis que le pays navigue à vue avec des *« budgets en trompe-l'œil »* (l'expression est d'un analyste français) auxquels les amendements successifs apportés enlèvent toute substance, l'économie italienne semble de moins en moins compétitive. Fiat, elle-même dans le point de mire des constructeurs japonais, vient de fermer une usine à Chivasso et joue à fond de la *cassa integrazione*, qui lui a déjà permis de se remonter dans la crise des années 70 ; quant à l'autre géant blessé, Olivetti, son président M. Carlo De Benedetti était assez heureux l'autre semaine à Rome d'expliquer que *« faire tourner une entreprise qui a dû réduire ses effectifs d'un quart n'était pas facile »* et que, en dépit de ce handicap, Olivetti, bien que n'allant encore pas très bien, *« se comportait, en tout cas bien mieux que ses concurrents américains »*.

Une perte de compétitivité estimée à 2 % pour toute la péninsule depuis le début de l'année 1990 par la Banque d'Italie, et qui semble avoir pour conséquence d'inciter les entrepreneurs italiens à chercher, de plus en plus à l'Est, une main-d'œuvre à bon marché. Parallèlement, les investisseurs étrangers boudent le pays, en raison notamment de services coûteux et de moindre qualité. Enfin, les résultats du commerce extérieur ne sont pas plus probants, même si l'Italie a réduit pendant les premiers huit mois de 1991 son déficit vis-à-vis des pays de la Communauté (en particulier la France et le Royaume-Uni) grâce à une amélioration conséquente, pour la deuxième année consécutive, de sa position à l'égard de l'Allemagne unifiée. Une situation qui s'aggrave, à l'inverse, vis-à-vis du Japon et des Etats-Unis.

Dans cette situation mouvante, jamais le « vide » – à moins que ce ne soit le « trop-plein » – politique n'était apparu de façon aussi aveuglante que ces derniers mois. Et la lumière brutale, jetée par les récents scandales de Milan, sur la gestion des fonds publics, et les pots-de-vins encaissés par presque tous les partis, n'était guère flatteuse pour la « partitocratie » qui depuis la dernière guerre a mis le pays en coupe réglée, au nom de la *« lottizzazione »*, c'est-à-dire, pour parler crûment, le *« partage du gâteau »*. Ajoutons à cela un exercice parlementaire chaotique et fragmenté qui rappelle à bien des égards les soubresauts de notre « IVe », et l'on comprend pourquoi, non sans ironie, certains commentateurs qui réclament à cor et à cri des « techniciens » aux commandes de l'Etat en viennent à souhaiter que le test contraignant de Maastricht soit précisément, *« pour le système politique italien, l'équivalent de ce que fut la guerre d'Algérie pour la IVe en France »*.

A cet égard, la sortie très remarquée, le 30 mai, de M. Carlo Azeglio Ciampi, lors de l'assemblée générale de la Banque d'Italie à Rome, était significative. Le gouverneur – que d'aucuns auraient voulu voir dans le nouveau gouvernement de M. Giuliano Amato – ne s'est en effet pas limité à présenter une analyse de la situation économique, jugée cette année d'*« une urgence préoccupante »*, mais il a développé, ce qui était une grande première, les grands thèmes de ce qui pourrait justement être un programme de gouvernement : maintien d'une politique monétaire encore plus restrictive et stabilité de la lire (pour répondre sans doute au *« parti de la dévaluation »* qui s'est pas mal agité) ; impulsion à la concurrence, assainissement, etc. Bref, ce que toute l'Italie sait déjà et feint d'applaudir des deux mains pour conforter sa conviction européenne.

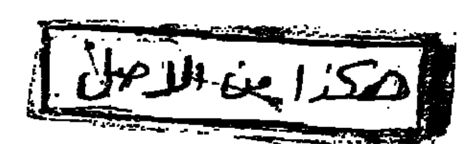
Encore faudrait-il que, pour faire passer la pilule des réformes nécessaires – et que beaucoup d'Italiens, en dépit de leur enthousiasme, risquent, une fois au pied du mur, de trouver plus amère que prévu, – qu'un gouvernement fort et surtout crédible se constitue. Ce qui, vu l'état de la majorité sortante, fortement écornée aux législatives d'avril dernier, semble dans l'immédiat peu probable. A moins que ce *« male oscuro »* qui ronge l'économie italienne ne soit pas tant le déficit ou la mauvaise gestion, mais ce « consensus » à tout prix, qui fait, comme l'écrivait l'éditorialiste de *Repubblica*, Mario Pirani, *« qu'entrent subitement en jeu les rapports entre le pouvoir exécutif et le législatif, entre les partis et l'électorat, entre les représentants syndicaux et les corporations. Et tous ces points d'articulation ont toujours été l'écueil sur lequel chaque tentative d'assainissement est venue irrémédiablement faire naufrage »*.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

Prochain article :

Etats-Unis : les embarras de M. Bush

par Serge Marti



ÉCONOMIE

ÉTRANGER

Afin de donner la priorité à la réunification

Le budget allemand de 1993 est marqué par des renoncements

Le gouvernement allemand a adopté le 1er juillet un projet de budget pour 1993 – en hausse de 2,5 %, – qui doit réduire le déficit des finances à 38 milliards de deutschemarks. La priorité est à la reconstruction de l'Est et la plupart des ministères voient leur budget sérieusement amputé.

FRANCFORT

de notre correspondant

Pour s'être trompé en sous-estimant grandement les dépenses de l'Est – on a fêté le 1er juillet le deuxième anniversaire de l'unification économique et monétaire – et pour n'en avoir pas tiré plus tôt les conséquences, le gouvernement de Bonn a accumulé des déficits budgétaires : 110 milliards de marks (1) en 1991 et 130 milliards attendus pour cette année d'après les chiffres de la Bundesbank. La dette publique (celle de l'Etat fédéral mais aussi celles des Lander et des communes) est devenu le principal – et le plus controversé – des problèmes économiques en Allemagne.

Le gouvernement est désormais contraint à des renoncements. Tous les partenaires de Bonn critiquent la politique allemande qui, faute d'ajustement budgétaire, reporte le fardeau sur la politique monétaire et contraint la Bundesbank à maintenir des taux d'intérêt élevés, ce qui freine la reprise mondiale. M. Theo Waigel, ministre des finances, l'a compris, et il a présenté, en mai, un plan d'ajustement à moyen terme (1993-1996) qui doit replacer les finances fédérales sur la voie de la consolidation (*le Monde* du 7 mai). M. Waigel a présenté son budget 1993 une semaine avant la date traditionnelle, afin de montrer à ses partenaires du G7, ce week-end à Munich, comment l'Allemagne a viré de bord.

Le budget pour 1993 s'inscrit dans ce cadre restrictif qui veut que les dépenses n'augmentent sur quatre ans que de la moitié de la croissance du PIB (produit intérieur brut). En 1993, elles vont croître de 2,5 % seulement à 435,7 milliards de marks (environ 1 500 milliards de francs), pour une croissance attendue de 3 %.

« Des économies de fer »

La priorité est la réunification : 92 milliards de marks (en hausse de 6,9 %) seront consacrés aux cinq nouveaux Lander, soit un mark sur cinq, comme l'a souligné le chancelier Kohl. On l'observe, en premier, sur le budget du ministère des affaires sociales qui augmente de 8,8 % parce que l'on sait que le chômage va gonfler à l'Est. A l'Ouest, en revanche, il a fallu supprimer les subventions à l'Office du travail, de 6 milliards de marks, ce qui impose des réductions d'aides diverses : rapatriés, apprentissage...

Pour le reste, M. Waigel a imposé ce qu'il appelle *« des économies de fer »*. Le budget de la défense est amputé de 2,5 %, celui du ministère de l'environnement de 3,5 %. Le ministère de l'économie, qui est doté de 14,9 milliards de marks, en chute de 4,8 %, va devoir réviser entièrement ses subventions, par exemple à l'aéronautique ou à la coopération avec les Russes.

Le déficit fédéral devrait être réduit à 38 milliards de marks en 1993 contre 40,5 milliards cette année. La dette fédérale ne sera, de la sorte, augmentée que modérément pour atteindre 675 milliards de marks fin 1993. Du moins selon les chiffres du ministre des finances. Car les comptes de M. Waigel sont trompeurs à ce sujet, puisqu'il omet les différentes institutions publiques que l'Etat devra consolider, comme l'Office des privatisations (Treuhandanstalt) et la Poste ou même le Fonds pour l'unité allemande. Au total, la dette publique atteindrait, selon la Deutsche Bank, 1 875 milliards de marks fin 1993, soit 58 % du PIB. Du coup, les remboursements (intérêts et capital) ne cessent de s'alourdir, contraignant à de nouvelles économies ailleurs : ils représenteront 11,7 % du budget en 1993 et 14,2 % en 1994.

ÉRIC LE BOUCHER

(1) 1 deutschemark vaut 3,36 francs.

COMMUNICATION

Le Festival international du film publicitaire de Cannes

Les récupérations de la pub

Domination traditionnelle de la Grande-Bretagne, solide présence des Etats-Unis, pauvre performance de l'Allemagne, de l'Italie et de la France, consécration de l'Espagne – qui empoche le grand prix : le palmarès du Festival international du film publicitaire de Cannes reflète le paysage publicitaire mondial en temps de crise.

CANNES

de notre envoyé spécial

La publicité a l'habitude des slogans qui détournent les mots pour aller droit au but, qui jouent sur les allitérations pour rester dans la mémoire, qui s'écourtent pour durer plus longtemps. S'il ne fallait qu'un mot pour résumer le 39e Festival international du film publicitaire qui s'est achevé samedi 27 juin à Cannes, ce serait : récupérations. Au pluriel, car cette manifestation est à la fois économique et écologique, idéologique ou même iconoclaste.

Moins de films produits, avec des budgets plus serrés : la bourrasque publicitaire de l'année 1991 a secoué la profession. Il était normal que la production de spots en sorte groggy, sans avoir eu le temps de récupérer. En France, faillites de sociétés, polémiques entre annonceurs et producteurs sur fond de vigilance du Conseil de la concurrence, ont rendu tout le monde prudent. Même les « créatifs » des agences cherchent à se rassurer et à rassurer leurs clients. Est-ce l'explication de la pauvre performance tricolore ? Jamais la France n'avait si mal figuré au palmarès, avec cinq Lions (dont un seul d'or, pour les biscuits Delacre et l'agence Ogilvy et Mather) face aux vingt-sept récoltés par les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, piliers traditionnels, ou à la dizaine du Japon, des Pays-Bas et d'une Espagne en plein bouillonnement publicitaire. Des grands pays, seules l'Allemagne et l'Italie font moins bien, avec trois récompenses chacun.

Records de participation

L'attentisme et l'absentéisme français (les agences en pleines coupures budgétaires ont restreint leurs déplacements) n'ont pas empêché le festival de battre ses records de participation, avec 3 809 spots inscrits venus de quarante-quatre pays. Que ressort-il de ces spots en stock, de ces quarante heures de mini-histoires à faire vendre, classées en vingt-huit catégories, des boissons alcoolisées aux parfums, en passant par l'automobile et les services publics ?

La vague de Rio a déjà frappé. Nourrie à l'air du temps, la pub ne pouvait ignorer le temps de l'air pur, de la couche d'ozone en danger et des ordures à... récupérer. Il y a, bien sûr, les films qui défendent directement cette cause, ceux des catégories « causes charitables » et « services non commerciaux » consacrés au ramassage des poubelles en Hollande ou aux détritus de Sao-Paulo, ou encore l'impressionnant spot de Greenpeace sur la protection de l'Antarctique. Il y a aussi les producteurs d'énergie, notamment d'électricité, qui vantent de Londres à Tokyo leur propreté et le recyclage. La compagnie de Portland (Oregon) a même gagné un prix en recyclant aussi une vedette des années 60 : le musicien Frank Zappa. Il persiste dans son refus outragé de contribuer à faire vendre un produit... mais n'hésite pas à apparaître dans un spot pour inciter aux économies d'énergie !

Il y a enfin tous les produits qui se targuent de l'épithète naturel, comme ce Lion d'or de la catégorie électronique grand public, obtenu par une agence hollandaise, où une grue (l'animal) interloquée réagit face à une enceinte acoustique Sony qui reproduit ses cris.

Mise en abîme, célébration parfois du moins et non du toujours-plus, la publicité s'autoparodie et régénère ses propres mythes. Les Anglais font traditionnellement merveille dans ce genre, avec par exemple trois savoureux films pour l'ITC (l'équivalent britannique du CSA) qui dénoncent la pollution... publicitaire. Mais les Espagnols ne sont pas en reste. L'agence TBWA, de Madrid, a ainsi habilement accommodé des restes d'images de football pour son client, le quotidien sportif *Marca* (Lion d'or de la catégorie médias). Quant à l'agence catalane Casadevall Pedreno, elle gagne un grand prix (le deuxième de l'Espagne en quatre ans) en additionnant les clichés pour son client Rubber Cement. De jeunes nonnes doivent réparer l'appendice cassé d'une statue d'angelot mâle. Après conseil de la mère supérieure – application d'une colle, – ledit appendice se trouve mal dirigé vers le bas. C'est une novice inspirée qui redressera la situation en démontrant les qualités de cette colle flexible. Et, en même temps, la souplesse de la publicité pour tout récupérer.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA

VIE DES ENTREPRISES

En lançant une OPA sur la quasi-totalité du capital de Belfond

M. Ladreit de Lacharrière accroît sa présence dans l'édition

M. Marc Ladreit de Lacharrière peaufine son image d'« incontournable » dans le secteur de l'édition, de la presse comme du livre. Après avoir proposé la semaine dernière, sans succès, de participer à une augmentation de capital du groupe Expansion de M. Jean-Louis Servan-Schreiber, en compagnie de M. Christian Brégou, patron du groupe de presse professionnelle CEP Communication (*le Monde* du 27 juin), l'ancien numéro deux du groupe L'Oréal vient de lancer une offre publique d'achat (OPA) sur le reste du capital de la maison d'édition Pierre Belfond, fondée par ce dernier en 1963. Les éditions Masson, dont M. de Lacharrière est vice-président, possèdent déjà 66 % du capital de Belfond depuis l'automne 1989. Le reste des actions étaient réparties entre M. Pierre Belfond (16 %) et le second marché. L'OPA consiste à racheter d'abord la part du fondateur de la maison d'édition, à 240 francs l'action, ce qui représente 36 millions de francs. Mais « *par souci d'équité* », M. de Lacharrière propose aussi aux « petits porteurs » de racheter leurs actions, qui constituent 18 % de Belfond.

Une offre qui n'implique pas une sortie du second marché : « *Quoi qu'il arrive, je souhaite que Belfond reste au second marché, même s'il faut, pour cela, reclasser des titres après l'OPA* », affirme le patron de la Fimalac (Financière Marc de Lacharrière), pour qui « *la cotation permet aux actionnaires d'avoir constamment une visibilité de l'état de l'entreprise* ».

Dus à des motifs personnels et à une « reconversion » dans le commerce de l'art, le départ de M. Pierre Belfond est aussi lié à l'arrivée de M. Jean-Manuel Bourgois. Récemment écarté du Groupe de la Cité, ce dernier vient d'être nommé vice-président-directeur général des éditions Belfond, tandis que M. Jérôme Talamon, cousin de M. de Lacharrière, en devient le PDG.

M. de Lacharrière assigne deux missions à Masson et à Belfond. A la maison mère, Masson, les ouvrages scientifiques, médicaux et de management (avec les éditions Armand Colin, Delmas); à Belfond, la littérature et le roman (comme *Scarlett*), ainsi que les essais et les livres liés aux débats d'actualité, avec notamment les éditions Le Pré-aux-Clercs de M. Jean-Claude Simoën, dont les ouvrages sur l'Europe, l'immigration ou le goût culinaire, et bientôt la justice en France, connaissent le succès.

Y.-M. L.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

REPRISE

□ **Rachat de Perrier par Nestlé : moratoire jusqu'au 4 août.** – Le commissaire européen à la concurrence, sir Leon Brittan, et le président de Nestlé, M. Helmut Maucher, sont convenus, faute d'accord sur le fond, d'un « *moratoire* » jusqu'au 4 août concernant la reprise de Perrier par l'entreprise suisse, a déclaré mercredi 1er juillet un porte-parole de Nestlé à Vevey. Lors d'une rencontre le 30 juin à Bruxelles, les deux hommes ont constaté que les divergences de vues sont encore trop grandes. Dans une étude provisoire, l'instance de contrôle des fusions de la CEE s'est opposée voilà un mois à la reprise de Perrier par Nestlé, estimant que le groupe suisse dominerait ainsi de façon inéquitable (à 60 %) le marché français des eaux minérales (*le Monde* du 6 juin).

JUSTICE

□ **Inculpation d'un banquier saoudien dans le scandale de la BCCI.** – Le principal responsable de la première banque d'Arabie saoudite et un associé ont été inculpés, mercredi 1er juillet à New-York, par un grand jury pour avoir escroqué les déposants de la Bank of Credit and Commerce International (BCCI) de quelque 300 millions de dollars (environ 1,5 milliard de francs), a annoncé le procureur du district de Manhattan. Sheik Khalid bin Mafouz et M. Haroon Kahloon ont participé avec le fondateur de la BCCI, M. Agha Hasan Abedi, et l'ancien patron de la BCCI, M. Swaleh Naqvi, à l'escroquerie qui s'est déroulée de 1985 à 1991. La BCCI a tiré avantage de ses relations avec la famille Mahfouz, principal propriétaire de la National Commercial Bank, première banque saoudienne *(AFP)*.

RÉSULTAT

□ **La Sodiaal, deuxième groupe laitier français, en perte de 228 millions de francs en 1991.** – Le groupe coopératif laitier Sodiaal, qui a réalisé un bénéfice de 100 millions de francs en 1990, a enregistré une perte de 228 millions l'an dernier pour un chiffre d'affaires qui a peu évolué, 17,5 milliards de francs (contre 17 milliards en 1990) et une collecte de lait demeurée stable (2,6 milliards de litres). Constituée en 1989, la Sodiaal – que préside M. Michel Debatisse – s'est réorganisée l'an dernier autour de trois métiers de base : lait de consommation (Candia), produits frais (Yoplait) et fromages. A l'exception de Yoplait, qui est bénéficiaire et qui a conforté sa deuxième place avec plus de 18,2 % du marché français derrière Gervais Danone, les deux autres branches ont enregistré des pertes. Le deuxième groupe laitier français derrière Besnier est associé à Bongrain pour la reprise de l'ULN (*le Monde* du 2 juillet).

SOCIAL

□ **Nouvel accord d'intéressement chez Peugeot.** – Tous les syndicats d'Automobiles Peugeot ont, à l'exception de la CGT, signé un nouvel accord d'intéressement du personnel aux résultats de l'entreprise. Très proche de l'ancien dispositif, négocié en 1989 pour une durée de trois ans, le nouveau dispositif, qui concerne 80 000 salariés, prévoit que le montant total de l'intéressement sera égal à 2,5 % du résultat net du « *sous-groupe Automobiles Peugeot* », sous réserve que ce résultat soit supérieur à 3 % du chiffre d'affaires. Au titre de 1991, le personnel a reçu une prime d'intéressement comprise entre 1 251 et 3 753 francs.

COOPÉRATION

□ **Finalisation des accords entre Dassault Systèmes et IB M.** – La société Dassault Systèmes, filiale de Dassault Aviation, spécialisée dans la conception et la fabrication assistées par ordinateur (CFAO), a indiqué mardi 30 juin qu'elle avait finalisé les accords de principe passés avec IBM en novembre 1991. IBM devient ainsi actionnaire de Dassault Systèmes à hauteur de 10% et assure la commercialisation de ses logiciels Catia, qui tournent sur des ordinateurs IBM. De son côté, Dassault Systèmes a créé une filiale californienne baptisée Dassault Systems of America, dans laquelle a été intégrée l'activité de développement logiciels pour ordinateurs centraux et stations de travail de la société Cadam Inc., filiale d'IBM. Dassault Systèmes et IBM sortiront fin 1992 leur premier logiciel de CFAO développé en commun, qui permettra aux clients utilisant à la fois Catia et Cadam de passer facilement de l'un à l'autre.

□ **Air France obtient l'autorisation du gouvernement tchèque de participer à CSA.** – Le gouvernement tchèque a ratifié, lundi 29 juin, l'accord de prise de participation d'Air France au capital de la compagnie aérienne nationale CSA. L'accord de principe avait été signé le 13 mars. Air France, la Caisse des dépôts et consignations et la BERD détiendront ainsi 40 % du capital de CSA. Les 60 % du capital restants demeureront tchèques. Selon Air France, CSA a déjà pris livraison de quatre ATR-72.

CRISE

□ **Suppressions d'emplois chez Ducros.** – Repris par Ferruzzi en février, Ducros, leader européen des épices, table sur un retour aux bénéfices dès 1993, dans le cadre d'un plan de restructuration décidé vendredi 26 juin en comité central d'entreprise. Ce plan prévoit la suppression de 144 emplois sur 850 postes, un recentrage sur les métiers de base et une réorganisation complète de la production, jusqu'ici éparpillée sur sept sites dans le Vaucluse. Ducros est « *techniquement au bord du dépôt de bilan* », précise la société, en raison d'un endettement de plus de 1 milliard de francs et de pertes cumulées sur deux ans de 290 millions de francs, pour un chiffre d'affaires de 1,1 milliard de francs en 1991. La société a ainsi dû emprunter pour rembourser les intérêts de ses prêts. « *Ces pertes n'étaient pas dues au marché mais aux « erreurs d'organisation du passé »* et à la « *diversification sur des activités non stratégiques* », estime Ducros.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 1er juillet ⬇

Le repli continue

Pour la quatrième séance consécutive, la Bourse de Paris était orientée à la baisse mercredi 1er juillet. En retrait de 0,40 % au début des transactions, le marché n'a cessé de se creuser au cours de la matinée. A la mi-séance, le repli de l'indice CAC 40 s'était sensiblement accentué puisqu'il avoisinait 1,2 %. En clôture, le recul moyen des valeurs françaises était de 1,04 %, à 1 880,92 points.

Selon les opérateurs, cette baisse s'est effectuée dans un marché « *sans conviction, sans orientation et particulièrement creux* ». En clôture, les échanges avoisinaient 1,7 milliard de francs. Les boursiers restaient attentifs aux commentaires des analystes sur graphique, selon lesquels une fois franchi le seuil des 1 885 points, le prochain support du marché se situerait sur les 1 855 points. Celui-ci pouvant être testé et même cassé !

Aux valeurs, le repli continuel du dollar (5,09 francs) a aussi pesé sur le marché boursier, handicapant les sociétés exportatrices vers les Etats-Unis et celles exprimant leurs prix en dollars, selon un analyste.

Parmi les valeurs en baisse, on notait principalement Canal + (– 2,01 %), Hachette (– 0,7 %), Chargeurs (– 2,67 %). Repli également de LVMH, quatrième capitalisation boursière de la place. L'action a abandonné 2,95 %. Selon les boursiers, le titre serait affecté par la baisse des ventes de champagne en début d'année. Elf Aquitaine a accusé pour sa part un repli de 1,11 % pour 178 300 pièces. Cette faiblesse serait due en partie à des prises de bénéfice consécutives à sa récente progression. Aux pétrolières toujours, Total a lui aussi cédé du terrain (– 0,94 % pour 336 100 titres).

NEW-YORK, 1er juillet ⬆

La hausse revient

Wall Street a repris son mouvement à la hausse, mercredi 1er juillet, après la pause de la veille, soutenue par les espoirs d'un assouplissement de la politique monétaire par la Réserve fédérale (Fed). Au terme des échanges, l'indice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé à 3 354,10 points, en hausse de 35,58 points, soit une progression de 1,1 %. La séance a été très active avec quelque 214 millions de titres échangés.

Pour plusieurs analystes, une éventuelle décision de la Fed de relâcher les rênes du crédit pourrait dépendre en grande partie de la situation de l'emploi. Les statistiques sur le chômage pour le mois de juin sont *attendues jeudi 2 juillet*. « *Les emplois hors secteur agricole devraient s'accroître pour le cinquième mois consécutif en juin* », a estimé Peter Greenbaum, analyste chez Smith Barney, Harris Upham and Co.

VALEURS	Cours du 30 juin	Cours du 1er juillet
Alcoa	75 7/8	77 5/8
ATT	43	43 7/8
Boeing	39 7/8	41
Chase Manhattan Bank	27 3/4	28
Du Pont de Nemours	50 1/2	51 1/8
Eastman Kodak	40 1/8	40 3/8
Exxon	61 7/8	61 3/4
Ford	46 3/4	46 3/8
General Electric	77 1/2	78 1/2
General Motors	44	43
Goodyear	68 5/8	69 7/8
IBM	97 7/8	98 1/4
ITT	64 3/4	65 1/2
Mobil Oil	61 3/8	61
Pfizer	73	75 1/4
Schlumberger	62 7/8	63 1/2
Texaco	61 3/4	62
UAL Corp. ex-Allegis	118	118 3/4
Union Carbide	27 1/4	26 3/4
United Tech.	52 1/4	51 7/8
Westinghouse	17 5/8	18 1/4
Xerox Corp.	69 3/4	71

LONDRES, 1er juillet ⬇

Recul

La Bourse de Londres a repris résolument le chemin de la baisse mercredi sous l'influence du marché à terme. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en retrait de 27,3 points, soit 1,1 % à 2 493,9 points, sa première clôture en dessous de 2 500 points depuis le 9 avril. Les échanges ont porté sur 445 millions d'actions contre 453,9 millions la veille.

Après avoir soutenu le marché à l'ouverture, les contrats à terme sur indices ont viré à la baisse à la mi-séance et entraîné dans leur sillage le marché au comptant, en l'absence de nouvelles significatives. Des rumeurs de coup d'Etat en Russie et de retrait des facilités bancaires au groupe de supermarchés Isosceles ont contribué à la nervosité.

TOKYO, 2 juillet ⬆

Nouvelle hausse

La Bourse de Tokyo a clôturé en hausse, jeudi 2 juillet, pour la troisième journée consécutive. Au terme d'une séance soutenue par des espoirs de baisse des taux, l'indice Nikkei a progressé de 432,56 points à 16 757,63, soit un gain de 2,65 %. Quelque 350 millions de titres ont été échangés contre 200 millions la veille.

La hausse s'explique en partie par la bonne tenue du yen sur le marché des changes et par le sentiment des investisseurs que le marché est survendu. Selon un spécialiste, les opérateurs ont massivement racheté leurs découverts pour donner l'impression que le marché a tourné la page, mais il faut, selon lui, plus de trois jours de hausse pour confirmer un réel renversement de tendance.

VALEURS	Cours du 1er juillet	Cours du 2 juillet
Ajinomoto	1 180	1 200
Bridgestone	1 150	1 160
Canon	1 380	1 390
Fuji Bank	1 350	1 370
Honda Motors	1 380	1 370
Matsushita Electric	1 340	1 350
Mitsubishi Heavy	534	585
Sony Corp.	4 190	4 230
Toyota Motors	1 430	1 450

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4270	4400	Immob. Hôtelière	1050	1070
Arnault Associés	235	.	Interm. Computer	450	..
B.A.C.	38	...	I.P.B.M.	54	.
Bque Vernes	715	....	Locamic	71	...
Boiron (Ly)	460	460 80	Matra Comm	215 10	....
Bosset (Lyon)	215	...	Molex	174	.
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	749	740	Publ.Filipacchi	459 50	.
Calberson	402	....	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	330	....
Cardif	871	870	Select Invest (Ly)	90	.
C.E.G.E.P.	164	...	Serbo	267 50	.
C.F.P.I.	275	...	Sopra	306	.
C.N.I.M.	1155	1155	TF1	475 90	476
Codetour	289	...	Thermador H. (Ly)	373	...
Conforama	1219	...	Unilog	249	...
Creeks	188	....	Viel et Cie	99 90	..
Dauphin	306 10	..	Y. St-Laurent Groupe	820	800
Delmas	1060	...			
Demachy Worms Cie	350	...			
Devanlay	1196	1193			
Deville	167	...			
Dolisos	114 90	....			
Editions Belfond	149	...			
Europ. Propulsion	175 10	176 50			
Finacor	120	.			
G.F.F. (group.fon.f.)	63 50	62 70			
G.L.M.	371	....			
Gravograph	145	....			
Guntoli	840	...			
I.C.C.	195	..			
Idianova	92 80	...			

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 1er juillet 1992
Nombre de contrats estimés : 74 476

COURS	ÉCHÉANCES		
	Sept. 92	Déc. 92	Mars 93
Dernier	107,34	107,58	107,80
Précédent	*107,32*	107,56	107,86

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Sept. 92	Déc. 92	Sept. 92	Déc. 92
109	0,10	0,51	1,80	1,94

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 9 447

COURS	Juillet 92	Août 92	Septembre 92
Dernier	1 881,50	1 907	1 912
Précédent	1 901	1 905	1 903

CHANGES

Dollar : 5,11 F ⬆

Jeudi 2 juillet, le dollar évoluait dans une marge étroite, dans l'attente de la publication des chiffres du chômage de juin aux Etats-Unis. A Paris, le billet vert a ouvert en faible remontée à 5,11 francs contre 5,1010 francs au cours indicatif de la veille fourni par la Banque de France.

FRANCFORT	1er juillet	2 juillet
Dollar (en DM)	1,5163	1,5185
TOKYO	30 juin	1er juillet
Dollar (en yens)	125,43	124,45

MARCHÉ MONÉTAIRE

(effets privés)

Paris (2 juillet) .... 9 7/8 - 10 %

New-York (1er juillet) .... 3 7/8 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-91)*

	2 juillet	1er juillet
Valeurs françaises	110	108,9
Valeurs étrangères	98,50	97,9
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	517,94	498,71
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 900,63	1 880,92

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	30 juin	1er juillet
Industrielles	3 324,97	3 354,10

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	30 juin	1er juillet
100 valeurs	2 521,20	2 493,90
30 valeurs	1 942,30	1 917,30
Mines d'or	92,10	89,30
Fonds d'Etat	88,91	89,18

FRANCFORT

	30 juin	1er juillet
Dax	1 752,63	1 756,26

TOKYO

	1er juillet	2 juillet
Nikkei Dow Jones	16 325,07	16 757,63
Indice général	1 258,98	1 291,69

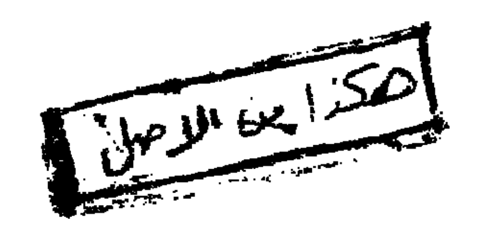
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,1070	5,1090	5,1865	5,1915
Yen (100)	4,1010	4,1046	4,1581	4,1649
Ecu	6,8920	6,8940	6,8789	6,8870
Deutschemark	3,3645	3,3650	3,3663	3,3692
Franc suisse	3,7378	3,7421	3,7449	3,7523
Lire italienne (1000)	4,4415	4,4435	4,3997	4,4052
Livre sterling	9,7540	9,7590	9,7564	9,7687
Peseta (100)	5,3192	5,3241	5,2837	5,2943

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3 3/4	3 7/8	3 3/4	3 7/8	3 7/8	4
Yen (100)	4 1/2	4 5/8	4 3/8	4 1/2	4 1/4	4 3/8
Ecu	10 9/16	10 11/16	10 9/16	10 11/16	10 9/16	10 11/16
Deutschemark	9 5/8	9 3/4	9 11/16	9 13/16	9 11/16	9 13/16
Franc suisse	9 1/8	9 1/4	9 1/16	9 3/16	9 1/16	9 3/16
Lire italienne (1000)	14 1/4	14 1/2	13 5/8	13 7/8	13 1/2	13 3/4
Livre sterling	9 7/8	10	9 7/8	10	9 15/16	10 1/16
Peseta (100)	12 3/16	12 7/16	12 5/16	12 9/16	12 7/16	12 11/16
FRANC FRANÇAIS	9 15/16	10 1/16	10	10 1/8	10	10 1/8

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 2 JUILLET

Cours relevés à 10 h 30

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
4680	C.N.E 3%	4680	4665	4665	+ 0 11
920	B.N.P. T.P.	921	921	921	....
900	Cr.Lyon. T.P.	905	890	890	- 1 66
1495	Renault T.P.	1495	1495	1495	....
1760	Rhone Poul. T.P.	1750	1710	1710	- 2 29
1135	Saint Gobain T.P.	1135	....	....	....
882	Thomson T.P.	881	910	910	+ 3 29
740	ACCOR	741	743	746	+ 0 67
750	Air Liquide	771	772	772	+ 0 13
625	Alcatel-Alsthom	636	640	641	+ 0 79
1760	Als.Superm.	1770	1750	1777	+ 0 40
310	A.L.S.P.I.	307	305 10	305 10	- 0 62
475	AGF Sté Centrale	483 90	483	484	+ 0 02
150	Avenir H. Média	148 90	148	144	- 3 29
910	Axa (ex Cie Midi)	914	919	923	+ 0 98
138	Bafip	144	140	140	- 2 78
114	Bail-Equipem.	106 50	....	...	...
810	Bail Investiss.	810	...	....	....
400	Bancaire	399	400	400 30	+ 0 33
800	Bazar H.-V.	805	...	....	...
1400	Berger (M)	1400	....	...	....
400	Bertrand Faure	410	....	...	....
820	Bic	795	806	805	+ 1 26
1060	B.I.P.	1060	1065	1065	+ 0 47
295	BIS	300	300	300	...
370	B N P (CI)	369	358	355 50	- 0 97
760	Bollore Tech.	763	741	741	- 2 88
3170	Bongrain	2990	3000	3000	+ 0 33
665	Bon-Marché	660	660	651	- 1 36
590	Bouygues	567	568	580	+ 2 29
108	BP France	105	103	105	....
1090	B S N	1096	1095	1096	....
1180	Canal Plus	1168	1170	1176	+ 0 68
280	Cap Gem.S.	274 80	274 90	274 90	+ 0 04
2610	Carrefour	2601	2629	2629	+ 1 08
148	Casino	155	155	155	....
92	Casino ADP	96 50	96	93 10	- 3 52
505	Castorama D.I.	493	500	495 50	+ 0 51
178	C.C.F.	180 10	180 30	181	+ 0 50
40	CCMC Ly.	39 20	39 50	39 50	+ 0 77
405	C.D.M.E.	412 50	410	420	+ 1 82
172	C.E.G.I.D.	164 10	....	...	....
87	Centrest (Ny)	80	....	....	....
385	C.E.P. Comm.	366	364	364	- 0 55
120	Cerus	117 50	117	120	+ 2 13
750	Cetelem	743	730	730	- 1 75
235	CF Int.	222	222 10	223	+ 0 45
280	CGI Info.	311	307	315	+ 1 29
1090	C G I P	1080	1072	1086	+ 0 56
645	CGP	845	842	842	- 0 47
1180	Chargeurs S A	1203	1192	1198	- 0 42
315	Christian Dior	332	329 90	329 90	- 0 63
585	C I C A (M)	580	....	....	....
385	Ciments franc.	390	375 50	375 50	- 3 72
730	Clarins	710	708	710	....
460	Club Méditer.	470	461	475	+ 1 06
183	CMB Packa.	185	184	184	- 0 54
605	Colas	828	830	830	+ 0 24
245	Cpt. Entrep.	209	....	...	....
1090 80	Compt Mod.	1045	1035	1035	- 0 96
235	CPR (Paris Réé.)	242	248	244	+ 0 83
870	Créd. Foncier	841	845	846	+ 0 48
230	Crédit Loc France	248 90	245 60	247	- 0 76
550	Cr Lyon.(CI)	525	525	525	...
945	Crédit Nat.	915	928	921	+ 0 66
270	CSEE	278 90	....		.
3210	Damart	3150	....	....	..
390	Dassault Aviation	373	374	374	+ 0 27
174	Dassault Electr.	172	167 20	167	- 2 91
1760	De Dietrich	1760	1784	1784	+ 1 36
78	Dév.R.d.C.(Li)	75	74	74	- 1 33
125	Dév.R.Sud-Est	118 50	116	116	- 2 11
350	D M C	343	340	340	- 0 87
410	Docks France	422	420	417	- 1 18
295	Dynaction	274	270	250	- 8 76
2240	Eaux (Gle)	2215	2225	2227	+ 0 54
890	E.B.F.	880	888	890	+ 1 14
440	Ecco	442 50	441 90	442	- 0 11
375	Elf Aquitaine	360 10	361	362 70	+ 0 72
1050	ElfSanofi(ExSanofi)	1044	1040	1043	- 0 10
265	Erap-Elf (Certif.)	249 20	252	249	- 0 08
675	Eridania-Beghin	654	647	647	- 1 07
410	Essilor	430	431	433 90	+ 0 91
210	Ess.Int.(DP)	200	199	204	+ 2 00
750	Esso	760	760	760	..
1370	Eurafrance	1410	1415	1415	+ 0 35
680	Eurocom	663	660	660	- 0 45
112	Eurodisneyland	107	107	108 40	+ 1 31
970	Europe 1	1020	1015	1015	- 0 49
35	Eurotunnel	34 10	34 20	34 20	+ 0 29
1400	Exor	1451	1451	1451	....
120	Finextel	111	110 20	110 20	- 0 72
390	Fives Lille	334	336 10	336 10	+ 0 63
3200	Fromager. Bel	3400	3400	3400	. .
2190	Gal.Lafayette	2010	...	....	....
1770	G.A.N.	1703	1703	1709	+ 0 35
540	Gascogne (B)	526	523	523	- 0 57
1430	Gaz et Eaux	1420	1420	1420	. . .
715	Géophysique	715	710	710	- 0 70
720	Groupe André SA	688	694	694	+ 0 87
560	Groupe Cité	520	520	520	....
415	GTM-Entrep	430	430	435	+ 1 16
1700	Guyenne-Gas.	1655	1685	1670	+ 0 91
127	Hachette	128 50	127 50	129 80	+ 1 01
515	Havas	490	492	493	+ 0 61
300	Idia	309	305	305	- 1 29
340	Imétal	321	323	321	....
134	Immob. Phénix	123 90	....	....	....
108	Ingénico	97 80	96 10	98	+ 0 20
6640	Inst. Mérieux	6490	6510	6510	+ 0 31
470	Interbail	421	421	421	....
770	Intertechnique	730	760	760	+ 4 11
835	J. Lefebvre	830	...	....	...
465	Klépierre	478	480	480	+ 0 42
750	Labinal	744	741	741	- 0 40
340	Lafarge	330 90	331	331	+ 0 03
330	Lebon	325	320	320	- 1 54
4670	Legrand	4769	4732	4770	+ 0 02
2600	Legrand (DP)	2530	2590	2590	+ 2 37
430	Legris Industries	405	401	409	+ 0 98
740	Locindus	662	670	670	+ 1 21
3930	L.V.M.H.	3779	3780	3780	+ 0 03
526	Lyon.Eaux/Dumez	532	527	532	...
95	Majorette Ly	99 60	103 80	103 80	+ 4 22
300	Mar. Wendel	296 10	298	297	+ 0 33
180	Matra	187	185 10	188	+ 0 53
495	Merlin-Gerin	493 10	495 50	495 50	+ 0 45
86	Metaleurop	74 85	74	75	+ 0 20
35	Métrologie In.	33 10	32	32	- 3 32
192	Michelin	198	201	200 50	+ 1 26
156	Min. Salsig (Ma)	156 10	.	.	.
72	MMB	71 90	71 40	71	- 1 25
152	Moulinex	157	156 90	156 90	- 0 06
1050	Navig. Mixte	980	995	980	
118	Nord-Est	119 50	119	119	- 0 42
285	Nordon (Ny)	240	240 50	240 50	+ 0 21
650	Nouv Galeries	647	647	647	. .
141	Olipar	104	108 50	106 50	+ 2 40
890	Oréal	914	916	922	+ 0 88
365	Paribas	344 90	346	346	+ 0 32
192	Pechiney Int.	177 50	180	179	+ 0 85
340	Pechiney (CIP)	337	335	335	- 0 59
392 50	Pernod Ricard	405	403	405 50	+ 0 12
745	Peugeot	708	707	711	+ 0 42
360	Pinault	369	364	364 10	- 1 33
750	Plastic-Omn.	791	791	791	
580	Poliet	529	...		
720	Primagaz	745	753	750	+ 0 67
770	Printemps	762	764	765	+ 0 39
696	Promodès	700	696	695	- 0 71
535	Radiotechn.	560	555	562	+ 0 35
5800	Redoute (La)	5790		.	
170	Rémy Cointreau	168 70	169	169	+ 0 18
620	R. Poulenc CIP	593	595	595	+ 0 34
305	Robur Financ.	274 10	273 20	273 20	- 0 33
60	Rochette(La)	58 90	59	59	+ 0 17
2230	Roussel Uclaf	2210	2195	2195	- 0 68
3050	R. Imp&Ly *	3030	3070	3020	- 0 33
179	Sade (Ny)	168 90	169 90	169 90	+ 0 59
2190	Sagem	2185	2190	2190	+ 0 23
565	Saint Gobain	565	568	569	+ 0 71
1260	Saint Louis	1222	1230	1228	+ 0 49
1360	Salomon Ly	1353	1390	1390	+ 2 73
315	Salvepar (Ny)	311	..		.
1350	S A T	1390	...	...	...
245	Saul. Chât.	222 10	.	...	...
1080	Saupiquet (Ns)	1088	1079	1079	- 0 83
635	Schneider	626	627	627	+ 0 16
14	SCOA	14 80	14 95	14 85	+ 0 34
350	Scor s.a.	355	...	....	...
2080	S.E.B.	2005	1985	1985	- 1 00
420	Sefimeg	405	403	402	- 0 74
126	Selectibanque	126 10	127	126	- 0 08
215	Sextant A.	197 10	196 20	196 20	- 0 46
710	S F I M	663	680	680	+ 2 56
210	S.G.E.	204	204 80	203	- 0 49
410	Simco	397 90	397	396 90	- 0 25
665	Sk. Rossignol	670	670	670	...
480	Sligos	459	460	458	- 0 22
505	Société Géné.	495	494	498	+ 0 61
54	Sodexco(B)	56 10	56 10	56	- 0 18
100	Sodero(Ns)	100	102	102	+ 2 00
1020	Sodexho	1001	1000	996	- 0 50
74	Sogenal(Ny)	72	72	72	
420	Sogerap	392	391 10	391 10	- 0 23
1490	Sommer-Allib.	1442	1445	1450	+ 0 55
395	SOPHIA	358	354 20	354 20	- 1 06
1700	Source Perrier	1700	1700	1700	.
785	Sovac	771	765	775	+ 0 52
320	SPEP	308 50	309	309	+ 0 16
315	Spie-Batignol.	318 80	311	319	+ 0 06
800	Strafor Facom	790	790	787	- 0 38
295	Suez	280 90	280	280	- 0 32
1030	Synthelabo	995	996	994	- 0 10
150	Thomson CSF	149 80	150 80	150 80	+ 0 67
235	Total	230 80	232 10	232 50	+ 0 74
181 50	- (certif)	172	173 10	172 50	+ 0 29
190 80	Tr.Hors Fin.	198	198	195	- 1 52
475	U.A.P.	481	480	482	+ 0 21
235	U F B Locab.	300	295	300	
650	U I C	614	610	610	- 0 65
445	U I F	429 50	428	428	- 0 35
750	U I S	795	729	730	+ 0 69
435	Unibail	420	420 30	420 30	+ 0 07
750	Valéo	765	761	761	- 0 52
205	Vallourec	182 40	190	190	+ 4 17
280	Via Banque	260	260	260	
320	Worms et Cie	319	307	320	+ 0 31
1260	Zodiac	1240	1240	1220	- 1 61
1060	Elf Gabon	1045	1020	1020	- 2 39
111	Amax	109	109	109	
143	Amer. Barrick	141	143 20	143 20	+ 1 56
124	Amer. Express	119 60	121 60	120 70	+ 0 92
220	A T T	220 10	225 90	225 30	+ 2 36
167	Anglo Amer.C.	161	160	160	- 0 62
285	Amgold	274 60	.		
240	Banco Santander	241	.		
815	B.A.S.F	804	.		
950	Bayer	941	948	948	+ 0 74
54	Beecham Plc	49 90	49 90	49 90	
34	Buffelsfont.	32 90	32	31 95	- 2 89
137	Chase Manh.	141 30	144	144	+ 1 91
2700	Daimler Benz	2580	2587	2587	+ 0 27
121	De Beers	120 80	120	120 70	- 0 08
2320	Deutsche Bank	2340	2374	2374	+ 1 45
1150	Dresdner Bank	1171	1165	1171	
59	Driefontein	56 30	57 60	57	+ 1 24
260	Du Pont-Nem.	259 50	261 60	261 60	+ 0 81
210	Eastman Kodak	204 60	206 50	206 50	+ 0 93
13	East Rand	12 05	11 95	11 95	- 0 83
31	Echo Bay	30 25	30 65	30 80	+ 1 82
230	Electrolux	217 10	218	218	+ 0 41
129	Ericsson	123	122	122	- 0 81
325	Exxon Corp.	314 80	316 40	316 40	+ 0 51
240	Ford Motor	235 20	....	.	..
46	Freegold	44 30	44 95	44 95	+ 1 47
17	Gencor	17 15	..	..	. .
405	Gén. Elect.	399 60	404	404	+ 1 10
225	Gén. Motors	217	220 10	220 10	+ 1 43
345	Gén. Belgique	345 50	.		..
47	Gd Métropol.	45 50	45 60	45 50	
55	Guinness	54 50	52 55	52 55	- 3 58
21	Hanson PLC	20 60	21 05	20 60	
23	Harmony Gold	19	18 90	18 50	- 2 63
360	Hewlett Packard	352	360	360	+ 2 27
32	Hitachi	32	32 95	32 75	+ 2 34
855	Hoechst	837	849	847	+ 1 19
69	Homestak.	67 40	68 55	68 55	+ 1 71
118	I C I	119			
500	I B M	501	504	504	+ 0 60
335	I T T	328 50	334 80	334 80	+ 1 92
177	Ito Yokado	176 30	177 10	178 30	+ 1 13
53	Matsushita	55	55 10	55 10	+ 0 18
3 55	Maxwell	3 55			
235	Mc Donald's	239 90	240	240	+ 0 04
265	Merck	256	254 90	253	- 1 17
505	Minnesota M.	492 30	.	.	
37	Mitsubishi	34 45	35 85	35 85	+ 4 06
335	Mobil corp	317	311	311	- 1 89
280	Morgan J.P.	282	292 60	292 60	+ 3 76
36400	Nestlé	36350	36200	36200	- 0 41
134	Norsk Hydro	130 10	130 10	130 10	
96	OFSIL	96 30	96 30	96 20	- 0 10
1680	Pétrofina	1749	1750	1761	+ 0 69
390	Philip Morris	383 90	392 30	392 30	+ 2 19
91	Philips	89	89 90	90	+ 1 12
56	Placer Dome	52 15	51 70	51 70	- 0 86
500	Procter Gamble	472 80	479	479	+ 1 31
180	Quilmès	175			.
22	Randfontein	20 90	20 30	20	- 4 31
280	Rhone Poul. Rorer	283 10	286	287 50	+ 1 55
455	Royal Dutch	449 30	453	453	+ 0 82
58	R T Z	58 45	58 60	58 60	+ 0 26
17	Saat.& Saatch.	14 05	14	13 95	- 0 71
28	St Helena	27 15	26	27 50	+ 1 29
345	Schlumberger	324	326 80	326 80	+ 0 86
48	Shell transp.	48 35	48 10	48 10	- 0 52
2250	Siemens	2233	2253	2249	+ 0 72
168	Sony	168 70	171 80	172 40	+ 2 19
54	Sumitomo Bank	56 05	59 10	59 10	+ 5 44
188	T.D.K.	170 70	..	..	
56	Telefonica	56	56 15	57 05	+ 1 88
25	Toshiba	26 70	27	27 20	+ 1 87
545	Unilever	551	554	553	+ 0 36
265	Uni.Techn.	265 20	265 40	264 20	- 0 38
255	Vaal Reefs	234	...	...	
1370	Volkswagen	1251	1306	1306	+ 4 40
380	Volvo	350		.	
141	West. Deep	128 80	125	125	- 2 95
360	Xerox Corp	353	.	...	. .
104	Yamanouchi	99 90	102 60	102 60	+ 2 70
3 90	Zambia Cop.	3 79	3 84	3 75	- 1 06

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8%78	....	9 53
10,80% 79/94	....	8 91
Emp.Etat 13,4%83	104 74	7 10
Emp.Etat 12,2% 84	100 46	8 83
10,26% mars 86	102 95	3 14
OAT 10% 5/2000	106 85	0 98
OAT 9,9% 12/1997	103 75	5 48
OAT 9,8% 1/1996	102 08	4 12
PTT 11,2% 85	104 90	6 05
CFF 10,30% 86	102 40	4 15
CFF 10,25% nov 90	105 90	3 06
CNA 10 % 1979	....	3 29
CNB Bques 5000F	98 30	0 02
CNB Paribas 5000F	....	...
CNB Suez 5000F	....	0 02
CNI 1/82 5000F	98 33	0 02
CNT 9 % 86	....	1 90
CRH 10,90% déc.85	107 05	4 95
CHARB FCE 3% 100	...	.. .
CNCA	.. .	....
Cerus	..	....
Alcatel 6 % janv. 89	632	....
Ly. Eaux cv 6,5%	791	....
Thoms. cv 9,2% 86	....	...

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ste fin.)	737	....
Applications Hydr.	1540	....
Arbel	500	500
Bains C.Monaco	999	..
B.Hypoth.Europ.	361 90	..
B.N.P. Intercont.	371	372
Beghin-Say (C.I)	496	496
Bénédictine	2730	....
Eidermann Internat.	460	....
Blanzy Ouest	3055	..
B T P	58 95	58 60
Cambodge	1170	....
Carbone Lorraine	466	464
Case Poclain	4 10	....
C.B.C.	330	334 90
C.E.G.F (Frigor.)	720	....
Centenaire Blanzy	365	...
Cerabati	46 20	...
Champex Ny	70	...
CIC (CIP)	204 90	200
C.I.M.	1160	....
C.I.T.R.A.M. (B)	2736	....
Cogifi	300 20	289 20
Comiphos	488	....
Cie Industrielle	5990	....
Cpx Lyon Alemand	345	331
Concorde	635	...
Constr.Mét.Prov.	19	....
Crédit Gén.Ind.	81	....
Cr Universel (Cie)	308	....
Darblay	645	.
Degremont	1900	1908
Delmas Vieljeux	2385	.
Didot Bottin	599	. ..
Eaux Bassin Vichy	3040	....
Ecia	386	386
Ent.Mag. Paris	4200	....
Eter. (ex Eternit)	2080	2061
Finalens	302 10	...
F.I.P.P.	93 70	....
F.N.A.C.	1930	1950
Foncière (Cie)	480	....
Fonc.Lyonnaise	600	....
Foncina	340	. ..
Fougerolle	800	805
France I.A.R.D.	800	....
France SA (La)	1785	1780
From. Paul-Renard	1429	. ..
Gaumont	456	460
Genefim	293	292
Gévelot	499	. ..
G.F.C.	329 50	315
Groupe Victoire	982	....
G.T.I (Transport)	220	..
Immobail	320	323
Immobanque	620	..
Im.Marseillaise	4990	...
Immofice	380	380
Invest.(Ste Cie.)	3200	....
Lambert Frères	275	.
Lille Bonnières	950	...
Localinancière	477	.
Louis Vuitton	645	670
Louvre	2700	2745
Lucia	659	. ..
Machines Bull	31	31
Mag.Uniprix	196	...
Magnant	550	....
Métal Déployé	458	. .
Mors	64 20	65 10
Navigation (Nle)	200	...
Optorg	280	280
Oréal (C)	465	475
Origny-Desvroise	750	....
Palais Nouveauté	1420	..
Paluel Marmont	630	...
Parfinance	180	...
Paris France	199 70	....
Paris Orléans	220	....
Parthena Invest.	273 70	....
Pathé Cinéma	1005	....
Piper Heidsieck	1050	. ..
Porcher	480	. ..
Promodès (CI)	390	....
Publicis	750	753
Rochefortaise	124	....
Rosario	164	180 10
Rougier	242	. ..
S.A.C.E.R.	442	....
S.A.F.A.A.	190	....
S.A.F.I.C Alcan	221 30	. .
Saga	385	..
Saint Dominique (F.)	107 10	107 10
Salins du Midi	581	590
Savoisienne M.	165	....
S.C.A.C.	742	....
Secelle	424 20	424 10
S.Eaud.Part. (M)	108 50	....
Silic	580	551
Simvim	117	116 50
S.I.P.H.	130	...
S.M.C.I.	100	....
Sofal	700	....
Soffo	336	...
Sofical	1075	...
Solitam (ex Sacam)	77	...
Sofragi	2500	. .
Soudure Autogène	775	780
Sovabail	370	..
Siem	476	.
Taittinger	2650	2700
Tassin-Aequitas	210	
Tour Eiffel	200	....
Ufiner	1110	. .
Vicat	490	481 30
Viniprix	1500	..
Virax	120	...
Maroc Sté Brasserie	300	.

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	615	.
Akzo Nv Sico	455	
Alcan Aluminium	108 50	....
American Brands	259	...
Arbed	620	. .
Asturienne Mines	95 10	..
Banco Popular Espa.	553	...
B.Reglements Int.	17050	....
Can.Pacifique	75 85	..
Chrysler Corp	96	.
C I R	6 70	.
Commerzbank	820	.
Dow Chemical	295	290
Fiat	23	..
GBL (Brux Lamb.)	490	...
Gevaert	1019	
Glaxo Holdings Ltd	64	.
Goodyear Tire	340	.
Grace and Co (WR)	180	
Honeywell Inc. Im.	356	. .
Johannesburg	97	..
Koninklijke Pakhoed.	132 30	. .
Kubota	17 70	.
Midland Bank	39 95	...
Noranda Mines	78	
Olivetti priv.	9 10	
Pfizer Inc	370	
Ricoh	21 40	
Robeco	277 20	278 50
Rodamco NV.	136	141
Rolinco	274 70	276 30
Sapem	6	. .
Sema Group	25 10	
SKF Aktiebolaget	102	
Tenneco Inc.	240	..
Thorn Electrical	80	
Toray Ind	25	
West Rand Cons.	5 95	

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements : 46-62-72-67

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	290	
Calciphos	99	
C G H Cogenhor	11	....
Coparex	610	
Drouot Assurances	339	..
Electro-Banque	313	....
Europ. Accum.	79	.
Europ Soutres Ind	19	....
Gachot S.A.	55	..
Guy Degrenne	420	
Lecteurs du Monde	167	
Nicolas	1112	
Particip. Perrier	350	
Quadrant	22	..
Rorento N V	219 20	.
St-Gobain-Emballage	1812	
S.E.P.R.	1256	
S.M.T. Goupil	0 40	
S.P.R. act. B	283	
Waterman	1200	.

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 2/7	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 101	...	...	...
Ecu	6 892	...	...	...
Allemagne (100 dm)	336 550	...	...	...
Belgique (100 F)	16 353	...	...	...
Pays-Bas (100 fl)	298 590	...	...	...
Italie (1000 lires)	4 447	...	...	...
Danemark (100 krd)	87 480	...	...	...
Gde.Bretagne (1 L)	9 746	...	...	...
Grèce (100 drachmes)	2 784	...	...	...
Suisse (100 f)	373 840	...	...	...
Suède (100 krs)	93 140	...	...	...
Norvège (100 k)	85 920	...	...	...
Autriche (100 sch)	47 802	...	...	...
Espagne (100 pes)	5 326	...	...	...
Portugal (100 esc)	4 025	...	...	...
Canada (1 $ can)	4 246	...	...	...
Japon (100 yens)	4 083	...	...	...

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 2/7
Or fin (kilo en barre)	58500	.....
Or fin (en lingot)	56500	.....
Napoléon (20f)	328	.....
Pièce Fr (10 f)	350	.....
Pièce Suisse (20 f)	327	.....
Pièce Latine (20 f)	324	.....
Souverain	425	.....
Pièce 20 dollars	1920	.....
Pièce 10 dollars	920	.....
Pièce 5 dollars	625	.....
Pièce 50 pesos	2105	.....
Pièce 10 florins	337	.....

SICAV (sélection) 1/7

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actilion	196 37	191 11•
Agepargne	795 13	771 97•
Amén-gan	6893 68	6628 54
Amplia	268201 13	268201 13•
Amplitude	622 75	604 61
Arbitrages Court T.	7265 68	7265 68
Associc	1098 08	1098 08
Atout Futur	416 02	405 87
Aurecic	1137 52	1104 39
Avenir Alizes	1692 96	1659 78•
Axa Capital	169 32	164 39•
Axa Court Terme	7989 10	7989 10•
Axa Cro.Ex.Dr.Inve	896 15	870 05•
Axa Europe	131 48	127 65•
Axa Investments	107 06	103 94•
Axa NPI	116 70	113 30•
Axa Ob Fr Extrans	139 67	135 60•
Axa Prem.Ex.Agepre	114 26	110 93•
Axa Sél.Ex.Dr.Sele	139 67	135 60•
Axa Valeurs PER	122 41	118 84•
Cadence 1	1050 27	1029 68
Cadence 2	1039 59	1019 21
Cadence 3	1031 58	1011 35
Capimonétaire	6339 16	6332 83
Capobliq	6409 90	6284 22
Cepiacic	1311 11	1291 73
Coexis	1321 04	1289 82
Comptavalor	3534 15	3528 86
Convertimmo	347 82	341
Credinter	447 99	434 94
Crédit Mutuel Capital	1286 48	1261 25•
Cred Mut Ep Cour T	675 09	675 09•
Cred Mut Ep Indus	96 67	94 08•
Cred Mut Ep J	70010 80	70010 80
Cred Mut Ep long T	190 80	185 69•
Créd Mut Ep Monde	1129 48	1099 25•
Cred Mut Ep Quatre	1088 33	1059 20•
Dieze	1328 31	1295 91
Drouot France	854 12	829 24•
Drouot Sécurité	223 45	216 94•
Ecocic	1070 87	1039 68
Ecupar	126 57	122 88•
Ecureuil Capitalisation	2571 26	2545 80
Ecureuil Géovaleurs	2316 34	2250 82
Ecureuil Invest	449 75	436 65
Ecureuil Monepremière	67482 63	67482 63
Ecureuil Monétaire	39690 65	39690 65
Ecureuil Trésorerie	2448 38	2448 38
Ecureuil Trimestr.	2009 71	1989 81
Elicash	2 813544	2 813544•
Energia	261 47	249 61
Eparcic	3624 40	3624 40
Eparcourt-Sicav	4338 73	4327 91
Epargne Associat.	25463 35	25173 42
Epargne Capital	10744 85	10638 47
Epargne Croissance	1688 85	1643 65
Epargne Obligat.	193 68	188 50
Epargne Première	14431 27	14323 84•
Epargne-Unie	1260 46	1229 72
Epargne Valeurs	428 35	416 89
Eufi Cash cap.	8380 68	8380 66•
Eufinvest cap.	657 41	638 26•
Eurocic Leaders	1092 60	1060 78
Eurodyn	1208 36	1178 89
Euro Gan	6343 06	6099 10
Europa Nouvelle	558 28	532 96
Fonsicav	14508 88	14508 86
France-gan	9864 14	9484 75
France Garantie	259 63	259 11
France Index Sicav	112 48	109 19
France Obligations	468 14	463 50
Francic	480 74	466 74
Francic Pierre	101 25	98 30
Francic-Régions	1223 83	1188 18
Fructi-Associations	35 51	35 51
Fructi-Capi	41 97	41 35
Fructidor	235 93	232 44
Fructifrance action C	922 27	899 78•
Fructifrance action D	901 61	879 62•
Gestilion	14854 38	14780 48•
Gest.Associations	168 05	164 35
Horizon	1216 10	1180 68
HLM Monétaire	14018 06	14018 06
Indust.Fse.Court T.	1479 71	1479 71•
Interepar	103519 18	100504 06•
Interoblig.	13682 94	13414 65
Intersélection Fce	533 48	523 02
Japacic	149 09	144 75•
Jeunepargne	287 53	283 28
Latitude	2269 61	2266 21
Leumi C.T.	12634 34	12634 34
Leumi L.T	6486 03	6297 12•
Lion Association	11312 88	11312 88•
Lion Institution	29548 67	29474 98•
Lionplus	977 51	958 34•
Lion Trésor	2111 17	2090 27•
Lion 20 000	26413 31	26413 31•
Livret Bourse Inv.	563 54	547 13
Livret Portefeuil.	696 40	676 12
Méditerranée	175 91	170 79•
Mensuel CIC	10113 13	10013
Monedan	68463 31	68463 31
Mone.J	73117 50	73117 50•
Monévalor	82575 84	82575 84
Mutualité dépôts	13530 84	13503 63
Mutuelle Unie Sél.	134 20	130 29•
Natio Court Terme	286063 00	286063
Natio-Epargne	17733 39	17557 81
Natio-Ep. Ret.	129 41	125 95
Natio Epargn Trésor	7816 34	7800 74
Natio-Imm	1106 63	1077 01
Natio-Inter	1381 95	1344 96
Natio-Monétaire	25480 49	25480 49
Natio-Patrimoine	1340 45	1304 57
Natio-Placements	64501 44	64501 44
Natio-Revenu	1027 62	1017 45
Natio Sécurité	12144 23	12144 23
Natio-Valeurs	874 24	850 84
Nippon-Gan	4731 59	4549 61
Nord Sud Dévelop.	1573 08	1569 94
Obli-Associations	151 98	150 48
Oblicic-Mondial	2605 22	2566 72
Oblicic-Régions	1015 81	1000 80
Oblifutur	2841 69	2772 38
Oblig. ttes caté.	176 51	173 90
Oblilion	1344 32	1331 01•
Oblisécurité Sicav	12992 46	12992 46
Oraction	989 21	965 08
Orvalor	6702 85	6571 42
Paribas Capitalisation	1491 41	1469 37
Paribas Opportunités	125 18	120 08
Paribas Patrimoine	569 34	546 13
Patrimoine Retraite	223 69	219 30
Pervalor	621 23	609 74
Placement A	1459 69	1431 07
Placement J	7279 06	7264 53
Placement M	67437 05	67302 45
Placement Nord	977 47	958 30
Plénitude	133 17	129 61
Poste Croissance	21920 70	21898 80
Poste Gestion	66234 14	66234 14
Première Oblig.	10649 78	10639 14
Prévoy. Ecureuil	110 07	108 98
Prv'Associations	29656 10	29656 10
Proficus	1010 97	988 31
Quartz	132 76	129 52
Réalvalor	767 81	752 75
Rentacic	161 09	158 71
Revenus Trimestr.	5302 09	5249 59
Revenu-Vert	1138 25	1121 43
St Honoré Vie & Santé	979 67	935 25
St Honoré Bons du Tr.	11308 90	11252 64
St Honoré Global	224 06	213 90•
St Honoré Invest	772 59	737 56
St Honoré Pacifique	556 79	531 54
St Honoré PME	531 64	507 53•
St Honoré Real	15069 11	15009 07
Sécuricic	1755 14	1755 14
Sécuri-Gan	12923 48	12670 08
Sécuritaux	1402 10	1402 10
Sicasden	712 37	701 84
Sicav Associations	1857 68	1857 68
SR-CNP Assur	640 33	621 68
S G Fr. opportunités	1179 82	1156 69
Sicav 5 000	443 22	431 36•
S L Est.	1293 72	1256 04•
Sivafrance	713 18	694 09•
Slivam	386 30	375 96•
Slivarente	206 88	202 82•
Slivinter	418 43	407 23•
S N I	1098 97	1066 96
Sogenfrance	1120 74	1098 76
Sogépargne	315 91	309 72
Sogevar	1029 67	1009 48
Soginter	1254 78	1230 18
Soleil Investissements	560 54	538 98
Solstice	2150 21	2144 85
State Street Act. Eur.	9951 09	9614 58•
State Street Act. Frce.	11058 20	10736 12•
St. Str. Act.Japon	9500 33	9179 06•
State Street Emer. Mks	11215 58	10676 37•
St.Street OAT Plus	10184 30	9984 61•
Stratégie Actions	808 20	777 12
Stratégie Rendement	1402 11	1357 98
Technocic	1081 25	1049 76
Techno-Gan	5596 58	5381 33
Thesora	664 88	658 30
Trésor Plus	1286 13	1273 40
Trésor Trimestriel	1031 91	1021 69
Trésoricic	130712 17	130712 17
Trilion	5112 05	5046 45•
UAP Investissement	427 09	411 65
UAP Actions France	592 89	571 46
UAP Act. Sélect.	612 70	590 55
UAP Aedificandi	517 88	499 16
UAP Ahéfi	196 49	189 39
UAP Alto Sicav	155 81	150 18
UAP Moyen Terme	139 40	134 36
UAP Première Cat	10742 95	10354 65
Uni-Associations	123 88	123 88•
Uni-Foncier	1176 15	1147 46
Unifrance	589 55	575 17
Uni-Garantie	1289 32	1264 01
Uni Régions	1374 80	1341 27
Univar	237 84	237 84•
Univers Actions	1236 38	1206 22
Univers Obligations	1770 20	1727 02
Valorg	2064 13	2082 07
Valreal	53637 83	53611 02

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

EXPOSITIONS

Centre Georges-Pompidou

Place Georges-Pompidou (44-78-12-33). T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h, sam., dim. et fêtes de 10 h à 22 h.

LA CAMPAGNE DE JEAN-LOUP TRASSARD. Galerie de la BPI. Jusqu'au 28 septembre.

LA DATION PIERRE MATISSE. Salle d'art graphique MNAM. Jusqu'au 13 septembre.

ICARE ET COMPAGNIE, UN PREMIER REGARD SUR LA PHOTOGRAPHIE. Cabinet d'art graphique, 4e étage. Jusqu'au 28 septembre.

MANIFESTE. 30 ans de création en perspective 1960-1990. Jusqu'au 28 septembre.

Musée d'Orsay

1, rue de Bellechasse (40-49-48-14). Mer., ven., sam., mar. de 9 h à 18 h. jeu. de 9 h à 21 h 45, dim. de 9 h à 18 h. Fermé le lundi.

AUGUSTE LEPÈRE ET LE RENOUVEAU DU BOIS GRAVÉ. Exposition-dossier. Entrée : 31 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 13 septembre.

CHRONIQUES ITALIENNES, DESSINS D'ERNEST HÉBERT (1817-1908). Exposition-dossier. Entrée : 31 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 13 septembre.

GUIMARD. Entrée : 32 F (billet jumelé musée-exposition : 45 F). Jusqu'au 26 juillet.

MASSENET, AFFICHES D'OPÉRAS. Exposition-dossier. Entrée : 31 F (billet d'accès du musée). Jusqu'au 13 septembre.

PHOTOGRAPHIE : ACQUISITIONS RÉCENTES (1990-1992). Exposition-dossier. Entrée : 31 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 13 septembre.

Palais du Louvre

Porte Jaujard - côté jardin des Tuileries (40-20-51-51). T.l.j. sf mar. de 9 h à 17 h 15, un lun. sur deux et tous les mer. jusqu'à 21 h 15.

HOMMAGE A CHARLES STERLING (1901-1991). Des primitifs à Matisse. Pavillon de Flore. Entrée : 31 F (ticket d'entrée au musée). Jusqu'au 13 juillet.

L'ŒIL DU CONNAISSEUR : HOMMAGE A PHILIP POUNCEY. Pavillon de Flore. Entrée : 31 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 7 septembre.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris

12, av. de New York (47-23-61-27). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 30, mer. jusqu'à 20 h 30.

HOMMAGE A ANDRÉ CADERE. Entrée : 35 F (comprenant l'entrée de l'expositon SIMA). Du 6 juillet au 4 octobre.

BRICE MARDEN, œuvre graphique 1961-1991. Entrée : 30 F. Du 7 juillet au 4 octobre.

OPALKA. Du 7 juillet au 4 octobre.

MICHEL VERJUX. Du 7 juillet au 11 octobre.

Grand Palais

Av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower.

JACQUES-HENRI LARTIGUE A L'ÉCOLE DU JEU, 1902-1913. Rivages. (44-13-17-17). T.l.j. sf mar. et mer. de 12 h à 19 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 14 septembre.

LES VIKINGS. Les Scandinaves et l'Europe 800-1200. Galeries nationales (44-13-17-17). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 40 F. Jusqu'au 20 juillet.

Galerie nationale du Jeu de Paume

Place de la Concorde (42-60-69-69). T.l.j. sf lun. de 12 h à 19 h, sam., dim. de 10 h à 19 h, mar. jusqu'à 21 h 30. Visites-conf. jeu. à 12 h, sam. à 16 h, dim. à 11 h.

HELIO OITICICA (1937-1980). Rétrospective. Galerie nationale du Jeu de Paume. Entrée : 30 F. Jusqu'au 23 août.

MUSÉES

ALECHINSKY. Musée de la Marine, palais de Chaillot, place du Trocadéro (45-53-31-70). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. Entrée : 22 F. Jusqu'au 13 septembre.

L'ARCHITECTE FOU DE SUCRE. Pavillon de l'Arsenal, 21, boulevard Morland (42-76-33-97). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h. Du 3 juillet au 26 août.

ARRÊT-RETOUR SUR IMAGES : LES CINÉMAS DE PICASSO. Musée Picasso, hôtel Salé - 5, rue de Thorigny (42-71-25-21). T.l.j. sf mar. de 9 h 15 à 17 h 15, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 26 F. Jusqu'au 14 septembre.

POL BURY. Images pour la théorie de la démarche d'Honoré de Balzac. Maison de Balzac, 47, rue Raynouard (42-24-56-38). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 15 F. Jusqu'au 12 juillet.

LUIS CABALLERO. Hôtel de Miramion, musée de l'Assistance publique, 47, rue de la Tournelle (46-33-01-43). T.l.j. sf dim. et lun. de 10 h à 17 h. Jusqu'au 31 juillet.

AUGUSTIN-VICTOR CASASOLA. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h. Jusqu'au 13 octobre.

DENISE COLOMB. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Jusqu'au 23 août.

DE BONNARD A BASELITZ. Bibliothèque Nationale, galeries Mansart et Mazarine, 58, rue de Richelieu (47-03-81-10). T.l.j. de 12 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 30 septembre.

DESIGN 1950-1990. Cinquante acquisitions du Fonds national d'art contemporain. Musée des arts décoratifs - Palais du Louvre, pavillon de Marsan, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 20 septembre.

LE DESSIN ET L'ARCHITECTE. Excursion dans les collections de l'Académie d'architecture. Pavillon de l'Arsenal, 21, boulevard Morland (42-76-26-53). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 6 septembre.

DESSINS DE RODIN. Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne (47-05-01-34). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 45. Entrée : 21 F. Jusqu'au 19 juillet.

DU TAGE A LA MER DE CHINE. Une épopée portugaise. Musée national des Arts asiatiques - Guimet, 6, pl. d'Iéna (47-23-61-65). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 32 F (comprenant la visite du musée). Jusqu'au 8 septembre.

GLOIRE AUX VIGNERONS. Musée Bouchard, 25, rue de l'Yvette (46-47-63-46). Mer. et sam. de 14 h à 19 h. Fermé les 15 derniers jours de chaque trimestre. Entrée : 25 F. Jusqu'au 28 novembre.

LA GRANDE EXPOSITION DES FRUITS ET DES LÉGUMES. Muséum national d'histoire naturelle, galerie de botanique, jardin des Plantes, 18, rue Buffon (40-79-30-00). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 10 h à 17 h. Groupes scolaires sur rendez-vous au 43-36-54-26. Entrée : 25 F. Jusqu'au 14 septembre.

GUERIN ET DELACROIX. Musée national Eugène Delacroix, 6, rue de Furstenberg (43-54-04-87). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 12 F. Jusqu'au 22 septembre.

OSWALDO GUYASAMIN. Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (42-34-25-95). T.l.j. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 16 juillet.

LES HERBES DE LA SAINT-JEAN, GRAVURES DE CHARLOTTE NOYELLE. Jardin des Plantes, pavillon d'accueil, 2, rue Bouffon (40-79-30-00). T.l.j. sauf mar. de 10 h à 17 h. Jusqu'au 27 septembre.

IMAGES D'AMÉRIQUE 1880-1980, LES MAGAZINES A L'AFFICHE. Et les aventures publicitaires d'un dromadaire. Musée de la Publicité, musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 13 septembre.

INSTRUMENTARIUM EUROPÉEN. Jardin des Plantes, ménagerie, 57, rue Cuvier (45-35-82-08). T.l.j. sauf lun. de 15 h à 17 h 30. Entrée : 25 F. Jusqu'au 15 août.

Nous publions le *jeudi* (daté vendredi) la liste des expositions qui ont lieu à Paris et en région parisienne à partir de *mercredi. Une sélection commentée figure dans notre* supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

LES JARDINS DE L'UTILE ET DE L'AGRÉABLE. Orangerie du palais du Luxembourg, 15 à 19, rue de Vaugirard. T.l.j. de 11 h à 20 h. Jusqu'au 12 juillet.

ANNIE LEIBOVITZ. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 27 juillet.

SHERRIE LEVINE. Fondation nationale des arts. Hôtel des Arts, 11, rue Berryer (42-56-71-71). T.l.j. sf mar. de 11 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 10 août.

MARY ELLEN MARK : 25 ANS DE PHOTOGRAPHIE. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 13 octobre.

ANTOINE-IGNACE MELLING, ARTISTE VOYAGEUR A CONSTANTINOPLE. En France et dans les pays du Nord. Musée Carnavalet, 2e étage, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. et fêtes de 10 h à 17 h 40. Entrée : 30 F. Jusqu'au 19 juillet.

LA MÉNAGERIE DU PALAIS. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 13 octobre.

MODE ET LIBERTÉS. Musée des Arts de la mode, 109, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h, nocturne le mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 25 octobre.

MONTMARTRE, VILLAGE URBAIN, QUARTIER RURAL. Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (46-06-61-11). T.l.j. sf lun. de 11 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 27 septembre.

GUSTAV-ADOLF MOSSA. L'œuvre symboliste : 1903-1918. Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau (42-33-82-50). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 11 h 30 à 18 h 30. Entrée : 30 F. Jusqu'au 27 septembre.

PIER LUIGI PIZZI. Bibliothèque du Palais Garnier, opéra de Paris, place de l'Opéra (47-42-07-02). T.l.j. de 10 h à 17 h. Entrée : 28 F. Jusqu'au 18 octobre.

PLISSON. Musée de la Marine, palais de Chaillot, place du Trocadéro (45-53-31-70). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 28 septembre.

PROMENADE DE VOILE. Parc de La Villette, 211, avenue Jean-Jaurès (42-78-70-00). T.l.j. sf lun. de 6 h à 1 h du matin. Du 4 juillet au 16 août.

TINGATINGA. Peintures de Tanzanie. Musée national des Arts africains et océaniens, 293, av. Daumesnil (44-74-84-80). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 30, sam. et dim. jusqu'à 18 h. Jusqu'au 31 août.

TOUS PARENTS, TOUS DIFFÉRENTS. Musée de l'Homme - galerie d'anthropologie, palais de Chaillot, place du Trocadéro (45-53-70-60). T.l.j. sf mar. et fêtes de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 20 F, 25 F (comprenant la visite du musée). Jusqu'au 30 novembre.

TRADITION ET MODERNITÉ. Musée Cernuschi, 7, av. Vélasquez (45-63-50-75). T.l.j. sf lun. et les 7 et 14 juillet de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 9 août.

UN VOYAGE GOURMAND, 60 AFFICHES DE GASTRONOMIE DE 1850 A 1950. Musée-galerie de la SEITA, 12, rue Surcouf (45-56-60-17). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 11 h à 18 h. Jusqu'au 12 septembre.

VAN CLEFF & ARPELS. Musée de la Mode et du Costume, Palais Galliera, 10, av. Pierre-1er-de-Serbie (47-20-85-23). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Visites-conférences le jeu. et sam. à 14 h 30. Entrée : 30 F. Jusqu'au 30 octobre.

VOYAGE AUX ILES D'AMÉRIQUE. Archives nationales, hôtel de Rohan, 87, rue Vieille-du-Temple (40-27-60-09). T.l.j. sf lun. de 12 h à 18 h. Visites guidées sur demande au 40.27.62.18. Entrée : 20 F. Jusqu'au 5 juillet.

CENTRES CULTURELS

A LA RECHERCHE DE SAMARCANDE... Friedrich Sarre, Ali Sarmadi, photographes. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 13 septembre.

FERDINANDO AMBROSINO. Paris Art Center, 36, rue Falguière (43-22-39-47). T.l.j. sf dim., lun. et jours fériés de 14 h à 19 h. Jusqu'au 25 juillet.

PIERRE ANTONIUCCI. Carré des Arts, parc floral de Paris, esplanade du Château (43-65-73-92). T.l.j. sf lun. et mar. de 10 h à 13 h et de 14 h à 17 h. Jusqu'au 13 septembre.

AZULEJOS : MURS DE RÊVE. Fondation Calouste Gulbenkian, centre culturel portugais, 51, avenue d'Iéna (47-20-86-84). T.l.j. sf sam. et dim. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 15 juillet.

BELLEVILLE - BELLEVILLE. Maison de la Villette, 30, av. Corentin-Cariou (42-40-27-28). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h. Le 4 juillet à 21 h : Sur un air d'accordéon avec M. Guy, G. Pompougnac, F. Sarraille, E. Sotoca. Pl. : 25 F. Jusqu'au 10 octobre.

BOLESLAS BIEGAS (1877-1954). Sculpteur et peintre. Trianon de Bagatelle, bois de Boulogne, route de Sèvres à Neuilly (45-01-20-10). T.l.j. de 11 h à 18 h 30. Entrée : 30 F. prix d'entrée du parc : 5 F. Jusqu'au 30 août.

BIJOUX DE RÊVE, RÊVE DE BIJOUX. Centre Wallonie-Bruxelles à Paris, 127-129, rue Saint-Martin (42-71-26-16). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 11 h à 18 h. Jusqu'au 4 octobre.

FRÉDÉRIC BLEUET, PETER BRIGGS, WANG KEPING. Hôtel de Ville, salle Saint-Jean, rue Lobau, porche côté Seine. T.l.j. sf lun. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 12 juillet.

HUMBERTO CASTRO, MOISÉS FINALÉ, MANUEL MENDIVE. Trois artistes cubains. Le Monde de l'art, 18, rue de Paradis (42-46-43-44). T.l.j. sf dim. de 13 h à 19 h 30, lun. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 1er août.

LA CÉRAMIQUE JAPONAISE, UN ART MAJEUR. 58 créateurs contemporains. Mitsukoshi Etoile, Espace des Arts, 3, rue de Tilsit (42-67-86-92). Jusqu'au 10 juillet.

COLLECTION CAISSE DES DÉPOTS. Nouvelles acquisitions. Caisse des dépôts et consignations, 56, rue Jacob (40-49-94-63). T.l.j. sf sam., dim. et lun. de 10 h à 18 h 15. Jusqu'au 18 juillet.

LES COLLECTIONS PERMANENTES DE L'ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES BEAUX-ARTS. Accrochage d'été. Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts, 17, quai Malaquais (47-03-50-00). T.l.j. de 13 h à 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 6 septembre.

EFFETS DE MÉMOIRE. Centre de recherche des Archives Nationales, 11, rue des Quatre-Fils (40-27-60-09). T.l.j. sf dim. de 9 h à 18 h. Jusqu'au 20 juillet.

EMILIENNE FARNY. Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-Bourgeois (42-71-44-50). T.l.j. sf lun. et mar. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 5 juillet.

PHILIPPE FAVIER, MICHEL PAYSANT, WILLIAM MACKENDREE. Art contemporain. Hôtel d'Albret, 31, rue des Francs-Bourgeois (42-76-67-00). T.l.j. sf sam. et dim. de 18 h à 0 h. Jusqu'au 6 juillet.

RAYMOND GID. Bibliothèque Forney, hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (42-78-14-60). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h 30 à 20 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 12 juillet.

LE GRAND HÉRITAGE. Sculptures de l'Afrique noire. Fondation Dapper, 50, av. Victor-Hugo (45-00-01-50). T.l.j. de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F (entrée libre le mercredi). Jusqu'au 15 septembre.

LES JARDINS DU BARON HAUSSMANN. Le Louvre des Antiquaires, 2, place du Palais-Royal (42-97-27-00). T.l.j. sf lun. et fêtes de 11 h à 19 h. Réserv. groupes : 42.97.27.20. Entrée : 20 F. Jusqu'au 4 octobre.

ALEXANDRE MAIRET. Centre culturel suisse, 32-38, rue des Francs-Bourgeois (42-71-44-50). T.l.j. sf lun. et mar. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 5 juillet.

MOORE A BAGATELLE. Parc de Bagatelle, bois de Boulogne (40-67-97-00). T.l.j. de 11 h à 19 h. Entrée : 6 F (entrée du parc). Jusqu'au 3 octobre.

DOMINIQUE PERRAULT, ARCHITECTE. Institut français d'architecture, 6 bis, rue de Tournon (46-33-90-36). T.l.j. sf lun., mar. de 12 h 30 à 19 h. Jusqu'au 27 septembre.

ROBERT RYMAN. Renn Espace d'art contemporain, 7, rue de Lille (42-60-22-99). T.l.j. sf dim., lun., mar. de 12 h à 17 h, sam. de 11 h à 18 h. Jusqu'au 25 juillet.

JEAN ET ALBERT SEEBERGER. Photographies de mode. Société française de photographie, 9, rue Montalembert (42-22-37-17). T.l.j. sf dim. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 31 juillet.

SÉVILLE : LE PARI ANDALOU. Maison de l'architecture, 7, rue Chaillot (47-23-81-84). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h à 18 h, sam. de 11 h à 17 h. Jusqu'au 19 septembre.

SANDY SKOGLUND. Espace photographique de Paris, Nouveau Forum des Halles, place Carrée - 4 à 8, Grande Galerie (40-26-87-12). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h, sam., dim. jusqu'à 19 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 9 juillet.

TERRES SECRÈTES DE SAMARCANDE. Céramiques du VIIIe au XIIIe siècle. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 27 septembre.

LOTTI VAN DER GAAG. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (47-05-85-99). T.l.j. sf lun. de 13 h à 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 12 juillet.

WALTER. Gœthe Institut, centre culturel allemand, 17, av. d'Iéna (Iéna). T.l.j. sf sam., dim. de 10 h à 20 h. Jusqu'au 17 juillet.

ZADKINE. Couvent des cordeliers, 15, rue de l'Ecole-de-Médecine (43-29-45-73). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 27 septembre.

GALERIES

ALÉCHINSKY, BRISSON, COURTIN, ERNST, PINCEMIN, VAN VELDE. Galerie Lucette Herzog, 23, passage Molière - 157, rue Saint-Martin (48-87-39-94). Jusqu'au 25 juillet.

BLANC, EMRICK, HYBERT, METAIS, PEQUIGNAT, URRIOS. Galerie Froment et Putman, 33, rue Charlot (42-76-03-50). Jusqu'au 18 juillet.

VACLAV BOSTIK. Galerie Lamaignère Saint-Germain, 43, rue de Saintonge (48-04-59-44). Jusqu'au 11 juillet.

CLAUDE ET FRANÇOIS-XAVIER LALANNE. Les portes du jardins. JGM Galerie, 8 bis, rue Jacques-Callot (43-25-12-05). Jusqu'au 27 juillet.

CLAVÉ. Galerie Patrice Trigano, 4 bis, rue des Beaux-Arts (46-34-15-01). Jusqu'au 18 juillet.

LE CORBUSIER ET LA COULEUR. Galerie Denise René, 22, rue Charlot (48-87-73-94). Jusqu'au 11 juillet.

OLIVIER DEBRÉ, JAMES GUITET, PAUL KALLOS, JEAN-CLAUDE SILBERMANN. Galerie Véronique Smagghe, 24, rue Charlot (42-72-83-40). Jusqu'au 11 juillet.

DE MAASTRICHT A PARIS. L'art contemporain européen. Galerie Anne-Marie Gelland, 50, rue de l'Hôtel-de-Ville (42-77-83-44). Jusqu'au 11 juillet.

MAURICE DENIS. Galerie Huguette Berès, 25, quai Voltaire (42-61-27-91). Jusqu'au 13 juillet.

ERIK DIETMAN. Galerie Claudine Papillon, 59, rue de Turenne (40-29-98-80). Jusqu'au 11 juillet.

HERVÉ DI ROSA. Galerie Laage-Salomon, 57, rue du Temple (42-78-11-71). Jusqu'au 31 juillet.

ARTURO DUCLOS. Galerie Jean-Marc Patras, 9, rue Sainte-Anastase (42-72-22-04). Jusqu'au 11 juillet.

DUFRENE, HAINS, ROTELLA, VILLEGLÉ. Œuvres de 1960 à 1990. Galerie Michel Vidal, 56, rue du Faubourg-Saint-Antoine (43-42-22-71). Jusqu'au 5 juillet.

EROTIQUES. A. B. Galeries, 24, rue Keller (48-06-90-90). Jusqu'au 25 juillet.

ESPAGNE, 23 ARTISTES POUR L'AN 2000. Galerie Artcurial, 9, av. Matignon (42-99-16-16). Jusqu'au 11 juillet.

ET L'EUROPE CRÉA HOLLYWOOD. Espace Kronenbourg aventure, 30, avenue George-V (44-31-16-00). Jusqu'au 31 juillet.

CHIARA FIORINI. Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (45-48-84-28). Jusqu'au 25 juillet.

JOANNA FLATAU. Galerie l'œil-de-bœuf, annexe, 17, rue Quincampoix. Jusqu'au 11 juillet.

BERNARD FRIZE. Galerie Crousel-Robelin Bama, 40, rue Quincampoix (42-77-38-87). Jusqu'au 18 juillet.

JEAN-CLAUDE GAGNIEUX. Galerie Praz-Delavallade, 10, rue Saint-Sabin (43-38-52-60). Jusqu'au 25 juillet.

MARC GARANGER. Regards vers l'Est. Galerie Picto Bastille, 53 bis, rue de la Roquette (47-00-28-28). Jusqu'au 5 septembre.

ELIZABETH GAROUSTE, MATTIA BONETTI. Galerie Néotu, 25, rue du Renard (42-78-96-97). Jusqu'au 18 juillet.

PATRICE GIRARD, KEITH LONG, NASSER SOUMI. Galerie Lelia Mordoch, 17, rue des Grands-Augustins (46-33-29-30). Jusqu'au 11 juillet.

GUYOMARD ET SES AMIS. Galerie du Centre, 5, rue Pierre-au-Lard (42-77-37-92). Jusqu'au 11 juillet.

MICHEL HAAS. Galerie Di Meo, 5, rue des Beaux-Arts (43-54-10-98). Jusqu'au 11 juillet.

HÉLION. Galerie Marwan Hoss, 12, rue d'Alger (42-96-37-96). Jusqu'au 17 juillet.

JOHN HILLIARD. Galerie Durand-Dessert, 28, rue de Lappe (48-06-92-23). Jusqu'au 25 juillet.

REBECCA HORN, JEAN-PIERRE BERTRAND. Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (42-74-38-00). Jusqu'au 31 juillet.

LOUIS JAMMES. Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple (42-71-09-33). Jusqu'au 30 juillet.

ILYA KABAKOV. Galerie Dina Vierny, 36, rue Jacob (42-60-23-18). Jusqu'au 18 juillet.

KARSKAYA, PAGAVA, SIMA, SZENES. Galerie Philip, 14, rue Sainte-Anastase (48-04-58-22). Jusqu'au 10 juillet.

PIERRE KLOSSOWSKI. Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (42-71-20-50). Jusqu'au 31 juillet.

STANISLAV KOLIBAL. Galerie Jacqueline Moussion, 110-123, rue Vieille-du-Temple (48-87-75-91). Jusqu'au 31 juillet.

EDWARD KRAVINSKI. Galerie J. et J. Donguy, 57, rue de la Roquette (47-00-10-94). Jusqu'au 11 juillet.

MATEJ KREN. Galerie Lara Vincy, 47, rue de Seine (43-26-72-51). Jusqu'au 5 juillet.

MARIE-JO LAFONTAINE. Galerie Montaigne, 36, avenue Montaigne (47-23-32-35). Jusqu'au 18 juillet.

PATRICK LANNEAU. Galerie Area, 10, rue de Picardie (42-72-68-66). Jusqu'au 11 juillet. / Galerie Mostini Bastille, 23, rue Basfroi (44-93-93-64). Jusqu'au 30 juillet.

HENRI LARRIÈRE. Galerie Claude Samuel, 18, pl. des Vosges (42-77-16-77). Jusqu'au 25 juillet.

JONATHAN LASKER, RONA PONDICK. Galerie Thaddaeus Ropac, 7, rue Debelleyme (42-72-99-00). Jusqu'au 14 juillet.

JEAN-MARC LEFEBVRE. Galerie Peinture fraîche, 29, rue de Bourgogne (45-51-00-85). Jusqu'au 11 juillet.

MICHAEL LEIBOVICI. Galerie Anne Robin, 18, rue Charlot (48-87-22-85). Jusqu'au 7 juillet.

WOLFGANG LUY. Galerie Gilles-Peyroulet, 18, rue Keller (48-07-04-41). Jusqu'au 11 juillet.

DAVID MACH. Galerie Nikki Diana Marquardt, 9, place des Vosges (42-78-21-00). Jusqu'au 29 août.

DAVID MAES. Galerie Michèle Broutta, 31, rue des Bergers (45-77-93-79). Jusqu'au 25 juillet.

MAIS QUI EST DONC GASTON LACHAISE ET CÉLÉBRATION LYRIQUE DU NU FÉMININ. Irving Penn. Galerie Gérald Pitzer, 78, avenue des Champs-Elysées (43-59-90-07). Jusqu'au 15 juillet.

MAITRES FRAN AIS DES XIXe ET XXe SIÈCLES. Galerie Schmit, 396, rue Saint-Honoré (42-60-36-36). Jusqu'au 16 juillet.

MANIFESTE DE L'EXCOORDISME OU DU TEISYNISME PLASTIQUE. Galerie de Paris, 6, rue du Pont-de-Lodi (43-25-42-63). Jusqu'au 7 juillet.

MIRO. Galerie Maeght, hôtel Le Rebours - 12, rue Saint-Merri (42-78-43-44). Jusqu'au 20 août.

MOORE INTIME. Galerie Didier Imbert Fine Arts, 19, av. Matignon (45-62-10-40). Jusqu'au 24 juillet.

OMBRES & LUMIÈRES. Galerie de l'Etoile, 22, rue d'Umont-d'Urville (40-67-72-66). Jusqu'au 11 juillet.

CHANA ORLOFF, 1888-1968, MANE-KATZ, 1894-1962. Galerie Katia Granoff, 13, quai Conti (43-54-41-92). Jusqu'au 11 juillet.

PAYSAGES DE MER. Galerie Ariel, 21, rue Guénégaud (43-54-57-01). Jusqu'au 18 juillet.

PASCAL-HENRI POIROT. Galerie Caroline Corre, 14, rue Guénégaud (43-54-57-67). Jusqu'au 18 juillet.

JEAN RACAMIER. Espace temporaire Orcofi, 48 bis, av. Montaigne (44-43-40-00). Jusqu'au 31 août.

MARKUS RAETZ. Galerie Farideh-Cadot, 77, rue des Archives (42-78-08-36). Jusqu'au 15 juillet.

MAN RAY. Galerie Couvrat-Desvergnes, 15, rue des Beaux-Arts (43-54-28-08). Jusqu'au 15 juillet.

RÉTROSPECTIVE DES EXPOSITIONS A LA GALERIE ZABRISKIE DE PARIS. Et de New York. Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (42-72-35-47). Jusqu'au 31 juillet.

RONTROUS ET CERCLURES. Jean-Marc Andrieu, Franck Labille, Sigurdur Sigurdsson. Galerie Aline Vidal, 70, rue Bonaparte (43-26-08-68). Jusqu'au 11 juillet.

JEAN RUSTRE. Galerie Horloge, 23, rue Beaubourg, passage des Ménétriers (42-77-27-81). Jusqu'au 23 juillet.

BRIGITTE SIMON. Galerie Jacob, 28, rue Jacob (46-33-90-66). Jusqu'au 11 juillet.

SIMPLY RED. Galerie Gilbert Brownstone et Cie, 9, rue Saint-Gilles (42-78-43-21). Jusqu'au 25 juillet.

KAYOKO TADA. Galerie Christine Marquet de Vasselot, 18, rue Charlot (42-76-00-31). Jusqu'au 10 juillet.

BERNARD THOMAS-ROUDEIX. Espace Art & Patrimoine, 22, rue des Blancs-Manteaux (48-04-87-77). Du 2 juillet au 1er août.

TRAVAUX D'ECOLES. Galerie VIA, 4-6-8, cour du Commerce-Saint-André (43-29-39-36). Jusqu'au 25 juillet.

CY TWOMBLY. Galerie Karsten Grève, 5, rue Debelleyme (42-77-19-37). Jusqu'au 31 août.

UBAC, DESSINS A L'ENCRE DE CHINE, ARDOISES TAILLÉES. Galerie Lambert Rouland, 62, rue La Boëtie (45-63-51-52). Jusqu'au 30 juillet.

KEIJI UEMATSU. Galerie Baudoin Lebon, 38, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (42-72-09-10). Jusqu'au 10 juillet.

MAMIKO UEMATSU. Galerie Gutharc Ballin, 47, rue de Lappe (47-00-32-10). Jusqu'au 31 juillet.

DAVID WEBSTER. Galerie Montenay, 31, rue Mazarine (43-54-85-30). Jusqu'au 4 juillet.

PÉRIPHÉRIE

BIÈVRES. Visages d'enfants, visages des rues, les années 70 par Errol Sawyer. Musée français de la photographie, 78, rue de Paris (69-41-10-60). T.l.j. de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Entrée : 20 F. Du 3 juillet au 31 août.

CHAMPIGNY-SUR-MARNE. André Fougeron. Musée de la Résistance nationale, 88, av. Max-Dormoy (48-81-00-80). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 30, sam., dim. et fêtes de 14 h à 18 h. Jusqu'au 15 septembre.

COULOMMIERS. Plantes et jardins au Moyen Age. Commanderie des Templiers (64-65-08-61). T.l.j. sf lun. de 14 h à 18 h 30. Entrée : 20 F. Jusqu'au 31 juillet.

LA DÉFENSE. Arrêt sur viaduc. Espace art Défense - Art 4, 15, place de La Défense (49-00-15-96). Jusqu'au 7 septembre.

ECOUEN. *Autour des Fructus Belli.* Une tapisserie de Bruxelles du XVIe siècle. Musée national de la Renaissance, château d'Ecouen (39-90-04-04). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 15. Entrée : 17 F (comprenant l'accès au château). Jusqu'au 21 septembre.

FONTAINEBLEAU. Le Temps des jardins. Musée national du château de Fontainebleau (64-22-27-40). T.l.j. sf lun. de 10 h à 19 h. Entrée : 23 F (prix d'entrée du musée), dim. 12 F. Jusqu'au 13 septembre. **Un ameublement à la mode en 1802. Le mobilier du général Moreau.** Musée national du château de Fontainebleau (64-22-27-40). T.l.j. sf mar. de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h. Entrée : 26 F. Jusqu'au 14 septembre.

IVRY-SUR-SEINE. Silvie Blocher, Jürgen Paas, Claire-Jeanne Jezequel, Philippe Lepeut. Et Frédérique Lucien. Centre d'art contemporain, 93, av. Georges-Gosnat (49-60-25-04). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 13 h à 19 h, dim. de 11 h à 17 h. Jusqu'au 2 août.

JOUY-EN-JOSAS. A visage découvert. Fondation Cartier, 3, rue de la Manufacture (39-56-46-46). T.l.j. de 12 h à 19 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 4 octobre.

MEAUX. Dominique Gaessler. Musée Bossuet, palais épiscopal (64-34-84-45). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Jusqu'au 15 septembre.

MONTREUIL. Parcours roumain. Musée de l'histoire vivante, 31, boulevard Théophile-Queur (48-70-61-62). T.l.j. de 14 h à 17 h, sam. de 10 h à 17 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 19 juillet.

NEUILLY-SUR-MARNE. André Robillard, Jean Smilowski. Art et bricolage. L'Aracine - musée d'art brut, château Guérin, 39, av. du Général-de-Gaulle (43-09-62-73). T.l.j. sf lun., mar., mer. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 30 août.

PONTOISE. Rose Fejtö. Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (30-38-02-40). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 30 août.

RUEIL-MALMAISON. *Livres précieux du musée de Malmaison.* Musée national des châteaux de Malmaison et de Bois-Préau, 1, avenue de l'Impératrice-Joséphine (47-49-20-07). T.l.j. sf mar. de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 15 septembre.

VERSAILLES. Les Jardins de Versailles et de Trianon. D'André Le Nôtre à Richard Mique. Musée national du château de Versailles (30-84-74-00). T.l.j. sf lun. de 9 h à 18 h 30. Entrée : 31 F (donnant l'accès au château). Jusqu'au 27 septembre. **Versailles vu par les peintres de Damachy à Lévy-Dhurmer.** Musée Lambinet, 54, boulevard de la Reine (39-50-30-32). T.l.j. sf lun. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 12 juillet.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 3 JUILLET

« L'hôtel de Lassay, résidence du président de l'Assemblée nationale », 11 heures, 33, quai d'Orsay (P.-Y. Jaslet).

« Exposition Guimard, le plus grand architecte 1900 de France », 11 h 15, 1, rue de Bellechasse, sous la verrière (M. Hager).

« Le quartier Notre-Dame », 14 h 30, 7, rue des Réservoirs, à Versailles (office de tourisme de Versailles).

« A la découverte du tracé et des vestiges de l'enceinte de Philippe Auguste rive gauche », 14 h 30, angle rues de Seine et Mazarine (A nous deux, Paris).

« Hôtels du Marais, spécialement ouverts. Passages, ruelles insolites, jardins. L'intérieur des demeures de personnages illustres, de Camille Claudel à Léo Mallet », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (I. Haulier).

« Montmartre au temps de Toulouse-Lautrec », 14 h 30, métro Pigalle (Europ explo).

« Jardins et cours de Belleville-Ménilmontant », 14 h 30, métro Place-des-Fêtes (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Chemins inconnus et jardins secrets de la butte Montmartre », 14 h 30 et 17 heures, métro Place-Clichy, sortie Caulaincourt (C.A. Messer).

« Maisons anciennes, vieilles fermes et ateliers d'artistes vont disparaître au faubourg Saint-Antoine », 14 h 45, métro Nation, sortie boulevard Diderot (Conférences M. Banassat).

« L'hôtel de Lassay, résidence du président de l'Assemblée » (carte d'identité), 15 heures, sortie métro Assemblée-Nationale (D. Bouchard).

« La prison de la Conciergerie », 15 heures, 1, quai de l'Horloge (Paris et son histoire).

« Cités d'artistes méconnues du XIVe arrondissement », 15 heures, 2, place Denfert-Rochereau (Paris et son histoire).

« L'Italie à Paris : l'église Saint-Eustache », 15 heures, 2, rue du Jour (Sauvegarde du Paris historique).

« Le sculpteur Rodin dans le bel hôtel Biron », 15 heures, 77, rue de Varenne (Approche de l'art).

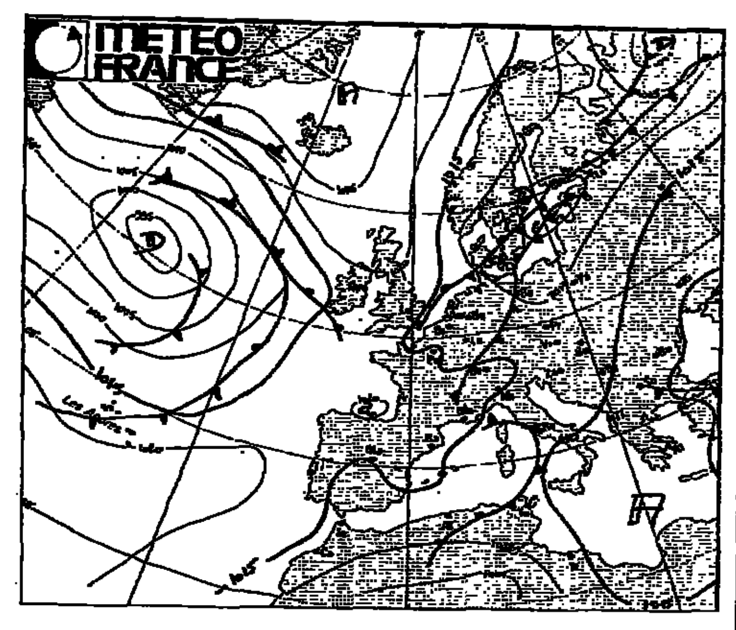
« Hôtels particuliers de la rue de l'Université et de la rue du Bac », 15 h 30, sortie métro Chambre-des-Députés (M. Hager).

« Exposition Les Vikings au Grand Palais », 16 heures, entrée de l'exposition (P. Y. Jaslet).

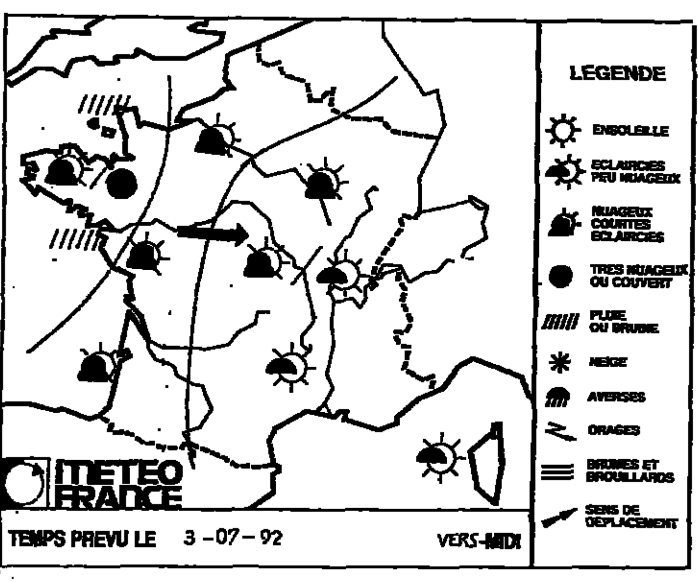
« Hôtels, églises et ruelles du Marais sud », 17 heures, métro Saint-Paul-Le Marais (Lutèce visites).

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 2 JUILLET 1992 A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 3 JUILLET 1992



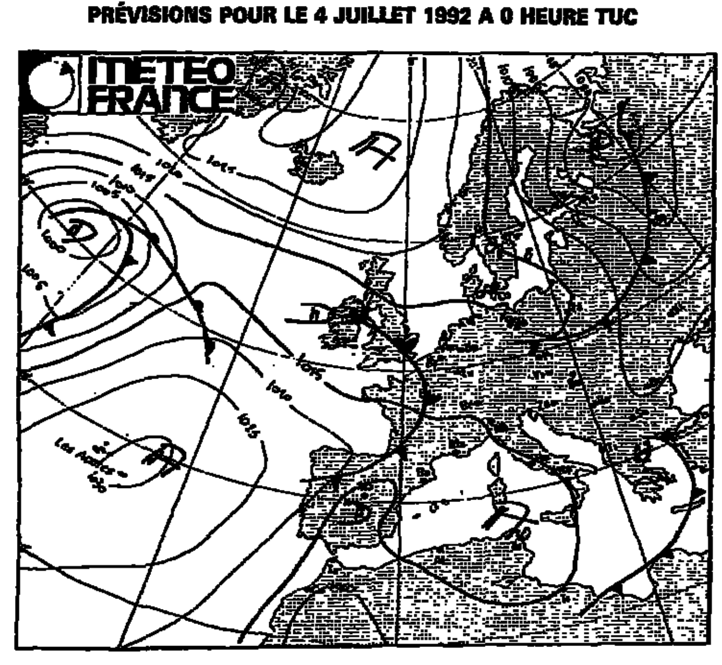
Vendredi – Le matin, le temps sera couvert et faiblement pluvieux sur la Bretagne, la Normandie et les Pays de Loire. En cours de journée ce temps maussade gagnera le nord de la Picardie, l'Ile-de-France et le Centre.

Sur les autres régions la matinée sera belle mais en cours d'après-midi des nuages élevés envahiront le Nord-Est tandis que des nuages se développeront dans le Sud-Ouest et donneront des ondées. Sur le Sud-Est, le beau temps se maintiendra.

Les températures matinales seront de l'ordre de 12 à 15 degrés en général, localement 16 à 18 degrés près de la Méditerranée.

L'après-midi, les maximales atteindront 20 à 23 degrés au nord de la Seine, 27 à 30 degrés, sur les régions méridionales et 24 à 27 degrés sur le reste du pays.

PRÉVISIONS POUR LE 4 JUILLET 1992 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 2-7-92
Valeurs extrêmes relevées entre le 1er-7-1992 à 18 heures TUC et le 2-7-1992 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	25	16	N
BIARRITZ	20	16	N
BORDEAUX	21	14	N
BOURGES	22	14	B
BREST	21	12	B
CAEN	19	14	P
CHERBOURG	30	14	C
CLERMONT-FER.	18	12	C
DIJON	23	14	C
GRENOBLE	19	14	N
LILLE	21	14	N
LIMOGES	19	14	B
LYON	20	16	C
MARSEILLE	24	15	N
NANCY	24	13	N
NANTES	24	14	N
NICE	20	16	N
PARIS-MONTS.	25	16	C
PAU	18	13	N
PERPIGNAN	21	17	N
RENNES	21	12	N
ST-ETIENNE	19	14	C
STRASBOURG	24	15	N
TOULOUSE	21	16	C
TOURS	22	12	C
POINTE-A-PITRE	32	24	D

ÉTRANGER			
ALGER	27	18	D
AMSTERDAM	22	14	P
ATHÈNES	27	17	D
BANGKOK	35	27	C
BARCELONE	19	15	N
BELGRADE	27	12	D
BERLIN	33	20	C
BRUXELLES	23	13	D
LE CAIRE	29	21	D
COPENHAGUE	28	17	C
DAKAR	30	25	C
DELHI	36	26	N
DJERBA	-	-	-
GENÈVE	20	14	C
HONGKONG	-	-	-
ISTANBUL	23	15	D
JÉRUSALEM	25	15	N
LISBONNE	24	16	D
LONDRES	19	13	C
LOS ANGELES	23	16	D
LUXEMBOURG	23	13	B
MADRID	27	12	D
MARRAKECH	33	17	D
MEXICO	26	16	N
MILAN	23	14	C
MONTRÉAL	20	13	D
MOSCOU	27	13	D
NAIROBI	22	14	C
NEW-YORK	31	24	N
OSLO	-	-	-
PALMA-DE-MAJ.	30	17	D
PÉKIN	35	21	D
RIO-DE-JANEIRO	-	-	-
ROME	25	19	P
SINGAPOUR	33	26	C
STOCKHOLM	22	9	C
SYDNEY	20	11	N
TOKYO	31	19	P
TUNIS	27	19	P
VARSOVIE	30	16	D
VENISE	25	19	P
VIENNE	29	16	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

La dame dans le train avec le manteau et le bébé

QUI aurait pu croire que cela puisse encore aujourd'hui être déchirant, un train ? Un train, c'est la fête, n'est-ce pas ? Le départ, l'aventure, les rencontres, et le merveilleux ordonnancement, par la fenêtre, des terroirs et des labours. Mais le train Sarajevo-Zagreb, à bord duquel avaient pris place les caméras de « La marche du siècle », était pourtant le train de tous les naufrages.

Sur un quai de la gare de Zagreb errait une jeune mère accrochée à son enfant de deux ans, une jeune femme sans bagages, sans attaches, sans lendemains. Elle avait fui Sarajevo, mais personne ne l'attendait à Zagreb. Son frère, disait-elle, vivait à Salzbourg. Mais elle n'avait pas de passeport : la Bosnie, trop jeune pays, avait autre chose à faire qu'imprimer des passeports. Et le consulat d'Autriche ne le lui envoya pas dire : pas de passeport, pas de visa.

Elle n'était pas en haillons. Elle portait un drôle de manteau orange, la dernière mode de Sarajevo sans doute. A l'évidence, elle était fraîchement arrachée au bonheur, à la paix des jours. Quelle horreur de voir l'Histoire, ce rapace, fondre à l'aveugle sur des êtres et, en trois chiquenaudes, les envoyer *rouler* sur les routes, billes affolées d'une folle loterie. Après l'avoir suivie pendant deux jours, l'équipe de FR 3 l'abandonna aux hasards harrassés de la guerre. Elle sortit de l'image, accrochée encore à son bébé comme à un bouclier contre le sort. Que peut-il arriver à une jeune mère avec son bébé ? Une porte s'ouvrira toujours, une main se tendra. On veut le croire. Il n'empêche qu'à l'heure où l'on regardait ces images, selon toute vraisemblance, un horizon de ruines la contemplait encore, et de gares, et de trains.

Quelques centaines de kilomètres plus à l'ouest, sur le même continent sembla-t-il, les informations mentionnèrent un autre pays où se profilaient aussi conflits et affrontements. Ce pays, depuis bien longtemps, ne connaissait plus de carnages que volontaires, le week-end, parce que les voitures y roulaient trop vite. Certains citoyens y semblaient pourtant nettement plus énervés qu'à Sarajevo. On comprit vaguement qu'ils souhaitaient surtout continuer à pouvoir se massacrer tranquillement, ce dont un gouvernement tyrannique prétendait les dissuader. Si curieux que cela parût, on pressentit pourtant que la jeune femme au manteau orange ne serait pas fâchée de s'y faire une petite place.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 2 juillet

TF 1

20.45 ▶ Feuilleton : Mort à Palerme. De Luigi Perelli (1er épisode).
22.35 Magazine : Rumeurs. Invitée : Mireille Darc ; Faut-il craindre les requins en Méditerranée ? ; La pleine lune rend-elle fou ? ; Les micro-ondes donnent-ils le cancer ?
23.35 Journal et Météo.
23.45 Série : Mésaventures.

A 2

20.55 Magazine : Envoyé spécial. Lettres d'Algérie, de Paul Nahon, Bernard Benyamin, Martine Lemalet et Annie-Claude Bequet, textes lus par Bernard Giraudeau, Richard Berry, Pierre Arditi, André Dussollier ; L'or noir, de Pierre Salviac et André Germain.
22.15 Cinéma : Une chance pas croyable. ■ Film américain d'Arthur Hiller (1987).
23.55 Magazine : Merci et encore Bravo.

FR 3

20.45 Cinéma : Ivanhoé. ■■ Film américain de Richard Thorpe (1951).
22.35 Journal et Météo.
22.55 Cinéma : Libre comme le vent. ■■ Film américain de Robert Parrish (1957).
0.15 Musique : Mélomanuit. Invité : Gilbert Trigano

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : Nous sommes tous des voleurs. ■■ Film américain de Robert Altman (1974).
22.30 Flash d'informations.
22.40 Cinéma : Uranus. ■■ Film français de Claude Berri (1990).
0.15 Cinéma : Placard de l'angoisse. ■ Film américain d'Armand Mastroianni (1987).

M 6

20.40 Cinéma : La légion saute sur Kolwezi. ■ Film français de Raoul Coutard (1979).
22.35 Téléfilm : Séduction fatale. D'Ellen Cabot.
23.50 Six minutes d'informations.

ARTE

20.20 Documentaire : Souvenirs, souvenirs.
20.30 Soirée thématique. Présentée par Joachim Jauer. Peuples en mouvement. 1re partie : d'Est en Ouest.
20.35 Reportage : En fuite. De Dragan Balic. *Les Yougoslaves de Bosnie-Herzégovine quittent leur pays.*
20.45 Discussion en studio.
21.15 Reportage : Répétition générale. La Forteresse Europe, de Jenny et Bernd Schütze.
21.15 Discussion en studio.
22.05 Interviews à travers l'Europe de l'Est.
22.40 Discussion en studio.
22.45 Reportage : Examen de passage. De Milka Pavlicevic.
23.00 Discussion en studio.
22.55 Série : Ton toit, mon toit.
23.30 Téléfilm : Adieu mon cher pays, dialogue avec le passé. De Jenny et Bernd Schütze.

FRANCE-CULTURE

20.30 Dramatique. Deux textes, de Pierre Louki.
21.30 Profils perdus. Jean Grenier, philosophe (2).
22.40 Les Nuits magnétiques. Des Arméniens à Chaville.
0.05 Du jour au lendemain. Avec Anne Cauquelin (la Mort des philosophes et autres contes).
0.50 Musique : Coda. Le Zaïdeco de Louisiane (4).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 19 juin à l'Opéra de la Bastille) : Symphonie n° 2 en ut mineur A 93, de Bruckner ; Concerto pour piano et orchestre n° 5 en mi bémol majeur op. 73, de Beethoven, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Marek Janowski.
23.10 Ainsi la nuit... Quintette pour piano et cordes op. 42, de Vierne ; Sonate pour violoncelle et piano, de Beethoven.
0.30 Dépêche-notes.
0.35 L'Heure bleue. Par André Clergeat . Jazz SVP ; C'était hier ; Tous en scène.

Vendredi 3 juillet

TF 1

14.30 Feuilleton : Côte Ouest.
15.20 Feuilleton : Bonne Espérance (5e épisode).
17.05 Club Dorothée vacances.
17.40 Série : Loin de ce monde.
18.05 Série : Premiers baisers.
18.30 Jeu : Une famille en or.
19.00 Feuilleton : Santa Barbara.
19.25 Jeu : La Roue de la fortune.
20.00 Journal, Météo et Tapis vert.
20.45 ▶ Feuilleton : Les Cœurs brûlés. De Jean Sagols, avec Mireille Darc, Pierre Vaneck (1er épisode).
22.25 Sport : Boxe. Championnat d'Europe des super-moyens, en direct de Pontault-Combault : Franck Nicotra (France)-Ray Close (Grande-Bretagne).
23.30 Divertissement : Arthur, émission impossible.

A 2

13.45 Série : Les Cinq Dernières Minutes.
15.20 Variétés : La Chance aux chansons. Avec Pascal Sevran, Annie Cordy, Enrico Macias, Frédéric François, Rina Ketty, Francis Lemarque, Minouche Barelli, Renaud, Alain Barrière, Serge Reggiani, Georgette Plana, Mouloudji, Rika Zaraï, Yves Duteil, Jaïro, Noëlle Cordier.
16.05 Jeu : Des chiffres et des lettres. Demi-finales, en direct d'Antibes.
16.30 Magazine : Défendez-vous.
16.45 Magazine : Giga.
18.30 Série : Magnum.
19.20 Divertissement : Caméras indiscrètes.
19.59 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Jeu : La Piste de Xapatan. *Au Mexique, pour la dernière fois.*
22.10 Divertissement : Rire A 2. Avec Sophie Daumier, Régis Laspalès, Philippe Chevalier, Daniel Prévost, Jacqueline Maillan, Jean Poiret, Michel Serrault, Jean Le Poulain.
23.10 Magazine : Lumière.
23.35 Cinéma : Mourir à trente ans. ■■ Film français de Romain Goupil (1982).

FR 3

14.00 Sport : Tennis. Tournoi de Wimbledon, en direct : demi-finales messieurs.
18.00 Magazine : Une pêche d'enfer. Invité : Florent Pagny.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
18.55 Météo des plages.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.12 à 19.35, le journal de la région.
20.05 Dessin animé : Tom and Jerry Kids.
20.15 Divertissement : La Classe.
20.45 Magazine : Thalassa. Cargo 92 : sous les pavés, la mer, de Sophie Bontemps et Denis Bassompierre. *Des spectacles (théâtre, danse, musique rock) à bord d'un cargo qui fait escale dans des ports d'Amérique latine.*
21.40 ▶ Traverses. Les Colères de la Terre, de Jacques Brigot. *Séismes et éruptions volcaniques.*
22.35 Journal et Météo.
22.55 Magazine : Musicales. Festival de musique en mer (1re partie). Avec Marielle Nordmann, Anne-Sophie Schmidt, Isaac Stern, Mstislav Rostropovitch, Vladimir Spivakov, Isaac Stern, Jean-Pierre Rampal, Ileana Cotrubas, les Philharmonistes de Budapest, l'Ensemble Sinfonia Varsovia.
23.55 Série : Les Incorruptibles (Rediff.).
0.50 Musique : Mélomanuit. Invité : Gilbert Trigano.

CANAL PLUS

13.35 Cinéma : Misery. ■■ Film américain de Rob Reiner (1990).
15.20 Documentaire : Les Allumés...
15.45 Cinéma : Cellini. □ Film italo-franco-allemand de Giacomo Battiato (1989).
17.35 Sport : Basket-ball. Résumé du quart de finale.
18.00 Canaille peluche.

— *En clair jusqu'à 20.30* —

18.30 Le Top.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.
20.30 Téléfilm : Souviens-toi de Kissing Place. De Tomy Whamby.
21.55 Documentaire : Gentleman Jimmy. De Thierry Secrétan. *Chef de la tribu des Akwapins au Ghana et Blanc.*
22.40 Flash d'informations.
22.55 Le Journal du cinéma.
23.00 Cinéma : Le justicier braque les dealers. □ Film américain de Jack Lee Thompson (1987).
0.35 Cinéma : Always. ■ Film américain de Steven Spielberg (1989) (v.o.).

M 6

14.40 Série : Destination danger.
15.30 Boulevard des clips.
16.50 Magazine : Zygomachine.
17.15 Flashback.
17.35 Série : Brigade de nuit.
18.30 Série : L'Etalon noir.
19.00 Série : La Petite Maison dans la prairie.
19.54 Six minutes d'informations, Météo, M 6 Finances.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Capital. Présentation du sommaire.
20.38 Météo des plages.
20.40 Téléfilm : Les vampires n'existent pas. De John Llewellyn Moxey. *Un jeune employé à la morgue est pourtant persuadé du contraire...*
22.25 Série : Mission impossible, vingt ans après.
23.25 Série : Troubles.
23.50 Capital.

ARTE

19.00 Documentaire : Palettes. D'Alain Jaubert. *Le Retable en morceaux*, polyptyque pour San Francesco à Borgo-San-Sepolcro, de Stefani di Giovanni.
19.30 Documentaire : Le Corbusier. De Jacques Barsac. 1. 1887-1929.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Magazine : Transit. De Daniel Leconte. *Des reportages, des documentaires et des débats.*
22.10 Téléfilm : Tak Tak. De Jacek Gasiorowski, avec Zbigniew Zamachowski, Maria Gladkowska. *Les folles aventures d'un Don Juan polonais.*
23.35 Magazine : Mégamix. De Martin Meissonnier.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. Georges Braque.
21.30 Musique : Black and Blue. Pour ou contre l'accordéon dans le jazz.
22.40 Les Nuits magnétiques. Les petites ondes.
0.05 Du jour au lendemain. Dans la bibliothèque de... Michel Chaillou.
0.50 Musique : Coda. Le Zaïdeco de Louisiane (5).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 11 avril au Théâtre du Châtelet) : Ainsi parlait Zarathoustra, poème symphonique op. 30, de R. Strauss ; Das Lied von der Erde, de Mahler, par l'Orchestre symphonique de la radio suédoise, dir. Esa-Pekka Salonen ; sol. : Birgitta Svenden, mezzo-soprano ; Michael Sylvester, ténor.
23.10 Jazz club. Par Claude Carrière et Jean Delmas. En direct de La Grande Halle de La Villette à Paris : The Count Basie Orchestra, dir. Frank Foster.
1.00 Les Voix de la nuit. Par Henri Goraïeb. Pierre Savignol, basse ; Jeanne Segala, soprano ; Jean Giraudeau, ténor.

Le Monde

Dans une usine de Besançon

Un ouvrier licencié tue six personnes avant de se donner la mort

BESANÇON

de notre envoyé spécial

Comment un résident d'un foyer de la Sonacotra pouvait-il, au vu et au su de beaucoup, être en possession d'une panoplie de terroriste – fusil, revolver, grenades, menottes – sans qu'apparemment personne ne s'en soit ému outre mesure? C'est la principale question qui est posée après le drame qui a coûté, mercredi 1er juillet à Besançon (Doubs), la vie à six personnes et à l'auteur de cette tuerie, Frank Zoritch, vingt-six ans, qui s'est ensuite suicidé.

Frank Zoritch, célibataire, originaire de Amplepuis (Rhône), avait été employé comme manutentionnaire d'août 1989 à novembre 1991 à l'entreprise Raymond Bourgeois Découpage (tôles moteur et transformateurs). Licencié à cette époque pour *«mésentente grave avec un supérieur»*, il avait, mercredi après-midi, soudain décidé de se venger après avoir, dans un premier temps, pris en otage le directeur du foyer Sonacotra, M. Patrick Bersot.

Parvenu à l'usine Bourgeois, dans la zone industrielle de Teppillot, il devait, muni de plusieurs chargeurs, parcourir les ateliers et ouvrir le feu sur toute personne ayant le malheur de se trouver sur son chemin. Etaient ainsi tués le directeur industriel, arrivé à Besançon il y a quelques mois, un chef d'atelier, un mécanicien d'entretien, un agent commercial, un agent de montage et une ouvrière mère de deux enfants. En outre, cinq personnes étaient plus ou moins grièvement blessées. Un carnage auquel d'autres employés n'ont pu échapper qu'en sautant par les fenêtres.

A l'arrivée de la police, Frank Zoritch se tirait une balle dans la tête. Il était retrouvé mort dans un coin d'atelier, son revolver dans une main et une cannette de bière dans l'autre, gantée de noir, deux grenades accrochées à sa ceinture.

Décrit par des résidents du foyer comme un être taciturne, facilement irritable, naguère poursuivi pour vol par effraction, émission de chèques sans provision et ivresse publique, Frank Zoritch avait la lubie des armes à feu. Armes – une carabine 5,52 et un revolver 44 *magnum* – dont il avait, semble-t-il, déjà menacé des habitants du foyer et dont il se servait pour tirer sur des corbeaux de la fenêtre de sa chambre, avant de prendre pour cible, mercredi, d'anciens et malheureux collègues de travail.

MICHEL CASTAING

Alors que M. Walesa envisage des élections anticipées

Le premier ministre polonais M. Pawlak, a démissionné

Moins d'un mois après avoir été désigné premier ministre par le président Lech Walesa, M. Waldemar Pawlak a présenté, jeudi 2 juillet, sa démission devant la Diète (Chambre basse), en raison de son échec à former un gouvernement. M. Lech Walesa avait annoncé mercredi, avant même cette démission, qu'il pourrait organiser des élections législatives anticipées pour sortir le pays de l'impasse. *«J'étais contre (...) mais maintenant j'envisage une décision en faveur de nouvelles élections»*, a-t-il déclaré.

M. Walesa avait précisé qu'il pourrait *«nommer un premier ministre et un gouvernement intérimaires»*. La législation lui donne le droit de dissoudre le Parlement au cas où en l'espace de trois mois à compter de la nomination du premier ministre, la chambre n'a pas investi de gouvernement. Quelques heures auparavant, le premier ministre, M. Waldemar Pawlak, présentant son discours de politique générale devant le parlement, avait annoncé qu'il allait démissionner si les partis politiques ne soutenaient pas son programme économique.

Lâché à la dernière minute par la «petite coalition» de trois partis de centre-gauche – l'Union démocratique de Tadeusz Mazowiecki, le Congrès Libéral de M. Bielecki et le Programme économique polonais, – M. Pawlak n'avait pas été en mesure de présenter ce jour-là son gouvernement, comme il l'avait annoncé. Le premier ministre, élu par le Parlement après la chute du gouvernement de Jan Olszewski le 5 juin, a rejeté sur la «petite coalition» la responsabilité de l'impasse politique en lui reprochant d'avoir revendiqué des postes clés dans des secteurs réservés à son parti. M. Pawlak était le premier chef de gouvernement à ne pas sortir de la «famille» de Solidarité depuis le changement de régime. Il ne pouvait, outre son parti, compter que sur les voix des députés du SLD (ex-communistes) à la Diète.

Deux scénarios sont désormais envisageables : formation d'une coalition des partis issus de Solidarité (très incertaine en raison des rivalités entre les différentes formations) ou des élections législatives anticipées, avec le risque d'une abstention record qui porterait un sérieux coup à l'image de la classe politique, déjà largement négative dans la population. – *(AFP, Reuter.)*

SUR LE VIF CLAUDE SARRAUTE

A point

VOUS êtes là, coincés, déviés, complètement déboussolés, à rouspéter sur la route de vos vacances : Ah ! les salauds ! Ils vont nous emmerder longtemps, ces gros culs accros au permis de vitesse? A point, ce permis, bien, très bien ! Il existe depuis belle lurette chez tous nos voisins. Mais pourquoi diable avoir attendu le 1er juillet, jour des grands départs, pour l'imposer? Cette question? Parce que c'était la date idéale ! Avant de la fixer, ils se sont livrés à une séance de brain-storming tellement intense, il y a trois mois, au ministère des transports, que la fumée leur sortait par les oreilles.

– Dites donc, ce permis, on devait le lancer le 1er janvier. On n'a pas pu, vu que les ordinateurs ont tout stoppé en se croisant les touches. Là, les circuits sont rouverts, alors quand est-ce qu'on le sort?

– Attendez que je regarde mon agenda... Voyons voir... Qu'est-ce que vous diriez du 17 avril? Ah non, ça va pas, c'est le Vendredi saint, et j'emmène les enfants à La Baule pendant le week-end de Pâques. Si on le glissait entre deux ponts en mai?

– Mai, c'est out ! Suffirait que les routiers fassent barrage à partir de la fête de la Victoire pour que le pont se prolonge jusqu'à l'Ascension. Et la fête des Pères, ça vous paraît pas plus indiqué? Ils seront bien trop occupés à déballer leurs radio-réveils et leurs rasoirs électriques, pour jouer aux petites autos au volant de leurs trente tonnes.

– Et puis quoi, encore ! S'agit pas de leur faire de cadeau. S'agit d'éviter les accidents. Un peu de civisme, bon Dieu ! Faut fixer ça à la Pentecôte.

– C'est pas tellement payant. A la Pentecôte, il n'y a jamais que deux, trois millions de Français à prendre la route. Vaut mieux attendre carrément le 1er juillet. Là, avec tous les étrangers, on arrive à cinq millions facile.

– Génial ! D'autant que si tout est bloqué ne serait-ce que pendant une petite semaine, même en comptant les morts d'inanition, elle va drôlement chuter, la courbe des tués, cette année.

EN BREF

□ **LIBAN : un hélicoptère israélien tombe en mer, un mort et cinq blessés.** – Un hélicoptère israélien est tombé en mer, mercredi 1er juillet, à 1 kilomètre au large des côtes du Liban sud, faisant un mort et cinq blessés, a indiqué un porte-parole militaire israélien. Cet accident, aux causes indéterminées, est intervenu peu après un raid de l'aviation israélienne contre une base du Front populaire de libération de la Palestine (FPLP, de M. Georges Habache), dans le camp palestinien de Rachidiyé à Tyr (85 kilomètres au sud de Beyrouth), blessant un civil. Toutefois, selon le porte-parole, cet hélicoptère n'a pas participé au raid mais était en mission de soutien. Des sources palestiniennes au Liban sud ont indiqué pour leur part que l'appareil a été touché par les tirs de la défense antiaérienne palestinienne. – *(AFP.)*

□ ***Le Haut-Karabakh* accepte de participer aux pourparlers de la CSCE à Rome.** – Le présidium du Parlement du Haut-Karabakh est revenu, mercredi 1er juillet, sur son refus initial d'envoyer une délégation aux pourparlers préliminaires de la CSCE à Rome, a annoncé l'agence ITAR-TASS. Sous la pression d'une partie des députés et du gouvernement d'Arménie, souligne l'agence, la direction de cette région, désormais peuplée uniquement d'Arméniens, a finalement accepté de participer à ces réunions où elle était invitée à titre d'observateur et non de participant à part entière. Les pourparlers ont repris lundi dernier à Rome où les participants (onze pays de la CSCE, dont l'Arménie et l'Azerbaïdjan) discutent sur un nouveau document en neuf points prévoyant un cessez-le-feu et une surveillance internationale, en prélude à une conférence qui devrait se tenir à Minsk. – *(AFP, Reuter.)*

□ **TURQUIE : un avion de combat s'est écrasé en Irak.** – Un avion de combat turc, de type F-104, s'est écrasé en Irak du nord, près de la frontière turque et iranienne, lors d'un vol de reconnaissance, mercredi 1er juillet, en raison d'une panne technique, a indiqué une source militaire turque. Des avions et hélicoptères de l'aviation turque ont aussitôt lancé une opération pour rechercher le pilote. – *(AFP.)*

□ **Le SMIC officiellement revalorisé de 2,3 % au 1er juillet.** – Le conseil des ministres a officialisé, mercredi 1er juillet, la revalorisation du salaire minimum de croissance (SMIC) de 2,3 % au 1er juillet (*le Monde* du 30 juin). Le salaire horaire atteint dorénavant 34,06 francs et le SMIC mensuel brut 5 756,14 francs. Le communiqué du conseil des ministres relève qu'en un an le SMIC aura progressé de 4,35 %. Avec une croissance de 3,3 % à la même date, les départements d'outre-mer bénéficieront d'un rattrapage d'un point supplémentaire.

Adoption de la « charte de la déconcentration »

Le gouvernement poursuit la modernisation de l'administration

M. Paul Quilès, ministre de l'intérieur, a fait adopter, mercredi 1er juillet, au conseil des ministres, le décret concernant la «charte de la déconcentration», en application des dispositions fixées par la loi du 6 février 1992 sur l'administration territoriale. Définissant le rôle respectif des administrations locales, des préfets et des services de l'Etat, la charte réaffirme le principe de *«subsidiarité»* qui préside au projet de modernisation de l'administration.

«Ce texte concrétise la volonté du gouvernement de faire de la déconcentration le principe d'organisation et de fonctionnement des administrations civiles de l'Etat autour de pôles de compétences sous l'autorité des préfets», a déclaré M. Martin Malvy, porte-parole du gouvernement. Cette simplification de l'administration consiste à transférer aux services déconcentrés des missions jusqu'alors de la compétence des administrations centrales. Celles-ci n'exerceront désormais que des attributions *«précisément délimitées»* : conception, impulsion, orientation, évaluation et contrôle des politiques nationales.

Rappelant que ce texte s'inscrit dans le prolongement des décrets du 10 mai 1982 relatifs aux pouvoirs des préfets, M. Quilès a précisé que, dans les régions et les départements, *«l'objectif est de renforcer le rôle du préfet dans la conduite de certaines politiques économiques et d'aménagement du territoire notamment»*. L'adoption du décret sur la charte intervient deux semaines après la réunion du dernier séminaire gouvernemental – le quatrième depuis septembre 1989 – consacré à la modernisation du service public.

«L'année 1992 sera décisive dans l'effort de déconcentration de l'administration», avait alors déclaré M. Michel Delebarre, ministre de la fonction publique, qui avait annoncé qu'une circulaire du premier ministre venait d'être transmise aux différents ministères, leur demandant de préparer, avant le 16 octobre, un projet de restructuration de leurs administrations. Ces propositions devront par la suite être transmises au Comité interministériel de l'administration territoriale (CIATER) afin d'adopter, au plus tard le 31 décembre, un calendrier de mise en œuvre.

OLIVIER PIOT

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier «le Monde des livres» folioté 25 à 32

Le numéro du « Monde » daté 2 juillet 1992 a été tiré à 515 734 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

« Le Monde sans visa » : Tunis, les mousquetaires du bey

Dans le quartier ancien de Tunis, où le nombre d'habitants est le même depuis deux siècles, un certain art de vivre arabe s'est maintenu, au secret des patios. A lire également, « Colette chez Sido » : à Saint-Sauveur-en-Puisaye, dans l'Yonne, le pays natal de l'écrivain, tout ramène à sa mère, la fameuse Sido. Paradis fiscal des Caraïbes, Saint-Barthélemy tremble devant une éventuelle dérivation de ses clients américains vers Cuba. Le DC-3, vétéran du ciel : il vole encore, et malheur à qui voudrait l'en empêcher !

L'impartialité du président étant mise en cause

Le procès d'Yves Dandonneau est renvoyé à une session ultérieure

La mise en cause de l'impartialité du président a provoqué, mercredi 1er juillet, le renvoi à une session ultérieure du procès d'Yves Dandonneau. Celui-ci comparaissait depuis le 30 juin, avec cinq autres personnes, devant la cour d'assises de l'Hérault pour avoir, selon l'accusation, assassiné un homme, mort sous son identité, après avoir souscrit des assurances-vie pour près de 11 millions de francs (*le Monde* du 1er juillet).

MONTPELLIER

de notre envoyé spécial

Le procès s'avançait lentement. Après l'évocation de la personnalité d'Yves Dandonneau, la cour s'était penchée mécaniquement sur celle des autres accusés, et les débats semblaient s'enliser dans une foule de détails qui faisaient le régal des experts psychiatres. Soudain, un témoin entendu sur la personnalité parla des faits. Un avocat s'insurgea. Un incident éclata, banal, classique et sans réelle conséquence.

Pendant que la cour se plongeait dans les méandres de la procédure pour régler ce petit conflit, un fait bien plus sérieux, énorme et irrémédiable, s'étalait sur tous les bancs de la cour d'assises et circulait de main en main. Dans le numéro du *Midi libre* paru le matin même, figurait un article, non signé, intitulé «Le retour du président Guers».

Ce conseiller à la cour d'appel, ancien président de la cour d'assises de l'Hérault, avait rejoint les juridictions civiles depuis quatre ans. Mais, comme le magistrat chargé habituellement de la présidence de la cour d'assises avait participé à un bref épisode de la procédure menée contre M. Dandonneau, il ne pouvait siéger, et M. Jules Guers avait été amené à le remplacer.

L'article consacré à son retour comportait une interview du président Guers accordée au début du procès, *«quelques instants avant de pénétrer dans la salle d'audience»*. Parlant de l'affaire, M. Guers déclarait : *«Yves Dandonneau avait d'immenses atouts, il aurait pu faire de très belles choses. Il avait une excellente situation et gagnait bien sa vie (...). Il a choisi le pire dans une machination diabolique. La justice humaine va passer par là.»* Un propos étonnant de la part d'un magistrat, mais qui était authentifié par... un enregistrement diffusé par les ondes de Radio-France Hérault.

Pourtant le débat se poursuivait comme si de rien n'était. Avec seulement quelques allées et venues, des conciliabules, des suspensions d'audience prolongées et un bruissement ininterrompu de rumeurs. Tous signes qui précèdent invariablement l'agonie d'un procès. A 15 heures, Me Alain Furbury, défenseur d'Yves Dandonneau, souleva l'incident en demandant que le numéro du *Midi libre* soit joint au procès-verbal du procès et qu'il soit constaté que le président avait manifesté son opinion en portant atteinte à la présomption d'innocence.

Mais, comme ses confrères, il précisait bien qu'il n'entendait pas demander le renvoi du procès, *mais seulement préserver les* intérêts de son client dans le respect de sa déontologie. Cette attitude leur fut reprochée par l'avocat général Jean-Claude Plantard qui, à son tour, s'exprima pourtant avec une prudence toute florentine.

Après une longue suspension, la cour rendait son arrêt en déclarant : *«La sérénité des débats s'oppose à la continuation de l'instruction de l'affaire dans la mesure où l'impartialité du président est mise en cause à la suite de la parution d'un article de presse. En tout état de cause, une réponse serait insuffisante pour faire disparaître le doute manifesté quant à cette impartialité.»*

Les jeux étaient faits. La cour tirait elle-même les conséquences de l'imprudence de son président en ordonnant un renvoi qui n'arrangeait véritablement personne, mais qui s'inscrivait normalement dans la protection des droits de la défense.

MAURICE PEYROT

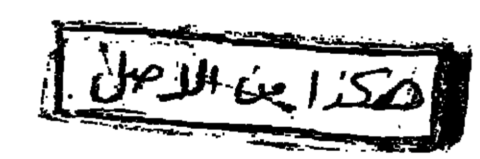
Matra choisit Northern Telecom comme partenaire dans les télécommunications

Acteur moyen de l'industrie des télécommunications et donc courant le risque d'être marginalisée, Matra Communication, filiale spécialisée du groupe Matra, va nouer une alliance avec le géant canadien Northern Telecom, numéro quatre du secteur. Ce n'est pas une surprise. Les autres prétendants – les européens Philips et Siemens, l'américain ATT – semblaient ces derniers temps avoir été distancés.

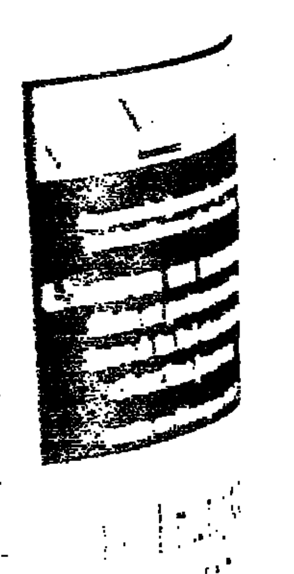
Avec ses 46 milliards de chiffre d'affaires et ses 57 000 salariés dont 14 000 en Europe, Northern Telecom pèse sept fois plus lourd que son nouveau partenaire français. Installé à Verdun depuis quatre ans, le canadien fabrique en France des centraux téléphoniques privés destinés à l'ensemble du marché européen.

Lors d'une conférence de presse convoquée à la hâte jeudi 2 juillet en fin de matinée, le PDG de Matra, M. Jean-Luc Lagardère, devait annoncer l'entrée de Northern Telecom *«pour une part minoritaire»* dans le capital de Matra Communication. La coopération industrielle qui double ce volet financier sera d'ampleur et pourrait s'élargir à la commutation publique. *«L'accord inclut la création de plusieurs sociétés communes»*, précise-t-on chez Matra.

□ **M. Serge Charles quitte la présidence de la fédération RPR du Nord.** – M. Serge Charles, député du Nord, maire de Marcq-en-Barœul, s'est démis de ses fonctions de président de la fédération RPR du Nord, mardi 30 juin, à l'issue de la réunion du comité fédéral. M. Charles avait apporté son soutien à M. Alex Turk, suspendu de son poste de secrétaire fédéral après avoir annoncé sa candidature aux prochaines élections sénatoriales (*le Monde* des 6 et 13 juin).



A point



Le Monde
DES LIVRES

Hofmannsthal ou la peur des mots

Pour le poète autrichien, la création exige de l'artiste qu'il extirpe de son esprit les perplexités qu'engendre le langage

LA FEMME SANS OMBRE
(Die Frau ohne Schatten)
de Hugo von Hofmannsthal.
Traduit de l'allemand
et présenté par Jean-Yves Masson,
Verdier, 157 p., 85 F.

L'HOMME DIFFICILE
(Der Schwierige)
de Hugo von Hofmannsthal.
Traduit de l'allemand
et présenté par Jean-Yves Masson,
Verdier, 170 p., 125 F.

CORRESPONDANCE 1900-1929
(Briefwechsel)
de Hugo von Hofmannsthal
et Richard Strauss.
Traduit et préfacé par Bernard Banoun,
Fayard, 690 p., 198 F.

Vienne au tournant du siècle? Un mot de Cocteau traverse l'esprit : *« La décadence est la grande minute où une civilisation devient exquise. »* Mais, à l'instant même, cela se révèle insuffisant : en fait, la fin de l'empire austro-hongrois recèle des abîmes de terreur et de sensibilité qui ne tarderont guère à émerger au grand jour. Car Vienne, alors un microcosme, devient la scène où toute la société occidentale va répéter ses drames. Comme le dit si justement Claudio Magris (1), la *Finis Austrie* est un mélange d'adieu et d'attente.

Ce qui fleurit sur les ruines se tourne-t-il encore vers les soleils qui s'en vont? Bientôt, un bourgeonnement profus et désespérément hardi se produit dans toutes les disciplines de l'art et de la pensée. Et dans l'architecture pour commencer : Otto Wagner, d'abord académique, lance, en 1889, son mot d'ordre : *« Fonctionnalité, construction et poésie »*, ouvrant la voie à cette géométrisation extrême du lexique formel qui caractérisera le travail d'un Joseph Hoffmann et, de façon plus radicale, d'un Alfred Loos. De sorte que Wagner est, à la révolution architecturale, ce que Mahler, pour le principal, mais aussi Hugo Wolf et Zemlinsky auront été pour les thuriféraires de la nouvelle musique : Schönberg, Webern, Berg.

La peinture? Qu'il suffise de citer les noms de Klimt, de Kokoschka, d'Egon Schiele et, pourquoi pas, celui d'Alfred Kubin, l'écrivain visionnaire dont les dessins rappellent certains cauchemars d'Odilon Redon ou de James Ensor.

Cela dit, aucune branche de l'art ne restera longtemps frappée d'isolement : des groupes se forment, où le musicien croise l'ébéniste, et l'écrivain l'architecte. Au début du siècle, on célèbre comme un moment d'*« art total »*, de parfaite cohérence esthétique, l'inauguration d'un cabaret, le Fledermaus. Hoffmann y a réalisé son rêve : salle blanche, colonnes carrées, meubles, lampes, ustensiles *« fonctionnels »*. Peter Altenberg y lit des manifestes, les frères Wiesenthal introduisent la danse *« nu-pieds »*... On est, enfin, décidément moderne.

Et puis, il y a Karl Kraus qui empêche tout le monde de dormir, avec son *Die Fackel*, ce journal d'une indépendance absolue qu'il a fondé en 1899, et dont, treize ans plus tard, il remplira tout seul les colonnes, au point d'en faire *« une œuvre »*. Par ailleurs, surgissant des profondeurs, Sigmund Freud et sa « science des rêves » ...

C'est au milieu de cette effervescence qu'un jeune homme, sacré poète dès ses premières publications à l'âge de seize ans, publie, en 1902, un texte d'une vingtaine de pages, la Lettre de Lord Chandos (2), où il exprime son impossibilité de continuer à écrire : Hugo von Hofmannsthal. Jean-Yves Masson – qui est aujourd'hui son ambassadeur en France, et dont la ferveur est à la mesure de sa réussite en tant que traducteur – rappelle que, pour Rilke, l'existence de Hofmannsthal prouvait *« qu'il était possible d'avoir pour contemporain le poète absolu »*.

Voilà un renoncement qui fait songer à un autre : celui de Valéry dans *Monsieur Teste*, dans un domaine linguistique que le Viennois chérissait tout particulièrement : n'avait-il pas consacré son mémoire de maîtrise à l'Université aux écrivains de la Pléiade, et, ensuite, sa thèse de doctorat à Victor Hugo (3)?

Lord Chandos? Un écrivain qui ne parvient plus à saisir la réalité au moyen des mots *« avec le regard simplificateur de l'habitude »*. En proie à une manière d'extase matérielle, son esprit se trouve happé, tour à tour, par un insecte, un pommier rabougri, un chemin de terre escaladant la colline, au point qu'il lui arrive de plonger corps et âme dans une pure béatitude. Ecrire? *« Qu'est-ce donc un homme*, s'écrie-t-il, *pour qu'il fasse ainsi des projets ! »* Et l'on songe à Wittgenstein, l'exilé, pour qui il y a une dernière vérité, irréductible à l'expression, et, sous les mots, d'autres mots.

De son côté, M. Teste a pour but de résoudre une seule question : *« Que peut un homme ? »* Et Valéry d'observer, en repensant à son curieux personnage, que *« dans sa cervelle, où le langage est toujours en accusation, il n'est guère de pensée qui ne s'accompagne du sentiment qu'elle est provisoire »*.

Il existe une autre affinité entre Teste et Chandos : celle de dominer, qu'on le veuille ou non, l'œuvre entière de leurs auteurs. Teste se confond-il avec Valéry? En tout cas, il n'y a pas d'écrit sur Vienne qui ne traverse ou n'aboutisse à Chandos.



Hugo von Hofmannsthal : il était, pour Rilke, « le poète absolu ».

Dans la préface au choix de poèmes traduits par Jean-Yves Masson (4), celui-ci fait remarquer que *« la conscience de la crise du Moi et celle du langage se doublent du sentiment diffus de sa propre homosexualité »* : cette *Lettre* rédigée, Hofmannsthal se marie et abandonne la poésie pour le théâtre.

Hector Bianciotti

Lire la suite page 32

(1) *Sud*, numéro hors série (1990), dirigé par Jean-Yves Masson.

(2) Mercure de France, 1969, et Gallimard, 1980. Traduit par J.-C. Schneider. Cette traduction ainsi que celles d'autres proses seront reprises en « Poésie/Gallimard » en novembre.

(3) La Différence, 1990.

(4) *Avant le jour*, La Différence, coll. « Orphée », 1990.

LE FEUILLETON

de Michel Braudeau

Pères et fils

« J'écoute. J'écoute avec reconnaissance tout ce qu'il va me dire de lui-même, d'une vie, de n'importe quelle vie qui ne soit pas la mienne. » C'est un père qui parle de son fils dans « le Don du fils prodigue », l'une des nouvelles du recueil de Peter Taylor, *la Vieille Forêt*. Pas très médiatique, cet écrivain du Tennessee. La majorité des ouvrages consacrés au roman américain l'ignorent encore. Il a pourtant reçu, dans son pays, la plupart des distinctions littéraires. Et beaucoup de ses pairs le reconnaissent – à juste titre – comme un nouvelliste d'exception, *« aussi proche de Tchekhov qu'un Américain peut l'être »*.

Page 26

HISTOIRES LITTÉRAIRES

par François Bott

Profession moraliste

« Bouquins » publie une anthologie des moralistes du dix-septième siècle. On dirait une photo de famille, de classe ou de promotion. Voici les « stars » : La Rochefoucauld, Pascal et La Bruyère. Les seconds rôles comme Mme de Sablé ou Bussy-Rabutin. Et puis tous les autres, les figurants : qui connaît encore des Rues, La Luzerne, Chevreau, Cerisiers, La Serre, Mitton, Argonne, l'abbé d'Ailly, Vernage, Domat, Dufresny ou Mme de la Sablière ? Fallait-il ranimer tous ces « petits fantômes » ? Sûrement, car, replacés dans le paysage, ils nous permettent de le saisir et de le comprendre mieux..

Page 26

Un strapontin en enfer

Qui était Kurt Gerstein, cet officier SS qui rédigea un rapport sur l'apocalypse avant de se suicider ? Un criminel, un fou ou un saint ? Une enquête de Pierre Joffroy

L'ESPION DE DIEU
la passion de Kurt Gerstein
de Pierre Joffroy.
Nouvelle édition revue
et largement augmentée,
Seghers, 443 p., 145 F.

En juin 1940, Ernst Weiss, réfugié dans un hôtel de Paris, écrit, en trois semaines, son manuscrit testament, dans lequel il met en scène un caporal aveugle, le caporal A. H., Adolf Hitler. Le roman achevé, Weiss se donne la mort le jour même de l'entrée des troupes de Hitler dans Paris. En avril 1945, une scène identique se joue de l'autre côté de la frontière. A Rottweil, une ville allemande occupée par les avant-gardes de la Ire armée française, un officier SS passe ses journées enfermé dans sa chambre de l'Hôtel Mohren. Comme Weiss, cinq ans auparavant, il écrit dans l'urgence, dans une atmosphère de débâcle générale. Il a emprunté sa machine à écrire au pasteur de la ville, chaque jour il se rend à la papeterie pour s'approvisionner. Il a besoin de papier, de beaucoup de papier. Il n'écrit pas un roman, mais un rapport, qui pourrait être la suite du roman d'Ernst Weiss : le caporal Adolf Hitler est monté en grade, il a grimpé l'échelle de l'horreur, il est devenu le maître d'une secte noire exterminatrice.

L'officier est un gradé SS qui s'est rendu à l'armée française, il se nomme Kurt Gerstein. Il écrit, dans un français chaotique, un rapport sur l'apocalypse. Quelques mois plus tard, il est transféré à Paris, à la prison militaire du Cherche-Midi. Le 26 juillet 1945, il se pend au vasistas de sa cellule. Le commandant de la prison se souvient d'un mort trop grand – on dut pencher sa tête sur l'épaule pour fermer le cercueil. Le commandant ne peut oublier cet officier SS de quarante ans, accusé de *« crimes de guerre, assassinat et complicité »*, et qui vient de mettre un point final à son rapport dénonçant l'extermination des juifs. L'armée française ne croit pas aux allégations de cet étrange officier. On le soupçonne d'être un espion des « Loups garous », le clan des derniers irréductibles du nazisme.

Cinquante ans plus tôt, en 1894, une silhouette avait hanté cette même cour de la prison militaire du Cherche-Midi : celle du capitaine Dreyfus. Entre ces deux dates, l'Europe a vu de la fumée sortir des toits allemands, mais elle ne voulait pas croire que, dans les chaumières de l'enfer, on attisait le feu en y jetant des pelletées de corps humains.

Quel rôle le suicidé du Cherche-Midi avait-il tenu dans cet enfer? A sa mort, il apparut comme un criminel. Longtemps, il avait été considéré comme fou. Pierre Joffroy est allé à sa recherche et il n'a qu'une certitude : Kurt Gerstein est un saint.

« Une évidence obscure »

Cet homme qui entra dans les rangs SS pour témoigner de l'horreur est *« un archange qui a réclamé un strapontin en enfer et qui l'a obtenu »*. Dans son obstination à témoigner des dix années d'un crépuscule sanglant, Kurt Gerstein était guidé par sa foi (à un officier SS qui s'était écrié : *« S'il y a un Dieu, notre punition sera terrible »*, il avait répondu : *« Soyez tranquille, il y a un Dieu ! »*). Gerstein savait aussi que l'humanité, dans le meilleur des cas, ne voulait croire que ce qu'elle avait vu et qu'un témoignage devait être précis, même s'il apportait des nouvelles de cendres. Peu avant son suicide, devant un officier de l'armée française, Gerstein avait parlé de la solution finale. Il avait une feuille de papier, avait fait le décompte des morts d'après le volume des chambres à gaz, et était arrivé à un total d'une précision ahurissante : 1 223 425 personnes.

Comment faire revivre ce témoin qui était descendu aux enfers, avait survécu à ce que ses yeux avaient vu et ne s'était suicidé qu'après avoir accompli sa tâche et rédigé son rapport sur la fin d'un monde? Gerstein est une *« évidence obscure »*. Aussi, Pierre Joffroy n'écrit pas une biographie. Il se propose d'être celui qui transmet le témoignage.

« Concours du plus bel homme allemand. Troisième prix. » C'est le seul autoportrait que laisse Gerstein. Il fera toujours preuve de dérision envers lui-même, le jeune homme blond, le fils de bonne famille, l'ingénieur des Mines. Les Gerstein sont protestants. Kurt, très pieux, admire Kierkegaard et, comme son modèle danois, il *« endure la douleur de n'être pas comme les autres »*. Il lit Nietzsche, Shakespeare, Dostoïevski, Freud. Il prêche l'abstinence et la maîtrise de soi – pas d'alcool, pas de tabac.

Roland Jaccard

Lire la suite page 32

LE FEUILLETON
de Michel Braudeau

Pères et fils

LA VIEILLE FORÊT
de Peter Taylor.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Elisabeth Gille.
Gallimard, coll. « Du monde entier », 407 p., 150 F.

POUR les jeunes générations et celles qui le furent naguère – c'était hier tout au plus, – Memphis est la plus grande ville du Tennessee, la terre promise d'Elvis Presley, le lieu fantomatique où déambulent les personnages du film de Jim Jarmusch, *Mystery Train*. Encore dans ce film, la ville et son idole n'étaient-elles plus que des ombres que pourchassaient, tour à tour, un couple de jeunes Japonais amoureux des briquets Zippo et du rock'n'roll, une veuve de la Mafia et trois loubards déglingués, errant dans la nuit comme dans un espace volé, une antichambre du temps. Les paillettes des années 60 n'étaient plus là. L'époque qu'on était venu chercher avait déjà glissé dans le noir. Et avant elle ? Avant, c'était pareil. D'un père à ses enfants, le paysage avait changé, on ne s'y retrouvait plus, tout était chaque jour plus moderne.

C'est une des impressions constantes, parmi d'autres, que l'on a en lisant les très belles nouvelles de Peter Taylor qui composent *la Vieille Forêt*. Peter Taylor, né en 1919 dans le Tennessee, où il s'est retiré après avoir enseigné des années à l'université de Virginie, n'est pas très médiatique. S'il a reçu dans son pays la plupart des hautes distinctions littéraires, et si beaucoup d'excellents auteurs américains le considèrent comme l'un des meilleurs d'entre eux, un nouvelliste hors pair, *« aussi proche de Tchekhov qu'un Américain peut l'être »*, il a fallu la traduction de *Rappel à Memphis* (Gallimard, 1988) et le prix Ritz Hemingway la même année pour le faire connaître en France. La majorité des ouvrages consacrés au roman américain l'ignorent encore. Il est vrai que dans un siècle qui a privilégié l'innovation formelle jusqu'à l'absurde parfois, avant d'apercevoir le fond du cul-de-sac, Taylor fait figure d'écrivain traditionnel, à l'écart des modes.

MAIS dans le registre classique, il est incomparable. Sa prose, pour autant que l'excellente traduction d'Elisabeth Gille le donne à lire, est élégante et limpide, son art du récit magistral. Et cela, bien sûr, à mesure que les situations se révèlent troubles et les sentiments confus. Dans « le Don du fils prodigue », le narrateur est un vieil homme qui souffre de périarthrite et coule des jours paisibles dans sa belle maison bien entretenue. Qu'observe-t-il au bout de l'allée de graviers soigneusement ratissée le matin même ? L'un de ses fils, Rick, le plus turbulent de tous, le seul qui ose venir le déranger dans sa retraite. Rick est bien habillé, bien coiffé, *« en un mot, il se présente sous ce qu'il considère comme son meilleur jour. Et ceci m'indique qu'il vient me voir pour me demander quelque chose ou parce qu'il a fait quelque chose »*. Rick n'est pas un garçon de tout repos. C'est un coureur qui se marie beaucoup, espèce rare. Il divorce de même et se fourre volontiers dans des histoires impossibles, tire sur les amants de ses maîtresses, organise des combats de coqs interdits dans sa ferme, achète de mauvais chevaux de course, et chaque fois qu'il est dans le pétrin demande à son père de l'en sortir. Cette fois-ci, le narrateur est décidé à ne pas se laisser manœuvrer. Il accueille fraîchement son fils, mais – surprise – celui-ci n'insiste pas. Il comprend bien que son père a d'autres soucis, tourne les talons, va prendre la porte. Et le père le retient. Il se croyait agacé d'avoir à fournir de l'aide, ce n'était qu'un leurre. En fait, il a passionnément besoin de savoir quelle nouvelle aventure est arrivée à Rick. Ces embrouilles sont tout le sel de sa vie. Il l'oblige à raconter. *« J'écoute. J'écoute avec reconnaissance tout ce qu'il va me dire de lui-même, d'une vie, de n'importe quelle vie qui ne soit pas la mienne. »* Le fils romancier de son père, en somme.


ZACHMANN/MAGNUM-GALLIMARD
Peter Taylor : à l'écart des modes.

Dans « la Porte cochère », le vieux Ben regarde aussi ses enfants. Ils sont grands, mariés, et lui est presque impotent, ce qui ne l'empêche pas d'être absolument tyrannique. Il se déplace en utilisant une canne dont le pommeau est sculpté à l'image du visage de son propre père. Ce père brutal et détesté, dont il s'est juré de faire oublier l'image. Et pourtant, lui-même enfermé dans sa colère, s'appuie sur cette canne pour aller à la fenêtre de sa chambre, au-dessus de la porte cochère, observer ses enfants qui lui échappent, pis, les surveiller comme un geôlier sans force.

Ou bien le père regarde son fils qui lui-même se dévisage trop souvent dans la glace (« Promesse de pluie »). A seize ans, Hugh est beau, séduisant, les filles sont entichées de lui et lui l'est tout autant de lui-même, à compter ses stations devant le miroir de l'entrée : *« Il donnait l'impression de s'y regarder tantôt avec une curiosité douloureuse et tantôt avec une admiration sans mélange. »* Il est très soigné, légèrement moqueur, parfaitement opaque aux yeux de son père (à noter au passage combien les mères sont lointaines chez Taylor, moins attentives que leurs maris). Un jour, Hugh explique qu'il veut prendre des cours de diction, qu'il se sent une vocation d'acteur. Il fait un essai pitoyable à la radio locale et renonce à son rêve. C'est à ce moment que son père le comprend : *« Malgré mes cinquante ans, je venais seulement de découvrir ce que c'était que voir le monde à travers les yeux d'un autre* [...] *à partir de ce moment-là seulement le monde, tel qu'on l'a vu par ses propres yeux, commence à éclairer sur lui-même celui qui le regarde. »*

LA nouvelle qui donne son titre au recueil est la plus longue, presque un petit roman, dirait-on, si une caractéristique du roman (à l'exception d'*Ulysse*, certes, qui ne fait que confirmer la règle) n'était pas de s'étendre dans la durée plutôt que dans le nombre de pages. Un homme, Nat Ramsey, se souvient des événements qui faillirent, autrefois, faire échouer son mariage avec Caroline Braxley, sa femme depuis quarante ans. Dans le Memphis de ses fiançailles, en 1937, il n'était pas rare qu'un jeune homme continue de sortir jusqu'à la veille de son mariage avec une de ces filles sans conséquence qu'on appelait « demi-mondaines » après avoir lu ou entendu citer Proust, sans qu'elle fussent pour cela ce que désignait ce terme à Paris. Demi-mondaines étaient les jeunes filles qui, n'appartenant pas aux vieilles familles de Memphis, se moquaient du qu'en-dira-t-on et vivaient assez librement, à égalité avec les hommes. Le narrateur avait accepté de faire une promenade en auto, un beau jour d'hiver, avec une de ses anciennes amies, Lee Ann Deehart, demi-mondaine qui s'ennuyait. Ils avaient eu un accident sur la route verglacée et la jeune fille s'était enfuie dans la neige et sur le lac gelé jusque dans les bois d'Overton Park. Il ne s'agit pas de n'importe quels bois, mais d'un fragment de l'antique et millénaire forêt qui s'étendait à l'emplacement où Memphis fut bâtie.

Cet accident et cette disparition compromettent évidemment le mariage de Nat et Caroline. Pendant quatre jours, les pères de famille de Memphis recherchent Lee Ann, ainsi que Nat. En vain. Il semble que toutes les amies de Lee Ann, également demi-mondaines, se soient donné le mot pour protéger celle-ci, faire durer le mystère et le scandale. Ce qui donne à Nat tout loisir de réfléchir à l'étrange statut de la jeunesse dans cette ville à cette époque, de méditer sur le courage de sa future femme dans cette affaire. Et de mesurer dans quelles délicates balances chaque âge pèse et perd son innocence.

HISTOIRES LITTÉRAIRES
par François Bott

Profession moraliste

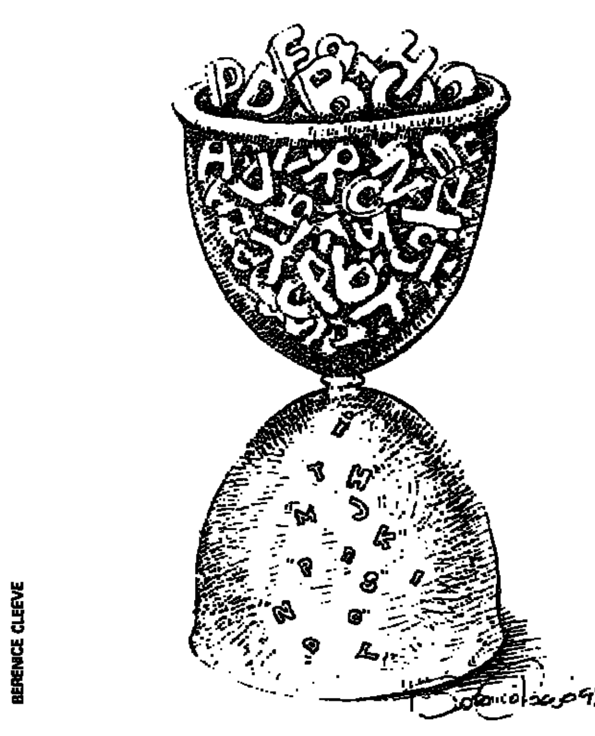
MORALISTES DU XVIIe SIÈCLE
Edition dirigée par Jean Lafond.
Préfaces et notes de Jean Lafond,
André-Alain Morello,
Philippe Sellier, Patrice Soler
et Jacques Chupeau.
Robert Laffont,
coll. « Bouquins »,
1 324 p., 170 F.

AU dix-septième siècle, la France était championne du monde de quelque chose. Nous avions les meilleurs *moralistes* : La Rochefoucauld, Pascal, La Bruyère... En 1690, le mot lui-même voulait dire *« professeur de morale »*. Il fallut attendre 1762 pour que ce terme désigne les écrivains qui avaient dépeint ou dépeignaient les mœurs. Les mots sont souvent en retard sur les choses. C'est un vilain défaut dont ils ne se corrigent pas. Il est vrai qu'il leur arrive quelquefois d'être en avance. Ils veulent sans doute se faire pardonner...

Les moralistes français montraient la nature humaine sous le jour le moins flatteur ou le plus défavorable. Ils fouillaient les âmes et dénonçaient la bonne opinion que l'on avait de soi-même. Ils faisaient voir l'envers des beaux sentiments que l'on croyait éprouver, et ce n'était pas reluisant. Ils *« déniaisaient »* l'espèce humaine, comme le dirait Nietzsche. Ils *« débarbouillaient »* le siècle de ses *« préjugés »*, comme écrirait Nimier. Ils faisaient accomplir à la connaissance de soi *« des progrès impitoyables »*, sous la forme de maximes qui conjuguaient l'élégance avec la rigueur ou la férocité.

Après les espérances qu'avaient données Montaigne et Descartes, l'humanisme occidental traversait une crise d'adolescence. Comme tout le monde... Parce qu'ils ne déguisaient pas la vérité, les moralistes eurent très vite la réputation d'être des misanthropes. Des mauvais caractères. Des atrabilaires. Des professeurs de malveillance, qui s'employaient à décourager et à chagriner les gens. C'est toujours comme cela : seul le mensonge s'attire de la gratitude. Et les jolies Célimène avaient une secrète rancune contre les Alceste qu'elles rencontraient dans les salons, car ils offensaient la frivolité, ils vexaient l'amour-propre et maltraitaient les illusions.

MAIS ni le trouble ni les réprimandes qu'elles suscitaient n'empêchèrent les maximes d'être à la mode. Elles devinrent même le jeu de société le plus « piquant », comme disent les Français lorsqu'ils évoquent le pittoresque d'une aventure ou le charme des « petites brunes ». Selon Sainte-Beuve, *« chacun faisait des maximes et en essayait »*. Et l'on désabusait ou désespérait (poliment) l'espèce humaine à l'heure du souper, en lisant ce qu'on avait écrit le matin, dans sa chambre. Il fallait à la fois déconcerter et plaire. Séduire en faisant frémir. Le même Sainte-Beuve soupçonne La Rochefoucauld de s'être bien diverti, sous ses dehors sévères, lorsqu'il heurtait ou effarouchait son auditoire. *« Il s'amusait à faire dire à tout ce beau monde élégant* : Se peut-il qu'on croie le cœur humain si corrompu ? Mais c'est affreux ! » Pour se rassurer, les jolies marquises allaient se remettre un peu de fard et vérifier leur image dans les miroirs. Sait-on jamais ? Ce n'est pas nécessairement docile, les miroirs...


BERENICE CLEEVE

Le mérite de ce volume, c'est de rassembler tous les personnages. Photo de famille, de classe ou de promotion. Voici les « stars », les prix d'excellence, La Rochefoucauld, Pascal et La Bruyère. Et puis tous les autres, les seconds rôles, les figurants des manuels littéraires ou les malchanceux qui ne sont même pas mentionnés. La postérité a « repêché » Mme de Sablé, parce qu'elle recevait La Rochefoucauld dans son salon ; et Bussy-Rabutin, parce qu'il était le cousin de la chère Sévigné et qu'il écrivit une *Histoire amoureuse des Gaules*. Mais qui connaît encore des Rues, La Luzerne, Chevreau, Cerisiers, La Serre, Mme de la Sablière, Mitton, Argonne, l'abbé d'Ailly, Vernage, Domat ou Dufresny ? Pourtant, ils faisaient le même métier que Pascal et La Bruyère. *Profession : moraliste...*

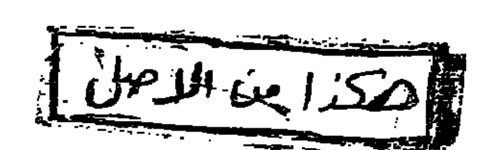
Mme de Sablé (1599-1678) fit carrière dans la préciosité et la galanterie, avant de se jeter dans le jansénisme. C'est son veuvage, en 1640, qui la fit passer de la frivolité à la dévotion. Elle alla vivre, à partir de 1656, dans une demeure voisine de l'abbaye parisienne de Port-Royal. Elle continua quand même de tenir un salon. Elle hésitait sans doute entre les promesses du ciel et les plaisirs terrestres. Ou peut-être avait-elle la vocation des arrangements et de la diplomatie. Elle savait accommoder les contraires. Elle s'appliquait à modérer le pessimisme de son entourage. *« Etre trop mécontent de soi est une faiblesse,* disait-elle. *Etre trop content de soi est une sottise. »* Elle écrivit aussi que *« l'amour avait un caractère si particulier qu'on ne pouvait le cacher où il était, ni le feindre où il n'était pas »*. C'était bien tourné. Cela annonçait (déjà) les propos de Stendhal et ses déboires avec Matilde. La littérature française a l'habitude de préfigurer les traits de ses petits-neveux ou de ses petites-nièces. Elle est très familiale...

S'agissant des affaires amoureuses, Bussy-Rabutin (1618-1693) se montre beaucoup plus léger. Il eut une jeunesse turbulente, qui refusa longtemps de s'éteindre. Pour une de ses maîtresses, qui se remettait de la variole, il fit des *« maximes d'amour »*. C'étaient des « leçons particulières » sur le moyen de se faire aimer ou sur *« l'effet »* que produisent les larmes. Bussy se révèle assez mièvre dans cet exercice. Il est meilleur dans sa correspondance avec Mme de Sévigné. La marquise le stimulait davantage.

Noël d'Argonne, qui vint au monde vers 1634 et mourut en 1704, essaya d'abord le métier d'avocat. Mais, préférant la religion, il entra au couvent et s'appela Dom Bonaventure. Il eut naturellement le loisir de méditer et publia ses *Maximes et Réflexions* sous le pseudonyme de Monsieur de Moncade. C'est sans doute l'un des esprits les moins ordinaires parmi les oubliés de la postérité. Il affirmait qu'*« il faut longtemps tourner autour de l'homme avant que d'en trouver le bon côté »*. Quant à sa vie de moine, Bonaventure la résumait de cette manière : *« Assez d'occupation pour n'être jamais oisif. Assez d'oisiveté pour n'être jamais trop occupé »*. Cela faisait une belle réclame pour les couvents.

Jean Domat (1625-1696) ne se lassa point d'être avocat. Il le resta jusqu'au bout. C'était un ami de Pascal. Ils firent ensemble de la mathématique. Cela renforce, paraît-il, les attachements. Domat confirmait la mélancolie de l'époque. Presque tous les auteurs respiraient cet air-là. *« Quelle machine que mon âme,* se plaignait l'avocat, *quelle abîme de misère et de faiblesse ! »* Le siècle s'était mis à « broyer du noir », comme on dit. C'était la couleur que recommandait la mode. Et les Français n'obéissent qu'à ses décrets... Il fallait un auteur anonyme. Le voici. Il s'agit de la « personne » qui écrivit, dans les dernières décennies, le *Discours sur les passions de l'amour*. Selon certains critiques, nous devrions y reconnaître la manière ou l'allure de Pascal. Mais l'énigme n'est pas résolue. *« Quand on aime fortement,* disait l'auteur anonyme, *c'est toujours une nouveauté de voir la personne aimée après un moment d'absence. »*

Fallait-il ranimer tous ces « petits fantômes » ? Sûrement, car, replacés dans le paysage, ils nous permettent de le saisir et de le comprendre mieux.



La discrète

« Horreurs et délices », « le Poids des choses », « En route vers le mot » : des nouvelles d'Andrée Chédid pour célébrer l'amour de la vie

A LA MORT, A LA VIE
d'Andrée Chédid.
Flammarion, 242 p., 98 F.

Les artistes ne doivent compter que sur eux-mêmes, et, envers et contre tout, croire en eux-mêmes : c'est la leçon des « Métamorphoses de Batine », l'une des nouvelles les plus joyeuses du nouveau livre d'Andrée Chédid, écrivain délicat et discret, qui plaide, dans ce *A la mort, à la vie*, pour l'amour de l'existence, quels qu'en soient les aléas.

Batine, peintre peu connu, est un vieil homme qui vit comme il l'entend, sans s'intéresser à son apparence, à sa garde-robe, et sans se laver excessivement. Il est heureux dans son atelier-fouillis, avec ses animaux. C'est, bien sûr, son entourage qui rêve de le voir accéder à la célébrité. Quand on apprend qu'un directeur de galerie américain va venir voir ses toiles, branle-bas de combat : on range, on le lave, on le « pomponne ». Evidemment, le marchand de tableaux, qui cherchait de l'exotisme et tombe sur un monsieur en costume neuf, rasé de frais, repart sans même vouloir regarder les toiles. Batine est le seul à en rire, *« à se réjouir d'avoir une fois de plus assisté au spectacle récurrent qu'offre la nature humaine »*.

Indestructible Louise

Amoureux de sa liberté et de son plaisir, Batine est proche d'Assad, le vendeur de bouchons de « l'Ancêtre sur son âne », qui *« arpentait, vers les années 1860, les souks du vieux Caire »*. Mais Assad, lui, fera fortune, et sera « dévoré » par son entourage. Louise, en revanche, héroïne de « la Dernière Ronde », est indestructible. Elle écoute ses trois sœurs, penchées au-dessus de son lit d'hôpital. Persuadées que les paroles ne l'atteignent plus, celles-ci commentent sa mort prochaine, avec force lamentations – et avec toute l'ambiguïté que supposent lesdites lamentations. Louise ne dit rien. Elle guérit. Elle les enterrera toutes. Louise, comme Andrée Chédid, comme beaucoup des personnages de ces nouvelles, préfère la formule « à la mort, à la vie » à l'habituel « à la vie, à la mort ».


FOUAD ELKOURY

Andrée Chédid : des silhouettes qu'on aurait aimé dessiner, des destins qu'on aurait aimé écrire.

Reprenant le « Conte des deux frères », qui appartient à la tradition de l'ancienne Egypte, Andrée Chédid propose que l'on médite cette parabole dans la nouvelle donnant son titre au recueil. La lecture de ces textes – dont certains ont déjà paru dans diverses revues, mais qui ont été judicieusement réunis dans ce recueil – donne un singulier plaisir. Parce que Andrée Chédid décrit des inconnus qu'on reconnaît, trace des silhouettes qu'on aurait aimé dessiner, évoque des destins qu'on aurait aimé écrire. Elle possède, tout en douceur et fermeté, le sens du croquis, rapide et précis. La nouvelle est une forme qui lui convient ; elle en sait le rythme, la mesure. Poète, elle a le sens des mots, de leur agencement le plus concis et le plus efficace. Elle croit à la tendresse, à la bienveillance, à la vérité, et, en la lisant, on est convaincu qu'il faut y croire.

Josyane Savigneau

Juste avant le Grand Jeu

Des lettres de René Daumal, des écrits de Roger Gilbert-Lecomte : itinéraire de deux adolescents en partance « vers la liberté d'eux-mêmes »

CORRESPONDANCE I 1915-1928
de René Daumal.
Edition établie, présentée et annotée par H. J. Maxwell. Gallimard, coll. « Les Cahiers de la NRF », 294 p., 160 F.

MES CHERS PETITS ÉTERNELS
de Roger Gilbert-Lecomte.
Editions de l'Ether vague (37, rue Jean-Sizabuire, 31400 Toulouse ; distr. Distique), 128 p., 130 F.

Dans les « Cahiers de la NRF », collection récemment fondée par Jean-Pierre Dauphin, Mme H. J. Maxwell propose une nouvelle édition critique et chronologique de la *Correspondance 1915-1928* de René Daumal (1908-1944), « directeur » de la revue *le Grand Jeu*. Cet ouvrage – qui vient « doubler » le premier volume établi autrefois par Vera Daumal (1) – est cependant plus complet, mieux annoté et enrichi de certaines réponses retrouvées et de fac-similés. Parallèlement, les éditions de l'Ether vague réunissent tout un ensemble de fragments, documents et lettres, écrits, entre 1925 et sa mort, par Roger Gilbert-Lecomte (1907-1943), l'autre directeur, avec Roger Vailland, du *Grand Jeu*.

Les premières missives exhumées de René Daumal datent de la Grande Guerre ; c'est encore un bon petit sujet, pensionnaire de la Fraternelle Jean-Macé, à Angers, qui, comme tout le monde, écrit à ses parents : *« Comme je n'ai plus rien à vous dire, je termine ma lettre en vous embrassant bien fort »*... Les toutes dernières lettres sont, elles, contemporaines de la fin du « simplisme » et de la parution, en 1928, du premier numéro du *Grand Jeu* (2). René Daumal, qui n'a pas encore vingt ans, est déjà amené à préciser son aventure avec ses condisciples du lycée des Bons-Enfants de Reims, les « phrères simplistes », Roger Gilbert-Lecomte, Robert Meyrat et Roger Vailland : *« Qui, nous ? Ce sont quatre qui brisèrent les cadres humains, partirent vers la liberté d'eux-mêmes et se trouvèrent unis entre eux pour lors – plus ferme que n'étreint le diable. »*

Leur rencontre en classe de seconde s'est très librement prolongée – et les lettres de Daumal des années 1924 et 1925 en témoignent avec drôlerie – par des dérives nocturnes dans tous les mauvais lieux de Reims : au cabaret de la Grande Taverne ou au dancing le Cosmos, au bord du canal ou dans la chambre de Meyrat, les adolescents « saint-plistes » montent des canulars de potaches, provoquent le bourgeois de province, écoutent du blues, dansent, composent des textes pour *Apollo*, leur revue de lycéens, prennent de l'opium, flirtent avec dérision et songent à approcher la mort, tout en changeant la vie : *« Se mêler à tout mouvement révolutionnaire, quelles qu'en soient les causes dont on se fiche »*, écrit Daumal à Roger Gilbert-Lecomte.

Curiosité bohème

Quand, dans les années 1925-1926, il devient pensionnaire du lycée Henry-IV, il est, tout comme Roger Vailland, initié à Paris par Pierre Minet, l'un des « phrères simplistes » les plus révoltés contre la société et détachés de tout. Roger Gilbert-Lecomte les rejoint en 1927 et, vivant de peu, ils s'adonnent sans réserve à leur curiosité libre et bohème.

Le projet d'une revue prend corps : elle s'intitule d'abord *la Voie*, puis *le Grand Jeu*. *« Tout ce qu'on rêve existe !!! »*, note Gilbert-Lecomte, qui laissera à Daumal le soin et la charge de fabriquer leur rêve commun. Le directeur littéraire des éditions Kra, Léon Pierre-Quint, pour lequel Minet fait de petits travaux, s'intéresse à eux. Quand tout manque – habits, argent, nourriture, – le banquier Claude Naville les renfloue. René Maublanc, qui fut, comme Marcel Déat, leur professeur à Reims, les introduit à la Nouvelle Revue française... Et c'est alors une autre histoire, celle du mouvement du Grand Jeu, qui allait durer de 1928 à 1932, mais que ne décrivent ni les lettres de Daumal ni les notes de Gilbert-Lecomte publiées aujourd'hui.

Ces premières années d'expérimentations intellectuelles ont inspiré à Daumal ce commentaire paradoxal, lors de la réédition, en 1936, de son recueil *Contre-ciel* : *« Désapprendre à rêvasser, apprendre à penser, désapprendre à philosopher, apprendre à dire, cela ne se fait pas en un jour »*... Mais à peine s'étaient-ils débarrassés du rêve et de la philosophie, à peine s'étaient-ils laissé entièrement guider, dans leurs pensées et leurs écrits, l'un par la drogue de *« Monsieur Morphée, empoisonneur public »*, l'autre par l'enseignement de Gurdjieff, que Gilbert-Lecomte et Daumal, dramatiquement brouillés depuis une dizaine d'années, moururent : le premier du tétanos en 1943, le second de la tuberculose en 1944. Tous les deux, qui avaient eu leur enfance et leur adolescence littéralement obsédées par la mort et son « grand jeu », avaient trente-six ans.

Claire Paulhan

(1) René Daumal, *Lettres à ses amis 1915-1932*, Gallimard, 1958.

(2) Les trois numéros parus du *Grand Jeu*, de 1928 à 1930, augmentés des articles composés pour le quatrième, ont été réimprimés par les éditions J.-M. Place en 1977.

Le piéton vengeur

Une promenade à travers Paris en forme de pamphlet

LE STYLE CINQUIÈME
de Charles Dantzig.
Les Belles Lettres, 244 p., 69 F.

Nouveau « flâneur des deux rives », Charles Dantzig est parti se promener en ville. Ce qu'il dénote et décrit au cours de ce vagabondage relève de ce qu'il appelle le *« style Cinquième »*. Tout le monde s'y est mis. Amorcé sous de Gaulle, qui ne s'en souciait guère, cette « rénovation » a préoccupé nos divers présidents. Georges Pompidou, qui voulait adapter le citoyen aux exigences de l'automobile, reste le précurseur véritable : l'homme des tours aujourd'hui décriées. Malgré ses goûts classiques, Valéry Giscard d'Estaing s'est montré discret et mieux inspiré, mais les Musées d'Orsay, Picasso, de La Villette ont été achevés après son règne. Il n'a pas, cependant, su ou pu empêcher M. Chirac de faire du plateau des Halles ce qu'il est : un trou où le commerce s'est voracement engouffré. M. François Mitterrand s'est surpassé. On ne retiendra, au nombre de ses innovations architecturales contestables, que le mastodonte qui écrase la place de la Bastille et dont la vocation « populaire » n'est aujourd'hui guère respectée.

On conçoit les accès d'humeur de M. Dantzig, on les partage même souvent. Un peu de vent aigre rafraîchit en ces temps de conformisme verbeux. On lui fera pourtant grief de suivre trop de pistes à la fois, de s'embrouiller dans son ardeur louable à dénoncer l'imposture, la cuistrerie et la confusion des genres qui font aujourd'hui florès. Son opposition entre intellectuels stérilisants et artistes aurait mérité de plus longs développements ou une approche plus rigoureuse. Mais c'est un peu la loi du genre. Ce brûlot à l'alacrité vengeresse s'inscrit dans une collection au titre explicite et à la formule ramassée : « Les iconoclastes ». Plus contestables sont ses schématisations outrancières. Faire, par exemple, de Sartre le bouc émissaire de la farce intellectuelle et lui dénier tout talent, c'est voir vraiment un peu court !

On retiendra mieux l'intention générale du pamphlétaire et sa conclusion qui est de dénoncer le chantage permanent à la culture, évoquée à tout propos et hors de propos, à commencer par le ministre de tutelle, confondue avec l'air du temps, le mode de vie, alibis médiatiques du presque-tout et du n'importe-quoi. En ce sens, telle qu'elle est conçue et invoquée, M. Dantzig n'a pas tort de lui opposer l'artiste et sa manière, le style, et de conclure, en regard des manœuvres d'embrigadement et des racolages qu'elle inspire, que *« la culture, c'est le contraire de l'art »*.

Pierre Kyria

★ Signalons également le recueil de poèmes publié récemment par Charles Dantzig aux éditions La Différence, *Le chauffeur est toujours seul* (106 p., 69 F).

Un curieux « mariage »

Jean-Edern Hallier et les éditions Les Belles Lettres

Les éditions Les Belles Lettres ont poussé le souci de rompre avec leur image compassée d'éditeur de textes anciens accompagnés de leur traduction, jusqu'à s'assurer, il y a quelques mois déjà, la collaboration, comme directeur littéraire, de Jean-Edern Hallier, directeur de *l'Idiot international*. Cette maison a créé une collection littéraire nommée « L'idiot international » (reprenant le logo du journal), dirigée par Charles Dantzig, un jeune homme qui n'est pas dépourvu de talent *(voir l'article de Pierre Kyria)* ni de goût littéraire et qui vient de sortir un roman inédit d'Alexandre Vialatte, *Salomé* (1). Pour la rentrée, Charles Dantzig annonce un recueil d'essais de Dominique Noguez, un recueil de chroniques de Jean-Marc Lenglen et un texte polémique de Thierry Séchan, *Nos amis les chanteurs*.

C'est dans cette catégorie des textes polémiques que se place le premier livre de la collection, paru voilà plusieurs semaines et signé de Jean-Edern Hallier. *La Force d'âme* (2) rassemble des articles de *l'Idiot international* et *l'Honneur perdu de François Mitterrand*, pamphlet qui, depuis des années, est l'Arlésienne de l'édition française. *« Comme pour* les Châtiments, *sous Napoléon III,* écrit Jean-Edern Hallier sans modestie excessive, *le contrepoids de peur aura été longtemps plus lourd que l'appât du gain chez les marchands de soupe de l'édition. Victor Hugo mettra dix-sept ans à publier enfin, moi onze ans seulement. »* Depuis la sortie de ce livre (dont l'éditeur annonce qu'il a atteint 20 000 exemplaires), des voix se sont élevées, ici et là, pour présenter Jean-Edern Hallier comme le seul polémiste de cette fin de siècle avide de consensus, ce qui lui vaudrait haine et boycottage généralisés.

La lecture de son livre conduit à plus de nuances. Pour un critique littéraire, il est clair que Jean-Edern Hallier a une vertu : il *écrit*, et, depuis quelque trente ans, s'interroge sur la place de la littérature dans la société. Mais lui, si prompt à se réclamer d'aînés prestigieux – dont Mallarmé et Chateaubriand, – semble pourtant, après *l'Evangile du fou* (Albin Michel, 1986), avoir oublié qu'un livre suppose, outre le talent, du travail. Il ne suffit pas d'affirmer que *la Force d'âme « est le roman vécu de* [sa] *pensée de 1989 à 1992 »* pour donner sens à une juxtaposition d'articles.

Fasciné par le président

Plusieurs éditoriaux de *l'Idiot*, violentes attaques contre Bernard Tapie, Jack Lang et Georges Kiejman notamment, ont valu à Jean-Edern Hallier de lourdes condamnations par les tribunaux, qui le mettent dans une situation matérielle difficile. Etait-il nécessaire pour autant de cultiver l'exhibitionnisme en parsemant son livre de grosses barres noires portant la mention *« censuré »* à la place des passages condamnés ? Jean-Edern Hallier veut-il donner à penser que les phrases manquantes étaient l'œuvre d'un polémiste de haut vol ? On le comprendrait, car ce qui reste n'est pas toujours à la hauteur des ambitions proclamées. On s'était agacé à lire certains textes dans *l'Idiot*, on s'ennuie à les relire en volume ; on est même stupéfait de retrouver quelques détestables articles, dont celui sur la mort de Jean-Marie Tjibaou (10 mai 1989).

Quant à *l'Honneur perdu de François Mitterrand*, ce qui frappe en tout premier, c'est la fascination qu'exerce sur Jean-Edern Hallier l'actuel président de la République. Au fond, François Mitterrand est le seul interlocuteur que se rêve Hallier – *« Ma rupture avec François Mitterrand »*, dit-il en toute simplicité. Pour lui, Mitterrand est « le » personnage de roman absolu. Que reproche donc Hallier à Mitterrand (à part de ne pas le chérir suffisamment) ? D'avoir été d'extrême droite à la fin des années 30. Mais ces accusations sont proférées d'une manière qui sent elle-même, jusqu'à la nausée, les années 30, multipliant imprécations, dénonciations, injures sur l'apparence physique et la vie sexuelle. On aurait aimé un texte plus conforme à la posture et aux déclarations de Hallier, comme ce *« j'ai pris la plus haute place, à savoir la plus difficile »*.

Bien sûr, on sait gré à Jean-Edern Hallier de vouloir lutter contre cette société affadie, aux pensées amollies et aux jouissances frileuses, et de lancer quelques pavés dans la mare un peu glauque du pouvoir et des jeux d'influence. Mais dédaigne-t-il tellement lui-même jeux d'influence et pressions diverses ? Son livre n'en apporte pas la preuve. En revanche, *la Force d'âme* montre que l'humour n'est certes pas le point fort de Jean-Edern Hallier, lequel concentre son énergie non sur la *« polémique »*, cette *« guerre de l'esprit »* qu'il revendique, mais sur une lancinante autocélébration.

Jo. S.

(1) 254 p., 120 F (« le Monde des livres » rendra compte prochainement de ce texte de Vialatte).

(2) *La Force d'âme*, de Jean-Edern Hallier. Les Belles Lettres, coll. « L'idiot international », 374 p., 135 F.

LA VIE DU LANGAGE

par Denis Slakta

Le rossignol de Littré

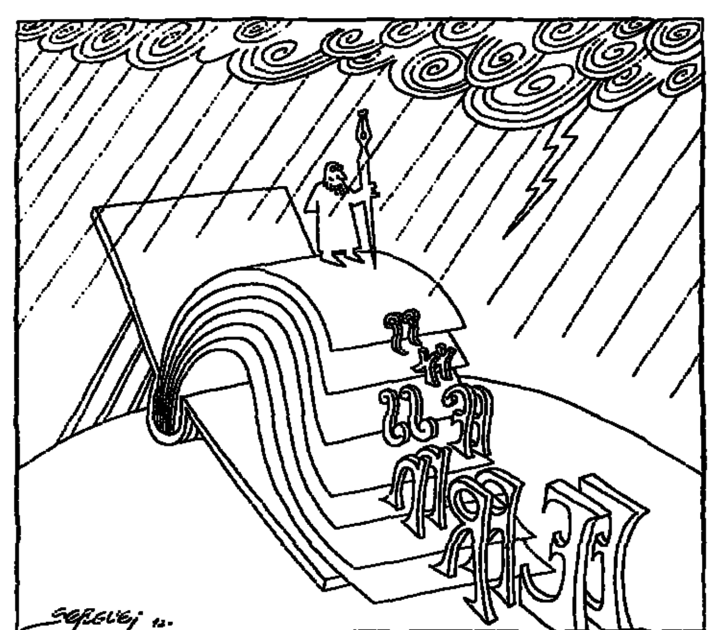
IL serait ingrat de mépriser la *plus aimable des passions* françaises, celle qui rend capable d'exalter la victoire en excusant toutes les défaites : la passion des mots. Pour justifier une chasse subtile, *Langage et anatomie* (1). Ernst Jünger laisse le dernier mot à un illustre Français, auteur, dans les années 1900, d'un *Dictionnaire de la langue verte* et, naturellement, d'un *Dictionnaire érotique moderne*. Voici donc l'apologie imaginée par Alfred Delvau : « *Après l'étude des insectes, ces infiniments petits de la création divine, il n'en est peut-être pas de plus attrayante que l'étude des mots, ces infiniments petits de la création humaine.* » La comparaison n'est pas absurde.

Il est notoire, en effet, que le bon Dieu favorise la coccinelle ailée et le papillon léger, sans dédaigner les blancs asticots, les larves véloces, et même la plate punaise qu'il protège jusque dans l'ombre des sacristies. Semblables sur ce point au Créateur, les Français veillent au salut de leurs mots, de tous leurs mots : nobles ou ignobles. A l'évidence, les mots sont créés d'abord pour les dictionnaires; lesquels sont conçus à l'image des mots : grands, petits ou plus gros; bon chic ou mauvais genre; sérieux, cocasses ou cuculs; régionaux ou religieux, etc. Chaque saison marque un progrès. Comme on va voir, l'année 1992 permet déjà de satisfaire tous les goûts, même les plus sains.

ET d'abord il est des livres où souffle l'Esprit. De fait, dans le *Dictionnaire des expressions d'origine biblique* (2), on rencontre plusieurs jolies femmes et de bien curieux personnages. Onan passe ainsi pour l'inventeur du *coïtus interruptus* et d'une autre vilaine pratique à laquelle il a laissé son nom : Tamar, la veuve de son frère, était charmante. Inspiré par Yahvéh, Juda recommande à Onan « *de remplir avec elle son devoir de beau-frère* ». Or chaque fois que le pervers « *s'unissait à la femme de son frère, il laissait perdre à terre* » (*la Sainte Bible*). « *Ce qu'il faisait* » déplaisait à Tamar, et surtout à Yahvéh, qui fit mourir Onan. En ce temps-là, on ne badinait pas avec l'amour.

On aimait aussi à se baigner, surtout les jolies femmes qui, l'été venu, craignaient plus la chaleur *que le Seigneur. Il faut reconnaître* que Bethsabée eut plus de chance avec David que Suzanne avec les vieillards. On pourrait encore tenir dans une même admiration Dalila et Judith, toutes deux « *d'aspect charmant* » et si habiles à endormir les guerriers aussi vaillants que Samson et Holopherne. Lesquels n'ont pas eu le loisir, hélas, d'écrire leurs Mémoires.

L'histoire de Ruth la Moabite et de Booz l'endormi a engendré un superbe poème de Victor Hugo, et quelques insolences dont celle-ci que Michel Leiris a machinée dans son glossaire (3) à moudre l'ivraie. Voici la glose pour ZOB : « *Le beau l'objet qui pointe dans le sommeil de Booz.* » Si vous avez des doutes, consultez illico le *Dictionnaire du français d'Algérie* (4), un peu raide, mais bien informé; et sans *tchatche*.



Pour se reposer de ces histoires torrides, l'amoureux fervent pourra chercher des synonymes plus civilisés dans un *Nouveau Dictionnaire des synonymes* (5), sérieux et plutôt explicite. *Canapé*, par exemple, appelle *divan*, défini d'une manière moderne : « *sans dossier ni bras* ». Plus oriental et moins dangereux, *sofa* se prend comme « *lit de repos à trois appuis, dont on se sert aussi comme siège* ». Les lecteurs de Crébillon estimeront que la définition limite outrageusement les possibilités. Et entendez-vous protester ces dames de la Bible? On voit mal, en outre, comment passer de *trois appuis* à la flèche qui précède *tête-à-tête*. Il s'agit sans doute d'éliminer *le terzo incommodo*, en même temps que les tentations insidieuses, puisque *tête-à-tête* renvoie à *causeuse*. Il était temps.

IL existe des cas plus simples. Pour vos plaisanteries, vous avez le choix entre le poivre *(poivrées)* et le sel *(salées)*. Il arrive aussi que d'autres questions surgissent. Pour *échafaud*, le même dictionnaire propose le synonyme connu : *guillotine*. Puisque nous vivons dans le luxe lexicographique, chacun pourra compléter la dénomination du charmant objet en lisant un très agréable petit livre dont le titre ne doit pas faire reculer : *les Mots de la mort* (6). D'autant moins que d'excellents poèmes illustrent le propos. Martine Courtois rappelle les tentatives que la langue n'a pas retenues, mais aussi les synonymes ou les périphrases, inventés dans les discours. Ainsi *la guillotine* eut-elle pour rivales *Louisette, Louison, petite Louison* (issues du docteur *Louis*). « *Le nom de* Mirabelle *formé à partir de* Mirabeau *n'eut pas plus de succès.* » Mercier construisit un nom masculin, *décaput*, parce que « *le glaive de la loi doit toujours être du genre masculin* », « *l'exécuteur de la haute justice ne devant jamais être féminin* ». Malgré la force de l'argument, rien n'y fit. En souvenir sans doute de Judith et de Salomé, les malfaiteurs tenaient pour *Madame* ou *Mademoiselle*.

Ce n'est pas tout. Les mots du français régional arrivent à la rescousse. Jacques Boisgontier (7) recueille, par exemple, *pétadou* (du verbe occitan *petar*) qui désignait un jouet d'enfant (« *tube court taillé dans un morceau de sureau vidé de la moelle* »). En Franche-Comté, cette manière de *sarbacane* était un *trissepot*, construit peut-être pour railler le *chassepot* (à partir du verbe *trisser*, jaillir, partir d'après *le Petit Robert*). Dans *les Mots des régions de France* (8), agréable recueil de synthèse, Loïc Depecker ignore *trissepot*, mais garde la *charpagne* franc-comtoise. De retour en Haute-Saône, un poète délicat comme Jacques Réda ne l'a pas oubliée, non plus que l'aimable Mme Karl qui « *repassait tout le jour parmi des fourneaux noirs encombrés de fer de toutes sortes, d'énormes paniers (qu'on appelait des charpagnes)...* » (9). Voilà des livres à serrer dans la valise, entre la Bible et les prophètes.

Dans cette ribambelle de volumes, il aurait été curieux que les animaux fussent congédiés. D'autant que le français utilise souvent les pauvres bêtes pour forger des tours intensifs, volontiers péjoratifs. La preuve est administrée avec grâce dans *la Symphonie animale* (10), où Patricia Vigerie, aligne sans sourciller : bavard comme un geai, ou une pie; étourdi comme un hanneton; vaniteux comme un paon; paresseux comme un loir; etc. Les poètes sont souvent plus aimables; tels Baudelaire avec les chats, Borgès avec les tigres, Montale avec *le Papillon de Dinard* (Fata Morgana) ou Alberto Savinio avec la girafe « *seul et unique animal de la création qui soit parfaitement muet* ». Une vraie énigme, celle-là; plus inquiétante encore que le sphinx.

S'il exploite sans vergogne les animaux pour souligner l'intensité, le français emprunte à tous les domaines pour marquer « *les valeurs approximatives* ». L'expression est alors construite avec *de*, comme *peu de* ou *beaucoup de*. C'est ce que montre le livre original de Pierre Dauchin (11) qui recense une *flopée* d'expressions courantes. Nous pouvons, en effet, utiliser aussi bien le *chapelet* que la *cascade* pour les injures; et le *déluge* pour des amabilités : ça évite de remercier. Si *kyrielle* et *ribambelle* sont « *des quantitatifs de première importance* », *lichette, soupçon, doigt* désignent des quantités plus modestes. A la différence du *sopha*, le *lit*, enfin, sert à tout, se transformant au besoin « *en unité de surface et d'épaisseur* » : lit d'épinards, lit de pointes d'asperges, et même *lit de glaces*, sur lequel les huîtres seront plus à l'aise que Dalila. Ne craignez rien. Le luxe lexicographique n'est pas encore épuisé. Outre un bon *Dictionnaire de rimes* (12), aussi utile qu'un tel objet peut l'être, et un *Dictionnaire des citations* (13) plutôt terne et sans grande originalité, qui mérite pourtant une mention pour cet aphorisme de Gourmont : « *Savoir ce que tout le monde sait, c'est ne rien savoir* » – outre donc ces deux ouvrages, Larousse publie un *Dictionnaire du moyen-français*, offrant ainsi un ensemble de qualité, de *l'ancien français* au *français classique* (14). Le curieux peut suivre les bonheurs et les malheurs dus au temps qui passe.

Fripon, par exemple, est un de ces mots que l'histoire maltraite; avec des repentirs. Jusqu'au seizième siècle, un *fripon*, c'est un *gourmand*, « *défaut léger*, dira Littré, *et qui n'est pas toujours mal porté* ». Or au dix-septième siècle, le *fripon* est devenu un *escroc* ou un *filou*. Heureusement, à présent, *nos fripons d'enfants* ne sont ni *gourmands*, ni *filous*; ils sont seulement *malicieux*, comme chacun sait.

VOILA qui est réconfortant; mais qui ne saurait interdire cette question brûlante : qu'est-ce qui fait courir ces lexicographes, amateurs ou professionnels? A coup *sûr, ce n'est pas le son* des fifrelins. Alors, de quel bonheur secret la furia lexicographique se nourrit-elle? La passion des mots n'explique pas tout.

Cette année, justement, les éditions Bernard Coutaz publient, dans une élégante présentation, une « *causerie* » : *Comment j'ai fait mon dictionnaire* (15), où Littré invente un nouveau genre, la narration lexicographique. Tout y est : « *La fièvre de l'incertitude* », les épreuves, le dépouillement des quarante-deux volumes de Bossuet, les travaux et les jours et les nuits. Et aussi la réquisition « *au service du dictionnaire* » de Mme et Mlle Littré, conçue par chance quelques années plus tôt. Au soir de sa vie, souffrant d' « *un rhumatisme* (...) *lié à la diathèse goutteuse* », Littré proclame à la face du monde : « *J'innocente* (...) *le dictionnaire de toutes les perversions organiques qui m'affligent.* » Dont-acte : Littré chante « *mon dictionnaire* », avec ferveur. Un souhait obstiné soutient et dirige l'entreprise : que « *le chercheur* » se livre à la lecture du dictionnaire « *comme il eût fait d'un livre ordinaire et courant* ». Qui osera nier que le charme opère toujours? Quoique suspendu chaque nuit à trois heures, le dictionnaire, en effet, ne sent pas l'huile. Ecoutons religieusement le secret de Littré : « *Ces veilles nocturnes n'étaient pas sans quelque dédommagement. Un rossignol avait établi sa demeure en une petite allée de tilleuls qui coupe transversalement mon jardin, et il emplissait le silence de la nuit et de la campagne de sa voix limpide et éclatante.* » Le charme de Littré, c'est aussi d'entendre la voix du rossignol.

Qui donc, de tous ces lexicographes, saura nous faire retrouver, au moins pour une nuit, le rossignol de Littré?

(1) Ernst Jünger, dans *le Contemplateur solitaire*. Trad. Henri Plard (rééd.) « Les Cahiers rouges ». Grasset. 410 p., 65 F.

(2) Jean-Claude Bologne, *les Allusions bibliques. Dictionnaire commenté des expressions d'origine biblique*. Larousse. 336 p., 115 F.

(3) Michel Leiris, *Langage Tangage ou ce que les mots me disent*, Gallimard, 292 p., 72 F.

(4) Jeanne Duclos, *Dictionnaire du français d'Algérie. Français colonial, pataouète, français des Pieds-Noirs*. Christine Bonneton, 155 p., 99 F.

(5) Emile Genouvrier, Claude Désirat, Tristan Hordé, *Nouveau Dictionnaire des synonymes*. Larousse. 741 p., 140 F.

(6) Martine Courtois, *les Mots de la mort*. Préface de L.V. Thomas. Belin. 413 p., 90 F.

(7) Jacques Boisgontier, *Dictionnaire du français régional du Midi toulousain et pyrénéen*. Christine Bonneton, 1992. 160 p., 99 F.

(8) Loïc Depecker, *les Mots des régions de France*. Préface de Gérald Antoine. Belin, 448 p., 90 F.

(9) Jacques Réda, *Aller aux mirabelles*, Gallimard, coll. « L'un et l'autre », 140 p. 94 F.

(10) Patricia Vigerie, *la Symphonie animale. Les animaux dans les expressions de la langue française*. « Le souffle des mots », Larousse, 260 p., 140 F.

(11) Pierre Dauchin, *Lichette, ribambelle et fifrelin*, « La vie des mots ». Belfond, 250 p., 120 F.

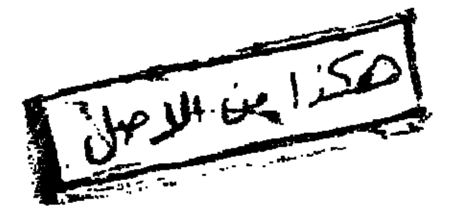
(12) Léon Warnant, *Dictionnaire des rimes orales et écrites*. Larousse, 500 p., 140 F.

(13) *Dictionnaire des citations françaises et étrangères*. Larousse, 896 p. 140 F.

(14) *Dictionnaire de l'ancien français* (A.J. Greimas); *Dictionnaire du moyen-français* (A.J. Greimas, T.M. Keane); *Dictionnaire du français classique* (J. Dubois, R. Lagane, A. Lerond); « Trésor du français », Larousse, 195 F. chaque volume.

(15) Emile Littré, *Comment j'ai fait mon dictionnaire*, Postface de Jacques Cellard. Bernard Coutaz, 76 p., 89 F.





BIOGRAPHIES

Verdi est un roman

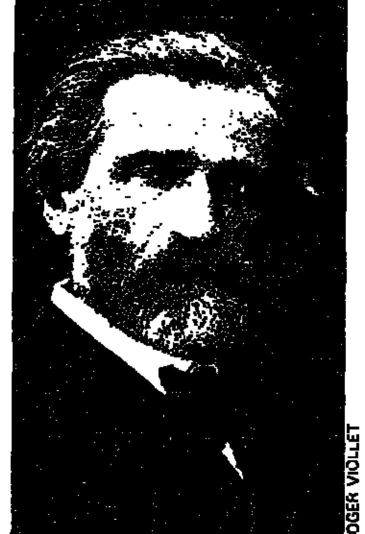
Spectaculaire, dramatique, lyrique évidemment, un portrait du maître italien écrit comme un opéra

VERDI
LE ROMAN DE L'OPÉRA
de Franz Werfel.
Traduit de l'allemand
par Alexandre Vialatte
et Dora Kris,
Actes Sud, 390 p., 160 F.

L'histoire commence comme une grande scène d'opéra romantique, bâtie sur deux plans de réalité comme les aimait Verdi. C'est Noël, les gondoliers plaisantent devant le Théâtre de la Fenice, les enfants chantent dans les cafés, un mendiant joue de la viole de gambe tandis que s'échappent par bouffées l'écho d'un orchestre menant là-dedans *« une musique bruyante, ennuyeuse et sans fin »*. Le décor (sonore) est planté. Et déjà installée l'image symbolique autour de laquelle va tourner tout le roman : d'un côté, l'Italie éternelle, belcantiste, spontanée, la musique ancrée au cœur du petit peuple en fête ; de l'autre, l'orchestre symphonique, les élucubrations formelles, la fastidieuse prolixité germanique. Ici Wagner. Là Verdi.

Tout va ensuite s'organiser autour de l'affrontement des deux grands hommes, duel par musique interposée, face-à-face toujours évité dans Venise bruissante de leurs antagonismes esthétiques : d'un côté, l'auteur du *Ring* au faîte de sa notoriété, de l'autre, le musicien d'*Aïda* au plus fort de sa crise créatrice. Le *« Lucifer du Nord »* et le *« molosse sauvage de Roncole »* mèneront sans se rencontrer, en ne croisant le regard qu'une seule fois, leur combat singulier.

Singulier ce roman que Franz Werfel intitula d'un titre banal *Verdi, le roman de l'opéra*, dont il mit, moins banalement, douze ans à venir à bout, bridé, comme il l'explique dans son avant-propos, par deux choses : la difficulté de romancer une vie d'artiste ; la quasi-impossibilité d'emprisonner dans un récit *« la geste »* de cet homme intraitable, d'un musicien qu'il avait admiré entre tous, dont il avait disséqué l'œuvre pendant tant d'années et *qu'il risquait, il le sentait bien,* de laisser épinglé sans vie par son récit (1).



ROGER VIOLLET

« Le molosse de Roncole »

Venise ville-miroir

Franz Werfel, dont on répète rituellement qu'il fut le second mari d'Alma Mahler et (il était né à Prague) l'ami de Franz Kafka, est aussi, on le vérifie ici, un écrivain tout à fait marginal, qu'on a du mal à classer aux côtés des Zweig, Schnitzler et autres Viennois fin de siècle. Maniériste, certes. Et, dans ses descriptions du *signor maestro*, d'une ferveur mystique, d'un sentimentalisme passionné, d'une admiration qui confine à la soumission. Mais l'intérêt de ce *Roman de l'opéra* est qu'il calque ses procédés, son lyrisme, ses coups d'éclat, sur ceux du théâtre chanté. Oui, l'étrange beauté de ce récit vient de ses artifices mêmes : passages conventionnels du monologue aux ensembles brillants à plusieurs voix ; personnages trop bien cernés, trop *entiers, trop clairs, trop symétriques* pour paraître véridiques. Plus que des personnages à proprement parler, ce sont là des « rôles », des archétypes dont se nourrissent, dit-on, les mauvais romans mais qui font les excellents *livrets* d'opéra.

Il y a donc dans cette galerie de tableaux, Sassaroli, compositeur raté et paranoïde, persuadé que le génie c'est lui, et que Verdi a ourdi un complot pour étouffer sa musique avec l'aide de l'éditeur Ricordi. Il y a, réplique inversée du premier, l'émouvant Fischböck, sacré parano lui aussi, *mais dans le registre de l'humilité* exaltée : l'avenir de la musique, c'est lui, la fin des saletés mélodiques, l'harmonie des sphères retrouvée (Schoenberg est visé !).

Il y a, autre paire, Bianca la sacrifiée, la douloureuse, la mère, l'Italie au passé ; et cette étonnante Marguerite Dezorzi, l'ambitieuse *mezzo* androgyne à la féminité fabriquée, sans passions, sans nationalité : l'avenir du chant cosmopolite.

Il y a, surtout, la métaphore hautement symbolique du lieu choisi pour ce récit. La Venise solaire et son double, la Venise septentrionale. La vie côté place Saint-Marc, la mort côté Nuova fondamenta et cimetière Saint-Michel. Et le duo Verdi-Wagner de se refléter à l'infini dans cette ville-miroir. Nous sommes en *1883. Verdi survivra dix-huit* ans à Wagner. Après la mort de ce dernier, sortant d'une stérilité de dix ans, il composera *Otello* et *Falstaff*. Le molosse de Roncole était increvable. Le *bel canto* aussi.

Anne Rey

(1) Publiée une première fois en 1933, la traduction française aurait eu besoin d'un sacré coup de plumeau : la Fenice ferait plus chic que Théâtre du Phénix, et l'on s'y retrouverait tout de suite si *la Force du destin* n'était pas transformée en *Puissance du destin*.

Une femme libre

Hélène Deutsch fut l'enfant chérie de Freud. Et sa vie se confond avec celle de la psychanalyse naissante

HÉLÈNE DEUTSCH
une vie de psychanalyste
de Paul Roazen.
Traduit de l'anglais
par Pierre-Emmanuel Dauzat,
PUF, coll. « Perspectives critiques »,
440 p., 238 F.

Hélène Deutsch, qu'on surnommait l'enfant chérie de Freud, fille adoptive, disciple fidèle et néanmoins indépendante, est connue pour sa *Psychologie des femmes*, qui fit d'elle à la fois la pionnière de la pensée psychanalytique concernant les femmes, *une pionnière* de l'émancipation féminine, et aussi une cible de certains courants féministes, quelques décennies plus tard. Mais la vie de cette juive polonaise, née, en 1884, à Przemysl et morte quasi centenaire, en 1982, en Amérique, dans sa ferme près de Boston, qu'elle avait appelée Baba-Yaga, est mal connue.

Paul Roazen a reconstitué l'aventure de cette femme sérieuse et brillante, exaltée et raisonnable, une *femme sévère*, et d'abord envers elle-même, qui avait un charisme extraordinaire. Il s'attarde assez peu sur son enfance, paradoxalement. Il y a son père, Wilhelm Rosenbach, le premier juif de Galicie à avoir eu le droit de plaider devant un tribunal, son père adoré et admiré ; il y a sa mère Régina, qu'elle déteste, des études exceptionnelles, et le sentiment qu'elle a d'être la Cendrillon de la famille, et en même temps l'insuffisante remplaçante du fils idéal que son père aurait souhaité. Hélène a quatorze ans quand elle tombe amoureuse d'un avocat socialiste de vingt-huit ans, promis à un grand avenir politique, Herman Lieberman. *Il* est marié et ne divorcera pas pour elle, mais jusqu'en 1911, c'est une histoire d'amour difficile, impossible et violente.

A Félix Deutsch, qu'elle épouse en 1911, elle va, comme à Lieberman, prodiguer ses conseils – pendant cinquante ans de mariage. C'est un médecin juif de son âge, il est tendre et calme, de la bonne eau, dit-elle.

C'est en 1918 qu'elle rencontre *Freud, et commence une analyse* avec lui. L'analyse ne dure qu'un an. Elle pense que son identification à son père est une source de souffrance, qu'elle est une intellectuelle trop masculine. Il dit : *« Votre identification à votre père est une source de force. »* Il la trouve bien comme elle est. Beaucoup plus tard, elle en tombera d'accord : *« L'accomplissement des vrais buts de la vie,* note-t-elle, *n'est pas nécessairement lié à l'exercice d'une sexualité normale. »* Autour de la rencontre avec Freud, qui, comme Lieberman, la bouscule et exige beaucoup d'elle, l'admire et la rejette en même temps, Paul Roa*zen fait revivre*, à la fois, les tourments d'une femme exceptionnelle et un monde, celui de la psychanalyse naissante.

« Une chape de plomb narcissique »

En 1923, Hélène Deutsch part à Berlin avec son fils Martin, qui porte le même nom que le fils aîné de Freud.

Elle construit, enseigne, dirige l'Institut de formation psychanalytique, se nourrit de sa propre expérience pour d'innombrables études sur le masochisme féminin, la fonction maternelle et l'inévitable conflit qu'elle entretient avec la vie érotique des femmes.

Bientôt, il lui faut quitter l'Europe étouffante et mortelle des années 30. Elle part en Amérique *en 1935, s'installe à Boston, où elle* recommence, comme d'habitude, à peu près à zéro. *« La vie est ici,* écrit-elle à Félix. *Là-bas, une chape de plomb narcissique enveloppe de brouillard intellectuel les gens. »* Elle s'achète une ferme et se passionne *pour cette nouvelle activité* qui ne l'empêche ni d'écrire ni de reconstituer sa troupe d'élèves et de patients. Elle continue à se soucier de ce qui se passe en Europe : *« As-tu entendu le discours de Hitler ? Tant de mensonges dans l'hypocrisie et la transparence ! Hélas, il croit fanatiquement et magiquement à sa bonne étoile... Les événements vont maintenant se précipiter. »*

A Baba-Yaga, elle écrit les deux volumes de la *Psychologie des femmes* : *« Tous ceux pour qui les idéaux de liberté et d'égalité ne sont pas un vain mot désirent sincèrement que la femme soit l'égale de l'homme. »* Elle insiste sur ce que cela implique de compréhension des différences à l'œuvre chez les uns et les autres. En particulier du fait du masochisme moral des femmes. Et cela ne l'empêche pas d'exalter le *« donquichottisme de l'esprit humain, ce courage de petit enfant »* qui ne la quittera jamais, aventurière si sérieuse.

Un des grands traits du monde que dessine Paul Roazen, un des traits les plus saisissants de son héroïne, est au fond l'honnêteté radicale. Une honnêteté intellectuelle et pratique, humaine, qui est une source étonnante d'énergie et de réconfort pour le lecteur. Une honnêteté empreinte d'empirisme et de regard critique sur soi. Reprenant à son compte une phrase de Freud, elle disait : *« Je n'ai presque jamais quitté la baie protégée de l'expérience directe pour la spéculation. Quand cela m'est arrivé, je l'ai regretté car les conséquences ne m'en paraissent pas des meilleures. »*

La modestie et le donquichottisme des premiers psychanalystes sont inoubliables, comme la silhouette d'une Hélène Deutsch de quatre-vingt-quatorze ans, ne parlant bientôt plus que polonais (1), toujours fidèle à elle-même, les yeux grands ouverts sur le monde, tellement intelligente, vivante et curieuse.

Geneviève Brisac

(1) Ses amis disaient d'elle que, plus jeune, elle parlait cinq langues, toutes en polonais.

★ **Signalons, en poche, dans la « Petite bibliothèque » Payot (n° 7 P 67),** ***Problèmes de l'adolescence,*** **d'Hélène Deutsch (traduit de l'anglais par Claude-Antoine Ciccione).**

HISTOIRE LITTÉRAIRE

Dickens-Bove, une rencontre avortée

Le premier a écrit un méconnu « Conte de deux villes » qu'a traduit le second. La grâce, hélas ! n'est pas au rendez-vous

UN CONTE DE DEUX VILLES
(A Tale of Two Cities)
de Charles Dickens.
Traduit de l'anglais
par Emmanuel Bove,
Critérion, 486 p., 179 F.

DICKENS
OU LE ROMAN-THÉÂTRE
d'Anny Sadrin.
PUF, coll. « Ecrivains »,
224p., 128 F.

Dans une lettre à son premier biographe et ami John Forster, au cours de l'été 1859, Charles Dickens évoque avec enthousiasme la genèse de son *Conte des deux villes (A Tale of Two Cities)* : c'est, soulignait-il, *« la meilleure histoire que j'aie écrite – y travailler m'émeut et me stimule grandement et le Ciel m'est témoin que je fais de mon mieux et que j'y crois »*. Y croire ? Nul doute que c'est en romancier enflammé, bien plus qu'en historien impassible, que Dickens nous présente ici l'image qu'il se faisait de la Révolution française. Et bien qu'il ait, pour cela, abondamment puisé dans l'ouvrage de Thomas Carlyle, *The French Revolution*, il n'est guère surprenant de lui voir combiner dans ce roman « historique » – le seul avec *Barnaby Rudge* – tout ce qu'il faut de drame social, de compassion et de sacrifice, pour emporter son public dans le torrent d'émotions de la Révolution. Est-ce le tableau du déchaînement populaire qui a séduit Emmanuel Bove ? Est-ce la figure de Sidney Carton, personnage *« placé sous le signe de l'irréel »*, du *« might have been »*, comme l'a dit Anny Sadrin – et semblable en cela à tant d'anti-héros boviens ? On ignore ce qui a amené Emmanuel Bove – en 1936 ou 1937, à moins que ce ne soit pendant la guerre – à se pencher sur les quelque cinq cents pages de ce *Conte de deux villes* et à entreprendre de retraduire un auteur si difficile à « faire passer ». La traduction que publient aujourd'hui les éditions Critérion est inédite et non datée. Elle figurait sur *« un manuscrit à l'encre noire, serré sur 617 pages jaunies de plusieurs cahiers d'écolier »* et qui, précise la préface, sommeillait *« dans une malle aux trésors détenue par la fille de l'écrivain »*.

Dickens-Bove : le rapprochement, bien qu'inattendu, avait de quoi séduire. D'un côté, ce *Conte de deux villes*, rarement traduit et généralement mal connu du public français. De l'autre, un écrivain, certes un peu oublié lui aussi – jusqu'à ce que l'on commence à le rééditer en 1977 – connu et admiré de Rilke, Colette ou Beckett, et dont on pouvait espérer beaucoup plus qu'une « simple traduction » (1). La première page de ce *Conte de deux villes* suffit, hélas ! à nous décevoir. Très proche du texte anglais, parfois même quasiment littérale, la traduction de Bove s'avère, bien souvent, confuse et sans grâce.

La liste serait longue et fastidieuse des contresens, approximations, répétitions, tournures inélégantes, erreurs de *ponctuation et* même fautes d'orthographe qui n'auraient pas dû résister à une *relecture* scrupuleuse. Lorsque l'on compare cette version du *Conte de deux villes* à d'autres traductions – par exemple à celle de Jeanne Métifeu-Béjeau dans la « Bibliothèque de la Pléiade » –, on est frappé par la différence de fluidité, de musicalité, de recherche littéraire et linguistique, bref, par la différence d'aisance. Faut-il en conclure tout simplement que l'on peut être à la fois un très grand romancier et un médiocre traducteur ? L'accumulation de ces lourdeurs, invraisemblables dans un texte d'écrivain, conduit immanquablement le lecteur à se poser quelques questions essentielles : le manuscrit a-t-il toujours été bien déchiffré ? Aux yeux de Bove, était-il achevé ? Et, surtout, était-il vraiment destiné à être publié ?

Un grand « illusionniste »

« Le seul mérite de cette traduction est sans doute de respecter mieux que d'autres le jeu du discours direct et indirect chez Dickens », souligne Anny Sadrin, professeur de langue et de littérature anglaises à l'université de Bourgogne, et auteur de *Dickens et le roman-théâtre*. Ce jeu, précisément, fonde, pour Anny Sadrin, la *« théâtralité »* du *Conte de deux villes*. Complétant cette analyse par celle de plusieurs autres grands romans – notamment *Bleak House*, *David Copperfield*, *De grandes espérances* et *Notre ami commun* –, Anny Sadrin montre à quel point, chez Dickens, c'est l'œuvre romanesque tout entière qui s'avère fondamentalement dramaturgique.

Il est vrai que Dickens avait, dès l'enfance, rêvé de devenir acteur. Mais s'il joua souvent la comédie, s'il organisa de nombreuses lectures de ses romans, s'il conçut même l'écriture *« comme un acte théâtral »*, cette théâtralité demeure, curieusement, *« injouable »*. Car rien n'y est *« en direct »* : ni *« la présence re-présentée »*, ni *« l'immédiateté »*. Il reste que cette notion de « théâtralité » fonctionne bien, ainsi que le suggère Anny Sadrin, comme *« l'instrument d'une lecture plus nuancée et plus pertinente du genre hybride qu'est le roman »*. Et si Dickens n'est pas un dramaturge, elle nous force à le voir, tour à tour, comme un acteur, un spectateur, un metteur en scène, un réalisateur, un déclamateur, un *« montreur de textes »* et même un ... *« bonimenteur »* ! Bref, non pas comme le romancier réaliste trop souvent oublié par le public français sur les rayons de la « Bibliothèque verte », non plus seulement comme un inoubliable *« tisserand de l'Histoire »*, mais comme un grand *« illusionniste »*, multiforme et insaisissable, joueur et toujours maître du jeu, et, finalement, étonnamment moderne.

Florence Noiville

(1) Emmanuel Bove (1898-1945) est l'auteur d'une vingtaine de romans, dont *Mes amis* (1924), *Armand* (1926), *Un soir chez Blutel* (1927), *l'Amour de Pierre Neuhart* (1928), *Un suicide* (1933), *Non-lieu* (1946), et de nombreuses nouvelles. De récentes rééditions sont parues, notamment chez Calmann-Lévy, la Table ronde et le Castor astral.

★ **Signalons la réédition de** ***De grandes espérances,*** **traduit et préfacé par Pierre Leyris, dans la collection « Les cahiers rouges », chez Grasset. Une autre réédition des** ***Grandes espérances,*** **traduit par Charles-Bernard Derosnes, précédé de** ***La création de Pip*** **par René Belletto, POL, « La collection », 608 p., 99 F.**

EXPOSITION

Un photographe, un écrivain

« Le Monde des livres » avait, l'an dernier, à la même époque, débuté une série « Photographes et écrivains » qui fit, notamment, se rencontrer Fouad el Khoury et Gustave Flaubert, Walker Evans et James Agee, Hugues de Wurstemberger et Michel Braudeau, Denis Roche et V. S. Naipaul, Bernard Plossu et J.-M. G. Le Clézio...

Ce travail, fruit d'une collaboration entre l'équipe du « Monde des livres » et le service iconographie, s'est poursuivi, depuis, hors des colonnes du quotidien. Profitant du cadre et de l'espace que lui offre le hall du *Monde*, le service iconographie, sous la responsabilité de Sophie Malexis, organise, en effet, régulièrement des expositions favorisant le même type de rencontres.

Depuis le 30 juin et jusqu'au 30 septembre, nos visiteurs pourront ainsi découvrir les photos que Patrick Bard a rapportées d'une enquête sur les jardins ouvriers qui parsèment, aujourd'hui encore – mais pour combien de temps ? –, la banlieue parisienne. Chacune d'entre elles est légendée par un extrait, en situation, du dernier roman, paru en « Série noire », de Jean-Bernard Pouy, *la Belle de Fontenay*. Et l'exposition s'ouvre sur un texte de l'écrivain Thierry Jonquet, autre auteur réputé de la « Série noire », que nous reproduisons ici.



PATRICK BARD

Verte banlieue

par Thierry Jonquet

J'AI, je l'avoue, un vice honteux auquel je sacrifie dès que l'occasion m'en est offerte, en me cachant : j'adore lire les annonces d'emploi pour cadres. J'en ai récemment découpé une, particulièrement savoureuse. On y cherchait, un jeune commercial pour une filière de produits chaussants *(sic !)*. Le *challenge* qui lui était proposé lui permettait d'optimiser sa carrière. Il s'agissait, en fait, de recruter un marchand de godasses en lui promettant un bon salaire... Mais qu'en langage de conseil en recrutement ces choses sont joliment dites !

Les têtes pensantes du milieu entrepreneurial ne sont pas en peine de trouvailles ; elles inventent bel et bien un nouvel idiome, ésotérique à souhait, destiné à une élite baignant dans une ambiance *high-tech*, et censée régir la vie d'une plèbe tout juste capable de manier le français courant. Courant ? Voire ! Ladite plèbe se laisse elle-même aller à de curieuses dérives linguistiques. Les plus jeunes de ses éléments s'expriment déjà exclusivement en un verlan mâtiné de quelques locutions anglo-saxonnes : je citerai simplement, à titre d'exemple, « *Cool, la meuf !* » ou bien encore, « *La caillera, c'est hyper-hardos !* »

La hausse du coût de l'habitat chasse, par ailleurs, la même plèbe du centre des villes, désormais réservé aux *managers*, pour la confiner dans des banlieues de plus en plus lointaines. Ainsi donc, à terme, les deux phénomènes s'amplifiant, ce sont deux France qui cohabiteront sur le même territoire, mais à distance, et manieront des dialectes étrangers l'un à l'autre.

SOMBRE perspective... mais que les plus pessimistes se rassurent ! On distingue déjà, çà et là, de sains ferments de résistance. Que celui qui a le goût de l'aventure quitte Paris porte de la Chapelle, traverse la farouche Plaine-Saint-Denis pour gagner Stains par la route d'Amiens, jalonnée de gros pavés. Soudain, au milieu des tours copieusement taguées, il verra s'étendre un fouillis de lopins de terre hérissés de bicoques, toutes plus saugrenues les unes que les autres, faites d'un assemblage hétéroclite de planches, de tôle ondulée et de toile cirée. De petits enclos jalousement balisés, où prospèrent la laitue et le poireau, mais aussi bien d'autres trésors. Ainsi, au pied même d'un des plus sinistres fleurons de cette architecture *destroy* concoctée dans quelque soviet de technocrates, la brave vieille campagne reprend ses droits. Non pas une friche hirsute, assaillie par la ronce et le lierre, où viendraient pisser les dobermans échappés des centres de dressage voisins, et où quelques pommiers rabougris tireraient tant bien que mal leurs racines du jeu, mais bel et bien le jardin, façonné par l'homme, avec amour et patience. Un défi insensé. Une offense au béton. La classe ouvrière a, dit-on, renoncé à se lancer à l'assaut du ciel : l'œil rivé sur la terre, elle ne lâchera pas ses jardins !

L'idée est ancienne. Dès la fin du siècle dernier, quelques prêtres et bourgeois philanthropes, inquiets de voir la « race ouvrière » s'abrutir à l'assommoir, ou, pire encore, concocter de noirs desseins à l'encontre des possédants, se rassemblèrent pour organiser l'attribution de parcelles de terrain aux familles nécessiteuses. Bêchant et sarclant, fécondant la terre de sa sueur, le prolétaire ne songerait plus à siroter l'absinthe ni à s'acoquiner avec les partageux, pensaient ces braves gens !

ENTRE deux *Pater* et trois *Ave*, l'abbé Lemire, député du Nord, créa, en 1896, la Ligue du coin de terre et du foyer, qui existe toujours (elle édite un bulletin, sorte de fanzine qui est à *Rustica* ce que les journaux lycéens sont à *Rock et Folk*.). La Ligue mit en place un système original de propriété ou de location collective des terrains, avec jouissance divise des parcelles. D'Aubervilliers à La Courneuve, de Créteil à Ivry, le samedi soir après le turbin, l'ouvrier quittait son bleu de chauffe, enfilait un pantalon de coutil et coiffait un chapeau de paille, pour empoigner pelle ou rateau... Et rebelote le dimanche, dès potron-minet, parfois au grand dam du curé de la paroisse, qui voyait d'un mauvais œil déserter ses ouailles à l'heure de la messe. Aux vignes du Seigneur, le jardinier prolétaire préférait celles, bien plus juteuses, de son petit carré de verdure agrémenté d'une treille. On imagine aisément les déboires de l'abbé Lemire, sermonné par l'évêque, sur plainte de ses collègues ! Qu'à cela ne tienne, si les voies du Seigneur sont impénétrables, les chemins bordés d'orties qui menaient au paradis terrestre gagnaient à être fréquentés ! Ils le furent.

On a beaucoup glosé sur l'alliance du sabre et du goupillon, et, en matière de jardins ouvriers, l'osmose fut des plus détonantes. Durant la Grande Guerre, les obus de la Grosse Bertha, tirés à plus d'une cinquantaine de kilomètres de Paris, venaient s'écraser sur les immeubles de la capitale... Dès la fin des hostilités, l'armée française, toujours à la pointe de la recherche stratégique, prit donc conscience de l'inutilité de la ceinture de fortifications qui entourait Paris et n'avait pas empêché le Boche de semer la terreur intra-muros ! Et quelle ceinture ! Pas moins de trente-neuf kilomètres, comportant quatre-vingt-quatorze bastions et dix-huit forts, sans parler des redoutes et autres casemates. Au total, deux mille deux cents hectares (1). Qui, peu à peu, furent cédés à la Ligue, laquelle les reconvertit dare-dare en jardinets. Ainsi, la ville fut-elle entourée d'une ceinture verte où l'on venait passer le dimanche en famille, et déguster sous la tonnelle une bouteille de muscadet, tout en surveillant la montée en sève des plans de potirons. On se serait presque laissé attendrir. Hélas, la spéculation immobilière reprit de plus belle, dans l'entre-deux-guerres, et les jardins ouvriers furent peu à peu relégués des fortifs à la banlieue. Ils n'en prirent pas moins un remarquable essor, et les associations qui les géraient comptabilisaient leurs affidés par milliers. On imagine aisément avec quel bonheur les idéologues pétainistes, qui vantaient les vertus du retour à la terre, firent, si j'ose dire, leurs choux gras de cet engouement pour le maraîchage. (Qu'on ne s'y trompe pas, c'est pourtant dans la « ceinture rouge » que, fort du vieil idéal fouriériste, on fit la part belle aux résidus de la ceinture verte !)

LES années *50* et *60* virent la verdure pâlir et le béton prospérer. On sait la suite. Aujourd'hui, les jardins ouvriers subsistent à l'état de trace, à partir desquelles tout peut cependant redémarrer. On a récemment entendu, pas plus tard que l'été dernier, nos dirigeants roses disserter sur les effets bénéfiques du grand air et de la campagne auprès du *beurus vulgarus*, espèce particulièrement prolifique, dont le biotope de référence est la Cité des 4 000... A les en croire, quelques séjours au bon air atténueraient à coup sûr les ardeurs agressives de certains spécimens particulièrement turbulents. Un ministre a même contacté les syndicats d'agriculteurs pour organiser cette étrange transhumance... A ce jour, que je sache, ledit ministre n'a pas jugé utile de convoquer la presse pour dresser le bilan d'une si généreuse initiative.

Qu'il ordonne à son chauffeur de faire vrombir le moteur de sa R 25 pour l'emmener vadrouiller du côté de Stains. Il y fera connaissance avec les survivants d'une autre espèce, qui n'a pas l'intention de disparaître : de robustes gaillards à moustaches et tablier qui binent dès que le loisir leur en est donné. Tous membres de la Confrérie de Saint-Fiacre : Fiacre (il ne doit rien à Simenon et ignora Fantomas) était un ermite qui s'établit maraîcher dans la région de Meaux au septième siècle de notre ère et s'y dépensa avec un talent sans égal, ce qui lui valut d'être consacré patron des jardiniers.

TOUS les ans, les membres de la confrérie organisent une fête lors de laquelle ils proposent au quidam le produit de leur travail. *Courges, laitues, poireaux*, oignons, raisins, navets et autres brocolis s'étalent sur les stands, tous issus de la terre de Seine-Saint-Denis ! Sans compter l'arachide, mais oui, l'exotique arachide, qui s'adapte fort bien au climat de ce département français ! Et le haricot-guirlande, injustement méconnu, et qui vous atteint son bon mètre de longueur sans coup férir ! Et la calebasse aux dimensions tout aussi déraisonnables, de surcroît subtilement évocatrice de formes phalliques !

Le champion toutes catégories est un certain Lopez ; il règne sur quelques arpents de terre dont il se refuse à épancher la soif, tant que le Seigneur, par le truchement de la pluie, n'y pourvoit pas lui-même. Un sage, ce Lopez. La langue fourche souvent, l'accent est rocailleux, mais la parole est sûre, économe de ses effets. A l'abri de sa cabane, M. Lopez scrute l'horizon où les tours saillent, puis, écœuré du spectacle, laisse son regard errer au ras du sol. L'alignement des plans de batavias est irréprochable ; l'endive frémit d'aise sous l'ondée orageuse. Lopez est triste. Il sait qu'un jour, tôt ou tard, un promoteur viendra lorgner sur son petit bout de paradis.

PATRICK BARD

SI donc notre ministre quittait les lambris dorés de son bureau pour visiter la contrée, il rencontrerait Lucien Jirault, président de l'association locale, qu'il dirige d'une poigne vigoureuse. M. Jirault est garde-meissier (2). A l'instar des gardes champêtres de jadis, il est chargé de veiller à la bonne tenue des jardins, de sermonner le mauvais coucheur qui viendrait à empiéter sur la parcelle du voisin, et, bien entendu, de pourchasser le voleur que la convoitise inciterait à escalader une fragile clôture pour faire main basse sur une botte de radis ! L'insigne de sa charge, une plaque de cuivre rivée à un baudrier, sur laquelle est sobrement gravé « LA LOI », lui barre le torse et doit faire bien des jaloux !

Lucien Jirault, garde-meissier bénévole (un des derniers en France, la charge se meurt) militant des jardins ouvriers, en dirait long à notre ministre sur les effets bénéfiques des lopins garnis de fraisiers dont il surveille le bon ordonnancement. Ici, on côtoie son voisin, venu des îles ou d'outre-Méditerranée, voire de Casamance, sans inimitié aucune ; on échange simplement des recettes pour mieux faire germer le haricot ou monter la scarole. Ce n'est peut-être pas le plus vieux métier du monde, mais c'est un des plus pacifiques... Arrêtez donc de nous voler nos terrains ! dirait M. Jirault à ce ministre vadrouilleur. Epargnez nos jardins ! Le maire a déjà répondu favorablement !

Et, qui sait, le ministre, renouant tout à coup avec un atavisme ancestral, manierait à son tour la serpe pour tailler la mauvaise herbe, au lieu des lignes budgétaires dans lesquelles il aime à sévir d'ordinaire ?

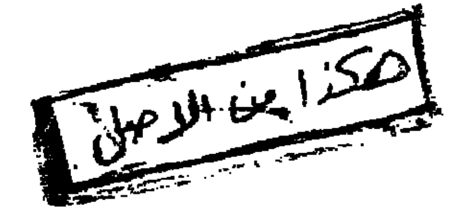
RENTRÉ chez lui, parmi les siens, encore ému par son voyage, il se fendrait d'une circulaire préconisant de préserver, voire d'étendre, le domaine de Lucien Jirault. La circulaire circulerait, elle vivrait son aventure, s'égarerait dans des bureaux, visiterait des corridors, passerait entre les mains de coursiers, de secrétaires, de sous-directeurs, de directeurs adjoints, puis de directeurs, puis de chargés de mission...

Et, pendant ce temps, M. Jirault et ses amis de la *Confrérie de Saint-Fiacre*, ravis de ce sursis, en profiteraient pour faire des émules. Alors, des cages d'escalier aux halls de *HLM*, des dalles de la ZUP aux chantiers de la ZAC, une armée de jardiniers envahirait la banlieue pour la fleurir !

Bah, on peut toujours rêver...

(1) Béatrice Cabecode, *le Bonheur au jardin ?*, éd. Creaphis.

(2) Sous l'Ancien Régime, officier chargé de surveiller les cultures avant l'ouverture des bans de moisson.



MÉMOIRE

Traces algériennes

Un roman, un recueil épistolaire, un album tiré d'une exposition : trente ans après, la guerre d'Algérie, toujours...

EMBUSCADE A PALESTRO
de Maurice Pons.
Le Rocher, 337 p., 139 F.

LETTRES D'ALGÉRIE 1954-1962
La guerre des appelés
La mémoire d'une génération
de Martine Lemalet.
Préface de Paul Nahon.
J.-C. Lattès, 359 p., 139 F.

LA FRANCE EN GUERRE D'ALGÉRIE
Sous la direction
de Laurent Gervereau,
Jean-Pierre Rioux
et Benjamin Stora.
Musée d'histoire contemporaine
BDIC, 320 p., 330 F.

Le roman est sans doute la forme littéraire sous laquelle les années de la guerre d'Algérie ont été jusqu'ici évoquées avec le plus de force sinon, au risque de paraître paradoxal, avec le plus de vérité. Comment, en effet, mieux qu'à travers une histoire où l'invention créatrice se mêle aux souvenirs, rendre compte, sans fausses pudeurs ni discrétion de rigueur, d'événements qui ont troublé les consciences au point d'y laisser, trente ans plus tard, des traces aussi profondes?

Maurice Pons – qui nous avait déjà permis de retrouver *le Passager de la nuit* publié pour la première fois en 1960 (1) – récidive avec *Embuscade à Palestro*, que la censure avait curieusement laissé passer sans s'en émouvoir en 1958 sous le titre, il est vrai plus innocent, du *Cordonnier Aristote*. Les années 1956-1957, dont il est surtout question ici, marquent un tournant dans la perception que l'on a en France d'un conflit dans lequel une grande majorité de nos concitoyens n'avaient d'abord voulu voir qu'une opération de maintien de l'ordre, sinon de police, contre une poignée de bandits fanatiques, armés de fusils de chasse et qu'il convenait de réduire comme de simples malfaiteurs. C'est en tout cas ainsi que le pouvoir présente l'affaire, se donnant, en outre, le beau rôle d'admettre que des erreurs avaient été commises depuis la conquête coloniale et que, sans mettre en cause le principe sacro-saint que *« l'Algérie, c'est la France »*, il convenait de remettre quelque peu les pendules à l'heure.

Rassurant schéma qui s'écroule avec l'envoi du contingent, le rappel des réservistes, les prolongations successives du service militaire et surtout les pertes de plus en plus sévères infligées à l'armée française et que l'on peut difficilement cacher. En même temps, d'inquiétantes rumeurs commencent à circuler sur les procédés inavouables – à commencer par la torture – avec lesquels est mené ce combat et qui disqualifient ceux, militaires ou civils, qui les autorisent ou les encouragent.

C'est à partir de là que se produit une prise de conscience, plus ou moins rapide et nette selon les individus, pas très spontanée en tout cas chez ce sympathique Roland Maillart, pion au lycée Louis-le-Grand, qui achève le soir dans sa mansarde un joli petit roman sur un cordonnier – Aristote – amoureux de son jardin, et rend occasionnellement visite à une maîtresse dans les beaux quartiers. Les événements politiques le touchent peu, le laissent d'autant plus indifférent qu'il n'y comprend pas grand-chose et ne souhaite guère, au fond, être dérangé dans son relatif confort intellectuel. Jusqu'au jour où le hasard des rencontres – des gens de théâtre, des colleurs d'affiches – va lui faire une nouvelle éducation. C'est la camaraderie qui joue le rôle moteur, même si elle prend parfois un tour très sentimental ou pose quelques problèmes en effaçant par exemple la réserve qui devrait maintenir l'enseignant à distance de ses élèves. Ou encore si elle implique des relations de plus en plus étroites avec ces « communistes » qu'autour de lui beaucoup considèrent comme les suppôts de Satan.

La conversion se fait donc par étapes, et ce n'est qu'aux toutes dernières pages que Roland considérera que son gentil cordonnier n'est pas tout à fait de saison et décidera, tout seul, d'écrire un autre roman qui s'appellera *Embuscade à Palestro* (2). Si l'on nous autorise une comparaison, Maurice Pons est peut-être au Roger Vailland des *Mauvais Coups* ou de *325 000 francs* ce que le Giono du *Bonheur fou* ou du *Hussard sur le toit* a été à Stendhal. D'abord parce que la parenté politique est évidente. Ensuite, et surtout, en raison de la manière dont les personnages traversent ensemble une époque, s'interrogent, se critiquent, se retrouvent, pour le meilleur et pour le pire, dans une solidarité dont ne peuvent être exclus ces communistes eux-mêmes – qui pourtant n'ont pas la conscience tout à fait tranquille et connaissent la contestation au sein de leur propre parti. Un vrai roman et qui pourra encore, à notre heure, ouvrir quelques voies de réflexion.

CAGNAT

Ecœurement et amertume

Dans un registre totalement différent, sinon opposé, les *Lettres d'Algérie* sont une collection de documents, tout juste ponctuée de rappels historiques destinés à les « mettre en situation ». Ce sont des lettres adressées à leurs familles mais aussi des extraits de journaux intimes écrits par des appelés, rappelés, « maintenus », qui vivent au quotidien l'expérience de ce que l'on persista longtemps à dénommer la « pacification ». Tout y est, ou presque, y compris le souvenir des « corvées de bois », où l'exécution sommaire d'un « suspect » était camouflée en « tentative d'évasion », et bien entendu la découverte des sévices corporels infligés à des hommes ou des femmes au nom de la recherche d'un « renseignement » aléatoire. Mais ce qui domine dans cette série de témoignages bruts, écrits dans l'instant, c'est l'*« écœurement »* – le mot revient sous plusieurs plumes –, l'ennui, la fatigue, l'impression croissante de ne vraiment pas savoir pourquoi on est là, et l'attente indéfinie de la libération qu'enfin apportera « la quille ».

Tous ceux qui sont ici cités ne se plaignent pas seulement des épuisantes marches à travers les djebels, de la mauvaise nourriture, d'une discipline militaire d'autant plus mal acceptée qu'elle est souvent imposée avec une suprême maladresse. Là aussi, des consciences s'éveillent, mais avec quelle amertume! *« En arrivant sur le sol algérien,* écrit Claude P., *le soldat français n'est habité d'aucune haine. Ignorant de tout, il n'a d'idées sur rien.* (...) *A son insu, insensiblement, il perd sa personnalité. »* Et c'est ainsi qu'on arrive à écrire : *« Je vis* la Peste *de Camus. Je ne suis pas avec les rats, mais je partage leur existence. »* Lourd constat, qui laissera toute une génération *« sans illusion »*, même au lendemain de sa libération.

Tout autre chose encore avec *la France en guerre d'Algérie*, album tiré de l'exposition organisée par le Musée d'histoire contemporaine de la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (3). Par définition, donc, des documents iconographiques, photographies de l'époque sur le terrain et en France, des affiches, des « unes » de diverses publications, directement reliées à la guerre ou, au contraire, illustrant la vie parallèle qui se poursuivait dans un pays où Brigitte Bardot, Johnny Hallyday et bien d'autres conquéraient ou gardaient leur rôle de vedettes.

La partie la plus originale de l'ouvrage est cependant constituée par des textes, œuvres d'historiens de haut niveau, français ou algériens, qui fouillent les aspects les plus divers de la guerre telle qu'elle fut vécue en Algérie ou dans ce qu'il convenait alors d'appeler « la métropole ». Un remarquable recueil, à cet égard, où les chercheurs eux-mêmes trouveront matière à affiner leurs travaux, par exemple dans l'étude très pointue de Charles-Robert Ageron sur les pertes humaines subies de part et d'autre au long du conflit. Un bilan historique très complet, qui ne prétend sans doute pas être définitif, ni le dernier, mais dit l'essentiel de ce qu'à ce jour notre mémoire a pu conserver.

Alain Jacob

(1) Ed. du Rocher (« le Monde des livres » du 31 mai 1991).

(2) Embuscade qui fit près de vingt morts parmi les soldats français le 18 mai 1956 et qui donne précisément son nouveau titre au roman de Maurice Pons.

(3) Organisée à l'Hôtel des Invalides, du 4 avril au 28 juin 1992.

Seul, le Parti communiste...

LA GUERRE D'ALGÉRIE N'A PAS EU LIEU
de René Andrieu.
Messidor, 189 p., 110 F.

Ancien rédacteur en chef de *l'Humanité*, toujours membre du comité central du Parti communiste, René Andrieu tient à rappeler cette vérité occultée : parmi les grands courants politiques de ce pays, le PC a été le seul à se dresser, dès le début, contre la guerre d'Algérie et à défendre le droit à l'indépendance du peuple algérien. Ce qui est vrai, si l'on s'en tient à cette période, ce parti n'ayant pas spontanément admis le nationalisme algérien dans certaines de ses précédentes manifestations.

Pour l'occasion, René Andrieu a retrouvé la flamme et le style du vigoureux éditorialiste et polémiste qu'il fut pendant des années. On l'imagine en train de rédiger son livre sur la guerre d'Algérie, la plume acérée, la mémoire précise et le regard encore plein de colère. On comprend aussi que ce journaliste engagé en ait gros sur le cœur : non seulement l'attitude du PC sur l'affaire algérienne est, le plus souvent, masquée par le voile d'oubli qui recouvre la fin de l'empire colonial, mais, lorsqu'elle est évoquée, c'est pour lui reprocher de ne pas avoir été assez ferme!

René Andrieu a beau jeu de rappeler ce que furent les prises de position de son parti dès 1954, au début des *« événements »*, comme l'on disait alors, par rapport à certaines autres, dussent-elles évoluer par la suite, qui émanaient de François Mitterrand, de Pierre Mendès France ou des dirigeants socialistes. *« S'il est un domaine,* observe-t-il, *où l'idéologie dominante a provoqué des ravages, c'est bien celui de la colonisation. »*

Erreur de parcours ?

En 1956, la victoire électorale du Front républicain ouvre aux socialistes, et à leur chef Guy Mollet, les portes du pouvoir; elle ouvre aussi la voie à la recherche d'une solution pacifique en Algérie. Malgré la conduite ambiguë des nouveaux gouvernants, le PC accepte, non sans discussion interne, de voter les pouvoirs spéciaux que sollicite Guy Mollet. Trois mois plus tard, il refuse de cautionner plus longtemps une politique qui n'est pas la sienne. Erreur de parcours? On pouvait, reconnaît l'auteur, s'interroger sur la justesse de la première décision et estimer même qu'elle était contestable *« puisqu'elle n'a pas été capable – ce qui était son objectif – de freiner l'alliance avec la droite »*. *« Ce qui est intolérable par contre,* ajoute-t-il, *c'est d'y voir un signe de ralliement à la guerre et de trahison de la cause du peuple algérien »*.

L'Humanité a été saisie vingt-sept fois et poursuivie cent cinquante fois pendant les huit années de cette guerre non dite. Des militants communistes ont été arrêtés, torturés, assassinés, tandis que le Parti communiste algérien était, de son côté, l'objet d'une féroce répression, sans pour autant, précise le chroniqueur, rencontrer toujours *« une solidarité sans faille chez certains nationalistes »* (il est arrivé aux indépendantistes algériens de retourner le reproche aux communistes français).

De mai 1958 à juillet 1962, René Andrieu a rédigé plus de deux cent cinquante éditoriaux sur une guerre présentée comme une opération de police contre la rébellion et le terrorisme, à des fins de pacification, mais à grand renfort de déploiements militaires, d'exécutions à la guillotine quand elles n'étaient pas clandestines, de tortures, de déplacements de populations. S'il ajoute un texte supplémentaire à cette longue série éditoriale, c'est pour proclamer que, sur ce point au moins, son parti *« a eu l'impardonnable insolence d'avoir eu raison trop tôt »*, alors que d'autres, qui ont eu des responsabilités dans cette guerre – et qui se trouvent encore dans les allées du pouvoir et dans les médias, *« quelquefois au sommet »* – veulent les faire oublier.

André Laurens

Ma mère, mon pays

Une femme qui se meurt, une Algérie qui disparaît : un beau roman de Norbert Regina

LA FEMME IMMOBILE
de Norbert Regina.
Flammarion, 238 p., 105 F.

Avec *Il croyait à l'éternité* et *les Crépuscules d'Alger*, Norbert Regina avait, à travers l'histoire de plusieurs familles, entrepris une vaste fresque sur l'Algérie. Pour évoquer les deux dernières années d'avant l'indépendance, de janvier 1960 au 1er juillet 1962, il substitue à une vision panoramique, qui multipliait les lieux et les personnages, un cadre intimiste. Son roman se concentre sur Nina Régnier, une femme de trente-sept ans, belle, mariée à un avocat, à Oran. Mais on découvre bientôt qu'elle est atteinte par la maladie, incurable, de Charcot. L'écrivain retrace, avec une précision clinique tempérée de tendresse, toutes les étapes du mal dans le corps de Nina : la perte progressive du langage, l'atrophie musculaire, le retrait des sensations.

Dans la chambre où elle est retirée, les événements ne lui parviennent qu'assourdis, par le biais de la radio annonçant l'épisode des barricades, l'instauration de l'état de siège à Alger, qui semble loin, et les discussions feutrées entre son mari et son beau-frère Thomas, sur la « trahison » présumée de De Gaulle. Au fil de sa narration, Norbert Regina approfondit – d'une manière un peu trop systématique parfois – la correspondance entre l'apprentissage par Nina du renoncement à la vie et l'impuissance désabusée avec laquelle les Oranais assistent à la dérive de leur pays. Le rempart que les membres de la famille, soudés par la compassion et le sentiment du devoir, édifient autour de Nina pour l'aider et calfeutrer les bruits d'une guerre qu'ils croient encore sporadique accentue l'impression d'un désespoir presque tranquille.

Mais cette protection ne peut tenir longtemps et se fissure quand, après le putsch manqué des généraux, la terreur, avec la naissance de l'OAS, déferle dans Oran. Comme si aucune cloison ne pouvait résister à la violence – attentats, égorgements qui se multiplient, – Régina la laisse envahir son récit. L'écrivain se tourne vers la rue et en évoque les horreurs dans des séquences nettes, rapides : le cordonnier qui, pour venger la mort dans un attentat de sa fillette de quatre ans, se vante d'avoir tué à coups de revolver, au hasard des nuits, vingt-six Arabes; la voisine Aïcha, frappée par une rafale de mitraillette...

« Otages de la haine »

Déporté par ses propres souvenirs, Régina adopte le point de vue de Sébastien, le jeune fils de Nina. Il prend son regard d'effroi à peine étonné devant les meurtres qui s'accomplissent parfois à ses côtés, sur le chemin de l'école, et la sauvagerie désemparée des hommes qui sont *« devenus les otages de la haine comme sa mère est l'otage d'un mal implacable et sournois »*. Il y a beaucoup d'émotion quand – à l'heure où le petit peuple d'Oran erre sur les quais en attendant d'embarquer pour une métropole inconnue – Sébastien ne sait pas de quoi il souffre le plus : de la mort de sa mère ou de la disparition de l'Algérie de son enfance, tant le visage aux paupières fermées de Nina se confond, au loin, avec celui du pays aimé.

Jean-Noël Pancrazi

LE RABBIN DE BACHARACH
de Heinrich Heine.
Traduit de l'allemand
par André Cœuroy.
Balland, coll. « Renaissances »,
250 p., 89 F.

HISTOIRE DE SEPT GHETTOS
d'Egon Erwin Kisch.
Traduit de l'allemand
par Marianne Brausch,
préface de Jean-Michel Palmier.
Presses universitaires de Grenoble,
168 p., 110 F.

LA CHUTE DU COLONEL REDL
Enquête sur la fin de l'Autriche-Hongrie
d'Egon Erwin Kisch.
Traduit de l'allemand
et préfacé par Pierre Behar.
Desjonquères, 94 p., 75 F.

VOLTE
d'Andrzej Kusniewicz.
Traduit du polonais
par Patrice Lieberman.
Actes Sud, 276 p., 135 F.

D'AUTRES MONDES
par Nicole Zand

Ils étaient partout ou l'Europe sans juifs

IL est troublant de constater la disparité entre ce qu'on lit dans les livres à propos de ce que fut l'Europe (centrale ou de l'Est) et ce qui s'y passe actuellement, pour la plus grande affliction de ceux qui avaient voulu croire qu'après la chute du communisme l'Europe réunifiée, sans mur et sans rideau de fer, redeviendrait l'Europe d'avant les deux guerres mondiales. Et retrouverait la *« douceur de vivre »* qui, selon Talleyrand, précède les révolutions... Il est troublant aussi de voir paraître, ou de voir exhumer, semaine après semaine, chez tant d'éditeurs, de si nombreux écrits, empreints de nostalgie, de regret pour un monde qui n'existe plus, devenu une Europe sans juifs où il ne devrait nullement être concevable désormais d'être antisémite. Une Europe où les juifs jouèrent un rôle capital dans l'imaginaire des gens de partout : victimes expiatoires ou créanciers inflexibles, admirés ou haïs, ils étaient peut-être, de l'Alsace à la Galicie, comme un ciment de l'Europe. De cette Mitteleuropa mythique à laquelle on prêtait tous les charmes, sinon toutes les vertus.

C'est dire combien paraît étrange ce *Rabbin de Bacharach*, de Heinrich Heine, à propos d'une communauté médiévale de Rhénanie en butte aux accusations de crimes rituels et aux pogromes – sans doute le seul écrit «juif» du poète. Combien paraissent étranges, également, ces «histoires de ghettos» d'Egon Erwin Kisch que vient d'exhumer Jean-Michel Palmier pour sa collection allemande « Débuts d'un siècle ». Des histoires d'outre-tombe! Disséminées dans toute l'Europe, et même au-delà, écrites avant 1939, elles semblent dater de temps très reculés, tissant un réseau d'échos entre Amsterdam, Prague, Vienne, Brno, Shanghaï, Bagdad, la Bosnie ou la rue des Rosiers. Bien plus que sept ghettos, que sept lieux de vie des juifs. L'histoire de Schime Kosiner, de Bohême, qui a recopié des centaines de fois *la Lorelei*, le poème de Heinrich Heine, et qui le signe de son nom; Ibn Schoschon, de Bagdad, qui a fui l'Inquisition, est devenu Sassoon en Inde, aussi riche que les Tata grâce au commerce de l'opium et qui ne croit ni à Jéhovah ni à Shiva; Simon Abeles, le petit garçon juif baptisé de force, dont les parents, accusés de meurtre rituel, seront martyrisés; ou encore Jack Oplatka, le juif de Prague, qui est revenu d'Amérique (dans le temps, il s'appelait Kobbi) et qui sert la messe quand un enfant de chœur est malade!...

DES contes des juifs sur cinq siècles, depuis l'expulsion d'Espagne jusqu'à Hitler, dans une langue savoureuse marquetée de mots de toutes les langues des diasporas, et même de latin d'église, dans un style où se confondent réalisme et fantastique, révélant le talent du grand écrivain-journaliste Egon Erwin Kisch. Né à Prague en 1885, donc contemporain de Kafka et écrivant en allemand comme lui, surnommé *« le reporter enragé, le reporter rouge »*, plus connu dans les ex-pays de l'Est que chez nous, notamment dans l'ancienne RDA, lié à l'avant-garde intellectuelle, il avait voulu connaître toutes les luttes politiques de son temps : l'URSS, la Chine, l'Allemagne prénazie, l'Espagne avec les Brigades, l'Australie, le Mexique où, comme Anna Seghers, il se réfugia pendant la guerre... Revenu à Prague, il y mourut en 1948.



Illustration de **l'Ombre de la croix,** *des frères Tharaud, Plon, 1920*

Une de ses enquêtes les plus célèbres, *la Chute du colonel Redl* – illustrée par le film très personnel du Hongrois Istvan Szabo et par une pièce de l'Anglais John Osborne, – vient justement de paraître en français. C'est E. E. Kisch, en effet, qui avait révélé l'énorme scandale provoqué en 1913 en Autriche-Hongrie par la découverte qu'un des principaux chefs des services de renseignements de l'Empire était un espion à la solde de la France, de la Russie et de la Serbie. Une extraordinaire histoire d'espionnage qui détaille, comme dans un film, minute par minute, grâce à des hasards inimaginables, comment Redl fut démasqué et contraint au suicide *(« J'ai l'honneur de vous demander un revolver »)*. Mais on y trouve aussi un remarquable portrait de ce policier implacable, contraint à céder au chantage pour cacher son homosexualité et, comme l'indique le sous-titre, au-delà du document sur la trahison d'un militaire de haut rang à la veille de la guerre, une troublante *« enquête sur la fin de l'Autriche-Hongrie »* et sur la décomposition de l'Empire des Habsbourg moribond. Passionnant.

ON n'imagine pas ce que fut la Galicie, mosaïque fabuleuse des peuples les plus divers, prise à la Pologne et annexée à l'Autriche-Hongrie en 1772, où vivaient des Polonais catholiques, des Ruthènes orthodoxes ou uniates, des Ukrainiens, des Russes, des Tatars, des Tziganes, des juifs surtout. Andrzej Kusniewicz, âgé aujourd'hui de quatre-vingt-huit ans, est un des derniers à avoir connu ce monde-là, son *« jadis »*, comme il dit dans *Volte*, son dernier livre (paru en 1987 en Pologne). Encore une fois, inlassablement, scrupuleusement, l'auteur de ces admirables romans que sont *le Roi des Deux-Siciles* (Albin Michel, 1978) et *l'Etat d'apesanteur* (Albin Michel, 1979) explore sa mémoire, qui semble inépuisable, dans un retour sur soi, un mouvement tournant, une volte de cavalier, une conversion (de skieur plutôt que de croyant) vers une Europe qui semble encore celle du XIXe siècle. Un rachat.

Aristocrate d'origine française, entré dans la Résistance française et déporté à Mauthausen, consul de Pologne en France jusqu'en 1950, Kusniewicz, qui a commencé à écrire après cinquante ans sur son monde disparu, est né en Galicie. Comme Bruno Schulz, Joseph Roth, Manes Sperber – ou encore comme l'Autrichien Sacher-Masoch, dont on réédite un recueil inconnu de *Contes juifs : récits de famille*, que le fils du chef de la police de Lvov, philosémite militant, avait retranscrits et publiés en 1888 en français à Paris, quatre ans avant *l'édition allemande. Comme s'il* se réclamait de son appartenance à la Galicie...

Dans *Volte*, Kusniewicz évoque, avec une tendresse bouleversante, le monde de son enfance, ces confins polono-russes qui furent son terreau, le domaine de milliers d'hectares de son père, sa vie d'étudiant à Léopol-Lemberg-Lviv-Lvov; et surtout cette longue cohabitation de plusieurs siècles des Polonais et des juifs. Conscient pourtant de sa *« supériorité authentique »*, assumant son appartenance à la vieille noblesse, mais déchiré par l'antisémitisme de ses concitoyens, il est rattrapé à tout moment, aujourd'hui plus que jamais, par le «jadis», par le souvenir de ces juifs, petits-bourgeois ou pauvres artisans, petits négociants ou super-riches, crapules ou intègres, qui lui semblaient toujours impénétrables, un *« labyrinthe d'inaccessibilité »*. Cosmopolites, les parents des juifs étaient partisans des Habsbourg; leurs enfants devenaient communistes; *« à l'école, ils travaillaient mieux que nous »*; les *« authentiques patriotes polonais »* barbouillaient leurs slogans : *« N'achetez pas chez les juifs! Polonais, achetez polonais! »* Le narrateur, lui, se sait différent, mais ni hostile ni dédaigneux pour ces silhouettes familières, ces hommes aux châles blancs à franges qui se balancent en psalmodiant – une fascination de l'exotisme.

Dans un roman resté fameux, réédité il y a quelques années, *la Ville sans juifs* (Balland, 1983), un auteur viennois oublié, Hugo Bettauer (1872-1925), avait imaginé que, dans l'Autriche vaincue à la recherche d'un bouc émissaire, le Parlement décide d'expulser tous les juifs d'Autriche. Après le départ du dernier juif, fêté dans l'allégresse, l'euphorie retombe vite. Des secteurs entiers de l'économie périclitent, le cours de la couronne s'effondre, la vie intellectuelle dépérit. Vienne prend des allures de ville de province. Le retour des juifs permettra un *happy end!* L'auteur, dénoncé pour son *« abjecte propagande anti-aryenne »*, fut bientôt assassiné par un futur nazi. Nul ne pouvait imaginer à quel point cette fable était prémonitoire. Aujourd'hui, il ne reste presque plus de juifs en Europe. Ceux de Salonique ont presque tous été déportés (1). En Pologne, il y eut l'exode de 1956, celui de 1968, mais il arrive que les rares juifs qui ont décidé d'y vivre refusent qu'on rappelle qu'ils se sont convertis. Les derniers juifs ont fini par quitter Sarajevo. A Zagreb, à Novi-Sad, à Bucarest, ceux qui avaient choisi de revenir finissent par partir avant d'être pris au piège. A Moscou, la semaine dernière, on faisait la grève de la faim sous des panonceaux : *« Jusqu'à la mort, afin de purifier la Russie des juifs... »*

Dans *Volte*, Kusniewicz revient dans sa mémoire, fait marche arrière comme s'il réintégrait une ancienne peau. Des flashes présent-passé dans ce labyrinthe dont il ne sortira jamais. Avec la conscience douloureuse que l'antisémitisme n'est pas mort, même s'il est aujourd'hui sans motifs. La dérision devant le vieil ami qui se plaint que les juifs font une mauvaise réputation aux *« bons Polonais »* : *« Franchement, pourquoi diable devraient-ils nous aimer?... »* La douleur pour une société multiculturelle dont l'imbrication était une richesse. Un requiem devant cette Europe déchirée par ses tribus, qui risque d'être bientôt «ethniquement pure» et où les juifs ne reviendront pas.

« Il n'existe pas de chemin de retour », écrit, dans le dernier numéro de *la Lettre internationale*, l'historien anglais Eric Hobsbawm : *« Vienne, où je fus élevé dans les années 20, n'est plus la ville de mon enfance, l'Autriche n'est plus le pays du passé de ma famille, même si la continuité de son site, de sa manière de vivre et de manger n'a pas été interrompue. Comme l'a dit un romancier anglais :* « Le passé est un autre pays. On fait les choses différemment là-bas. » *Même s'il s'agit physiquement du même pays, avec le même bureau de tabac* (2) ». Pas de chemin de retour, parce qu'il est impossible de remplir l'espace laissé par des millions de morts, comme s'il n'y avait plus de place pour leurs descendants, comme si la place n'était pas pour eux. Ils *« étaient partout »*. Le passé, était-ce vraiment «la Belle Epoque»?...

(1) Voir « Salonique 1850-1918. La « ville des juifs et le réveil des Balkans », *Autrement*, nº 12, janvier 1992.

(2) In *la Lettre internationale*, nº 33, été 1992.

Un strapontin en enfer

Suite de la page 25

C'est un ermite qui parfois se transforme en voyou, en *« virtuose de l'illicite »*, dit Pierre Joffroy : il peut ouvrir n'importe quelle serrure avec un peigne. Plus tard, quand il entrera dans les rangs SS, il sera toujours un resquilleur de la légalité. La tenue militaire ne lui va pas, son casque est de travers, il n'a rien du beau soldat qui porte l'uniforme comme une seconde peau. Il ne sait pas marcher au pas, il *« danse hors des rangs »*. Il se promène en SS, mais dans son étui revolver, c'est une brosse à habit qu'on trouve. Il ne veut dégainer que son ironie – une arme qu'il dirige volontiers contre toutes les formes de pouvoir. Il aurait voulu être clown, faire la grimace aux juges.

Justement, le père, Louis Gerstein, est juge. Il a des opinions nationalistes, monarchistes. Il se trompera sur tout, sur son pays comme sur son fils. Il n'apprécie pas les facéties de Kurt et le condamne d'avance : *« Il est regrettable,* écrit le juge à sa femme, *que le penchant vers le mal se confirme toujours chez Kurt. »* C'est que le juge se fait une idée du bien conforme à son rang et à sa puissance. Il ne se place pas volontiers du côté des victimes. Pendant que les synagogues brûlent, M. le Juge s'écrie : *« Quelle grande époque nous vivons! »* La réponse de Kurt est cinglante : *« Il est des situations où un fils est tenu de donner un conseil à son père. Le jour viendra où, toi aussi, tu seras obligé de rendre des comptes pour ton époque et pour ce qui s'y est passé. »* Aucun doute possible : Kurt Gerstein est un homme peu ordinaire. Il fera de lui-même une exception. Dans les années 30, en Allemagne, vouloir être une exception et préserver son idéal humaniste, c'est aller au devant de la mort. Peu importe.

Kurt Gerstein a le choix entre l'émigration et l'exil intérieur. Il opte pour une troisième voie. La loyauté, dit-il, exige qu'il descende en enfer pour voir et témoigner de ce qu'il a vu. Le 1er mai 1933, le Parti nazi enregistre deux nouvelles adhésions : Martin Heidegger et Kurt Gerstein. Le philosophe qui se propose comme caution de l'horreur et le martyr qui se fait l'espion de Dieu en enfer. Croire, c'est être prêt à se faire briser les os, dit Gerstein avant de descendre les marches vers les ténèbres.

Il s'enfonce dans la nuit. Il sait qu'il lui reste un pas à franchir. En 1941, au lendemain de la mort, dans un asile d'aliénés, d'une parente éloignée, assassinée par les nazis selon leur programme d'extermination des faibles, Kurt Gerstein s'engage dans la Waffen SS avec la volonté de *« voir jusqu'au fond de ces fours et crier par tout le peuple, même si sa vie était menacée »*.

Le décor de l'enfer est l'Institut d'hygiène, où l'on affecte Gerstein à la section Désinfection. Il s'occupe des problèmes d'eau potable, avant d'être envoyé au camp de concentration de Belzec. Il fait désormais partie des «spécialistes» dont on utilise le savoir pour trouver la solution finale. Un jour, des officiers lui demandent un projet pour deux camions capables d'envoyer du gaz dans une chambre close. Il leur indique la méthode. Il comprendra plus tard à quoi ont pu servir ses conseils. Il est chargé de convoyer des wagons d'acide prussique. Lui qui s'est toujours voulu du côté des victimes, il est l'auxiliaire de la mort. Il devrait s'enfuir avec horreur. Il reste. *« Avec quelle joie serais-je allé avec eux dans cette chambre, avec quelle joie serais-je mort de leur mort... Mais non, je n'ai pas le droit... Je dois vivre, hurler ce que j'ai vu ici. »* Son devoir est d'être le témoin, de chercher d'autres témoins qui se relaieront dans les temps à venir pour que jamais ne se perde le souvenir du mal. Gerstein parle. A un pasteur, à un patron de café, à des étrangers en service de travail obligatoire. Il fait le récit des atrocités. Il a une obsession : les tracts. Si les Alliés répandaient par avion des tracts révélant l'existence des chambres à gaz, le peuple allemand, Gerstein en est certain, se soulèverait contre son Führer. Il essaie d'approcher des diplomates étrangers. Faites passer le message. Le message passe, il n'ébranle que quelques individus isolés.

Du côté de Jérémie

La leçon qu'en tire Gerstein, c'est que l'homme, quand il n'est pas un loup pour l'homme, est un étranger. *« On peut brûler des enfants sans que la nuit remue »*, dit Robert Antelme. Et si le témoin est descendu aux enfers pour rien? Si le monde refuse d'entendre? Et si les prophéties de Gerstein se perdent dans le vent qui emporte les cendres d'Auschwitz?

Le livre de Pierre Joffroy se veut un *« manuel d'instruction pour l'entrée dans nos temps illisibles »*. C'est une parole qui rassemble d'autres paroles. Pierre Joffroy est l'émissaire de Gerstein, son livre le dépositaire de tous les témoignages. Le portrait de Kurt Gerstein se double d'une mise en garde pour l'avenir. La secte noire est toujours à nos portes. Le temps menace toujours de sortir de ses gonds. L'humanité veut effacer ses mauvais souvenirs. Ainsi, à Welzheim où se trouvait autrefois un camp de concentration, le syndicat d'initiative vante maintenant le lieu idyllique du *« vrai repos »*, où l'on respire un *« air pur chargé de senteurs »*. Ainsi, à la clinique Hadamar, où l'on éliminait les *« vies sans valeur »*, une plaque indique *« En souvenir »*, mais personne ne se souvient que cet hôpital psychiatrique s'était transformé, pendant quelques années, en four crématoire où les fous quittaient ce monde en fumée.

Kurt Gerstein n'est pas du côté d'Ezéchiel, il ne croit pas à la perfection. Il dénonce, accuse, dévoile, sort des archives les registres de la honte. Il est de la race de Jérémie. Il pleure sur son peuple. Il a rejoint le chœur des assassinés. Kurt Gerstein est un martyr et un prophète. Il sait que l'humanité aime les beaux cris, mais que l'indolence universelle ne se laisse pas troubler facilement. Il sait que les seuls à entendre les cris des suppliciés sont ceux qui périssent avec eux.

Roland Jaccard

Hofmannsthal ou la peur des mots

Suite de la page 25

Il craint que les mots ne le dévoilent, ne le trahissent; aussi trouve-t-il dans le théâtre une première solution : on ne peut attribuer au seul auteur la nature et le comportement des personnages, lesquels, en plus, changent selon l'apport tout particulier des acteurs. Mais, très vite, ce travestissement ne lui suffit pas; et il rêve d'un drame musical où le texte serait pris en charge par la musique et, par conséquent, voilé. Il a deviné ce que, presque au même moment, Claudel notait dans son journal intime : que si les mots aspirent au chant, la musique, parfois, essaie désespérément de parler.

Dans la correspondance entre Hofmannsthal et Richard Strauss, les échanges se réduisent au travail entre deux créateurs; et, comme l'observe Bernard Banoun, le traducteur, ce qui frappe en premier lieu, chez eux, c'est *« l'absence d'une relation véritablement amicale »*. Mais ces lettres montrent à quel point, et comme jamais dans l'histoire de l'opéra, le librettiste et le compositeur se sont influencés l'un l'autre. Il n'est pas interdit de penser, par exemple, que c'est bel et bien Hofmannsthal qui a conduit Strauss – dont Schönberg et Varèse avaient célébré le modernisme de *Salomé* et d'*Elektra* – vers la citation élaborée des styles du passé, vers un certain classicisme.

Quant à *l'Homme difficile*, comédie dans laquelle Hofmannsthal aurait voulu se mesurer à Molière, en imaginant un aristocrate misanthrope, d'une intelligence si sensible qu'à quarante ans il est à jamais déçu par la vie, c'est une œuvre qui risque d'intéresser ces metteurs en scène que fascinent les formes de l'ennui, pourvu qu'elles relèvent de quelque mode.

En revanche, *la Femme sans ombre* est un récit où l'auteur développe et éclaire le livret hermétique de l'opéra homonyme et qui est très beau : derrière la fable, dans laquelle l'ombre portée figure, pour la femme, le pouvoir de procréation, on devine qu'elle représente, en fait, le pouvoir de toute création. Et que celle de l'artiste exige qu'il quitte sa tour d'ivoire, qu'il extirpe de son esprit les perplexités qu'engendre le langage pour faire du présent la seule demeure... Lord Chandos de nouveau, et davantage masqué?

Peut-être Chandos, créature faite de mots, s'était-il incarné dans Franz, le fils de Hofmannsthal, qui se suicida à l'âge de vingt-six ans. Son père eut le temps de noter que la façon dont le pauvre enfant était sorti de la vie avait quelque chose d'infiniment triste et d'infiniment noble : *« Il n'a jamais pu s'extérioriser. Son départ aussi aura été silencieux. »*

Le lendemain, au cours de l'enterrement, Hofmannsthal fut terrassé par une crise cardiaque, et il mourut dans la soirée.

Hector Bianciotti

